

N

63



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTRÉAL











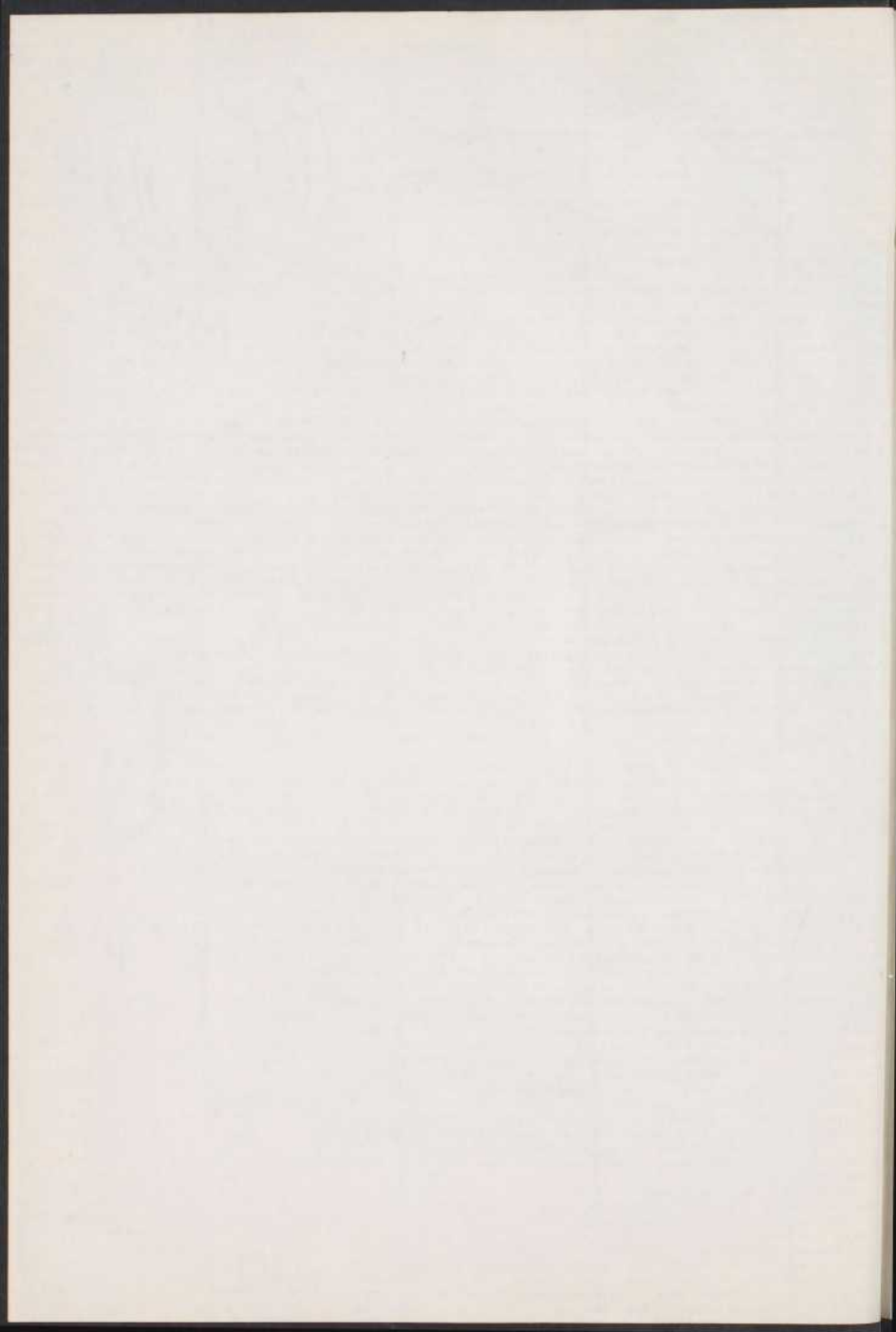


11-10-22

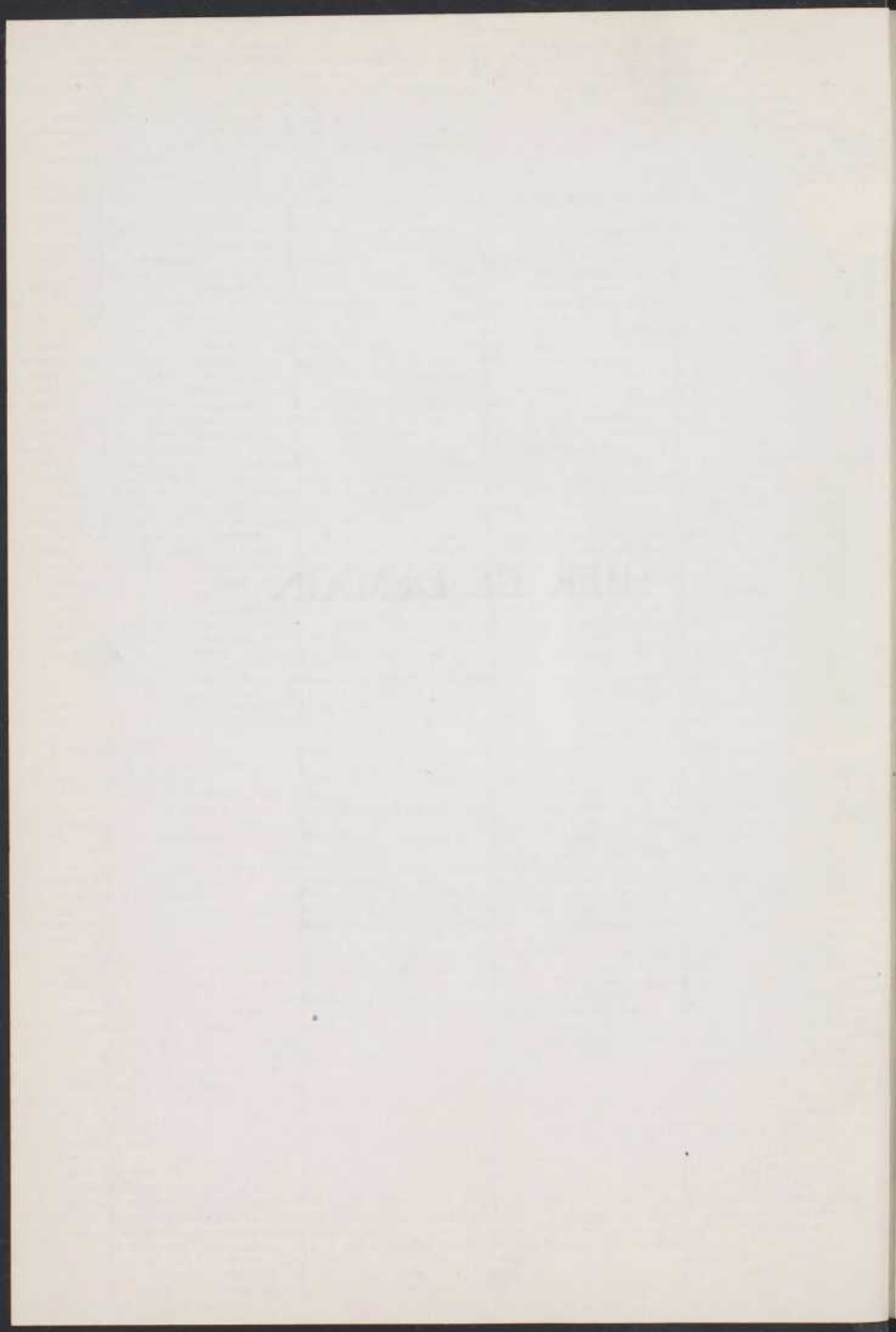
W. H. H. H.

2

3



HIER ET DEMAIN



BEAUDRY LEMAN

HIER ET DEMAIN

Recueil de causeries

BIBLIOTHÈQUE
D'ARTS ET DE SCIENCES

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Place d'Armes, Montréal
1952

Le président du Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, M. Beaudry Leman, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Outremont, le lundi 9 avril 1951, à l'âge de 73 ans.

Attaché depuis quarante ans à la Banque, aux destinées de laquelle il avait longtemps présidé, il a été l'un des principaux artisans de son développement. Ingénieur civil devenu banquier, il fut appelé à siéger dans diverses commissions constituées par les gouvernements en vue d'étudier des problèmes d'ordre technique, économique ou financier, ainsi que dans de nombreux conseils d'administration où ses avis étaient hautement appréciés.

Si remplit que fût sa vie, il trouvait encore le loisir d'en consacrer une part à la bienfaisance. On ne saurait énumérer toutes les œuvres sociales et charitables qui pouvaient toujours compter sur son dévouement et sa générosité.

Ses collègues du Conseil d'administration et tout le personnel de la Banque avaient pour lui une sincère admiration. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu, dans les affaires ou dans le monde, le souvenir d'un esprit d'élite, d'un homme d'une grande élévation de caractère, d'un citoyen éminent.

HC

115

L46

1952

INTRODUCTION

Pour honorer la mémoire de son ancien président, la Banque Canadienne Nationale a réuni dans cet ouvrage une quinzaine de causeries prononcées, en diverses circonstances, par M. Beaudry Leman.

Ces conférences s'échelonnent sur une assez longue période, soit de 1928 à 1946. Elles n'ont cependant rien perdu de leur intérêt. La plupart se rapportent à des questions qui sont toujours d'actualité, les autres se recommandent par leur valeur documentaire.

On lira avec profit l'exposé des origines et de l'évolution du capitalisme, ainsi que du commerce et de l'industrie. Ce retour vers le passé éclaire divers aspects de l'économie d'aujourd'hui. On trouvera maint sujet de réflexion dans les observations de l'auteur sur l'importance de bien connaître notre époque et notre milieu, afin de nous y mieux adapter et de nous mettre en mesure de prendre une plus large part au développement du pays. L'étude de quelques-uns des problèmes de notre temps et l'orientation que l'auteur nous suggère de donner à la recherche de solutions pratiques retiendront sans doute l'attention de ceux qui ont le sens de l'intérêt général. Les opinions qu'il exprime et les autorités qu'il cite au sujet de l'ingérence de l'État dans les affaires sont toujours au premier plan de l'actualité, et ses vues sur un programme de politique générale en période de guerre ne sont malheureusement pas hors de propos en ce moment.

L'auteur esquisse l'histoire de la monnaie au Canada. Il fait ressortir l'inanité et les dangers de certaine théorie monétaire que ses partisans présentent comme une panacée. Il montre comment la stabilité de la monnaie est étroitement liée au progrès de l'assurance sur la vie. Ses commentaires

sur la dernière revision décennale de la loi sur la banque projettent une vive lumière sur le mécanisme du crédit et le fonctionnement du système bancaire du Canada.

Ce livre présente de nombreux aperçus sur des questions actuelles et sur les manifestations de la vie économique et financière dont les répercussions influent sur le bien-être et l'avenir de chacun de nous. Si variés que soient en apparence les sujets qu'il contient, il tire son unité du souci constant qu'avait l'auteur de travailler à l'avancement de ses compatriotes.

Le Secrétaire général,

LÉON LORRAIN

HIER ET DEMAIN *

On m'a prié de vous parler des problèmes de l'après-guerre. A mon avis, ces problèmes seront les mêmes que ceux de l'avant-guerre, sauf qu'ils seront plus nombreux et plus compliqués. Jusqu'à présent les guerres n'ont pas réglé grand'chose; espérons qu'il en sera autrement cette fois-ci. Après avoir répondu franchement à la question qui m'était posée, ne manquerais-je pas à la fois de discrétion et de prudence, en prolongeant cette causerie et en retardant ainsi l'étude des solutions qui vous seront soumises?

Si vous tenez absolument à ce que je remonte au déluge, il importe de vous rappeler que les renseignements que nous possédons sur cette époque sont plutôt imprécis et les statistiques, assez incertaines. Le peu que nous en savons indique que Noé, renonçant à l'agriculture, établit un chantier maritime, qu'il s'adonna ensuite à la navigation pour retourner plus tard aux travaux de la terre, et qu'il se spécialisa dans la viticulture. Noé vieillissant était devenu, paraît-il, fort intransigeant: il s'opposait à tout compromis et refusait, comme on dit, de mettre de l'eau dans son vin. Sa répugnance pour l'eau s'explique, vous en conviendrez. Mais il y a une autre leçon à tirer de l'expérience de Noé, c'est qu'hier comme aujourd'hui, quand on abandonne l'agriculture pour se livrer à l'industrie puis à la navigation, on s'expose à des déboires en revenant à la vie rurale.

Sautons, si vous le voulez bien, quelques siècles afin de tirer profit des principes d'économie politique qui furent enseignés et mis en pratique dans l'ancienne Égypte par Joseph, qui se créa une situation enviable en interprétant les

* Causerie faite au Congrès provincial de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, tenu à Québec les 5, 6 et 7 décembre 1943.

songes du Pharaon. Il bâtit et exploita des entrepôts, s'assura le monopole des céréales et, apparemment, fit de très bonnes affaires. Comme hier, il y a aujourd'hui des gens qui travaillent, qui engrangent, qui entreposent, qui revendent à profit, tout en rendant de grands services à la société, tandis que d'autres se complaisent dans des songes.

Au Moyen Âge, on avait encore de curieux préjugés contre l'argent et tout ce qui s'y rapportait. On assimilait les opérations financières à la magie, et l'on trouvait presque monstrueux que le capital produisant des intérêts pût en quelque sorte se multiplier lui-même.

Aujourd'hui comme au Moyen Âge, il y a des gens qui voudrait condamner la richesse à la stérilité. On reconnaît volontiers que si l'argent est un mauvais maître, c'est un bon serviteur; mais on ne se donne pas la peine d'apprendre à faire travailler ce serviteur au mieux de l'intérêt général. Hier n'a pas conféré à l'argent le secret du bonheur, tout au plus lui a-t-il permis d'assurer un peu plus de bien-être, et demain ne fera pas davantage.

LE CAPITALISME NAISSANT

Sautons encore quelques siècles pour arriver à la période où la science économique, comme d'ailleurs d'autres sciences, trouve une place distincte dans la philosophie, se détache de la métaphysique, et se livre à quelques observations pour son propre compte. La nature de l'activité matérielle de l'homme est soumise à l'analyse et les faits affirment leur existence en face des concepts. On cherche à classifier les diverses formes du travail humain. On commence à établir des distinctions entre l'économie agricole, la civilisation urbaine, le mercantilisme, l'artisanat, l'industrialisation, la mécanisation, la spécialisation du travail, la standardisation des marchandises, la production en série, etc. Mais n'anticipons pas et tenons-nous en à la situation qui existait jusque vers le milieu du siècle dernier. Jusque-là, l'agriculture n'était, règle générale, ni spécialisée ni mécanisée.

L'homme, sa famille et sa terre, c'est-à-dire son capital, étaient intimement associés et pour ainsi dire liés les uns aux autres. Puis on avait vu apparaître l'artisanat. A côté du maître qui travaillait avec ses outils, avec son capital, on trouvait le compagnon et l'apprenti. Il n'y avait plus communauté intégrale, il y avait déjà séparation du travail et du capital, et il s'élevait des divergences d'intérêts entre patrons et ouvriers. Puis l'artisan devient entrepreneur, il assume les risques de son entreprise et assure à ses aides, à ses ouvriers, une rémunération fixe et déterminée. Il produit pour vendre, il achète pour revendre: c'est le commerce, c'est le mercantilisme. Notez cependant que l'entrepreneur de cette époque reste en contact avec son personnel; il le dirige lui-même et exerce directement ses droits en tant que propriétaire du capital. L'administration de l'entreprise n'est pas déléguée à des tiers, le propriétaire du capital est le directeur de l'entreprise. C'est la fin des grandes corporations de métiers du Moyen Âge. Il est pour le moins étrange que les raisons qu'on invoque de nos jours pour reconstituer le système corporatif soient précisément celles qui jadis furent mises de l'avant pour abolir les privilèges des anciennes corporations, ainsi qu'en témoigne M. Louis Marlio: "La revendication du droit au travail, qui s'est manifestée avec tant d'âpreté depuis quelques années n'est pas nouvelle, écrit-il. Le principal motif qu'invoquait Turgot, il y a 160 ans, pour supprimer tout le système corporatif, qui avait dominé pendant six siècles l'économie des pays civilisés, c'est que les corporations, par leur réglementation étroite, portaient atteinte au premier et au plus imprescriptible des droits, le droit au travail."

LE CAPITALISME CONTEMPORAIN

Le capital, dans la grande entreprise moderne, est presque totalement dissocié à la fois du travail et de la direction. Nous sommes loin de l'organisation familiale agricole, de l'artisan et même de l'entrepreneur. Faut-il tout condamner, en bloc et sans examen, dans l'organisation de la grande

société par actions? Un tel organisme est-il entaché d'un vice de fond incorrigible et incurable, qui empoisonne tout ce qui s'y rattache? La grande société par actions, même s'il est vrai que par son influence elle puisse restreindre indûment les limites d'une saine concurrence, est-elle irrémédiablement mauvaise en soi? En somme, que lui reproche-t-on? Vous savez qu'au droit de propriété correspondent des devoirs; or, dans la société par actions, les propriétaires du capital exercent *leurs droits* tandis qu'ils délèguent à des tiers, à ceux qui sont chargés de la direction, l'accomplissement de *leurs devoirs*. Le capital n'a pas seulement des droits consistant à toucher des dividendes ou des intérêts; il lui incombe un devoir social. La délégation de pouvoirs des actionnaires à la direction d'une grande société constitue un absentéisme qui ressemble fort au cas du propriétaire forain. L'exploitation du domaine est confiée à des gérants chargés d'en tirer le meilleur rendement possible, sans que le propriétaire ait à se préoccuper des besoins et des réclamations de ses fermiers ou ouvriers. L'absentéisme du capital, comme celui du propriétaire, constitue le point faible de l'armature économique moderne. S'il n'est pas facile de répondre à cette objection, il est peut-être encore plus difficile de changer un état de choses qui fait partie de notre civilisation. Il ne serait plus possible de supprimer la grande industrie, et qui donc y songerait? Qui prendrait pour acquis, du reste, que tous ceux qui ont quelque capital possèdent la compétence requise pour conduire de grandes ou mêmes de petites entreprises? Est-ce qu'il n'y a pas des délégations d'autorité et de pouvoirs qui sont avantageuses et souhaitables dans l'intérêt général? En matière d'éducation, par exemple, le père de famille n'est-il pas justifié de déléguer une part de son autorité et de ses devoirs à des éducateurs qualifiés?

La grande entreprise moderne est scindée en trois parties distinctes et nettement définies: le capital, le travail et la direction. Les dirigeants de l'entreprise sont la plupart du temps des personnes possédant une compétence particulière,

au point de vue administratif, financier ou technique. La direction n'a en général qu'un intérêt modeste dans le capital de la société, ce capital étant le plus souvent réparti entre des milliers, sinon des dizaines de milliers de petits, de moyens et de gros actionnaires. Nombre d'économistes voient dans cette répartition des fonctions une plus grande mesure de protection à la fois pour le travailleur et pour le capitaliste, surtout pour le petit actionnaire. Alors que l'entrepreneur est à la fois capitaliste et administrateur, la direction peut agir comme amiable compositeur devant les revendications du travailleur et celles du capitaliste. En fait, beaucoup de grandes sociétés sont en mesure d'assurer à leurs employés une rémunération plus élevée, de meilleures conditions de travail et des avantages sociaux plus importants que ne sauraient le faire des entreprises de petite ou de moyenne importance.

Il ne s'agit pas ici de prôner la grande industrie produisant en série des marchandises qu'elle met à la portée des masses populaires. Il ne s'agit pas non plus de la condamner simplement parce qu'elle est grande. Si l'on se mettait à trouver mauvais tout ce qui est fort, tout ce qui est influent, tout ce qui est organisé sur une vaste échelle, on serait vite amené à critiquer beaucoup d'institutions qui ont rendu et rendent d'immenses services à l'humanité, et qui ne sauraient le faire si elles n'avaient à leur disposition que des moyens restreints et de faibles ressources. Les choses ne sont ni bonnes ni mauvaises parce qu'elles sont petites ou grandes.

SOCIALISME D'ÉTAT

Gardons-nous de tomber de Charybde en Scylla et de vouloir remplacer ce qui est imparfait par ce qui serait pis encore. Si l'absentéisme du capital soulève des objections, ce n'est certainement pas dans la socialisation ou la nationalisation des entreprises que l'on trouverait un correctif. Comme le dit la locution populaire: Les affaires du Gouver-

nement, c'est l'affaire de tout le monde; donc, l'affaire de personne. L'exploitation par l'État, c'est le divorce entre le capital et le travail. Le capital fourni par l'État, c'est l'argent de tout le monde, c'est-à-dire de personne; c'est l'absentéisme total et l'irresponsabilité complète. Il n'est pas étonnant qu'aux États-Unis beaucoup de chefs ouvriers, parmi les plus clairvoyants, préfèrent, dans l'intérêt des travailleurs, l'entreprise privée à la mainmise de l'État sur la production. Ils estiment qu'il serait désavantageux pour les syndicats ouvriers d'avoir à traiter avec un employeur qui dispose de la police appuyée, au besoin, par la force armée. Ils n'aiment pas à se trouver en face d'un patron qu'on ne peut amener ni devant les tribunaux ni devant des arbitres. On ne discute pas longtemps avec un monsieur qui ne se laissera imposer aucune sentence, mais qui, dans l'exercice de son autorité souveraine, dictera les conditions du marché. (Pour plus amples renseignements, consulter les archives russes, allemandes ou italiennes.)

PETITE ET GRANDE INDUSTRIE

Une autre observation, qui vient naturellement à l'esprit, intéresse particulièrement la province de Québec. L'artisanat et la petite industrie, dans notre pays comme ailleurs, sont des éléments dont il ne faut méconnaître ni l'importance ni le rôle social. La petite industrie qui répond à des besoins locaux ou qui fabrique pour une clientèle limitée des produits spéciaux, a sa place dans notre organisation économique. Mais il ne faut pas confondre artisanat et petite industrie avec grande industrie sur une petite échelle. De cette confusion peuvent surgir des difficultés et des conflits. La production d'objets standardisés ou en série, qui trouvent un vaste marché, est le domaine propre de la grande industrie qui comprend également les entreprises exigeant de gros capitaux. On conçoit mal, par exemple, l'industrie du papier, l'aménagement de puissantes forces hydrauliques, la construction d'appareils électriques, de turbines, de locomotives, de wagons de chemin

de fer, d'automobiles, de pneumatiques, etc. en dehors de la grande industrie. Ce qui caractérise la grande entreprise, c'est la division et la spécialisation du travail non seulement de l'ouvrier, mais aussi du personnel administratif. Celui qui achète les matières premières et celui qui vend les produits finis sont des hommes possédant des qualifications particulières. Celui qui s'occupe des finances de la société ne s'occupe pas de l'outillage et de la fabrication. Ces diverses branches de la production et de la distribution sont entre les mains de véritables spécialistes, chacun dans sa sphère d'action, dont on est en droit d'attendre un rendement élevé. Vous concevez facilement la supériorité que présente la grande industrie sur la petite entreprise lorsqu'il s'agit de produits uniformes qui peuvent être fabriqués en quantité considérable: dans la petite affaire, il est difficile de trouver chez le même homme une compétence suffisante dans tous les domaines, dans celui de la vente comme dans celui de l'achat, dans celui de la production comme dans celui de la finance. Évidemment, il faut se garder de généraliser dans un sens ou dans l'autre. Parfois, la petite usine bien située et bien conduite peut concurrencer avantageusement la grande entreprise, si celle-ci doit absorber des frais de transport onéreux ou faire face à de graves difficultés dans ses approvisionnements en matières premières ou dans le recrutement de la main-d'œuvre.

DE LA FERME À L'USINE

Il s'agit ici d'un problème de la plus haute importance pour la province de Québec. J'ai puisé quelques-uns de ces renseignements dans l'excellent ouvrage de M. Esdras Minville, *Notre Milieu*. « La province de Québec, avec une superficie totale de 335 millions d'acres, dont 33 à 43 millions seulement sont de terre arable, n'est pas le pays essentiellement agricole qu'une propagande bien intentionnée mais assez mal informée tente de nous faire croire. On considère que, dans l'ensemble, le sol du Québec n'est

propre à la culture que dans une proportion de 10% à 13% au maximum: à cet égard, Québec est la province la plus mal partagée du Canada après la Colombie britannique. »

Sur les 17 millions d'acres concédés, vivait en 1931 une population de 743,000 âmes, soit 27% seulement de la population de la Province. Depuis 1871, la population rurale, y compris celles des villages, n'a augmenté que de 29% tandis que la population urbaine s'est multipliée plusieurs fois. Si la comparaison est ramenée, non pas à l'augmentation de la population rurale, mais aux personnes qui travaillent effectivement la terre, on constate que, de 1881 à 1931, l'augmentation n'est que de 14%. Il n'y a pas lieu de s'étonner devant ces chiffres, si l'on tient compte de l'espace relativement restreint dans notre province où l'on trouve de bonnes terres arables et si l'on tient compte aussi du fait que, sur l'ensemble des terres concédées, une grande proportion n'est ni cultivée, ni drainée, ni même défrichée.

Les Canadiens français ne sont plus, de façon prépondérante, un peuple d'agriculteurs. En 1871, sur 1,000 personnes ayant un emploi lucratif, 470 s'adonnaient à l'agriculture, tandis qu'en 1931 la proportion n'est plus que de 224. La population rurale du Québec s'est maintenue à un niveau à peu près constant, mais un surplus considérable de population s'est déversé d'abord dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre, puis dans l'industrie établie dans le Québec même et enfin il a déferlé sur l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Il y a lieu de se demander si, dorénavant, l'accroissement normal de la population urbaine du Québec ne sera pas suffisant pour satisfaire aux besoins de l'industrie. S'il en était ainsi, qu'advviendrait-il du trop-plein de notre population rurale? Il ne sera pas plus facile demain qu'il ne l'était hier au cultivateur d'établir tous ses enfants sur des terres capables de les faire vivre et de leur permettre de fonder de nouveaux foyers. Le Québec peut-il et doit-il se résigner à la saignée continue qui l'a affaibli dans le passé, tout en

contribuant à fortifier ses concurrents dans le domaine industriel? Problème important et urgent, et qui doit être étudié à la lumière des faits et de l'expérience des soixante dernières années. La vie urbaine présente-t-elle dans le Québec de plus grands dangers qu'aux États-Unis et que dans l'Ontario? L'industrie, ailleurs que dans le Québec, offre-t-elle des sauvegardes et des garanties tellement plus grandes qu'il faille renoncer à conserver nos gens chez nous et nous borner à déplorer une émigration dont la nécessité est loin d'être évidente? Incidemment, n'oublions pas que notre territoire agricole se prête mal à la grande culture, notamment à celle des céréales, et que nous ne pouvons songer à concurrencer les plaines de l'Ouest sur les marchés mondiaux du blé. Il importe de nous efforcer de produire sur nos terres des denrées alimentaires répondant à la demande de nos populations industrialisées. La ville et l'industrie locale sont et demeureront les débouchés les plus stables et les plus avantageux pour la production agricole du Québec.

Les Canadiens français ont glissé vers l'industrie presque inconsciemment; ils y ont été entraînés par la nécessité de gagner leur vie. Ils n'ont pas choisi délibérément cette forme d'activité qu'ils n'ont d'ailleurs pas orientée conformément à un plan qu'ils auraient tracé en fonction de leurs coutumes et des exigences de notre temps. Ils ont subi une situation et, faute d'avoir adopté une politique positive, ils se sont trouvés réduits à déplorer un état de choses qu'ils étaient impuissants à modifier ou à améliorer. D'ailleurs, les Canadiens français ont-ils jamais vu et su clairement et unanimement ce qu'ils voulaient? Comme je suis chargé de poser des problèmes et non de les résoudre, vous comprendrez que je n'hésite pas à soulever des questions délicates que je sou mets à la compétence de ceux qui me suivront et qui ont mission de suggérer des solutions à nos problèmes de demain.

On a proposé une explication par trop simpliste devant un état de choses qui est pour le moins anormal. On s'est

retranché derrière un prétendu manque de capitaux pour justifier le nombre considérable de Canadiens français engagés dans des entreprises industrielles qui ne sont pas dirigées par des gens parlant leur langue et partageant leurs idées. Il serait plus conforme à la réalité de reconnaître que le Canadien français, descendant de paysans, n'aime pas à s'associer avec d'autres en vue de créer de grandes affaires et qu'il ne s'est pas préoccupé de former des hommes qui se fussent orientés vers des réalisations collectives. À tort ou à raison, il a préféré préparer des individus qui se dirigeraient, chacun pour son compte, vers quelque profession libérale. Le manque de capitaux n'est pas l'unique raison de la situation que nous constatons aujourd'hui. Les Canadiens français auraient trouvé et pourraient encore trouver des capitaux et du crédit, chez eux et à l'extérieur, pourvu qu'ils fondent des entreprises bien conçues et bien étudiées, qu'ils aient des chefs d'entreprise présentant des garanties de compétence et de persévérance, et que les affaires dans lesquelles ils voudraient intéresser d'autres personnes offrent des chances de succès, de profit et de stabilité.

LE CHÔMAGE

Montesquieu a fait observer avec beaucoup de sagacité qu'un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas. Le spectre du chômage, l'idée que nous pourrions avoir à panser de nouveau cette plaie hideuse qui est venue masquer les progrès d'une civilisation orgueilleuse, nous hante et nous tourmente. Si le progrès moderne, la mécanisation et la spécialisation de la production, doivent être achetés au prix d'un chômage chronique, permanent et si généralisé qu'il condamne à l'oisiveté une proportion notable de la population, il convient de se demander quel est vraiment le sens du mot progrès. Il serait absurde de vouloir assurer à l'humanité plus de confort et plus de satisfaction s'il fallait le faire aux dépens de quinze ou vingt pour cent de la population

qui ne trouverait plus l'emploi de son intelligence et de ses bras. Quoi qu'il en soit dans d'autres pays, il paraît inadmissible que le Canada, possédant un si vaste territoire et de si abondantes ressources naturelles, confesse son impuissance à mettre en valeur ces dons précieux de la Providence. Quoi qu'il advienne et quel que puisse en être le coût, il faut qu'un serment solennel lie tous les citoyens de ce pays dans l'engagement de ne plus jamais tolérer un chômage économiquement stérile et moralement inexcusable. Permettez-moi de vous lire quelques lignes de M. Louis Marlio: « Dans les quarante dernières années l'homme a conquis l'air et la mer, il a maîtrisé l'espace et le temps. Quel profit avons-nous tiré de cette magnifique révélation due au génie humain? Aucun. Au lieu d'utiliser ces découvertes, nous avons cherché à les stériliser; pour nous protéger contre les transports rapides, nous avons accumulé les barrières douanières, administratives, monétaires, nous avons arrêté l'immigration. Dans un monde qui avait faim et qui demandait plus de travail, une utilisation plus complète des bras, des capitaux et de l'outillage, nous avons vu détruire les récoltes, arrêter les machines, geler les capitaux, entasser l'or inutile, emprisonner la pensée par la censure de la Presse ou de la Radio. Si l'on cherchait bien, on verrait que les incroyables découvertes de notre temps n'ont trouvé leur pleine utilisation que dans la fabrication des engins de guerre, sous-marins, avions, torpilles, explosifs. Nous avons utilisé pour détruire ce qui était fait pour bâtir. Nous avons utilisé pour diviser ce qui était fait pour unir. »

L'ÉCONOMIE DIRIGÉE

Parce que la guerre a résorbé le chômage et remis en marche la machine industrielle, non pour procurer plus de bien-être à la population civile, mais pour satisfaire aux besoins militaires et aux demandes de pays alliés, il n'en faudrait pas conclure que l'économie dirigée soit la formule idéale à instaurer dans notre pays. Je vous dirais

bien ce que je pense de cette forme d'étatisation, mais je préfère avoir recours encore au langage et à l'expérience de M. Louis Marlio: « L'épidémie de l'économie dirigée contamina le monde entier, entraînant avec elle une politique de restriction de la production et de prix élevés, alors qu'il aurait fallu pratiquer une politique d'abondance, d'expansion et de vie à bon marché. Cette politique économique fut soutenue par les producteurs, satisfaits de réaliser de gros bénéfices pour un effort réduit. Ce qui est plus curieux, c'est qu'elle fut également soutenue par les ouvriers qui, raisonnant à court terme, étaient satisfaits de voir monter les salaires, sans se rendre compte que ce qui importe bien plus pour eux qu'une hausse nominale des salaires, c'est à la fois l'abaissement du prix de la vie qui augmente leur pouvoir d'achat et l'extension des débouchés qui leur assure un emploi. Pour rétablir l'équilibre rompu entre l'offre et la demande, on a cherché à réduire la production au lieu d'augmenter la consommation. Cette politique folle, qui conduisait à brûler le café dans les locomotives, à payer les fermiers pour ne pas planter, eut effectivement comme résultat une restriction du volume de la production, mais elle entraîna aussi une augmentation du chômage ».

« L'économie dirigée émousse les ressorts de l'initiative privée; elle mène à un étatsisme diffus, à une dictature anonyme qui est la pire de toutes les dictatures; elle conduit tout droit à l'autarcie, qui est une cause de misère pour la nation et une cause de conflits entre nations ».

Si le régime démocratique, malgré ses imperfections et ses carences, présente quelques avantages, l'économie dirigée en est la négation et ne peut subsister à ses côtés. L'économie dirigée est apparentée à des formes de fascisme, de socialisme ou de communisme, elle ne s'encadre pas dans un milieu démocratique, elle exclut toute autre chose que la dictature.

L'APRÈS-GUERRE

S'il y a lieu de tirer quelques leçons de l'expérience du passé, peut-être n'est-il pas sans intérêt de récapituler les phénomènes qui se sont manifestés aux États-Unis à la fin des guerres du Premier Empire, c'est-à-dire en 1815, puis à la fin de la guerre civile, qui se termina en 1865, et enfin après la première guerre mondiale. Le Brookings Institution de Washington, qui publiait récemment une brochure sur ces questions, nous fournit des renseignements intéressants.

De 1814 à 1815, les exportations des États-Unis vers l'Europe augmentèrent très rapidement. D'une année à l'autre, les expéditions de farine quadruplèrent, les expéditions de coton quintuplèrent et les expéditions de tabac furent trente fois plus considérables. La dépression économique ne commença à se faire sentir qu'en 1819 et dura environ deux ans, s'étendant non seulement aux États-Unis mais à divers pays européens. Au cours de la période de dix ans commençant en 1815, il y eut un ralentissement des affaires pendant deux ans seulement, et cette régression se produisit environ quatre ans après la fin de la guerre.

En 1865, les dix-huit mois qui suivirent la fin de la guerre civile furent témoins d'une grande activité commerciale. Un léger recul se produisit en 1867-68, mais, en 1868, commença l'une des périodes les plus actives dans l'histoire économique des États-Unis. Ainsi sur l'ensemble des huit ou neuf années qui suivirent la guerre civile terminée en avril 1865, plus de six années furent prospères. La dépression des années 1867 et 1868 toucha particulièrement le commerce, par suite d'accumulations excessives de stocks de marchandises. Toute cette période fut marquée par le développement continu de l'industrie, de l'agriculture, de la construction d'habitations et de chemins de fer.

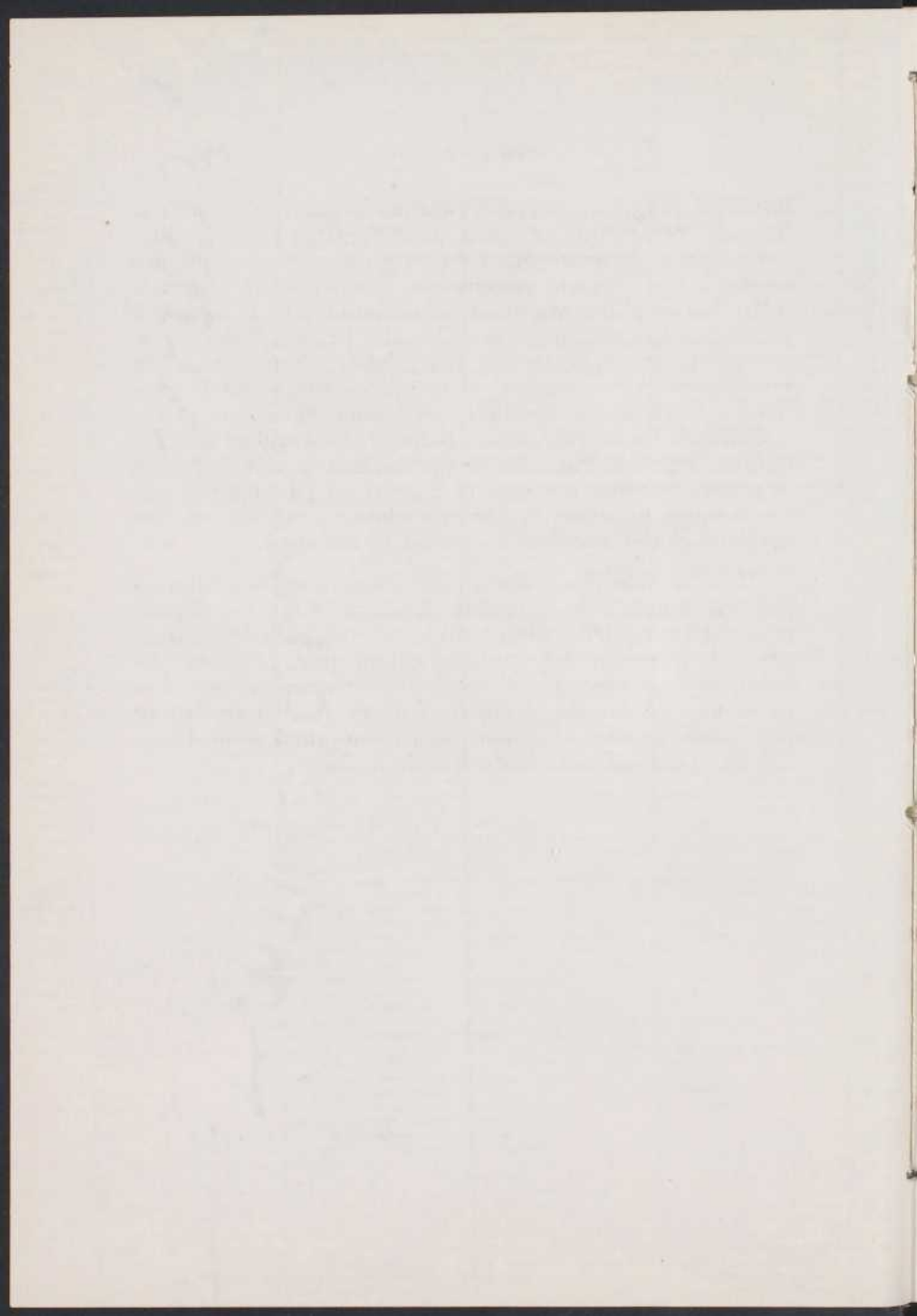
En 1918, à la fin de la première guerre mondiale, les premiers mois qui suivirent la signature de l'armistice virent quelque hésitation de la part des hommes d'affaires. Il

fallut environ cinq mois avant que l'activité considérable qui se manifesta ensuite pendant plus d'une année, prit toute son ampleur. L'activité de 1919 fut particulièrement remarquable dans les biens de consommation dont la quantité s'était trouvée réduite par suite des exigences de la guerre. La demande de marchandises fut encore plus grande en Europe qu'en Amérique. L'activité du commerce d'exportation fut considérablement accélérée par des crédits ouverts aux États-Unis à des pays étrangers. De mars 1919 à mai 1920, l'indice des prix de gros s'éleva de 131 à 167. Il y a lieu de noter qu'à l'inverse de ce qui se passa pendant la guerre civile, il n'y eut pas, de 1914 à 1918, d'inflation proprement monétaire et, cependant, la hausse des prix fut très considérable, comme chacun se le rappelle. La fin du *boom*, en 1920, était attribuable, semble-t-il, à des accumulations de stocks à des prix élevés, alors que la production industrielle avait dépassé la demande des consommateurs. La baisse des prix et la dépression de 1920 et de 1921 furent profondes, mais de courte durée. L'indice des prix de gros, qui s'établissait à 167 en mai 1920, était descendu à 144 en octobre de la même année pour tomber à 93 en juin 1921, soit une baisse de 45% en treize mois. Dès l'automne de 1921, des signes d'amélioration se manifestaient et, au printemps de 1922, une reprise se dessinait. La courte dépression de 1920-21 fut suivie par une des plus grandes périodes d'activité dans l'histoire des États-Unis, s'étendant de 1922 à 1929. En somme, durant les onze années qui suivirent la guerre de 1914-18, il n'y eut que dix-huit mois de véritable dépression.

S'il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement et si les événements se déroulent demain conformément à l'expérience du passé, il semblerait donc que les deux premières années qui suivront la fin de la guerre actuelle ne seront pas les plus à craindre. Les difficultés surgiront ou, en tout cas, se manifesteront avec le plus d'intensité lorsque la période de rétablissement et de reconstruction, en Europe et en Orient, sera à peu près

terminée, et que les pays dévastés par la guerre reprendront leur vie économique normale. Il ne faudrait pas s'illusionner au point de croire que tous les problèmes économiques et sociaux auront été résolus par la guerre. Il restera à mettre au point des questions vitales telles que: *a)* les dettes publiques, qui atteignent des altitudes propres à donner le vertige; *b)* le rétablissement des relations commerciales et financières internationales; *c)* la rationalisation de la production agricole en fonction des besoins intérieurs et extérieurs; *d)* les rapports entre patrons et travailleurs; *e)* l'équilibre entre la capacité de production de l'industrie et le pouvoir d'achat des consommateurs; *f)* l'immigration et, d'une façon générale, la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises dans le monde.

Il ne semble pas téméraire de croire que les véritables problèmes auxquels le monde devra faire face se dresseront dans toute leur complexité après une période de transition de la guerre à la paix, transition qui, vraisemblablement, ne présentera pas de difficultés insurmontables. Les problèmes de demain seront ceux d'hier, mais il ne s'ensuit pas que le monde de demain sera identique à celui d'hier. Efforçons-nous d'en faire un monde meilleur.



L'ÉVOLUTION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

C'est un plaisir et un honneur que j'apprécie hautement d'être l'invité de la Chambre de commerce de Victoriaville.* Mes visites chez vous ont été trop rares à mon gré, car je n'y suis venu qu'à deux reprises. La première fois, c'était lorsqu'il s'agissait de prolonger la ligne de transmission de courant électrique de la Shawinigan Water & Power Company dans votre région. J'étais alors l'un des ingénieurs attachés à cette société. Je n'avais pas encore mal tourné. Je crois que le fait de relier votre ville — qui commençait à s'industrialiser — avec les sources d'énergie hydro-électrique du nord du St-Laurent a été avantageux à la fois à votre ville et à cette société. Ma seconde visite était motivée par notre désir d'établir une succursale de notre Banque chez vous, et vous me permettrez bien de croire que cette seconde initiative a aussi été avantageuse à la fois à vos citoyens et à notre maison. Depuis cette époque, vous avez réalisé des progrès considérables; je vous en félicite et j'unis dans un même tribut d'admiration ceux qui ont été les pionniers de votre ville et ceux qui ont maintenu les traditions de leurs prédécesseurs.

C'est tout un monde en miniature que nous retrouvons et que nous pouvons observer à Victoriaville. Nous y voyons l'élément historique dans votre sœur aînée, Arthabaska, et nous voyons à Victoriaville des communautés religieuses très importantes, des industries et des maisons de commerce dans un milieu agricole qui, à en juger par le nombre des beurreries et des fromageries, manifeste

* Le 27 septembre 1937.

une saine prospérité. C'est du milieu où vous vivez et que vos pères et vous-mêmes avez organisé, mis en valeur et développé, que je veux tirer les observations qui feront l'objet de cette causerie. Je suis l'hôte de la Chambre de commerce, qui groupe des manufacturiers, des négociants, des hommes d'affaires, et c'est dans un centre industriel et commercial que nous sommes réunis ce soir. Il semblera donc assez naturel que je tente de vous entretenir d'un sujet qui se rattache à vos activités et à vos préoccupations journalières.

L'agriculture, le commerce, l'industrie ne sont pas nés d'hier. Aussi, quand on observe les agitations et les perturbations sociales de notre temps, lesquelles résultent bien souvent d'un déséquilibre qui se manifeste entre les conditions de vie des hommes engagés dans les diverses sphères de l'activité économique, peut-être n'est-il pas inutile de jeter un regard vers le passé, même lointain, et de nous demander si nous sommes en face de situations nouvelles, ou bien si les manifestations auxquelles nous assistons ne diffèrent que dans leur forme et dans leur étendue.

De tout temps, l'homme a lutté pour améliorer son sort et, au risque d'encourir le reproche de vous dire des choses que vous connaissez depuis bien longtemps et au moins aussi bien que moi, me permettrez-vous de remonter au commencement du monde? Vous serez sans doute portés à me faire l'observation qu'un juge adressait à un avocat dont la plaidoirie était si longue et dont les arguments se rattachaient à des causes si lointaines que le magistrat finit par lui dire: « De grâce, passez au déluge! » Mais je passerai au sixième jour de la Création!

« Puis le sixième jour, lit-on dans la *Genèse*, Dieu dit: Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux animaux, à toute la terre et à tous les reptiles qui se meuvent sur la terre. Puis il dit à l'homme: Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et vous l'assu-

jettissez; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. Dieu dit encore: Je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre, et qui portent leurs semences, et tous les arbres fruitiers qui ont leurs germes en eux-mêmes pour servir à votre nourriture et à celle de tous les animaux de la terre, de tous les oiseaux du ciel, et de tout ce qui vit et se meut sur la terre. »

« Dieu vit toutes ses œuvres et elles étaient très bonnes ».

En d'autres termes, les richesses naturelles furent jugées bonnes par le Créateur qui nous commanda de les assujettir à nos besoins.

La production de la richesse est un élément essentiel de l'évolution humaine. L'industrie et le commerce sont d'importants facteurs de progrès intellectuel et moral. Mais les hommes, dans l'assujettissement des biens naturels qui leur fut non seulement permis, mais commandé par Dieu, commirent et commettent encore bien des erreurs. Il leur est arrivé fréquemment de ne pas comprendre que la richesse n'est pas seulement l'or et l'argent et que les métaux précieux n'ont même qu'un rôle limité, mais que la vraie richesse pour un peuple, c'est l'ensemble des choses qui servent à entretenir sa vie et à la rendre meilleure.

Or, les richesses naturelles, qu'elles soient agricoles, minérales, forestières, hydrauliques, ne sont pas également réparties dans le monde et, d'autre part, la densité de la population est très variable selon les régions de notre planète. C'est de cette diversité qu'est née la nécessité des échanges, qui a donné naissance au commerce. L'évolution des échanges est une très longue histoire, que je ne pourrais esquisser que très imparfaitement, mais si l'on songe aux difficultés du commerce dans les temps anciens, on ne peut plus s'étonner devant les obstacles qu'il ren-

contre aujourd'hui. Les Égyptiens qui, 3000 ans avant l'ère chrétienne, construisaient des temples et donnaient de multiples manifestations d'une civilisation avancée, n'étaient pas commerçants et vivaient surtout de l'agriculture et de l'élevage des animaux. Seuls les Pharaons, leurs intendants et quelques privilégiés pouvaient se procurer, avec l'or qu'ils trouvaient en petites quantités en Nubie, les produits de l'Arabie qui consistaient principalement en parfums, pierres précieuses et autres objets de grand luxe réservés à l'usage d'une infime minorité de la population. Joseph, qui devint l'intendant de l'un des Pharaons, grâce à la faculté qu'il possédait d'interpréter les songes, fut l'un des premiers hommes à pratiquer le socialisme d'État. Il amassa, durant les années d'abondance, l'excédent de la production de céréales de la vallée du Nil, de manière à pourvoir aux besoins de la population pendant les années où les crues du Nil étaient trop faibles pour assurer des moissons suffisantes. D'aucuns pourraient y voir un précédent qu'ont oublié d'invoquer les partisans des *wheat boards* de nos provinces de l'Ouest.

Je ne m'attarderai pas à vous raconter les exploits, dans le domaine commercial, des Phéniciens qui, établis sur une bande étroite de territoire, dans l'est de la Méditerranée, prirent l'initiative d'établir des communications jusqu'alors inconnues sur cette mer. Contraints de demander à d'autres pays les denrées nécessaires à leur alimentation, ils durent fabriquer des produits industriels qu'ils pouvaient échanger. Les Grecs vinrent ensuite supplanter les Phéniciens et s'engagèrent aussi dans le transport des marchandises sur l'eau. Ce qui ressort de l'histoire du commerce dans l'antiquité, c'est qu'il était extrêmement difficile et qu'il se heurtait sans cesse à des obstacles que nous avons peine à concevoir de nos jours. Sans parler de la piraterie qui infestait les mers, les navires étaient si petits qu'ils ne résistaient que difficilement aux tempêtes, et les instruments pour diriger les navires loin des côtes, notamment la boussole, étaient encore inconnus en Occi-

dent. Sur terre, en dehors des routes romaines construites principalement pour des fins militaires, les moyens de communication étaient très difficiles, le banditisme se pratiquait dans presque tous les pays et lorsque des sultans, des seigneurs ou des ducs accordaient une certaine mesure de protection, la sécurité se payait un prix extrêmement élevé. Les péages et les impositions de toutes sortes augmentaient le coût des marchandises de 200 et même de 300%, de sorte que seules les marchandises présentant une grande valeur sous un faible volume pouvaient circuler entre divers pays, voire sur le territoire qui constitue aujourd'hui un pays.

Jusqu'au milieu du quinzième siècle, c'est-à-dire vers 1450, le monde, pour ceux qui vivaient en Europe, se limitait à peu près aux régions baignées par la Méditerranée. On soupçonnait qu'il y avait des mers au-delà et à l'est de la Mer Rouge, mais les communications avec l'Inde se faisaient par la Perse, la Mésopotamie, la Palestine et l'Égypte. En dehors de la Méditerranée, on connaissait les Îles Britanniques, mais on n'était pas encore parvenu à contourner la pointe de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance. On croyait que le monde finissait à quelques centaines de milles au sud de Gibraltar, et que les navires qui s'aventuraient au-delà tombaient dans le néant. On croyait aussi que dès que des blancs tentaient de franchir l'Équateur, ils devenaient instantanément des nègres. Sans doute l'esprit d'aventure et la hardiesse des navigateurs furent-ils un facteur important dans les grandes découvertes des Portugais, puis des Espagnols, mais il ne faudrait pas ignorer les motifs qui les faisaient agir, c'est-à-dire le besoin qu'éprouvaient les peuples de commercer entre eux. Or, ce commerce était extrêmement coûteux par voie de terre, à cause des exactions des souverains dont il fallait traverser les territoires.

Lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique, c'est aux Indes qu'il voulait se rendre et ce n'est que plusieurs années plus tard que Magellan contourna la pointe sud de

l'Amérique, démontrant ainsi qu'un nouveau continent existait à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique et qu'avant d'atteindre la Chine ou les Indes, il y avait une étendue de terre de quelque importance qui s'appelle aujourd'hui l'Amérique.

De ces difficultés que rencontrait le commerce, deux conséquences doivent être retenues: la première, c'est que les produits exotiques, notamment les épices et le sucre, étaient totalement inaccessibles à la grande masse de la population; la seconde, c'est que, lorsque la disette se produisait dans une partie du monde, il n'existait aucun moyen de mettre à la portée des populations affamées, qui périssaient par centaines de milliers, les surplus disponibles dans d'autres parties du monde.

Le progrès réalisé dans les moyens de communication sur terre et sur mer correspond au progrès du commerce, qui en dépend. On peut concevoir le commerce sans l'industrie, mais on ne saurait imaginer l'industrie sans le commerce. La distinction reste subtile, car la plupart des produits naturels qui ont fait et qui font encore l'objet du commerce doivent subir des transformations industrielles avant d'être propres à la consommation ou à l'usage de l'homme. Le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, étaient jadis, comme aujourd'hui, destinés à la meunerie; la laine, le coton, la soie et le lin avaient déjà été transformés par des procédés industriels ou étaient destinés à l'être lorsqu'ils étaient transportés d'un pays à l'autre ou d'une ville à une autre. Le fer, le cuivre, l'étain, que l'on trouvait en abondance, jadis comme aujourd'hui, dans certains pays, alors que d'autres en manquaient, demandaient de longs traitements avant de devenir des objets utiles. C'est pourquoi l'histoire de l'industrie suit de très près celle du commerce, et que les vicissitudes de l'une ont une répercussion immédiate sur l'autre. De même que le commerce commença par être local, la production industrielle était affectée, à l'origine, à la satisfaction des exigences d'une région peu étendue. L'établissement des villages s'explique par le besoin qu'éprouvaient les gens de trouver un marché où ils pussent se rencontrer pour échanger l'excédent de leur production agricole. Les bourgs, puis

les villes s'organisèrent dans le but de protéger à la fois le commerce et l'industrie. Dès les âges les plus reculés, l'homme comprit que s'assujettir les biens naturels ne consistait pas seulement à consommer des fruits et à manger la chair des animaux, mais à transformer, pour les rendre plus utiles, les produits de la terre, qu'il s'agisse du règne animal, végétal ou minéral. De là l'origine du capital qui est l'outil dont l'homme se sert pour effectuer les transformations qu'il juge désirables et aussi pour augmenter le rendement de son travail. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du monde, on trouve des outils, c'est-à-dire du capital.

Vous voudrez bien me pardonner si j'ouvre ici une parenthèse pour signaler à votre attention la confusion très répandue qui existe entre le capital et la richesse. Pour beaucoup de gens, capital et richesse sont synonymes, et pourtant la différence entre les deux est énorme. La richesse est constituée, soit par les produits naturels, soit par les produits ouverts servant à satisfaire les goûts et les besoins des hommes, alors que le capital est constitué par les instruments et les outils qui servent à la production des richesses. Une personne n'est pas nécessairement riche parce qu'elle est propriétaire d'un capital important. Supposez un industriel qui posséderait une usine de trois millions de dollars et un outillage qui lui aurait coûté cinq millions, soit un capital de huit millions de dollars. Si cette usine est fermée, ou bien si elle travaille à perte, le capital que possède cet industriel, loin d'être un actif, pourrait constituer un passif puisque, vraisemblablement, il faudrait payer les taxes sur le terrain et les bâtisses. Stériliser le capital, c'est-à-dire le rendre improductif, équivaut à le détruire, car personne ne se soucierait de posséder une chose qui n'aurait pas de valeur en elle-même et qui n'en aurait même pas indirectement par les services qu'elle pourrait rendre. Un cultivateur n'achèterait ni charrue, ni faucheuse, ni moissonneuse, si ces outils lui étaient une cause de perte et non une source de profit.

Pour revenir à l'évolution du commerce et de l'industrie, il est intéressant de noter le besoin de s'associer qui s'est imposé aux hommes dès qu'il devint possible de transporter des denrées et des produits ouvrés. Les marchands s'associèrent d'abord comme mesure de protection, afin de se mettre en état de se défendre dans le cours des voyages qu'ils avaient à entreprendre. Les artisans, les industriels de cette époque, s'associèrent ensuite pour sauvegarder leurs intérêts professionnels, parfois les monopoles qu'ils avaient dans certains domaines du commerce et de l'industrie, d'autres fois pour mieux résister à ceux qui détenaient l'autorité, soit dans leur pays, soit à l'étranger. Les associations humaines pour des fins de commerce ou d'industrie étaient au début des associations d'individus, et non des associations de capitaux. Ce ne fut que plus tard que, sous diverses formes, les associations de capitaux commencèrent à se constituer, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, soit dans les transports. Ces associations de capitaux avaient pour objet, comme les associations d'hommes, d'atténuer les risques ou de rendre possibles des opérations de plus grande envergure. Un commerçant qui achetait seul un bateau et l'affrétait s'exposait à perdre tout ce qu'il possédait, si ce navire était saisi par des pirates ou s'il faisait naufrage. On eut alors l'idée de répartir les risques et de partager les profits.

Ces observations, ni très profondes ni très originales, ont uniquement pour objet de vous rappeler que l'association, soit des hommes, soit des capitaux, est, non pas le fruit d'une conception géniale d'un homme, mais bien la conséquence d'une lente évolution, déterminée par les circonstances.

C'est la conscience que le monde prenait peu à peu de ses besoins qui est à l'origine de l'activité industrielle. C'est le commerce qui a engendré l'industrie, et non pas l'inverse. Devant la demande croissante qui s'exprimait non seulement à l'intérieur, mais encore à l'étranger, des négociants, des exportateurs, des armateurs suscitèrent la production industrielle des articles pour lesquels ils avaient preneurs. Or,

dès le XVème siècle, dans plusieurs pays de l'Europe, dans les campagnes comme dans les villes, de nombreux artisans s'adonnaient à diverses fabrications, telles celle des tissus, de la toile, de la dentelle, de la tapisserie. Mais l'exiguïté du marché local auquel ils étaient restreints ne leur permettait pas de tirer tout le parti possible des instruments de production dont ils disposaient. Il y avait donc, d'une part des débouchés, de l'autre des producteurs. Il ne manquait plus que le lien entre l'offre et la demande, c'est-à-dire l'intermédiaire. C'est alors qu'apparaissent les marchands-fabricants, véritables entrepreneurs capitalistes, qui fournissent aux artisans la matière première, parfois même les métiers, et qui concentrent entre leurs mains les objets fabriqués d'une région et les revendent dans toutes les parties du pays et même sur des marchés lointains. Le commerce prenant de l'expansion, les marchands-fabricants concurent l'idée, en vue d'augmenter la production en la centralisant, de grouper les artisans dans des lieux de travail où ils pussent accomplir leurs tâches en commun. Les artisans ainsi embauchés se transformaient, de plus en plus nombreux, en ouvriers de manufacture, et cette évolution presque insensible des conditions sociales préparait l'avènement de ce qu'on appellera plus tard la révolution industrielle.

Le groupement des hommes et des capitaux eut pour résultat le développement de la production et des moyens de transport, stimulé par l'augmentation des échanges de marchandises qui, procurant à la fois aux pays échangistes les produits qui leur manquaient et les débouchés dont ils avaient besoin, constituaient pour tous une source d'enrichissement. Le progrès économique du monde accroissait graduellement le bien-être général lorsque, au XVème siècle, un événement considérable provoqua des perturbations qu'il est peut-être utile de rappeler, parce qu'elles comportent des enseignements qui sont encore valables de nos jours.

La conquête du Mexique, du Pérou et de bien d'autres terres américaines par les Espagnols bouleversa l'Europe,

non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine économique, qui nous intéresse plus particulièrement. Les Conquistadores se préoccupaient, non pas de coloniser les régions qu'ils venaient de découvrir, mais d'en tirer la plus grande quantité possible des métaux précieux qui abondaient. Ils s'emparèrent de l'or et de l'argent qu'ils y trouvèrent, ne reculant ni devant le massacre des hommes ni devant la destruction des villes. Ils réduisirent même la population indigène en esclavage, afin d'assurer l'exploitation des mines à leur profit. Aussi les métaux précieux se mirent-ils à affluer en Europe, où ils étaient encore relativement rares. Cet énorme apport d'or et d'argent eut, sur l'Europe en général et sur l'Espagne en particulier, des conséquences graves.

L'affluence de métaux précieux transforma brusquement les conditions économiques des peuples européens. Les prix de toutes choses s'élevèrent dans des proportions considérables. Les plus durement atteints furent les ouvriers, qui se trouvèrent en face d'une hausse extraordinaire du coût de la vie. Il y a, en économie politique, une théorie, dite théorie quantitative de la monnaie, aux termes de laquelle les prix des marchandises disponibles augmentent dans la proportion de l'augmentation du montant d'argent en circulation. D'une part, quand la circulation monétaire se contracte, l'argent s'apprécie par rapport aux marchandises, ce qui revient à dire que les prix baissent; d'autre part, lorsque la circulation monétaire prend de l'ampleur, la monnaie se déprécie et alors les prix s'élèvent. On a provoqué, de nos jours, le même phénomène en augmentant le prix de l'once d'or, ce qui a eu le même effet que si l'on avait augmenté la masse d'or elle-même. Évidemment, la théorie quantitative est trop absolue pour être rigoureusement exacte. Elle n'en contient pas moins une part de vérité et elle présente une grande utilité parce qu'elle met en lumière l'influence que l'abondance de la monnaie exerce sur les prix des marchandises. La formation des prix est l'un des chapitres les plus complexes de l'économie politique. De très nombreux

facteurs, à part l'offre et la demande, agissent sur les prix, mais il est incontestable que la monnaie est l'un de ces facteurs.

L'afflux subit de métaux précieux en Europe bouleversa l'économie des pays européens au XVI^{ème} siècle. Si l'abondance ou la pénurie de la monnaie d'or ou d'argent influait sur les prix, à plus forte raison le papier-monnaie, qui graduellement est venu remplacer les métaux précieux comme instrument d'échange, se prête-t-il à l'inflation. L'Allemagne, après la Grande Guerre, nous en a donné un exemple frappant. On se rappelle qu'à cette époque le gouvernement allemand a fait des émissions de monnaie désordonnées, qui eurent pour effet d'enlever au mark tout pouvoir d'achat; il vint un moment où il n'en fallait pas moins d'un million pour expédier une lettre par la poste. Ces faits ne devraient-ils pas faire réfléchir ceux qui prêtent une oreille complaisante aux théoriciens qui prétendent pouvoir guérir tous les maux sociaux et économiques de notre époque en multipliant les émissions de monnaie, c'est-à-dire en recourant à l'inflation, de quelque nouveau nom qu'on la décore?

Le subit enrichissement de l'Espagne eut sur ce pays l'effet désastreux que produit souvent chez un jeune homme un héritage inattendu: selon l'énergique expression d'un historien, il le dégoûta du travail. "A quoi bon, désormais, travailler, pourquoi se livrer à une industrie pénible? Pourquoi remuer la terre et pratiquer l'agriculture, métier si difficile et parfois si ingrat? Ne reçoit-on pas de l'or et de l'argent à pleines mains? N'est-il pas naturel de vivre de ses colonies?" C'est ainsi que, pour avoir voulu vivre en État rentier, et pour avoir ignoré qu'il n'est de prospérité durable que celle qui repose sur le travail assidu, l'Espagne tomba en décadence. Dès la fin du XVI^{ème} siècle, sa déchéance était irrémédiable.

Avant d'en arriver là, cependant, l'Espagne avait connu, sous Charles-Quint et Philippe II, une période de grande puissance politique et économique. Le spectacle de cette

puissance inspira aux hommes d'État et aux économistes de cette époque l'illusion que l'or et l'argent étaient la principale, sinon l'unique richesse, et que tout devait être subordonné à l'acquisition des métaux précieux. Ainsi naquit la théorie mercantile, à laquelle on donna ce nom parce qu'elle inspira toute une politique commerciale. Partant de l'idée que la prospérité d'un pays exige que l'on accumule le plus d'or et le plus d'argent possible, la théorie mercantile veut que l'on développe les exportations au maximum et que l'on restreigne les importations au minimum. Chaque pays entend donc vendre aux autres pays sans rien leur acheter. Et cette aberration eut cours en Europe pendant plus de deux siècles, au détriment de tous les pays. On peut s'étonner que des chefs d'État aient perdu de vue pendant si longtemps cette vérité, pourtant élémentaire, que le commerce est un échange: chaque pays paie ce qu'il achète avec ce qu'il vend et ce qu'il vend lui est payé par ce qu'il achète. Mais les Américains eux-mêmes, qui passent pour des hommes très à la page, ne s'attardent-ils pas encore, à notre époque, à la pratique de la théorie mercantile, lorsqu'ils prétendent développer leur commerce d'exportation tout en s'entourant d'une muraille de Chine et qu'ils espèrent, par surcroît, encaisser leurs énormes créances résultant de la guerre de 1914?

La faillite de la théorie mercantile finit tout de même par devenir évidente. Une nouvelle doctrine économique lui succéda, l'école physiocratique. Les physiocrates réduisaient l'argent à son rôle véritable, qui est celui d'intermédiaire dans les échanges; ils prônaient les bienfaits de l'initiative privée, et proclamaient les droits de l'homme à la liberté en matière économique aussi bien que dans le domaine politique. L'évolution de la doctrine physiocratique nous a conduits au libéralisme économique, que l'on a caractérisé par la formule célèbre: *Laisser faire, laisser passer*.

Les abus auxquels donne lieu le libéralisme économique sont manifestes. S'il est permis et même commandé à l'homme de s'assujettir les richesses naturelles, rien ne l'autorise

à s'assujettir son semblable. La liberté complète entraîne souvent des excès, parce que tous les hommes n'ont pas une juste notion de la liberté et oublient cette vérité élémentaire que la liberté de chacun est limitée par la liberté d'autrui. C'est, par exemple, un abus que d'assimiler l'ouvrier à la matière et de prétendre que la rétribution de son travail, tout comme le prix d'une chose, devrait être rigoureusement soumise à la loi de l'offre et de la demande. N'oublions pas, cependant, que la matière première de toute industrie est aussi le produit du travail humain.

Les abus du libéralisme économique ont provoqué, par réaction, l'étatisme, qui n'offre pas de moindres dangers pour la personnalité humaine. Dans les États totalitaires, que le régime en vigueur soit le communisme, le fascisme ou le nazisme, et quelles que soient les différences que présentent ces systèmes de gouvernement, on a aboli la liberté, sous prétexte de réprimer la licence. L'homme a été créé libre, et c'est attenter à sa dignité que de l'enrégimenter dans une économie que le pouvoir public — le plus souvent, un homme — ordonne jusque dans le détail, de lui imposer une tâche qu'il n'aurait pas choisie, en un mot de le contraindre à se subordonner sans réserves aux exigences de l'État telles que les conçoit le dictateur. D'ailleurs, comme on l'a vu en Russie et en Allemagne, lorsque l'État enlève à l'individu sa liberté dans le domaine économique, il ne tarde pas à la lui enlever dans tous les autres, y compris le domaine religieux.

Dans les pays démocratiques, où l'intervention de l'État n'est pas poussée aussi loin, l'ingérence des pouvoirs publics pose cependant de sérieux problèmes. Qui dira combien la prétendue économie dirigée a compliqué et aggravé les difficultés de la période d'après-guerre et de la récente période de dépression, qu'elle prétendait aplanir en recourant souvent à des mesures contradictoires et la plupart du temps à des initiatives qui ne tenaient pas compte des faits? Les chefs d'entreprise, qui ont l'expérience des affaires et qui ont en jeu d'importants intérêts, seront toujours plus aptes

à assurer le bon fonctionnement de l'organisme économique que des théoriciens et des fonctionnaires, si intelligents et si zélés qu'ils soient.

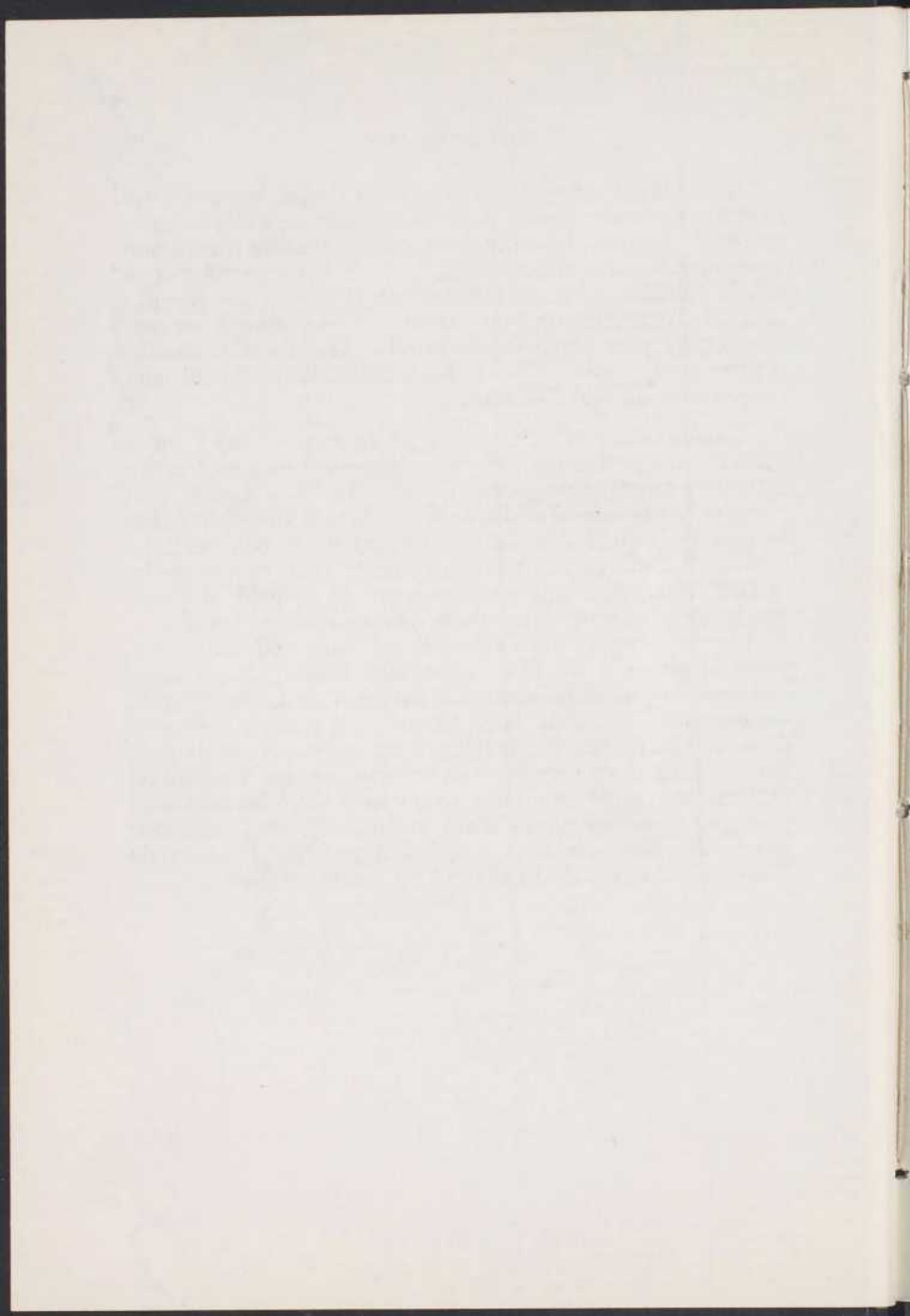
Est-ce à dire que le régime capitaliste est le meilleur régime, qu'il est sans défaut, et qu'on doive lui laisser la liberté la plus complète? me demanderez-vous.

Qu'on me permette de faire observer, d'abord, que l'expression *régime capitaliste* ne correspond à aucune réalité. Cette locution, assez récente d'ailleurs — elle ne remonte guère qu'à une soixantaine d'années — a été inventée par les socialistes, qui en font un bouc émissaire qu'ils chargent de toutes les fautes de la société et un objet de haine en vue d'entretenir la lutte de classes. Cette formule leur est d'autant plus commode qu'elle est creuse, ce qui leur permet d'y faire entrer n'importe quoi. Définissons nos termes, ainsi que le conseillait déjà Confucius, paraît-il. C'est en tout cas un judicieux avis qui est toujours recommandable. Qu'est-ce que le capital? L'une des meilleures définitions que j'en connaisse, bien qu'elle date de plus d'un siècle, c'est la suivante: le capital est l'accumulation du produit d'un travail antérieur. A ce compte-là, il n'est à peu près personne qui ne soit capitaliste, dans notre pays où presque tout le monde possède ou une police d'assurance sur la vie ou un compte d'épargne, et où les actions des banques et des grandes sociétés industrielles sont très largement réparties. On désignerait beaucoup plus proprement le régime sous lequel nous vivons par le titre de: régime de liberté relative.

Nous croyons fermement que ce régime est le meilleur que le monde ait connu jusqu'ici. Nous ne contestons pas qu'il ait des défauts, comme tout ce qui est humain; mais nous sommes d'avis qu'il vaut mieux le réformer que le détruire. Nous savons, comme tout le monde, que la liberté sans frein incline l'homme aux abus, dans le domaine économique comme ailleurs; aussi estimons-nous que le pouvoir public doit réprimer les abus là comme ailleurs.

Les chefs d'entreprise, s'ils ont des droits, ont aussi des devoirs, mais aux droits de l'ouvrier correspondent également des devoirs. Le capital est l'instrument de travail non seulement du chef d'entreprise, mais de l'ouvrier lui-même. S'il le stérilise en cessant le travail, il détruit ses propres moyens d'existence tout en causant un préjudice à son patron et, le plus souvent, au public. Il est incontestable, d'autre part, qu'il a droit à des conditions de travail conformes à sa dignité d'homme.

L'assujettissement des biens de la terre pose, à notre époque, des problèmes fort complexes et il met en jeu des intérêts souvent divergents. Le rôle de l'État est de prévenir et, au besoin, d'arbitrer les conflits et de faire régner la paix et l'équité dans la vie industrielle et commerciale, comme il s'efforce de maintenir l'ordre dans la vie civile. Si l'État s'acquitte consciencieusement de sa tâche, il n'aura pas besoin d'assumer la conduite des entreprises. Un régime de liberté, tempéré par l'autorité, est encore celui qui convient le mieux à un être raisonnable. Quand on envisage l'alternative qui se présente aux hommes de notre époque: ou bien un régime de saine liberté, qui permet à chacun d'orienter sa propre vie, matérielle ou spirituelle, et de diriger ses enfants en exerçant son autorité de chef de famille; ou bien un régime totalitaire, sous lequel l'être humain n'est plus que l'une des pièces d'une vaste machine commandée par le dictateur, ne vous semble-t-il pas que le choix de l'homme conscient de sa dignité est facile à faire?



ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE?*

Sommes-nous les témoins d'une évolution du régime capitaliste, ou les acteurs plus ou moins conscients d'un drame révolutionnaire qui représenterait la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle? Les opinions à ce sujet sont partagées, et c'est peut-être l'importance des bouleversements auxquels nous sommes mêlés qui nous donne l'impression d'être en présence d'une révolution économique. Je crois cependant qu'il s'agit plutôt d'une évolution, d'une évolution qui nous paraît d'autant plus grande que nous la voyons de plus près, mais qui n'est pas d'une nature différente de celles qui l'ont précédée. À notre époque de records de toutes sortes, il fallait bien que cette évolution fût l'une des plus importantes que le monde eût connues.

Après la Grande Guerre, on ne pouvait attendre rien de moins qu'une grande évolution. Après une guerre dont les effets se sont étendus au monde entier, il était naturel que les transformations économiques eussent des répercussions mondiales. Je vous dirai tout de suite ce qui me fait croire à une évolution plutôt qu'à une révolution: c'est que, dans tous les pays du monde, la nécessité du capital s'affirme. Que le régime politique s'appelle communisme, fascisme, nazisme, monarchisme ou républicanisme, dans la plupart des pays civilisés on cherche à multiplier les moyens de production, les instruments de travail, les méthodes propres à augmenter les rendements tout en diminuant l'effort, et l'on pratique ainsi le capitalisme: les mots changent, les

* Causerie faite à la Chambre de commerce de Montréal, le 9 mai 1938.

réalités subsistent. L'homme évolue dans un milieu qui se transforme, mais rien n'indique que sa nature même soit susceptible de modifications essentielles.

Sans remonter au déluge, à l'Empire romain, aux Croisades, au Moyen-Âge ou même au début des temps modernes, nous pouvons constater que, depuis le milieu du siècle dernier, des changements importants se sont produits dans le domaine économique. Parmi ces changements, notons la concentration des capitaux dans de grandes entreprises industrielles qui, à cause de leur masse, de leur puissance et de leurs méthodes d'organisation, restreignent la concurrence. Les grandes entreprises, la grande industrie, le grand commerce, ont tenu un rôle très important dans les temps modernes, et grâce aux découvertes et aux inventions scientifiques que ces entreprises étaient en mesure d'utiliser, il me paraît incontestable que plus de produits ont pu être mis à la disposition d'un grand nombre de gens. Je reste convaincu que la grande industrie a un rôle à jouer dans l'économie des peuples et qu'il serait non moins imprudent de méconnaître sa sphère d'activité que de croire qu'elle puisse apporter la solution complète à nos problèmes sociaux.

Il faut noter en même temps, et à côté de la concentration des capitaux dans la grande industrie, le développement du syndicalisme professionnel et ouvrier. Le contrat individuel de travail a peu à peu fait place à la convention collective et, ici encore, la libre concurrence est en recul et la zone où jouait le mécanisme des prix s'en trouve resserrée.

Un troisième changement notable est celui qui résulte des progrès énormes réalisés dans les moyens de transport qui ont, comme on l'a dit, supprimé les distances, et qui permettent aux nations d'échanger leurs produits en quantités considérables et avec une rapidité étonnante. Mais nous voyons ce paradoxe déconcertant de nations qui ont développé les moyens d'échanges sur terre, sur mer et dans les airs, dans des proportions inconnues jusqu'à notre épo-

que et qui, par des tarifs, des contingentements et des restrictions de toutes sortes, empêchent la libre circulation des produits que ces moyens de transport rendraient possible. Après avoir, en développant les moyens de communication, largement étendu dans l'espace la zone de la libre concurrence, on en paralyse le jeu en lui suscitant des obstacles sans nombre.

Le libéralisme économique, basé sur la loi de l'offre et de la demande, sur la libre concurrence, ne reconnaissait comme juge et arbitre de ses destinées que le marché, c'est-à-dire le jugement des hommes évaluant à la fois la marchandise et le travail, avec des mesures impropres à évaluer l'être humain en dehors de sa capacité de production, mesures qui étaient du reste les mêmes pour le cheval-vapeur et pour l'homme. Disons tout de suite que le libéralisme économique, comme beaucoup d'autres doctrines humaines, était trop absolu et que, dans son application, il n'a jamais fonctionné conformément à la théorie. Depuis bien des siècles, l'État intervient dans les rapports entre les individus; ce n'est pas d'hier que les gouvernements contrecarrent le libre jeu de la concurrence et de la loi de l'offre et de la demande, qu'il s'agisse des travailleurs ou des produits de l'industrie. Le mécanisme des prix, le marché, est l'expression et la réalisation de toutes les volontés individuelles, si humbles soient-elles, tandis qu'une économie vraiment dirigée représente le choix autoritaire d'un homme ou du parti au pouvoir. D'autre part, tant que les gouvernements et les groupements d'intérêts qui réclament l'intervention de l'État se refusent à reconnaître qu'un certain équilibre des prix tend toujours à s'établir, et qu'il est impossible d'y substituer un équilibre arbitraire sans appeler aussitôt la main-mise du pouvoir public sur la totalité des activités économiques, nous resterons soumis à des formes d'économie plus ou moins dirigée. "Mais — comme le fait observer M. Charles Rist — conclure de cette constatation à la possibilité pour l'État moderne de s'abstenir de toute intervention dans la vie économique, alors qu'il est sollicité de le

faire par tous les groupements d'intérêts, quels qu'ils soient, me paraît être une conclusion aussi utopique que l'utopie de l'économie dirigée elle-même."

Nous sommes, au Canada, admirablement placés pour observer les expériences tentées aux États-Unis en matière d'économie dirigée. Nous avons pu voir l'État engager des sommes fabuleuses pour amorcer la pompe, pour stimuler l'activité économique et cela dans un pays très richement doté de ressources naturelles. Des résultats partiels ont été obtenus, pendant un temps très court, puis il a fallu reconnaître que tout était à recommencer, que la pompe avait cessé de fonctionner et qu'il fallait songer à engager de nouveaux milliards pour stimuler un mécanisme qui n'avait plus de ressort. C'est à la fois déconcertant et tragique. Mais les États-Unis ne sont pas les seuls à s'être engagés dans cette voie et il n'est pas inutile d'observer qu'avant eux la Russie, de même que l'Allemagne et l'Italie, avaient tenté des expériences de même nature. Ce qui se passe en ce monde donne lieu à d'étranges constatations. Voici, d'une part, la Russie communiste et, d'autre part, l'Allemagne naziste, prêchant des philosophies opposées, se condamnant l'une l'autre, et cependant pratiquant les mêmes mesures et adoptant des méthodes économiques qui ne diffèrent pas sensiblement les unes des autres. Même régime totalitaire, même enrégimentation des travailleurs, même contrôle de la production, mêmes restrictions quant à l'entrée et à la sortie des marchandises, même rationnement de la population, même monopole quant à l'achat de devises étrangères, même entrave à la liberté de parole et d'action, même effort pour orienter dans une seule voie la pensée de tous les citoyens. Comment croire que des philosophies si différentes puissent donner des résultats aussi semblables? C'est à croire que les réalités qui se cachent sous des mots divers sont les mêmes. Nous entendons parler des plans économiques qui, en dix ans en Russie, en cinq ans en Allemagne, rendront ces pays indépendants du reste du monde et assureront à la population de plus grands avantages économi-

ques et, après quelques années de sacrifices, une plus large mesure de confort. Dégagés de toute éloquence fallacieuse, ces plans, ces projets annoncés à grand renfort de promesses illusoires, me paraissent se résumer à forcer les peuples à épargner bon gré mal gré.

Après avoir détruit le capitalisme individuel, après avoir paralysé l'initiative, l'esprit d'entreprise, l'ambition, après avoir réduit l'homme à un rôle d'automate et de rouage, après avoir supprimé la discipline individuelle et l'esprit d'économie, que tente-t-on de substituer à tout cela? La discipline collective, l'épargne collective et forcée. Devant la nécessité inéluctable de constituer, pour des populations croissantes, plus d'outils de travail, plus d'instruments de production, en d'autres termes plus de capital, on impose à toutes les populations une régimentation sévère, une discipline militaire, une obéissance aveugle, et tout cela pour en arriver au même résultat, qui est de se procurer les usines, les machines, les moyens de production nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels des sociétés modernes.

Nous touchons ici un autre aspect de la situation économique de notre temps, et je voudrais vous signaler en passant une erreur trop répandue et qui a trouvé des adeptes de bonne foi. C'est la thèse qui veut que la pauvreté sévisse au sein de l'abondance. Cette thèse sert à étayer diverses théories financières et économiques qui ne reposent ni sur l'expérience ni même sur le bon sens. La vérité, à mon avis, est que, loin de nous trouver en face d'une abondance de biens, nous en manquons pour assurer à l'ensemble de la population un niveau de vie satisfaisant. Beaucoup de gens recherchent la solution de cette question angoissante dans la manipulation de la monnaie et dans la multiplication des signes monétaires, et en cela ils me paraissent faire fausse route.

Le pouvoir d'achat provient, non pas de la monnaie, mais de la production. L'argent est un instrument d'échange, c'est là du moins son rôle principal, et sa valeur se mesure à ce qu'il permet d'acheter. Multiplier les signes

monétaires sans augmenter la production, sans accroître la masse des biens échangeables, est un leurre et une tromperie. L'expérience nous donne à ce sujet des enseignements concluants et répétés. Les assignats de la Révolution française, les *greenbacks* des États de l'Union américaine et les marks allemands devraient pourtant comporter des leçons assez claires pour décourager les initiateurs des *prosperity certificates* de l'Alberta. J'ai en portefeuille un billet de la Reichbank, la banque centrale d'Allemagne, émis en 1923 au montant de 100 milliards de marks. Ce billet, qui aurait représenté, en marks d'avant-guerre, presque tout l'or monnayé du monde, valait, à l'époque où l'un de mes amis qui voyageait en Allemagne se l'est procuré, environ cinquante cents et ce n'est plus aujourd'hui qu'une curiosité... et un exemple.

Si l'amélioration des conditions de vie des masses populaires ne peut résulter de manipulations monétaires ou d'émissions de papier-monnaie sans valeur, examinons brièvement s'il y a surabondance de biens matériels pour satisfaire les besoins essentiels des peuples. Je voudrais vous signaler, à ce sujet, une enquête très sérieuse menée aux États-Unis par un groupe d'hommes de la plus haute compétence, sous la direction du Dr Harold D. Moulton. Le rapport de cette commission, dont les études ont duré quatre ans, a paru dans un livre publié par la *Brookings Institution*, de Washington, et qui a pour titre *America's capacity to produce*. Il ressort de cet exposé qu'en 1929, année record aux États-Unis quant à l'activité économique, la production totale des États-Unis a atteint 80 p.c. de son rendement possible au point de vue travail et outillage. En d'autres termes, si l'on avait utilisé toute la main-d'œuvre et tout l'outillage du pays à son maximum de rendement théorique, on n'aurait pu produire que 20 p.c. de plus de marchandises. Or, il est reconnu aux États-Unis que les familles dont le chef touche un revenu inférieur à 2,500 dollars par année consacrent toutes leurs ressources à l'achat de produits indispensables à la vie. En 1929, année de

salaires élevés, il y avait 20 millions de familles aux États-Unis, soit environ 70 p.c. de la population, dont le revenu était inférieur à 2,500 dollars par année. De ces 20 millions de familles, plus de 12 millions avaient, en 1929, un revenu de moins de 1,500 dollars et 6 millions de familles, un revenu inférieur à 1,000 dollars. Il paraît évident que les 70 p.c. de la population totale des États-Unis auraient pu facilement consommer 20 p.c. de plus de produits. Ce rapport ajoute que, bien loin de souffrir, comme on le prétend, d'un excès de production, il aurait fallu augmenter la production de 75 p.c.; d'autres économistes prétendent même qu'il aurait fallu la doubler, en cette année de production maximum, pour fournir à la population du pays les marchandises et les produits nécessaires au maintien d'un niveau de vie, sinon satisfaisant, du moins tolérable.

Lorsque, tenant compte de faits et d'observations contrôlées, on regarde autour de soi et que l'on voit combien de gens sont privés du nécessaire; quand on sait que l'on satisfait des besoins, non pas avec de l'argent, mais avec des produits et qu'on lit des affirmations comme celles du major Douglas, le grand inspirateur du Crédit social qui, dans son livre *Economic Democracy*, écrit que « deux heures de travail par semaine par chaque adulte âgé de 18 à 45 ans, seraient suffisantes pour fournir un haut niveau de bien-être matériel dans les conditions actuelles », on est franchement atterré devant l'inconscience de ceux qui écrivent de telles choses, et on l'est peut-être davantage encore devant la naïveté de ceux qui les croient.

Soit dit en passant, puisque nous touchons au Crédit social, il paraît extraordinaire que cette doctrine n'ait pu trouver une terre fertile pour se développer que dans la province canadienne de l'Alberta. Pourquoi le parti travailliste anglais ne l'adopte-t-il pas? Ce parti politique n'est pas suspect de pactiser avec les banquiers et autres financiers. Il compte dans ses rangs un grand nombre d'économistes, des intellectuels parfaitement qualifiés pour

apprécier les théories du major Douglas. Pourquoi le Crédit social n'a-t-il pas d'adeptes ou d'apôtres aux États-Unis, quand vous voyez des personnes de tendances aussi radicales que feu M. Long ou le Dr Townsend prôner des mesures tout à fait subversives! Pourquoi la France, l'Autriche et surtout l'Allemagne et l'Italie, où les dictateurs peuvent tout se permettre, ne recourent-elles pas au Crédit social pour résoudre les graves problèmes avec lesquels elles sont aux prises et instaurer une ère de paix et d'abondance? Pourquoi les pays scandinaves, qui ont un gouvernement socialiste et travailliste, n'adoptent-ils pas la panacée du major Douglas? En Australie, une commission royale, qui vient d'enquêter sur le système bancaire du pays, a fait une étude complète du Crédit Social et rejette entièrement les doctrines économiques de Douglas. En outre, aux élections récentes tenues dans ce pays, tous les candidats créditistes furent battus.

Le dividende social de 25 dollars par mois, promis par M. Aberhart aux citoyens de l'Alberta, repose sur l'héritage culturel et sur la monétisation des ressources naturelles de cette province. Il est évident que nos devanciers ont travaillé, ont lutté et se sont imposé des sacrifices pour nous laisser un capital représenté par tout ce qu'ils ont édifié et par la somme des connaissances et des découvertes utiles dont nous profitons aujourd'hui. Il est non moins évident que l'Alberta possède des ressources naturelles, agricoles et minières, d'une très grande valeur et que le travail transformera graduellement en richesse. Mais peut-on concevoir comment il serait possible aux citoyens de l'Alberta d'hériter non seulement de ce que leurs pères leur ont laissé mais aussi de ce que leurs enfants produiront? Depuis quand hérite-t-on de ses descendants? Je sais bien que, de nos jours, on engage l'avenir avec une légèreté et une inconscience vraiment extraordinaires, mais on a au moins la décence d'admettre qu'on s'endette et ceux qui réfléchissent reconnaissent qu'il y a des limites qu'il n'est ni sage ni prudent de dépasser.

Cela m'amène à vous parler d'un phénomène tout à fait caractéristique de notre époque: le recul du capitalisme propriétaire et la progression du capitalisme créancier. Dans le dernier rapport annuel aux actionnaires de notre Banque, je faisais observer qu'une économie qui repose sur l'épargne est beaucoup plus stable qu'une économie qui s'appuie sur le crédit. L'augmentation des dettes, publiques ou privées, dans presque tous les pays où il existe encore assez de liberté pour pouvoir prêter, d'une part, et pour pouvoir emprunter, d'autre part, me paraît être un sujet d'utiles et sérieuses méditations.

Il me paraît à propos de vous soumettre quelques chiffres qui, sans être d'une rigoureuse exactitude, comportent néanmoins des indications sur les tendances actuelles. Au Canada, le total des dettes du Gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des sociétés privées s'élevait en chiffres ronds (j'omets les millions et même les centaines de millions), en 1914, à 2 milliards de dollars; en 1920, c'est-à-dire après la guerre, le total était de 5 milliards; en 1926, de 7 milliards; en 1936, de 10 milliards. En 1914, la dette directe du Gouvernement fédéral était de 312 millions; elle était en 1936 de 3 milliards. La dette des chemins de fer, garantie et non garantie par les gouvernements fédéral et provinciaux, était en 1914 d'un milliard et en 1936 de près de 2 milliards. En 1914, les gouvernements provinciaux devaient directement 165 millions; en 1936, un milliard et demi. En 1914, la dette directe des municipalités s'élevait à 500 millions; en 1936, elle était d'un milliard et demi. Les sociétés canadiennes, à l'exclusion des chemins de fer, avaient en 1914 une dette obligataire de 400 millions; en 1936, cette dette atteint plus d'un milliard et demi.

Vous reconnaîtrez que ces chiffres sont assez éloquentes et que, dans cette voie, nous avons marché à une allure rapide, depuis 22 ans. Sans doute, pour chaque débiteur, il y a un créancier et, pour chaque dollar de dette, il y a

un dollar de créance; mais cette armature vous paraît-elle aussi saine et aussi solide qu'une autre où, pour une même somme de richesses, vous auriez moins de créanciers et plus de propriétaires? On pourrait peut-être se consoler en examinant ce qui se passe ailleurs. Ainsi, un livre publié en 1937 par M. Richard Dana Skinner, de New-York, contient des renseignements intéressants touchant les États-Unis. En 1914, la fortune totale des États-Unis était estimée à 181 milliards et le total des dettes publiques et privées s'élevait à 50 milliards. En 1920, la fortune publique était de 463 milliards et les dettes de 102 milliards; en 1929, la fortune totale était de 340 milliards et les dettes totales, de 143 milliards; enfin, en 1936, la fortune totale était estimée à 305 milliards et le total des dettes, à 140 milliards. En d'autres termes, la fortune totale en 1936 était grevée de 46 p.c. de dettes ou, autrement dit, les créanciers avaient un gage sur 46 p.c. de la richesse totale des États-Unis et les propriétaires restaient avec une valeur nette de 54 p.c. Il n'est pas inutile de noter qu'en 1932, année de déflation et de dépression économique, le total de la fortune nationale était réduit à 230 milliards et que le grand total des dettes s'élevait à 137 milliards. En d'autres termes, la fortune nationale était grevée de dettes représentant 59 p.c. de sa valeur totale, alors que la valeur nette, ce qu'on appelle en anglais *the equity*, n'était que de 41 p.c. Je vous laisse à juger de la situation du capitalisme propriétaire dans les pays où la somme des dettes publiques est relativement beaucoup plus forte qu'aux États-Unis et où le total de la fortune publique est, toutes proportions gardées, bien moins élevé qu'aux États-Unis, pays qui peut être considéré comme le plus riche du monde.

Ces chiffres, qui ont — je le répète — une valeur indicative et non une valeur absolue, font ressortir, semble-t-il, que le recul de la petite propriété individuelle, qu'il s'agisse de biens mobiliers ou immobiliers, tient, non pas tant aux

empiètements des grandes agglomérations de capitaux qu'aux prélèvements massifs des pouvoirs publics.

Parce qu'on s'est endetté, souvent inconsidérément, et parce qu'il était peut-être trop facile de s'endetter, il ne s'ensuit pas qu'il faille répudier les dettes, faire une banqueroute générale et recommencer en neuf. L'Allemagne a fait cette expérience dans toute son ampleur, d'autres pays l'ont faite partiellement en dévaluant leur monnaie et en facilitant ainsi le règlement de leurs dettes; mais il n'est pas démontré que ces solutions radicales aient amélioré le sort du peuple dans les pays qui ont eu recours à des banqueroutes totales ou partielles. Les besoins insatiables des États n'ont pas diminué. En Allemagne, après une répudiation quasi-complète des engagements de l'État envers ses nationaux et envers les pays étrangers, les impôts ont continué d'augmenter; ils absorbent une part effrayante du revenu national, soit environ 30 p.c. On estime qu'en France et en Italie, l'État dépense quelque 40 p.c. du revenu national. En Angleterre et aux États-Unis, le service de la dette compris, cette proportion est respectivement de 25 p.c. et de 20 p.c. Il semblerait plus raisonnable et plus équitable de reconnaître les dangers d'une économie qui s'appuie de plus en plus lourdement sur des dettes, et il conviendrait que gouvernements et particuliers comprennent qu'il est possible d'abuser du crédit comme de beaucoup d'autres choses qui sont bonnes et utiles quand on en use avec modération et discernement. Il importe que les dettes n'augmentent que dans la mesure où la richesse augmente, car tout accroissement des dettes sans une contre-valeur plus que suffisante de la richesse, provoque l'inflation, qui sera nécessairement suivie de la déflation, cause de perturbations sociales et inspiratrice d'interventions dont le souvenir ne devrait pas s'effacer si rapidement de la mémoire des hommes.

C'est en face de tels chiffres et de telles réalités que l'on vient parler de Crédit social et prescrire comme remède à nos maux une aggravation de l'endettement! La vérité est

plus simple: C'est qu'après avoir épuisé toutes les ressources du crédit volontairement consenti avec les risques qu'il comporte, on veut maintenant recourir à l'emprunt forcé, à la promesse de payer sans valeur et sans même la volonté d'y faire honneur, au chiffon de papier sans couverture et sans pouvoir d'achat, aux certificats de prospérité qui ne sont que des certificats d'impuissance.

Est-ce à dire que le monde économique se trouve dans l'obligation de choisir entre la doctrine du laisser-faire et celle de l'État totalitaire, entre Ponce Pilate et Staline ou Hitler? Est-ce à dire que l'État doive se laver les mains en face de toutes les activités justes et injustes qui influencent la vie sociale et économique des peuples, qu'il doive laisser les événements suivre leur cours? Est-ce à dire, au contraire, que l'État doive absorber toutes les volontés individuelles et devenir le seul arbitre de nos pensées, de nos paroles et de nos actes? Encore une fois, faut-il choisir entre Ponce Pilate et Hitler? Nous nous refusons à faire un tel choix. Ce ne serait vraiment pas la peine que le Christianisme soit venu rehausser la dignité de l'homme et lui tracer les grandes lignes de ses droits et de ses devoirs pour que l'humanité se replonge d'elle-même dans un servage abject. On peut concevoir, heureusement, entre ces points extrêmes, un état social dans lequel la liberté ne dégénérerait pas en licence et où l'initiative individuelle contribuerait au bien-être général; un champ d'action où l'individu pourrait mettre en valeur ses qualités d'intelligence, de volonté, de persévérance et d'économie. Il y a, d'autre part, un champ d'action où, sans léser les droits des particuliers, l'État peut et doit exercer un droit de regard, afin de corriger les abus dès qu'ils se manifestent et d'où qu'ils viennent, et plus encore aider au progrès général en orientant ou, si vous le préférez, en dirigeant l'activité économique; mais cette orientation et ces directives ne doivent pas prendre le caractère d'une substitution de l'action de l'État à celle des particuliers tant que celle-ci ne s'est pas avérée incompétente ou malfaisante.

La véritable démocratie ne saurait subsister que chez les peuples qui savent s'imposer la discipline indispensable au maintien de l'ordre et consentir les sacrifices nécessaires au bien commun. Lorsqu'une démocratie n'est plus que la représentation parlementaire d'égoïsmes et d'intérêts particuliers, elle est bientôt envahie par des germes de destruction, qui provoqueront graduellement l'effritement et la disparition des libertés démocratiques et même de la liberté tout court.

On commence à parler aux États-Unis de la faillite de l'économie dirigée. On parlait, à la fin du siècle dernier, de la banqueroute de la science. Ces termes ne sont-ils pas trop absolus et ne convient-il pas d'apporter plus de mesure dans ses jugements? La science n'a pas fait banqueroute. D'aucuns lui avaient demandé plus qu'elle ne pouvait donner, plus qu'elle ne pouvait apporter à l'humanité. Elle était bien incapable de fournir à l'homme des disciplines morales et l'explication des grands problèmes qui conditionnent sa vie. Ce n'est pas là son domaine. La science humaine a son rôle, rôle important, bienfaisant, nécessaire, mais elle n'en doit pas sortir. L'économie dirigée avec fermeté, compréhension, et qui laisse à l'initiative individuelle une très large part du domaine économique et social, n'a pas fait faillite non plus. Certains États ont trop présumé de la force du pouvoir public. Des correctifs et des mises au point s'imposent, mais ces redressements ne peuvent s'effectuer que par une juste conception des droits de l'individu qui n'est ni la propriété ni la créature de la société. Au risque de paraître vouloir concilier des éléments contradictoires, il nous faut tenter de réaliser une économie libre sagement dirigée par l'État. Gardons-nous des solutions radicales qui entraînent des bouleversements, des perturbations et des désordres, qui préparent la voie à la dictature. Soyons moins orgueilleux dans nos idées, moins égoïstes dans nos ambitions et plus charitables dans nos actes.

LA DÉMOCRATISATION DU CAPITAL

Il est d'usage, pendant le temps du Carême, de faire venir des prédicateurs de l'extérieur. C'est peut-être cette coutume qui me vaut l'honneur de prendre la parole ici ce soir,* mais si je me propose de vous dire quelques vérités, cette simple causerie n'a pas la prétention d'être éloquente et édifiante comme le serait un sermon. Il est une autre raison qui pourrait motiver l'aimable invitation de la Chambre de Commerce de la Rivière-du-Loup. Vous vous souviendrez que les pénitences du Carême étaient autrefois beaucoup plus rigoureuses qu'aujourd'hui. Sans doute votre président, qui vous connaît bien, estime-t-il que vous ne méritez pas tous les adoucissements dont vous bénéficiez. Il a voulu rétablir une juste mesure et atteindre un double but. Venir écouter et faire parler un banquier, c'était, d'une part, vous imposer un sacrifice qu'il jugeait nécessaire à votre salut et, d'autre part, c'était imposer à celui-ci un acte d'humilité qui ne pouvait manquer de lui être méritoire et de hâter sa sanctification. Si donc cette causerie doit s'inspirer d'un double esprit de sacrifice, chez celui qui parle et chez ceux qui écoutent, vous ne serez pas étonnés de la sévérité du fond et de l'austérité de la forme qui, toutes deux, sont de mise dans le moment.

Votre président me suggérait dans sa lettre d'invitation de vous parler des crises économiques, de leurs causes et des remèdes qu'elles exigent. Il croyait sans doute que, puisqu'il est entendu que les banques sont seules responsables de tout ce qui arrive en matière financière, économique et monétaire, un banquier pourrait sans doute venir vous dire comment tout cela se passe et pourquoi ces êtres mal-

* Le 29 mars 1931.

faisants s'ingénient à causer tant d'ennuis, y compris ceux qu'ils s'imposent à eux-mêmes. Croire que les banquiers sont la cause des crises économiques est à peu près aussi raisonnable que d'affirmer que les médecins sont responsables des maladies ou le baromètre, du mauvais temps.

Qui de vous, en entendant les critiques injustifiées sur le compte du pauvre banquier, n'a songé à la fameuse fable de La Fontaine: *Les Animaux malades de la Peste*, que l'on aurait pu croire écrite pour les circonstances actuelles?

Un mal qui répand la terreur,
 Mal que le Ciel en sa fureur
 Inventa pour punir les crimes de la terre,
 La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
 Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
 Faisait aux animaux la guerre.
 Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés:
 On n'en voyait point d'occupés
 A chercher le soutien d'une mourante vie;
 Nul mets n'excitait leur envie;
 Ni loups ni renards n'épiaient
 La douce et l'innocente proie;
 Les tourterelles se fuyaient;
 Plus d'amour, partant plus de joie.
 Le lion tint conseil, et dit: "Mes chers amis,
 Je crois que le Ciel a permis
 Pour nos péchés cette infortune,
 Que le plus coupable de nous
 Se sacrifie aux traits du céleste courroux:
 Peut-être il obtiendra la guérison commune.
 L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
 On fait de pareils dévouements.
 Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence
 L'état de notre conscience.
 Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,

J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait? Nulle offense;
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi:
Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.
— Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien! manger moutons, canaille, sottise espèce,
Est-ce un péché? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur;
Et quant au berger, l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire".
Ainsi dit le renard; et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses:
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtons,
Au dire de chacun étaient de petits saints.
L'âne vint à son tour et dit: "J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net".
A ces mots on cria haro sur le baudet!
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!
Rien que la mort n'était capable
D'expirer son forfait: on le lui fit bien voir.

Le public non plus ne manque pas de faire bien voir au banquier que c'est lui le pelé, le galeux d'où lui vient tout le mal. Est-ce vrai? Est-ce juste? Examinons un peu quelques-unes des causes auxquelles on attribue la présente crise économique.

Pour quelques économistes, le ralentissement actuel dans les affaires proviendrait de la surproduction qui existerait dans le domaine de l'agriculture comme dans celui de l'industrie. D'autres y voient un phénomène de sous-consommation, soutenant qu'une surabondance de richesses ne peut pas produire la misère, et qu'il s'agit simplement d'ajuster le mécanisme financier de manière que ceux qui pourraient et voudraient consommer davantage puissent être munis des moyens nécessaires pour satisfaire aux exigences des producteurs. Il est sans doute difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver une explication satisfaisante à l'existence simultanée, dans un même pays ou dans divers pays, de conditions telles que des excédents de richesses ne puissent être mis à la disposition de ceux qui les convoitent ou qui en ont un besoin urgent. Il faut pourtant bien admettre que ce problème est vieux comme le monde et que, si des progrès ont été réalisés à cet égard, une solution complète et générale n'a pas encore été trouvée.

D'autres observateurs estiment que nous souffrons de l'abus, surtout dans les pays d'Amérique, de la vente à tempérament, qui a pour objet de faire absorber une production largement accrue, et que le crédit à la consommation ayant trop stimulé la production, la situation exige maintenant un temps d'arrêt et un ralentissement.

Des rabat-joie ont poussé le pessimisme jusqu'à prétendre que la spéculation, qui a atteint son apogée en 1929, n'est pas étrangère au manque d'enthousiasme qu'on observe actuellement. On avait cru que les bases mêmes d'appréciation des valeurs étaient changées et que les vieilles règles de prudence n'avaient plus cours dans un marché où les spéculateurs ne se comptaient plus par centaines ou par

milliers, mais bien par millions. On soutenait qu'il y avait quelque chose de fondamentalement nouveau dans la manière de considérer les valeurs, et que le rendement était devenu d'importance tout à fait secondaire en regard de la plus-value en capital qui ne devait plus connaître de limites.

Ceux qui s'intéressent à cette antique idole qu'il ne faut ni adorer ni ignorer, et qui s'appelle l'or, vous aurez appris que ses faveurs sont bien mal distribuées; en comblant le petit nombre elle a fait des jaloux et des malheureux. Certains pays paraissent gorgés, tandis que d'autres ont peine à conserver ou à acquérir le nécessaire. Il est certain que depuis la guerre, des changements considérables se sont produits dans la répartition mondiale des réserves d'or et, paradoxe étrange, bien qu'on ne se soit jamais moins servi de monnaie d'or qu'à l'époque actuelle, jamais les nations n'ont fait d'aussi grands efforts pour s'en procurer.

Vous aurez lu des observations judicieuses sur l'influence des dettes internationales sur la situation économique du monde. D'aucuns proclament que l'annulation ou la réduction des dettes de guerre est une question d'équité et de justice, d'autres affirment que ce serait une bonne affaire. Quoi qu'il en soit, il paraît difficile d'admettre que ces dettes qui représentent du travail et des produits, puissent être acquittées en or, et si, d'autre part, des tarifs prohibitifs excluent le travail et les produits des débiteurs, il devient difficile de concevoir par quel moyen ils se libéreront de leurs obligations. Un écrivain français analysant dans un article paru récemment les causes du chômage mondial, divisait celles-ci en deux catégories, celles dont on parle et celles dont on ne parle pas. Dans les premières il rangeait la plupart de celles que nous venons de voir en y ajoutant la perturbation profonde qui résulte de la fermeture presque totale des marchés russe, indien et chinois, ce qui a réduit dans des proportions énormes le nombre des consommateurs. Voici comment s'exprime M. Louis de Launay au sujet des causes dont on ne parle pas:

"J'arrive maintenant aux causes dont on ne parle pas et qui me paraissent à la base de tout, à savoir les faillites inavouées de ces théories étatistes et de cette économie dirigée qui, surtout depuis la guerre, nous ont fait vivre, sans souci des réalités et de l'expérience, dans ce qu'on pourrait appeler une maison à l'envers.

"Il y a deux manières d'assurer un bénéfice à l'industrie, donc de la développer et, en fin de compte, d'augmenter le personnel occupé, de réduire le chômage, c'est d'accroître le prix de vente ou c'est de diminuer le prix de revient.

"La première méthode est la plus commode, la plus conforme à l'inertie et à la paresse naturelles, celle qui lèse le moins d'intérêts immédiats, celle qui réjouit aussitôt ouvriers et intermédiaires, celle enfin que l'on réalise le plus aisément par des combinaisons arbitraires, syndicats, trusts, cartels internationaux, monopoles de fait ou de droit, tarifs de douane, étatisme sous toutes ses formes. Elle concorde avec une tendance générale au despotisme qui, sous des noms divers, dictature, bolchévisme, parlementarisme socialisant, etc., a éliminé aujourd'hui partout le culte périmé de la liberté. C'est donc celle que l'on avait commencé à pratiquer avant la guerre (à laquelle elle pourrait bien avoir contribué); c'est celle qui sévit depuis la guerre et que l'on a encore prétendu nous imposer par les méthodes orgueilleuses de l'économie dirigée. Une solution américaine, dont la vogue s'est étendue à travers le monde, consistait à gaver les ouvriers pour en faire des consommateurs, sans s'occuper ni du prix de revient, ni des possibilités de vente: considérations désuètes, tout au plus bonnes pour la décrépitude des Européens. Je ne ferai qu'une observation à cet égard. Voilà au moins treize ans que les médecins officiels appliquent cette méthode au malade. Le résultat étant celui que l'on voit, la conclusion, semble-t-il, devrait être qu'il faut changer de médecins ou tout au moins de système.

"La seconde méthode, qui est plus rude et qui nécessite plus d'énergie, cherche, non à augmenter le prix de vente, mais à abaisser le prix de revient par l'économie, par le machinisme, par la rationalisation, par une meilleure utilisation des efforts humains et des ressources mises à la disposition des hommes. Quoi que l'on fasse et si absurdement qu'on s'entête par principe dans une lutte stérile contre les nécessités économiques, on sera forcé, en définitive, d'en venir là. Car le consommateur, c'est tout le monde. L'État qui finance puise dans la bourse d'à peu près tout le monde. Il arrive un moment où ce "tout le monde", si inerte et sans cohésion qu'il apparaisse d'abord, finit par se révolter et se mettre en grève. La grève des consommateurs est la leçon des étatistes et des syndicalistes trop ambitieux".

Il me semble que les causes rapidement esquissées ci-haut sont les plus importantes qui aient été signalées et

analysées par les économistes, les financiers, les sociologues et les écrivains politiques. N'a-t-on pas eu tort de vouloir trop souvent ramener à une cause unique les perturbations mondiales dont nous souffrons, et ne serait-il pas plus sage de reconnaître que les effets si complexes que nous constatons sont probablement dus à un ensemble de facteurs? Devant les causes que croient discerner les hommes les plus compétents à apprécier la situation, n'est-il pas à propos de se demander quelle est la responsabilité des banquiers? Une analyse un peu approfondie de chacun de ces facteurs suggérerait peut-être la conclusion que le lion de la démocratie et les loups de la politique, après avoir dévoré force moutons et mangé le berger, éprouvent le besoin de se justifier en craint: "Haro sur le banquier!"

L'histoire économique montre que, depuis une quarantaine d'années, l'Amérique du Nord a subi sept périodes de profonde dépression. Nous avons tous pu observer quatre de ces crises: celle de 1907, celle de 1913-1914, celle de 1921-22 et la présente qui a commencé à la fin de 1929. Le monde passe sans cesse par des alternatives de prospérité et de dépression. La succession de ces deux états est si nettement marquée que les économistes ont pu établir que l'évolution s'effectue sous la forme d'un cycle dont les diverses phases — dépression, reprise, prospérité, tension, crise — sont variables quant à leur durée, mais se suivent toujours dans le même ordre. En dehors des causes que l'on pourrait presque qualifier de physiques et que nous avons énumérées plus haut, il en est une autre, d'un caractère psychologique. La prospérité crée un optimisme outré qui incline les hommes à s'engager dans des entreprises de plus en plus audacieuses. Les excès de la spéculation à la Bourse, dans l'industrie, dans le commerce et même dans l'agriculture, ont pour effet, tôt ou tard, la surproduction, l'inflation du crédit et de la monnaie, le gonflement factice de toutes les valeurs. Par la force même des choses, il faut qu'un jour ou l'autre la situation se détende et s'assainisse. Il suffit parfois d'un événement peu important, souvent même inapparent,

pour ébranler la confiance, comme il suffit d'un souffle pour faire crouler un château de cartes. À un optimisme excessif succède alors un pessimisme non moins exagéré: ceux qui voyaient tout en rose voient désormais tout en noir. Aux États-Unis, on pouvait en 1907 attribuer la crise au manque de souplesse du système monétaire, ou, en d'autres termes, à l'insuffisance de l'argent eu égard aux besoins considérablement accrus de l'activité économique. Puis, vers 1913, il fallut s'attaquer à l'organisation, non plus seulement de la monnaie, mais à celle du crédit, dont l'insuffisance se faisait sentir. Ce fut l'établissement des Banques fédérales de réserve qui donnaient aux banques des États-Unis les facilités de réescompte qui assuraient la liquidité nécessaire aux banques affiliées. Un peu plus tard, au Canada, la Loi de finance de 1914 accordait les mêmes facilités aux banques canadiennes. On ne pouvait donc plus attribuer la responsabilité des crises à la pénurie d'argent ou à l'insuffisance des facilités de crédit. Alors, comme il fallait un bouc émissaire qui fût chargé de tous les péchés d'Israël, le banquier s'est trouvé tout indiqué comme victime propitiatoire.

Il est un autre aspect de la question sur lequel j'aimerais à attirer votre attention, car il me paraît tout à fait caractéristique de notre siècle. J'ai déjà eu l'occasion de citer une étude de Paul de Saint-Victor sur le rôle de l'argent dans les temps modernes, et dont la conclusion jette une vive lumière sur notre époque:

"Aujourd'hui, dit-il, l'argent s'est émancipé, sa prodigieuse diffusion a fait de lui quelque chose d'épars et d'universel comme un élément. Le flot des affaires, autrefois circonscrit dans une corporation suspectée, a débordé les hiérarchies et les classes. La finance n'est plus le grimoire d'une secte de publicains, mais le grand-livre ouvert de la richesse publique. Le crédit, cet idéal de l'argent, donne la foi à l'écu défiant et routinier du vieux temps. Il le fait croire à une idée, à une invention, à une découverte; sur sa promesse, il se jette dans le rêve et dans l'inconnu. Surexcités par lui, les chiffres prennent des ailes pour voir de loin et devancer l'avenir. L'escompte affirme le projet à naître et bâtit le pont d'or qu'il lui faut passer pour toucher la réalité. Tous les torrents des intérêts divers viennent confluer au centre des Bourses qui les mêle, les entrechoque, les balance, retient

leurs vérités, dissipe leurs chimères et entretient l'inerte métal dans un état perpétuel de fusion et d'effervescence. En face de la vieille Fortune régulière et héréditaire, qui tourne sa roue dans le même sillon, s'est élevée une Fortune nouvelle, aléatoire comme le jeu, rapide comme l'occasion, changeante comme l'opinion dont elle répète les mouvements. L'argent était une caste, il est devenu une démocratie".

Il n'est pas nécessaire d'être un observateur bien perspicace pour constater que le capital et l'argent se sont démocratisés et que ce phénomène a eu des répercussions profondes sur l'économie des peuples. Un indice caractéristique de la large répartition de la richesse mobilière, c'est l'augmentation considérable du nombre et de la somme des dépôts d'épargne. Le total des dépôts d'épargne dans les banques à charte du Canada n'était en 1900 que de 188 millions de dollars; il atteignait en 1910, 544 millions; en 1920, 1 milliard 293 millions, et en 1930, 1 milliard 426 millions. Les dépôts d'épargne sont donc huit fois plus élevés maintenant qu'ils ne l'étaient il y a 30 ans. Le nombre des déposants a très probablement augmenté dans une proportion plus grande encore. Or, les dépôts dans les banques à charte sont bien loin de représenter toute la richesse mobilière. Il y a des sommes beaucoup plus considérables qui sont engagées dans le placement mobilier: obligations des gouvernements, des municipalités, des corps publics et des grandes sociétés, et actions privilégiées et ordinaires de milliers de sociétés nationales et étrangères. Les obligations sont émises, la plupart du temps, en coupures qui les mettent à la portée des petits épargnants eux-mêmes, et les sociétés qui effectuent des augmentations de capital accordent des droits de souscription, non seulement à leurs anciens actionnaires, mais encore, dans bien des cas, à leur personnel et à leur clientèle, et afin d'en faciliter l'achat elles en fractionnent parfois le paiement en petits versements mensuels échelonnés sur une longue période de temps. Des montants considérables sont aussi engagés dans les assurances de toutes sortes ou déposés dans les caisses d'épargne. En 1928 les trusts assumaient l'administration

de biens formant une somme d'environ 1,176 millions. Les placements des compagnies canadiennes et étrangères faisant au Canada des opérations d'assurance se chiffraient par 1,380 millions. On estime que les sociétés de prêt foncier, les trusts et les compagnies d'assurance avaient engagé en 1928 plus de 2,800 millions de dollars dans des opérations de crédit. Si vous placez ces chiffres en regard du montant des dépôts d'épargne dans les banques à charte en 1928, qui s'élevait à 1,520 millions, vous constaterez que, contrairement à l'opinion assez généralement répandue que les banques à charte contrôlent le crédit, elles sont loin d'avoir l'administration de la plus grande partie des fonds disponibles sur le marché monétaire. D'autre part, il est bon de se rendre compte du fait que plus de la moitié de l'actif dont disposent les banques est sujette à des règles d'administration qui laissent aux banques peu ou point de latitude dans l'emploi de ces disponibilités. Les banques à charte doivent, pour bien remplir leur rôle, conserver à leur actif une large mesure de liquidité, qui est constituée par une encaisse-or en billets du Dominion ou en dépôts dans d'autres banques, à l'étranger, le plus souvent, par un portefeuille de titres d'État ayant un très large marché, et par des prêts à demande ou à court terme contre des valeurs cotées en Bourse et facilement vendables. Ainsi donc, plus de la moitié de l'actif des banques doit être employée dans des conditions qui ne laissent qu'une discrétion bien limitée à la direction des banques. Reste le portefeuille commercial, qui représente environ 40% de l'actif des banques; les banques peuvent bien, il est vrai, refuser tel ou tel compte parce que la situation financière d'une société ou d'un particulier ne leur paraît pas satisfaisante, mais elles ne peuvent pas déterminer la nature des opérations alimentant les divers échanges qui créent les effets de commerce. Dans cet ordre d'idées, les banques doivent suivre le courant des affaires et non pas tenter de faire naître artificiellement celui-ci. Elles doivent être constamment en éveil, car il ne suffit pas que la richesse re-

présentée par ces effets de commerce, qu'il s'agisse de blé, de bois, de laine, de soie, de coton, de beurre, de fromage, de viande, de poisson, de minéraux, etc., soit réelle, mais il faut encore que la circulation en soit assurée au Canada ou à l'étranger. Dès que la circulation de l'un de ces produits se ralentit, la banque doit tenir compte de cette situation et limiter les sommes qui pourraient se trouver immobilisées sur de telles marchandises. Si elle restreint alors ses avances sur ces denrées, il faut voir dans son attitude, non pas une tentative en vue de contrôler ou d'orienter le crédit, mais bien une résultante de conditions qu'elle n'a pas provoquées et qu'elle n'aurait pu empêcher. C'est parce que les banques constatent que le marché se resserre qu'elles cessent de prêter leur concours pour certaines opérations. Attribuer ce resserrement aux décisions des banques, c'est prendre l'effet pour la cause.

On se demande si les banques, qui profitent des périodes de suractivité économique et financière, résultant souvent d'une inflation monétaire, comprennent mal leur intérêt, puisqu'elles essaient toujours de contenir l'enthousiasme lorsqu'il menace de devenir excessif. Instruits par l'expérience, les banquiers savent que les périodes d'inflation sont toujours suivies de l'inéluctable déflation, comme à la fièvre succède la dépression. La santé économique, telle la santé physique, est le résultat d'un sain équilibre entre divers éléments. Aussi, les banquiers, comme les médecins, déconseillent-ils tout excès qui a pour résultat de rendre l'équilibre instable.

Si, comme nous avons tenté de l'indiquer, le capital s'est démocratisé, s'est dispersé et se trouve maintenant à la portée du grand nombre, n'y a-t-il pas lieu de se demander si tous les artisans qui sont munis de cet outil en connaissent la nature et l'usage. Combien de gens se demandent, lorsqu'ils font un placement, si leurs fonds seront employés, non seulement dans leur propre intérêt, mais encore dans l'intérêt du groupement auquel ils appartiennent? Certes, il est légitime d'employer son capital

au mieux de son intérêt immédiat, mais encore faut-il que cet intérêt personnel ne soit pas en conflit avec l'intérêt général auquel personne ne doit rester indifférent. Il faut apprendre à faire mieux et davantage. L'homme d'affaires éclairé essaie toujours de coordonner son profit personnel avec l'avantage général, parce qu'il sait que la stabilité de sa situation dépend directement de la prospérité de son milieu. Le sens de la solidarité doit se manifester, non seulement dans le domaine moral et social, mais encore sur le terrain des affaires. La solidarité s'impose d'autant plus que nous ne sommes plus isolés comme nous l'étions dans le passé. Les moyens de transport et de communication rendent les relations plus étroites que jamais entre les divers groupements qui forment le corps social, et cette situation pose des problèmes nouveaux. A l'époque actuelle, faire des parcs réservés où l'on vivrait, à un niveau différent du reste du monde, une existence d'où l'on supprimerait la lutte, cela pourrait être un idéal désirable, mais ce n'est guère possible. Les peuples qui voudraient vivre au 20^e siècle comme on le faisait au 19^e, au 18^e ou au 17^e commettraient un grave anachronisme.

Dans une très remarquable étude sur l'Angleterre, M. André Siegfried fait les observations suivantes:

"Le monde a changé parce que les méthodes de la grande production industrielle ne sont plus au 20^e siècle ce qu'elles étaient au 19^e. On ne produit plus aujourd'hui de la même façon qu'autrefois. Ce qui domine aujourd'hui, c'est la production en série. Ce qui dominait au 19^e, c'était le charbon. Les pays qui possédaient le charbon étaient sûrs d'avoir la suprématie industrielle. Aujourd'hui, le charbon est toujours le principal combustible, mais il y a le pétrole, il y a l'électricité. Différentes autres considérations font qu'il ne suffit plus de posséder le charbon pour dominer le monde . . . L'Europe n'est plus le centre du monde. Les pays industriels extra-européens se sont développés et, de ce fait, l'Angleterre a perdu le monopole industriel qu'elle avait autrefois. L'Angleterre, qui aurait pu résister en se modernisant, en s'adaptant aux situations nouvelles, n'a pas subi cette évolution. Elle ne s'est modernisée ni dans son outillage, ni dans son organisation, ni dans l'esprit de ses patrons, ni dans l'esprit de ses ouvriers".

Ces observations appliquées à l'Angleterre peuvent être, pour les Canadiens français, un utile sujet de réflexion. Avons-nous évolué avec notre temps? Nous sommes-nous préparés à la civilisation industrielle qui déjà absorbe la moitié de notre population? Avons-nous orienté notre civilisation agricole conformément aux besoins de notre temps? Questions brûlantes, problèmes de la plus grande importance pour notre progrès social et même pour notre survivance. Il est chimérique d'espérer que l'on puisse remonter le cours du temps. Nous ne reverrons jamais la civilisation des Grecs avec Périclès, celle des Romains avec César ou Cicéron, celle du grand siècle français avec Louis XIV, Racine ou Bossuet. Que l'on en soit heureux ou malheureux, il faut vivre au 20^e siècle et tirer le meilleur parti de ses avantages et de ses inconvénients. Certes, l'étude du passé est intéressante, nécessaire même, mais elle devient un luxe si elle n'éclaire le présent et ne prépare l'avenir.

Nous avons eu l'occasion de faire observer que les Canadiens français en tant que collectivité ne manquent pas de capitaux. Ce qui leur manque surtout, c'est l'éducation économique qui les mettrait en mesure de tirer un meilleur parti de leurs disponibilités et des autres instruments de production dont ils disposent. La démocratisation du capital rend plus impérieuse que jamais la nécessité de l'éducation économique. Si nous avons été mieux formés et mieux informés à cet égard, nous n'eussions pas perdu les sommes considérables qui ont été englouties depuis quelques années, non seulement à la Bourse, mais dans toutes sortes d'entreprises mal conçues, mal organisées ou mal administrées — sans parler des affaires frauduleuses qui ont drainé l'argent des villes et des campagnes. C'est la diffusion de l'éducation économique qui nous permettra de comprendre le mécanisme complexe des affaires modernes et de prendre notre juste part dans la mise en valeur des richesses naturelles et des ressources de toute sorte que présente notre pays. Il faut répandre des connaissances d'ordre pratique dans toutes les classes de la

population par l'intermédiaire des collèges classiques et commerciaux et même des plus modestes écoles. C'est là une question d'intérêt national, dont il importe de saisir l'opinion publique, et il n'est pas d'institutions ou de groupements qui soient mieux placés que les chambres de commerce pour entreprendre une campagne de propagande en faveur de l'enseignement généralisé des éléments de l'économie politique. L'éducation économique du public nous paraît indispensable, non seulement à la continuité du progrès matériel de notre pays, mais encore au maintien de l'ordre social.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LE MILIEU AMÉRICAIN

C'est la coutume en France de terminer le dîner par un mets composé d'amandes et de raisins secs et qui s'appelle un "mendiant". Le Cercle Universitaire de Montréal a voulu ce soir* se conformer à la coutume française et vous ne tarderez pas à constater que les questions économiques peuvent être classées dans la catégorie des aliments secs et indigestes. Par ailleurs, le rôle de mendiant présente des avantages; voyez avec quelle bienveillance et avec quelle douceur M. le docteur Parizeau s'est penché sur ce pauvre et dites-moi, Mesdames, à qui n'a plus l'illusion de pouvoir vous captiver, quel espoir reste-t-il donc, sinon celui de vous émouvoir?

Avant d'entamer cette causerie, je dois vous avouer que je profite de l'absence de notre président, M. Edouard Montpetit, pour explorer un petit coin de son vaste domaine. Je prévois déjà le reproche que vous ne manquerez pas de m'adresser, vous surtout, Mesdames. Vous me direz avec raison que M. Montpetit cultive non seulement les plantes robustes de l'économie politique, mais aussi les fruits savoureux et les fleurs parfumées de la littérature, et que ce n'était vraiment pas la peine de vous mener promener dans la partie la plus aride de son jardin.

Le Canada est-il en Amérique? Le premier bambin rencontré au sortir de l'école vous répondra "oui" et se demandera si vous tombez de la lune. Posez la question à un observateur des phénomènes économiques, et précisez-la en lui demandant si le Canada français est en Amérique,

* Le 10 mars 1928.

peut-être sera-t-il embarrassé de répondre par oui ou par non, et dira-t-il oui et non. La question est, en effet, moins simple qu'elle ne paraît et il nous a semblé que pour l'exposer il fallait rien de moins que les trois points classiques:

- 1 — Dans quel milieu la Providence nous a-t-elle placés et ce milieu a-t-il évolué?
- 2 — Devons-nous nous adapter au milieu américain ou résister à son ambiance?
- 3 — Quelle orientation devons-nous donner à notre développement?

Ce sujet ouvre d'immenses horizons, mais rassurez-vous: je le réduirai à des proportions beaucoup plus modestes, puisque je ne désire envisager la question que sous l'angle économique et du seul point de vue des affaires, laissant prudemment à d'autres le soin d'étudier le problème dans ses conséquences religieuses, nationales et politiques.

Deux économistes français très distingués ont, récemment et à quelques mois d'intervalle, publié des études sur les États-Unis et leurs observations présentent pour nous le plus vif intérêt. Il suffit de lire *Les États-Unis d'aujourd'hui*, par M. André Siegfried, et *Qui sera le maître: Europe ou Amérique?* de M. Lucien Romier, pour comprendre les principales caractéristiques de la civilisation américaine, pour dégager les traits qui la différencient de la civilisation européenne, et enfin pour nous convaincre que nous n'avons pas la faculté d'opter pour l'une ou pour l'autre.

"Les États-Unis, écrit M. Lucien Romier, ont construit leur civilisation sur un modèle qui ne ressemble guère et qui souvent s'oppose au modèle de l'Europe, et cela non par ignorance, incompréhension ou hostilité; c'est le résultat de conditions, de besoins et de soucis différents... La suprématie du facteur économique et social sur le facteur politique dans le destin des États-Unis les éloigne plus que rien autre de la tradition européenne... Société toute économique, impliquant une perpétuelle concurrence et un perpétuel renouvellement, la société américaine ne dispense personne, quel que soit son âge, de concourir et de se renouveler: Ford lui-même, au terme de sa carrière, doit recommencer."

Écoutons maintenant M. André Siegfried:

"Dans une atmosphère nettoyée de traditions et d'obstacles politiques, le peuple américain est en train de se créer une société complètement originale dont la ressemblance avec la nôtre tend à n'être que superficielle. Peut-être même s'agit-il d'un âge nouveau de l'humanité, reléguant l'Europe, qui n'en est plus l'animateur, dans l'histoire, avec un idéal appartenant désormais au passé. La vieille civilisation de l'Europe, il faut s'en rendre compte, n'a pas traversé l'Atlantique. Le renouvellement américain n'est pas seulement, comme on le croit d'ordinaire, dans le degré des dimensions mais dans la nature même des conceptions... Avec une même origine ethnique et religieuse, l'Europe et l'Amérique tendent à diverger maintenant dans leur hiérarchie des valeurs... On est en présence d'une société de rendement, presque d'une théocratie de rendement, qui vise finalement à produire des choses encore plus que des hommes. L'Europe gaspille les hommes et épargne les choses, l'Amérique gaspille les choses mais épargne les hommes... Ce déplacement du centre de gravité dans la vie personnelle de chacun correspond à une révolution des conceptions sociales sur lesquelles l'Europe occidentale jusqu'hier encore basait son équilibre moral."

La civilisation américaine a été déterminée en grande partie par les avantages d'un territoire immense. C'est cette immensité qui a permis à l'Amérique de s'adapter rapidement aux conditions créées par l'avènement du machinisme, alors que l'exiguïté relative des pays de la vieille Europe y opposait de sérieux obstacles. M. Lucien Romier fait ressortir ce contraste avec une grande netteté: "Le règne des machines, dit-il, a produit dans le monde depuis cent ans des faits de peuplement qui apparaissent résumés comme suit: La population de l'univers a prodigieusement augmenté en nombre; elle s'est groupée en foules compactes et spécialisées autour des sources de travail et des foyers industriels qui avaient déterminé son accroissement... Les cadres des vieux États étaient conçus à la mesure et pour les besoins d'une population beaucoup moins nombreuse et moins soumise au travail spécialisé. Ils avaient été construits lentement dans l'illusion du définitif et avec le souci permanent de ménager une hiérarchie des valeurs. Ces cadres ont reçu brusquement l'afflux des

masses nouvelles. Les masses tout de suite les supportèrent avec impatience et ils résistèrent aux masses en les comprimant. D'où un malaise universel et profond. Or, aux États-Unis, le conflit ne pouvait exister sérieusement entre une masse nouvelle et des cadres pré-établis. La civilisation américaine s'est donc formée en civilisation de masse, par la masse et pour la masse, sans plan préconçu, sans résistance à vaincre, sans pression tyrannique, d'un mouvement tout naturel, et elle a amené un relèvement incontestable de la dignité moyenne de l'homme... Déjà s'opposent nettement les deux types de civilisation: le type européen, civilisation de l'invention personnelle et du bien-être individuel; le type américain, civilisation de l'entreprise (très différente de l'invention) et du bien-être social. On peut préférer l'un ou l'autre type. Mais si l'on tient compte d'une part des exigences des masses par rapport à l'objet de la civilisation, et d'autre part, des tendances mêmes du capitalisme vers des formules de plus en plus collectives ou impersonnelles, on doit reconnaître que dans le cycle actuel le type américain a les meilleures chances de triompher."

Ces deux écrivains reconnaissent que la civilisation américaine, si elle présente des avantages, offre aussi des inconvénients, et qu'elle n'est pas exempte de dangers. Ils considèrent qu'elle répond à une autre conception de la vie et qu'elle représente une ère nouvelle. M. Romier nous dit: "Originale et profondément novatrice dans le domaine social, la civilisation américaine reste passive dans l'ordre des arts et de l'intellectualité pure". Puis il ajoute: "Au demeurant l'artiste, le savant, le philosophe, doivent se rendre compte que les mesures, les plans, les harmonies ne sont plus tout à fait les mêmes dans un monde dominé par la vitesse et par la masse, que dans le monde recueilli d'autrefois". M. Siegfried voit entre l'Europe et l'Amérique l'"opposition entre deux âges successifs de notre humanité occidentale répondant à deux conceptions de la vie: celle de l'homme considéré, non seulement comme agent

de production ou de progrès, mais comme esprit indépendant et comme fin en soi; et celle de la grande production industrielle enrôlant dans la conquête matérielle l'individu tout entier".

Des témoignages que nous venons de citer, il ressort que la civilisation américaine diffère de la civilisation européenne et cela à cause d'un ensemble de conditions auquel l'individu peut se soustraire dans une certaine mesure, mais auquel la masse ne peut échapper, et qui a le caractère d'une loi physique. L'influence du milieu n'est d'ailleurs pas un fait particulier aux États-Unis. Les autres pays de l'Amérique la subissent également. M. Ferrero, dans son livre *Le Génie Latin et le Monde moderne*, en relève la manifestation au Brésil et en Argentine.

Le Canada en est-il exempt? Pouvons-nous, dans le domaine économique, y perpétuer la civilisation française, et nos compatriotes anglo-canadiens peuvent-ils y prolonger la civilisation britannique? Permettez-nous encore une fois de passer la parole à M. Siegfried: "Les Américains, dit-il, ont d'ores et déjà le sentiment que le Canada n'est pas un pays étranger, que les Canadiens et les Américains forment en réalité un seul et même peuple. On ne trouverait sans doute pas ailleurs de situation analogue. Qu'il y ait une frontière, que le drapeau soit différent, que le pouvoir politique obéisse, de part et d'autre, à des impulsions distinctes, ce sont autant de considérations presque secondaires au prix de ce fait essentiel que, des deux côtés d'une ligne purement théorique, qu'aucune force armée ne garde, règne la même civilisation (américaine et non britannique), la même langue (qui se parle avec le même accent), les mêmes mœurs et surtout le même *standard of living*. Par ce niveau matériel de l'existence les Canadiens sont rivés, économiquement et socialement, aux Américains: ils n'accepteraient jamais de se solidariser avec l'Europe sur la base d'un niveau inférieur. Il y a là un argument de fait contre lequel ni le sentiment ni la politique ne saurait prévaloir." Et plus loin: "Il est inutile de prévoir le

jour, annoncé depuis trois-quarts de siècle, où le Canada se séparera de l'Angleterre, parce que ce jour est arrivé. L'allégeance politique peut durer indéfiniment, et ce ne sont certainement pas les Canadiens qui se donneront spontanément aux États-Unis; mais par la culture, par les solidarités qui désormais le lient, le Canada ne peut plus graviter autour d'un centre qui ne serait pas dans le nouveau continent." L'opinion de M. Siegfried n'est sûrement pas partagée par tout le monde au Canada, mais elle mérite d'être notée en raison de l'avertissement qu'elle comporte. Remarquez, Mesdames et Messieurs, qu'il ne s'agit pas des Canadiens français, mais bien de tous les Canadiens sans distinction d'origine, de race et de croyance. Nous serait-il permis de conclure, en tenant compte des observations de MM. Siegfried, Romier et Ferrero, et après avoir regardé avec un peu d'attention autour de nous, que le Canada est terre d'Amérique et que les causes qui ont produit certains phénomènes de civilisation dans les autres pays d'Amérique ne pourront manquer d'exercer leur influence sur le Canada tout entier? La Providence nous a donc placés dans un milieu américain. Il nous reste, pour terminer l'examen de notre premier point, à voir si ce milieu a évolué.

Les conditions de la vie, en Amérique et en Europe, sont-elles les mêmes que celles qui existaient il y a cinquante ans? Voici comment s'exprime à ce sujet M. Daniel Rops dans un article sur *La Jeunesse et le Machinisme*:

"Enfants d'un siècle aux fantaisies tragiques, nous vivons sous le règne de la machine... Il est hors de doute que les machines transforment profondément ce qui constitue encore la base de notre civilisation. Nous avons eu une civilisation agricole, puis une civilisation commerciale: de plus en plus nous allons vers une civilisation industrielle. Et peut-être, comme l'a suggéré M. Lucien Romier, l'erreur de la France a-t-elle été de ne pas s'adapter assez promptement, au cours du dix-neuvième siècle, aux éléments de la civilisation nouvelle... Ceux qui prétendent se refuser aux transformations du machinisme n'étaient leur argumentation que sur des mots, non sur des réalités précises et durables. On peut dire en principe que le but de l'intelligence est moins de combattre le ma-

chinisme que de lui donner des directives et de le dominer. La vérité profonde est qu'une civilisation peut être aussi belle, aussi riche intellectuellement au siècle des avions qu'à celui des diligences. C'est moins une question d'esprit que de caractère, d'âme pour tout dire... C'est donc par sa résistance intelligente qui aboutira en fait à donner des directives à la société machiniste au lieu d'en recevoir d'elle, que l'individu affirmera les droits de l'esprit et son désir de ne pas les laisser déchoir."

Milieu américain, évolution machiniste, n'est-il pas de la plus haute importance de tenir compte de ces deux éléments dans la formation morale et intellectuelle des générations qui doivent vivre dans cette atmosphère et qui sont soumises à l'influence de leur siècle? Ne trouvons-nous pas dans les observations que nous avons citées longuement matière à de sérieuses réflexions? Ces réflexions nous amènent tout naturellement au deuxième point que nous devons traiter et que nous n'abordons pas sans hésitation.

*Devons-nous nous adapter au milieu américain
ou résister à son ambiance?*

La génération qui pousse et celles qui la suivront demandent que la question soit sérieusement étudiée, afin que les directives qui s'imposent soient données, non seulement à l'école, mais aussi dans la famille. Trop de plaintes et trop de récriminations se font entendre, trop d'insouciance et trop de redditions se manifestent, pour que nous restions indifférents devant ce problème dont dépend notre avenir. Or, où pouvons-nous avec plus de confiance parler de nos inquiétudes et de nos appréhensions que dans un milieu universitaire où se groupent les forces vives d'une nation? Une université n'est pas tant un ensemble de facultés, chargées de la formation professionnelle de spécialistes et réunies sous une commune administration, qu'un foyer moral et intellectuel où se concentrent l'idéal et les aspirations d'un peuple, et d'où rayonne l'inspiration qui mettra en valeur les qualités et les ressources de ce peuple.

Faut-il nous adapter au milieu américain? Il me semble que nous devons répondre: Oui, dans le domaine économique. Que l'on regrette, voire que l'on déplore la tendance de plus en plus marquée vers la standardisation et vers la disparition de la petite industrie spécialisée et du travail individuel, à la fois créateur et novateur, je le comprends; mais serait-il permis de suggérer que cette forme de l'activité industrielle n'est pas la mieux adaptée à notre condition et à nos besoins. D'ailleurs, à cet égard, l'Europe s'américanise rapidement et ne vit pas seulement de ses petites industries. Elle en a, comme l'Amérique, de très grandes et, toutes proportions gardées, elle adopte les méthodes qui assurent le meilleur rendement. Chacun est enclin, suivant ses sympathies, à généraliser la louange ou le blâme. Tout n'est pas condamnable dans la standardisation qui a donné des résultats vraiment extraordinaires. Ainsi, aux États-Unis, "les types de paniers communément employés pour le ramassage des raisins étaient au nombre de 78 et ce nombre a été réduit sans inconvénient à 11, de 210 formes de bouteilles on a pu passer à 20, de 175 espèces de roues d'automobiles à 4, de 66 dimensions de briques à 7, de 287 genres de pneus à 32, et depuis 1921, dans cinquante articles divers, le Ministère du Commerce a réduit en moyenne de 73% la vaine complexité des types antérieurement fabriqués". La standardisation est une discipline que s'imposent à la fois le producteur et le consommateur et qui a eu pour résultat de mettre à la portée de la masse des produits qui, il y a peu d'années, étaient réservés à un petit nombre de privilégiés. Au risque d'être accusé d'avoir l'âme enfoncée dans la matière, je ne puis concevoir que notre culture latine et notre humanisme soient sérieusement menacés du fait que nous aurons à notre disposition moins de formes de bouteilles, moins d'espèces de roues d'automobile et moins de genres de pneus. Mais je constate d'autre part que notre main d'œuvre, qui est habile, loyale et modérée dans ses revendications, ne travaille pas pour nous et que notre influence dans les en-

treprises où nos capitaux sont dispersés est insignifiante. Pour se dispenser d'une énergique initiative dans le domaine industriel, commercial et financier, on cherche une trop facile excuse dans le lieu commun que les Canadiens français sont pauvres. La vérité est que leur richesse individuelle a beaucoup augmenté, en même temps que diminuait, inquiétante constatation, l'importance des affaires soumises à leur direction. Il faut bien reconnaître que les nôtres sont mal préparés à tirer parti de leurs ressources. Le crédit, le capital, la richesse sont des instruments dont il faut apprendre l'usage comme des autres instruments de travail. Il ne suffit pas de façonner de tels outils et de les mettre aussitôt au service du voisin qui sait en tirer profit. Il est indispensable d'en apprendre l'emploi afin de les mettre au service de notre idéal moral et national.

Notre pays, à côté des Français qui l'ont colonisé et des Anglo-Saxons qui se sont associés avec nous pour réaliser la confédération canadienne, est peuplé comme les États-Unis par des hommes d'origines diverses. Cette population cosmopolite, dont l'immigration augmente progressivement l'influence, ne pourrait constituer au Canada une civilisation de race, comme celles des vieux pays d'Europe; elle se fondera probablement dans une société économique, comme celle des États-Unis. Notre attitude à l'égard de la civilisation américaine me paraît présenter une grande similitude avec une autre expérience humaine, que vous me permettez de vous raconter en m'inspirant de la mythologie hindoue. Twashtri, en langage sanscrit, correspond au Vulcain de la Grèce antique, et on lui attribue la création du monde. Après avoir terminé son œuvre qui comprenait l'homme, il se trouva, dit-on, dépourvu de matériaux pour lui façonner une compagne. Il se plongea dans une profonde méditation, puis dédaignant les rognures matérielles de l'univers, il groupa en un faisceau inextricable et impénétrable un certain nombre de qualités, d'instincts et de forces disparates qu'il sut si bien disposer que le produit était harmonieux et charmant. Je

vous fais grâce des détails qui sont rapportés dans les vieux livres sanscrits; ils paraîtraient bien puérils à la femme moderne, car on y rencontre de fréquentes allusions à la saveur parfumée du miel, à la cruauté du tigre, à la chaleur douce de l'âtre, à la froideur glaciale de l'hiver, à la douceur du duvet et à la dureté du diamant. Il est évident que tout cela remonte à une période préhistorique et que si c'est toujours vrai, c'est bien démodé. Or donc, Twashtri donna à l'homme cette compagne. Une semaine s'écoula et l'homme revint vers Twashtri et lui dit: "Bon et puissant seigneur, la compagne que vous m'avez donnée empoisonne mon existence. Elle parle sans cesse, me fait perdre mon temps, se lamente à tout propos, et dépense à se parer tout le produit de mon travail". Twashtri ennuyé des doléances de l'homme lui reprit sa femme. Mais huit jours plus tard Twashtri vit de nouveau se prosterner devant lui l'homme qu'il avait créé fier et digne et qu'il retrouvait humble et penaud pour lui redemander sa compagne. L'homme se rappelait seulement qu'elle dansait et chantait pour l'égayer, qu'elle le consolait dans ses peines, l'encourageait dans ses efforts, et le soignait dans la maladie. Twashtri, ému par l'accent de sincérité et par le désespoir de l'homme, lui rendit sa compagne. Trois jours à peine s'étaient écoulés que déjà l'homme se présentait de nouveau devant Twashtri et lui disait: "Seigneur, seigneur, je n'y comprends plus rien, mais je suis sûr que la femme me donne plus d'ennuis que d'agrément. Je vous supplie de me séparer d'elle". Cette fois Twashtri entra dans une grande colère et dit à l'homme: "Va ton chemin et tire-toi d'affaire comme tu pourras". L'homme eût beau clamer qu'il ne pouvait vivre avec elle, Twashtri lui signifia qu'il ne pouvait davantage vivre sans elle. L'homme dès lors s'engagea dans les sentiers de la vie en murmurant: "Puisse le Ciel m'aider, car je ne puis vivre avec elle ni sans elle!

Est-ce là notre situation à l'égard de la civilisation américaine et devons-nous dire que nous ne pouvons vivre

avec elle ni sans elle? Il semble cependant qu'il soit possible, tout en nous adaptant au milieu dans lequel nous sommes appelés à nous développer, de conserver dans cette ambiance certaines des caractéristiques de notre race. Citons encore M. Daniel Rops, qui conclut en ces termes l'article dont nous parlions plus haut: "Les intellectuels les meilleurs ne seront pas ceux qui stérilement tournés vers le passé en regretteront les charmes, mais plutôt ceux qui pour sauver l'humanisme même s'accommoderont de la civilisation nouvelle pour la mieux guider... L'élite intellectuelle doit-elle se détourner de la vie de l'esprit pour ne plus se soucier que des réalités techniques? Nous avons répondu: Non. Mais doit-elle se maintenir dans un quant à soi vain et dangereux, laisser les hommes de la civilisation machiniste établir à leur gré une sorte de nouvelle barbarie, ce serait encore plus périlleux. Que les jeunes hommes d'aujourd'hui les plus intelligents et les plus cultivés, au lieu de désespérer, adhèrent passionnément à leur siècle, il en vaut la peine. En s'efforçant de devenir des chefs, qu'ils prennent la direction du mouvement et ainsi seront franchies sans effort les années d'incertitude." Il nous reste à étudier par quels moyens nous pouvons nous adapter à notre milieu.

Quelle orientation devons-nous donner à notre développement?

Il me semble que, dans un milieu de civilisation économique et à l'âge du machinisme, il appartient au groupe ethnique français du Canada, plus qu'à tout autre, de se familiariser avec les méthodes et les instruments de cette civilisation et de ce siècle. S'ils n'apprennent à les utiliser et à les faire servir à la conservation de leur idéal de perfection, les Canadiens français seront submergés par le flot de ceux qui, au Canada et dans le reste de l'Amérique du Nord, seront pourvus de moyens d'action plus effectifs et mieux adaptés aux conditions de notre pays. Il paraît désirable de donner un coup de barre énergique dans le

domaine de l'enseignement, afin que les classes qui se dirigent vers les affaires soient pourvues d'outils mieux adaptés à la concurrence qu'elles ont à vaincre. Ce coup de barre ne doit pas être purement intellectuel. Certes, une généralisation plus grande de l'enseignement économique dans les écoles, les collèges et les universités s'impose, mais il faut par-dessus tout une directive morale afin d'orienter la jeunesse vers la collaboration, la coopération et l'effort collectif. Dans un milieu américain et dans notre siècle, il importe de comprendre que les formes du travail se sont modifiées et qu'il n'est plus possible d'ignorer l'importance de l'efficiencia et du rendement.

N'allons pas commettre l'erreur, dans un milieu de civilisation économique qui s'est créé et développé indépendamment de toute contrainte ou tutelle politique, d'attacher une importance exagérée aux discussions politiques. Nos revendications dans le domaine politique ne sont pas compliquées et ce qui leur manque, ce n'est ni l'éloquence ni l'habileté de ceux qui les font valoir, mais beaucoup plus, à mon sens, l'appui d'une force économique consciente du devoir qui lui incombe de mettre ses ressources matérielles au service de ses aspirations légitimes dans le domaine moral et intellectuel. Certes, il est nécessaire d'exercer notre action dans tous les domaines et c'est parce qu'il semble qu'elle a été moins effective dans le domaine économique que nous devons nous hâter de combler cette très grave lacune qui pourrait compromettre des libertés acquises et des traditions conservées au prix de très grands sacrifices. Les 65,000 paysans qui, après la cession à l'Angleterre, choisirent de demeurer sur le sol canadien durent créer de toutes pièces, sans cadres et sans hiérarchie, une civilisation. Un certain nombre de ces paysans devinrent, suivant les exigences les plus pressantes, des magistrats, des avocats, des médecins, des ingénieurs, des banquiers, des industriels, des commerçants, etc., et nous n'avons pas à rougir des résultats acquis et des progrès accomplis. Ce serait cependant une erreur fatale que de fermer les yeux

sur les points faibles de notre armature et de ne pas prendre vigoureusement les initiatives qui s'imposent pour combler les lacunes et redresser les rangs.

Beaucoup de gens s'alarment de l'invasion du capital étranger qui vient mettre en valeur nos ressources naturelles. Si d'autres viennent exploiter ces richesses, c'est qu'elles méritent de l'être, et c'est parce que nous ne les exploitons pas nous-mêmes. La menace la plus sérieuse n'est pas celle qui pénètre sous forme de capital-argent, mais celle qui est représentée par le capital moral et intellectuel d'hommes mieux préparés que nous à tirer parti des richesses naturelles que la Providence avait mises à notre disposition et que nous aurons laissé glisser entre nos mains inhabiles ou paresseuses en nous contentant de recevoir en échange un plat de lentilles. Si nous continuons à disséminer, à éparpiller, à émietter notre effort, cherchant notre satisfaction dans la multiplication de petites affaires possédées et dirigées par une seule personne, au lieu de constituer de fortes entreprises collectives, notre langue, nos traditions et nos lois ne tarderont pas à disparaître du commerce, de la finance, de l'industrie, en un mot d'une partie vitale de notre civilisation, de la vie économique. Si, en France, on déplore l'individualisme propre aux latins, et qui est une sécession de l'individu à l'égard de la communauté, songez combien cet "individualisme négatif", selon le mot de M. Romier, est plus dangereux pour nous, dans ce pays où il se heurte à l'esprit d'organisation et de coopération de l'Anglo-Saxon.

Dans le domaine des réalisations pratiques, l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal est appelée à rendre d'immenses services, mais son action doit être étendue dans des proportions considérables, et doit être préparée par la formation reçue dans les écoles d'enseignement secondaire et supérieur. L'École des Hautes Études Commerciales prépare des cours nouveaux qui s'adresseront aux ingénieurs, aux avocats et aux notaires. C'est une opportune initiative et qui déterminera, du moins nous l'es-

pérons, l'entrée dans la carrière des affaires d'hommes qui, joignant à une culture générale une solide préparation spéciale, sauront prendre confiance en eux-mêmes, inspirer confiance aux leurs, obtenir la collaboration des capitaux, et mettre en œuvre les méthodes modernes de production et de distribution.

Lorsque nos ancêtres vinrent coloniser cette partie de l'Amérique, ils l'appelèrent la Nouvelle-France, et c'est bien d'un territoire nouveau comme d'une civilisation nouvelle qu'il s'agit. C'est du sort d'une terre d'Amérique que nous nous préoccupons. N'est-il pas vrai, docteur, que, penché sur le malade que vous voulez soulager, vous cherchez d'abord à saisir le cri de la nature qui cherche à se défendre? Si le témoignage du médecin ne suffit pas, dois-je faire appel à celui du poète, qui le confirme? Vous rappellerai-je les beaux vers de Rostand dans le dialogue entre la Faisane et Chanteclerc, et que je voudrais pouvoir claironner, comme il conviendrait:

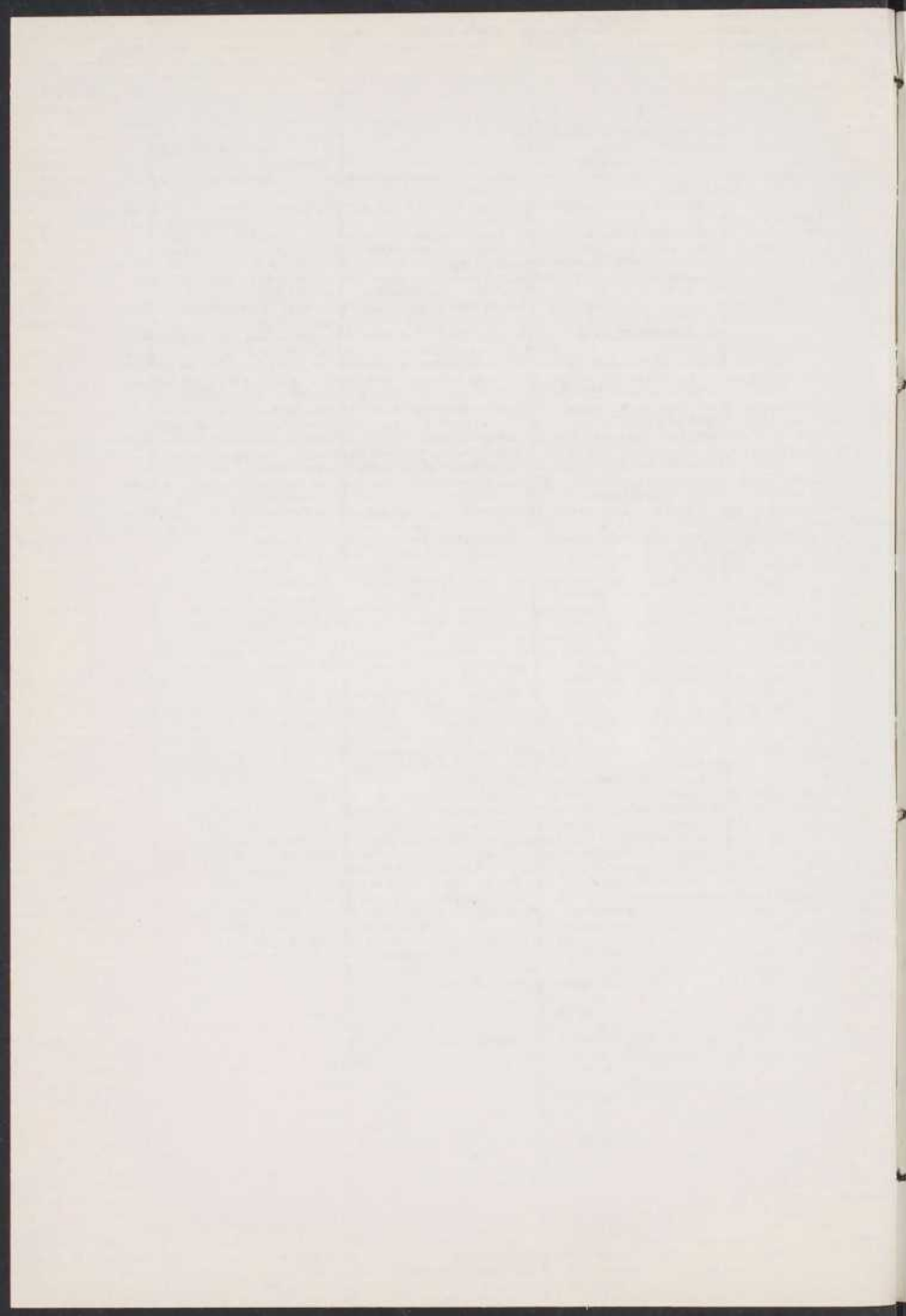
Je ne chante jamais que lorsque mes huit griffes
Ont trouvé, sarclant l'herbre et chassant les cailloux,
La place où je parviens jusqu'au tuf noir et doux.
Alors, mis en contact avec la bonne terre,
Je chante! et c'est déjà la moitié du mystère,
Faisane, la moitié du secret de mon chant,
Qui n'est pas de ces chants qu'on chante en les cherchant,
Mais qu'on reçoit du sol natal, comme une sève!

et plus loin:

La terre parle en moi comme dans une conque,
Et je deviens, cessant d'être un oiseau quelconque,
Le porte-voix en quelque sorte officiel
Par quoi le cri du sol s'échappe vers le Ciel!

Notre sol nous crie de toutes ses forces qu'il est terre d'Amérique. Resterons-nous sourds à sa voix et, lorsqu'on nous répètera: "Emparons-nous du sol!", finirons-nous enfin par comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de la bonne terre arable, mais aussi de nos forêts immenses, de nos puissantes chutes d'eau, de nos mines, de nos voies

navigables, de toutes les ressources qui n'attendent que notre effort pour nous donner de la richesse? Nous avons le devoir de créer de la richesse, non pour en tirer de stériles satisfactions, mais pour en faire la collaboratrice et l'indispensable auxiliaire de la sœur de charité et de son hôpital, du savant et de son laboratoire, du professeur et de son université, du peintre, du musicien, du poète, de tous ceux qui veulent soulager la misère, faire progresser l'humanité et embellir notre civilisation. N'oublions pas que l'asservissement économique entraîne généralement et à brève échéance la domination politique; si nous tardons davantage à nous qualifier pleinement pour répondre à notre vocation de Français d'Amérique, nous cesserons d'être de bons Canadiens et nous nous préparerons à devenir des Américains quelconques.



VIVRE DANS SON SIÈCLE ET AVEC SON SIÈCLE*

Beaucoup de gens, et il s'en trouve parmi nos compatriotes de langue française, sont enclins à vivre dans le passé. Leur formation les prédispose à s'inspirer des enseignements de l'antiquité, du Moyen Age et des autres siècles passés. Cette culture, si excellente qu'elle soit, ne doit cependant pas se substituer à l'observation et à l'étude de l'époque contemporaine. Les grandes passions, les émotions profondes et les sentiments élevés ou mesquins qui agitent l'homme ont inspiré les penseurs, les philosophes et les orateurs de l'antiquité, de l'époque romaine et du grand siècle, et il convient de reconnaître que leur génie n'a pas été surpassé de nos jours. S'il est vrai qu'un député français aurait très bien pu, en 1939, s'inspirer des discours de Démosthène contre Philippe de Macédoine, et les appliquer à Hitler, sans rien changer à la substance de ces diatribes; s'il est vrai que Winston Churchill, réclamant la destruction du militarisme prussien, aurait pu paraphraser Caton le Censeur dont les discours se terminaient invariablement par l'exhortation de détruire Carthage; s'il est vrai que Pierre l'Ermite et saint Bernard pouvaient prêcher la croisade contre l'Islamisme, et s'il est vrai que Bossuet et Racine ont exalté la gloire militaire et l'héroïsme des défenseurs de la patrie, il n'en reste pas moins que nous vivons, non pas dans l'antiquité, ou au Moyen Age, ou au dix-huitième siècle, mais bien au vingtième siècle. Il ne faut pratiquer l'isolement ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans sa mentalité. L'humanité ne remonte pas le cours des âges, aussi ne retourne-

* Causerie faite au Club Kiwanis de Granby, le 3 novembre 1943.

rons-nous jamais en arrière. Les problèmes que notre génération doit envisager ne seront pas résolus au moyen de formules qui pouvaient sembler efficaces jadis, mais qui ne le sont plus aujourd'hui, parce que des facteurs nouveaux sont intervenus. Il faut établir de nouvelles équations, et ce n'est pas parce qu'elles sont plus compliquées et plus difficiles qu'on doive renoncer à les résoudre et rebrousser chemin dans l'espoir de trouver des formules toutes faites.

La défense pure et simple de nos droits, de nos coutumes, de nos traditions et même de nos institutions peut tout au plus différer la défaite, elle ne saurait nous donner la victoire. Seule l'initiative, seule l'action donneront des résultats positifs, assureront des progrès réels. Encore faut-il avoir une claire notion de ce que l'on veut, avant d'aviser aux moyens d'appliquer un programme. Veut-on maintenir, dans notre pays, un groupement de culture et de langue françaises? Si oui, il faut prendre les moyens d'acquérir un vocabulaire français suffisant et une connaissance convenable de la grammaire. Si, d'autre part, on est convaincu que les Canadiens de langue française, débordés par la population anglophone dans l'Amérique du Nord, devraient abandonner le français comme langue populaire et réserver à une élite le privilège de la culture française, eh! bien, alors, il faut changer d'orientation. Comment pourrait-on se contenter de connaître insuffisamment et le français et l'anglais? Remarquez bien qu'il est possible d'acquérir une connaissance satisfaisante des deux langues, mais encore faut-il en prendre les moyens.

Il en va de même dans le domaine économique. Veut-on retourner à une civilisation purement rurale et agricole, où l'homme de la campagne produit à peu près tout ce qui est nécessaire aux besoins de sa famille? Ou bien doit-on reconnaître que l'industrialisation a gagné presque toutes les sphères, même l'agriculture, et que le cultivateur est devenu un producteur spécialisé? Nos compatriotes de l'Ouest désignent leur genre d'exploitation sous le nom d'in-

industrie du blé (*wheat growing industry*). Selon qu'on s'engage dans une voie ou dans l'autre, il faut se préparer en conséquence, s'outiller de façon particulière et apprendre le maniement d'instruments différents. Celui qui prétend se passer d'argent et subvenir lui-même à ses besoins est naturellement beaucoup moins tenu de connaître la nature et le mécanisme de l'argent que celui qui doit y avoir recours quotidiennement pour satisfaire ses besoins présents et pour assurer ses vieux jours.

La même alternative se présente dans le domaine social. La charité privée doit-elle seule secourir les malheureux? Les charges que comporte le soin des aliénés, des tuberculeux, des orphelins, des aveugles, des infirmes, des blessés, des malades, incombent-elles aux particuliers dans l'accomplissement de leur devoir de charité chrétienne? Ou bien l'État, c'est-à-dire la société, doit-il, au moyen de l'impôt, répartir ces frais considérables sur tous les membres de la communauté? Dans l'un ou l'autre cas, une série de mesures différentes s'impose. Le particulier peut répartir ses aumônes suivant ses préférences et la sympathie que lui inspire telle ou telle classe de malheureux. Si la communauté assume la responsabilité des secours, il faut alors organiser la charité, il faut même en changer le nom, et légiférer sur le fonctionnement des services sociaux d'hygiène, de prévention et d'hospitalisation.

Vivre dans son siècle ne consiste pas à se prévaloir des avantages — appelez-les matériels, si vous voulez — que nous procurent les découvertes, les inventions et les progrès scientifiques de notre époque, tout en traitant avec mépris et dédain la civilisation à laquelle on les doit. N'allez pas croire, messieurs, que j'ai oublié le remarquable article que Ferdinand Brunetière a consacré à "la faillite de la science". La science et la technique ne sauraient remplacer ni la religion ni la morale. Il s'agit, non pas de tenter de substituer les unes aux autres, mais de se pénétrer de l'idée que c'est dans un terrain où la technique

et les progrès scientifiques se sont développés qu'il faut déposer la semence qui nous est fournie par la religion et par la morale.

Il ne manque pas de gens qui, confortablement installés dans une limousine, vous assurent qu'ils regrettent le bon vieux temps. Serait-ce que le bon vieux temps n'était bon que pour les autres? Les personnes qui, bien assises devant leur téléphone, commandent ce qu'elles désirent chez le boucher, l'épicier, le pharmacien ou le marchand de nouveautés, sont-elles sincères lorsqu'elles exaltent le passé? Ceux qui, du jour au lendemain, décident d'aller à Québec, à Ottawa ou à New-York, et qui ont à leur disposition le train, l'automobile et l'avion qui les y amèneront en quelques heures, envient-ils vraiment le sort de leurs grands parents qui projetaient six mois à l'avance un voyage de St-Hyacinthe ou de Papineauville à Montréal? N'est-il pas plus satisfaisant d'illuminer le sanctuaire d'une église en un instant que d'allumer des milliers de bougies? Qui songerait à remplacer un système de chauffage à l'eau chaude muni d'un thermostat par un poêle à bois qu'il fallait rallumer à quatre ou cinq heures du matin? Croyez-vous que les Montréalais soient inconsolables de la disparition des "petits chars à chevaux"?

Les gens qui se complaisent dans une admiration sans réserves du passé — du passé qui connaissait sans doute moins d'agitation fébrile que le présent — font penser à ceux qui contemplant un paysage à quinze ou vingt milles de distance. De loin, la plaine ressemble à une superbe pelouse et les montagnes ne semblent présenter que des pentes douces et faciles. Les arbres et la végétation forment, croirait-on, un massif soigneusement taillé. Mais ceux qui ont circulé dans la forêt savent que le tableau est bien différent lorsqu'il est vu de près: les montagnes sont sillonnées de ravins et de précipices, on y rencontre des escarpements et des plateaux raboteux; la forêt renferme, à côté de beaux arbres sains, de la végétation rabougrie, du bois mort, des branches brisées et des troncs pourris.

Pour porter un jugement sur le passé, il ne suffit pas de l'entrevoir dans le lointain; il faut examiner l'ensemble des conditions dans lesquelles les générations disparues ont dû vivre. Il faut se rappeler l'esclavage et le servage, condition courante dans l'antiquité, la peste, la famine, l'absence de moyens de communication, les conditions sanitaires déplorables et la misère qui a restreint pendant des siècles l'accroissement normal de la population. Certes, notre époque est encore loin d'avoir atteint la perfection, et il reste beaucoup à faire dans le domaine social et économique, mais il serait déraisonnable de condamner en bloc notre époque. Il nous faut vivre dans notre siècle et apporter notre contribution au progrès de la civilisation en vivant avec notre siècle.

L'une des grandes erreurs du traité de Versailles — on l'a reconnu depuis — a été de placer des considérations d'ordre politique au-dessus des réalités d'ordre social et économique. Le problème des religions, des races, des nations, des langues, des cultures, des traditions, des coutumes et de l'évolution historique des peuples, est extrêmement compliqué. Il doit être envisagé avec la plus grande circonspection. Il importe de l'aborder avec infiniment de respect, afin de ne pas porter une main purement matérialiste, si l'on peut dire, sur un édifice spirituel qui incarne bien souvent l'idéal de centaines de générations. Mais cela dit, il faut bien reconnaître qu'hier comme aujourd'hui, il faut vivre dans le milieu où la Providence nous a placés et dans les conditions qu'une lente évolution a déterminées.

Les multiples solutions que l'on propose de toutes parts pour synchroniser notre civilisation avec le milieu dans lequel nous vivons indiquent, premièrement, qu'une solution satisfaisante et généralement acceptable n'a pas encore été trouvée et, deuxièmement, qu'il importe de mieux adapter notre organisation sociale aux conditions matérielles de notre époque. L'affluence, le pullulement des idées, dans la recherche de la voie qui nous conduirait vers un meilleur état social, est, semble-t-il, un excellent symptôme. Dieu

a créé le monde animé de mouvement, et l'homme, bon gré mal gré, doit se mouvoir dans le domaine physique comme dans celui des idées. Il ne s'agit évidemment pas ici des prescriptions intangibles de la Loi divine; il s'agit uniquement de l'organisation temporelle d'une société que l'homme, dans l'exercice de sa liberté et dans l'accomplissement de son devoir, a le droit de modifier et d'orienter suivant les circonstances de temps et de milieu.

A côté de la civilisation uniquement rurale ou agricole de l'ancien temps s'est développée une civilisation urbaine et mercantile. Les campagnes ont cherché à établir des marchés, à la fois pour l'écoulement de leurs produits et pour l'achat des marchandises importées ou façonnées dans les ateliers. Les villes sont nées de la nécessité d'échanger des objets fabriqués contre des denrées alimentaires. Les marchés, prenant de l'importance, devinrent des villages, puis des villes, et les marchands et les artisans s'installèrent dans ces centres où ils pouvaient recruter des travailleurs. Observons dès maintenant qu'agriculteurs, marchands et artisans se sont intégrés dans la vie sociale, parce qu'ils possédaient quelque chose en propre. Ils avaient un intérêt matériel, un droit de propriété reconnu et sauvegardés par le régime politique et économique de leur région, de leur province, de leur pays.

Il s'est produit, vers le milieu du dix-neuvième siècle, une véritable révolution économique et sociale dont les conséquences n'ont pas encore fini de se développer: l'avènement du machinisme qui, amenant l'industrialisation de la production et la spécialisation du travail, créa une nouvelle classe sociale, celle des salariés ou, si vous voulez, des prolétaires. Chose curieuse, les Romains, qui nous ont légué le mot "prolétaire", l'appliquaient aux personnes qui n'étaient pas assujetties à l'impôt. Si ce mot avait le même sens aujourd'hui, le prolétariat deviendrait sans doute une situation enviable et très recherchée! Notre pays ne compte guère, à l'heure actuelle, de prolétaires, dans le sens romain du terme, mais le prolétariat n'en existe pas

moins au Canada. Prolétaire n'est plus de nos jours, économiquement parlant, synonyme de pauvre, de miséreux, d'indigent. On peut être prolétaire tout en gagnant un salaire suffisant pour satisfaire à ses besoins et à ceux de sa famille, comme on peut être indigent sans être prolétaire, si l'on possède des outils ou un atelier, mais qu'on manque de travail. Le mot doit s'appliquer plus particulièrement à cette classe d'ouvriers d'usine qui, travaillant à salaire au jour le jour, n'ont aucun intérêt matériel dans l'entreprise qui leur donne de l'emploi. Ces ouvriers peuvent vivre convenablement et élever une famille sans acquérir d'autres titres de propriété, soit mobiliers, soit immobiliers, que ce qui est requis pour tenir maison. Or notre société, notre civilisation a été édifiée en grande partie autour de l'idée de propriété et d'héritage. Nous nous trouvons donc en présence d'une nombreuse population qui n'a pu s'intégrer dans une société dont les cadres n'avaient pas été tracés pour accueillir et pour faire prendre racine à des millions de gens sans propriété.

N'allez pas croire que le suffrage universel ait apporté une solution satisfaisante au problème de l'intégration dans la société de tous les membres qui devraient en faire partie. Certes, le vote populaire fait participer l'ensemble des citoyens au gouvernement de leur pays et impose à chacun sa part de responsabilité politique, mais il ne faut pas confondre l'ordre politique et la société, qui sont deux choses fort différentes. Le gouvernement et le parlement n'existent que pour assurer, dans l'ordre et la légalité, les conditions sociales qu'un peuple veut se donner. La société a la primauté sur le gouvernement, que celui-ci soit parlementaire, monarchiste ou dictatorial. L'homme donne naissance à la société qui, elle, choisit la forme de gouvernement qui paraît mieux répondre aux aspirations, aux convictions et aux objets que l'homme veut atteindre. Tout renversement des rôles et des fonctions n'a jamais qu'un caractère éphémère et amène inévitablement de graves perturbations. Qu'en conclure, sinon que l'homme doit d'abord chercher son

propre perfectionnement, qu'il doit ensuite veiller à ce que la société dont il fait partie réponde à ses concepts d'équité, de justice et de charité, et qu'il doit, enfin, assumer sa part de responsabilité dans le fonctionnement de l'État en conformité de ses aspirations légitimes? On a trop souvent tenté de renverser cette échelle de devoirs pour aboutir au désordre et à l'iniquité. Les lois et la police ne réformeront ni l'homme ni la société. L'enrégimentation et l'économie dirigée n'édifieront pas une société meilleure et ne formeront pas des hommes plus conscients de leur devoir. Toute mesure qui, d'une part, restreint indûment la liberté humaine et qui, d'autre part, diminue la responsabilité de l'individu à l'égard de la société, est vouée, tôt ou tard, à l'insuccès, quand elle ne conduit pas directement au désastre. Toutes les bureaucraties du monde et toutes leurs réglementations ne prévaudront pas contre ce qui tient à la nature même de l'homme. Nous devons cependant accueillir avec sympathie les tentatives de tous ceux qui, de bonne foi et avec désintéressement, cherchent à déterminer la place, le rôle, les droits et l'avenir d'une classe de nos semblables qui ne doit pas être laissée en marge de la société. Ai-je besoin de vous rappeler que ces questions primordiales ont été l'objet de l'attention paternelle des Papes qui, dans leurs encycliques, ont donné les directives dont doivent s'inspirer non seulement les catholiques et les chrétiens, mais tous ceux qui s'adonnent à l'étude des questions sociales?

Des hommes d'État, des philosophes, des sociologues, des économistes ont avancé des théories, tracé des plans, exposé des projets, et que sais-je encore, en vue de résoudre ce problème complexe et délicat. Vous trouverez dans leurs propositions toute la gamme des couleurs et des nuances, depuis le rouge vif du communisme intégral jusqu'au violet discret du syndicalisme chrétien, respectueux de l'autorité religieuse. Il s'agit de découvrir la solution qui permettra d'intégrer dans la société, dans les meilleures conditions possibles d'ordre, de justice et de stabilité, la

classe des travailleurs industriels, qu'on leur donne le nom de prolétaires, d'ouvriers, de salariés, d'employés, ou tout autre nom.

La guerre dans laquelle notre pays est engagé aura permis au Canada, de même qu'à l'Angleterre et aux États-Unis, de faire des expériences pratiques dans divers domaines, notamment en matière de socialisme d'État et d'économie dirigée. Il serait puéril de vouloir fermer les yeux sur ce qui se passe autour de nous et chez nos voisins. On sait, par exemple, que le gouvernement des États-Unis a engagé quelque vingt-cinq milliards de dollars dans des entreprises industrielles qui concurrencent l'industrie privée. Ces énormes mises de fonds effectuées par l'État, même si l'on estime que les exigences de la guerre les justifient, n'en constituent pas moins du socialisme d'État, et il n'est pas sans intérêt de se demander ce qu'il adviendra des capitaux placés, soit par l'État, soit par des particuliers, dans des industries concurrentes. Le socialisme est une forme d'économie dirigée ou, si vous préférez, l'économie dirigée est une forme de socialisme. Mais ne nous égarons pas dans le dédale des définitions et des distinctions; reconnaissons plutôt que depuis plusieurs années nous vivons, au Canada, sous le régime de l'économie dirigée. Le travail, le capital, les marchés, la concurrence, les prix, le crédit, l'initiative individuelle et l'esprit d'entreprise sont assujettis au contrôle de l'État. La guerre totale, c'est la mainmise de l'État sur l'économie d'un pays. C'est la mobilisation de toutes les forces vives de la nation et leur subordination à des fins déterminées par ceux qui dirigent l'État. Que cela ait été toléré, accepté ou même approuvé, en temps de guerre, par la majorité des citoyens du Canada, de l'Angleterre ou des États-Unis, c'est tout à fait compréhensible.

Mais l'économie dirigée considérée comme un système économique et politique permanent; mais l'économie dirigée mise au rang de mesure d'ordre social et de base même d'une civilisation; mais l'économie dirigée installée

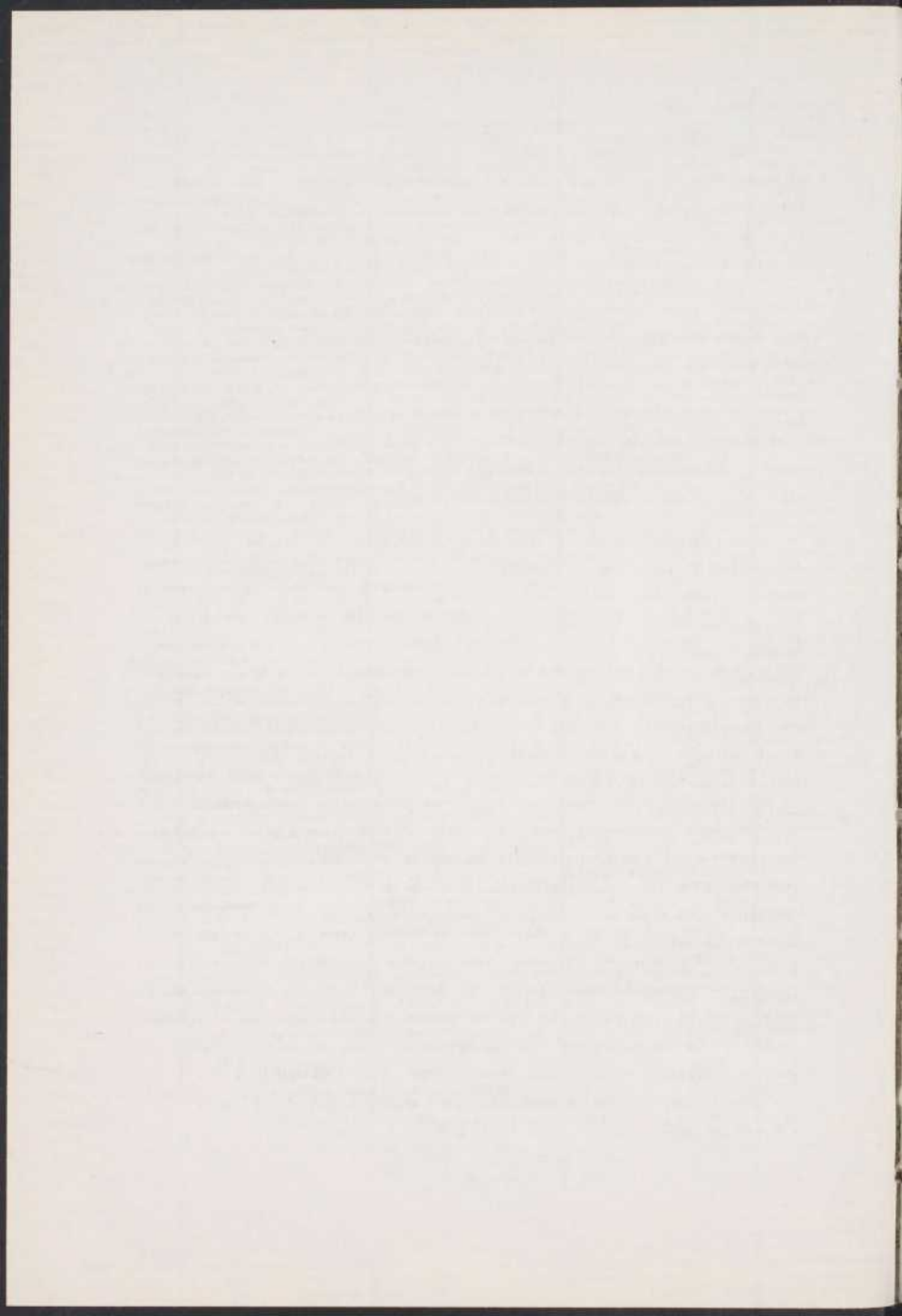
aux lieu et place de la libre initiative: cela ne saurait être admis qu'après le plus sérieux examen. La vie religieuse et la carrière des armes exigent toutes deux la soumission entière et indiscutée, mais il s'agit là d'un choix, il s'agit d'une adhésion librement donnée. L'enrégimentation de tous les citoyens d'un pays, en période normale et de façon permanente, est une tout autre question. D'ailleurs, l'enrégimentation, pour être efficace, doit s'étendre à beaucoup d'autres domaines qu'à l'économique.

Rétrécissons, si vous le voulez bien, le champ de nos observations et faisons-les porter seulement sur la province que nous habitons. Il est facile de parler de l'économie dirigée. Mais par qui sera-t-elle dirigée? Vous savez aussi bien que moi que les matières touchant le commerce, les échanges, le crédit, la monnaie, la banque, les transports par terre, par mer et dans les airs, les tarifs douaniers, les traités de commerce, les affaires internationales, et combien d'autres questions, sont du *domaine fédéral*. En fait, l'économie dirigée mettrait entre les mains du Gouvernement central toute la vie économique du Canada et, à brève échéance, toute sa vie sociale. Les répercussions d'un changement aussi radical se feraient sentir dans bien d'autres sphères que celle des affaires, et l'autonomie des provinces deviendrait bientôt illusoire, et finirait par disparaître.

N'allez pas croire, toutefois, que tout soit condamnable dans l'économie dirigée. Au point de vue strictement matériel, un tel système présente de grands avantages; il distribue la main-d'œuvre au mieux des besoins du pays, il tempère les excès de la concurrence, il stabilise les prix, il répartit les biens de consommation, il rationalise les bénéfices et confisque les profits excessifs, il oriente les exportations et canalise les importations conformément à l'intérêt général du pays, il restreint la spéculation sur le change et sur les valeurs mobilières; bref, s'il est mis en œuvre par des hommes compétents, il fait toutes sortes de choses utiles. Il ne nous enlève, en revanche, que deux petites

choses: la liberté et notre caractère propre. La Russie, l'Allemagne et l'Italie sont en régime d'économie dirigée; le Canada, l'Angleterre et les États-Unis le sont, nous dit-on, pour la durée de la guerre; est-ce bien là le régime que nous voulons instaurer à demeure? Il appartiendra au corps électoral canadien de prendre une décision à ce sujet, de faire un choix. Mais faire un choix suppose qu'on a pesé le pour et le contre des divers éléments qui entrent en ligne de compte et qui souvent s'excluent. Croyez-vous que la province d'Ontario accepterait d'abandonner son autonomie et de se soumettre à un régime d'économie dirigée, à moins d'être assurée de pouvoir, directement ou indirectement, diriger elle-même l'économie?

La centralisation politique, conséquence inéluctable de l'économie dirigée, présenterait elle aussi de grands avantages administratifs: l'uniformité des lois dans l'ensemble du pays, la similitude des conditions de travail, la simplification et l'égale répartition des impôts, et que sais-je encore? Mais est-ce bien là ce que nous voulons? A côté de ces avantages matériels qui se mesurent en argent ou en rendement, n'existe-t-il pas des valeurs spirituelles? Il faut songer qu'il ne s'agit pas seulement de l'héritage culturel des Canadiens français, mais aussi de celui de nos compatriotes de langue anglaise. Ils ont eux aussi des traditions, des coutumes et une mentalité qu'ils désirent conserver. L'économie dirigée et la centralisation politique constituent un nivellement, une uniformisation, une standardisation qui font penser à la différence que présentent une mosaïque et une dalle de béton. Toutes deux se composent d'éléments divers; mais ces éléments, qui restent distincts dans la mosaïque, se fondent en un seul dans le béton. Evidemment, le béton coûte moins cher, mais qui ne préfère la mosaïque? Gardons-nous des solutions trop rigides. Si nous voulons conserver une certaine liberté de mouvement, ne nous laissons pas ligoter dans une camisole de force, quel qu'en soit le type.



LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE, FACTEUR DE SURVIVANCE*

L'histoire la plus vraie, c'est-à-dire la légende, rapporte que l'on avait coutume, à l'époque de la Rome impériale, de jeter aux bêtes les esclaves infidèles. L'un d'eux, qui avait observé ses maîtres, utilisa son expérience pour sauver sa vie. Voici dans quelles circonstances. A peine l'esclave fut-il seul au milieu de l'arène, qu'un lion se précipita sur lui pour le dévorer, mais quel ne fut pas l'étonnement de l'immense assistance de voir l'esclave se pencher à l'oreille du lion, puis celui-ci lui tourner le dos et regagner sa cage. L'empereur, surpris, ordonna qu'un autre lion fût immédiatement lâché, mais de même que pour le premier, à peine s'était-il approché de l'esclave que celui-ci se penchait vers lui et que la bête féroce s'en retournait. Alors, l'empereur, stupéfait, d'un commandement bref, ordonna qu'on lançât le plus féroce des lions. La foule, portée au paroxysme de la curiosité par ces deux échecs successifs, attendait avec impatience le dénouement qui, à son gré, avait déjà trop tardé. Un lion énorme s'approchait par bonds du condamné quand soudain, arrivé devant lui, il s'arrêta, et l'empereur et la foule s'aperçurent que l'esclave semblait parler au lion. Cette fois encore le lion fit demi-tour et, la tête basse et la queue entre les jambes, s'en alla. L'empereur ordonna qu'on lui amenât l'esclave afin qu'il pût l'interroger lui-même :

“Comment es-tu parvenu à empêcher ces animaux affamés de te dévorer? Donne moi ton secret pour commander aux bêtes féroces et tu auras la vie sauve.”

* Causerie prononcée, le 17 avril 1929, au Cercle catholique des hommes d'affaires de Sherbrooke.

“Je leur ai dit, répondit simplement l’esclave, qu’après avoir mangé ils seraient appelés à prendre la parole.”

Les lions avaient manqué de courage.

Si j’ai ce soir le courage de prendre la parole après ce généreux repas, c’est que j’étais surtout désireux, en acceptant la cordiale invitation du Cercle catholique des hommes d’affaires de Sherbrooke, de prendre contact avec le monde industriel et commercial de la métropole des cantons de l’est. J’avais déjà l’avantage de connaître un grand nombre d’entre vous et je vous prie de croire que j’apprécie hautement l’occasion que vous me donnez de rencontrer d’excellents clients de la Banque Canadienne Nationale; si vous ne l’êtes tous déjà, j’espère que vous êtes en bonne voie de le devenir.

Au mois de mars 1928, j’avais l’honneur de faire une causerie au Cercle Universitaire de Montréal et, au cours de mes remarques, influencé sans doute par la bonne chair et le bon vin, j’osai affirmer que le Canada est en Amérique. Cela vous étonnera peut-être, mais c’était une déclaration qui ne se pouvait faire impunément et sans soulever des controverses et des discussions. La plus élémentaire honnêteté m’oblige cependant à reconnaître que j’étais allé un peu plus loin et que j’avais tenté de tirer quelques conclusions du fait que le Canada est en Amérique. J’avais exposé certaines raisons qui me semblaient, et qui me paraissent encore probantes, pour que, dans le domaine économique, les Canadiens français s’adaptent aux conditions du milieu américain. J’avais tenté de signaler que cette adaptation devait réserver les caractéristiques et les qualités essentielles de notre race et que cette évolution devait être circonscrite au domaine économique. J’admets volontiers que l’emploi du mot *américain* a pu donner lieu à quelque confusion. Pour beaucoup de gens, qui dit *américain*, dit propre aux États-Unis d’Amérique. Il me semble qu’il est possible de distinguer entre la civilisation telle qu’elle s’est développée aux États-Unis et une autre forme

de civilisation qui, tout en s'épanouissant dans le milieu économique d'Amérique, conserverait des caractéristiques et un idéal différents de ceux qui se manifestent chez nos voisins. Ce qui caractérise les civilisations d'Amérique, c'est la prépondérance du facteur économique sur le facteur politique, considéré jadis comme primordial, du moins en Europe. Nous allons, si vous le voulez bien, examiner sommairement, et sans que ces remarques aient la prétention d'épuiser le sujet ou de régler définitivement ces questions complexes: (1) L'évolution dans l'Europe latine de l'opinion en matière économique, et (2) l'importance du facteur économique pour la survivance et le progrès des Canadiens français.

1 — Évolution dans l'Europe latine de l'opinion en matière économique :

Avant de vous signaler des manifestations récentes de l'évolution qui s'est produite en Europe dans l'appréciation du rôle des forces économiques, de la richesse, du capital et de l'argent, je crois qu'il ne serait pas inutile de vous faire connaître l'opinion exprimée avec une rare élégance par un littérateur de la fin du siècle dernier, M. Paul de Saint-Victor. Je regrette de ne pouvoir vous citer en entier l'exposé qu'il fait de la façon dont l'argent a été envisagé à diverses époques de l'histoire. Il suffira, me semble-t-il, de vous donner quelques extraits pour que vous vous rendiez compte de la véritable transformation qui s'est opérée dans la façon dont les peuples et les individus considèrent et utilisent leurs ressources matérielles.

Voyons d'abord le tableau saisissant que M. de Saint-Victor nous fait du Moyen-Âge.

"Le Moyen-Âge personnifiait l'argent dans le Juif spolié, hué, insulté, revêtu d'habits dérisoires, enfermé dans la prison du Ghetto. Il ne distinguait pas la banque de l'usure. La haine qu'il portait à "l'Argentier" s'étale naïvement dans les tableaux où les peintres flamands du XVe siècle l'ont représenté si souvent, d'après la tradition dominante encore. C'est d'ordinaire un sombre vieillard, vêtu d'une robe à ceinture de cuir, coiffé jusqu'aux sourcils d'un bonnet

SANT-SUPP

baroque. Son visage plissé de rides soupçonneuses; ses yeux, élargis par les besicles qui pincant son nez maigre, ont la lueur et la fixité du regard des oiseaux de nuit; une barbe fourchue termine en tenailles sa face grimaçante. Il est assis devant une table jonchée de monnaies; ses doigts décharnés s'allongent sur son trésor; il a l'air de s'y chauffer comme à un brasier. Derrière-lui, par-dessus son épaule, se penche sa femme. Est-ce une femme? L'avarice a effacé tout vestige de sexe de ce visage sillonné. Ses petits yeux gris reflètent les pétilllements du métal; on jetterait un écu dans sa bouche étroite comme la fente d'une tirelire. Cette effigie infamante, vous la retrouverez partout, dans les peintures, les contes, les chroniques, les fabliaux de l'époque. Le Moyen-Âge condamnait l'argent à la stérilité; dès qu'il cherchait à multiplier, il le persécutait. *Il suspectait les affaires faute de les comprendre*; il voyait de la magie dans les opérations primitives de la banque naissante. Les mystères du capital accru par lui-même l'inquiétaient comme les phénomènes d'une alchimie dangereuse. Seul le Juif avait le secret de l'or dans cet âge de fer. *Il avait inventé le crédit, cette algèbre de la richesse*; il possédait les clefs des mystérieux bazars de l'Orient. Le Ghetto, dressant sa masse noire au milieu de la cité, était pareil à cette montagne d'aimant des *Mille et une Nuits* qui attire à elle les ferrures de tous les vaisseaux épars sur la mer. Les ducats et les deniers de la ville filtraient vers lui par d'invisibles conduits. Tôt ou tard ce haut baron, ce seigneur superbe, qui aurait fait laver son chenil si un juif y était entré, avait besoin d'argent pour payer une rançon ou lever un ban. Alors il fallait bien passer par la porte caudine de la Juiverie. Il y entrerait à la nuit tombante; il frappait à la porte d'Isaac ou de Nathaniel, de l'homme qui, disait-on, perceait les hosties, et, le jour du Vendredi-Saint, crucifiait un petit enfant. Un vieillard portant une lampe, venait lui ouvrir, après avoir regardé par le judas grillé, ouvert sur le dehors comme un œil hagard. Ce n'était plus le paria sordide qui, le jour, s'en allait par les rues tête basse, l'air furtif, rasant le mur de sa tunique sale marquée d'une rouelle jaune; le turban des patriarches ceignait son front chauve; la robe flottante de l'Orient lui donnait l'air d'un prêtre ou d'un juge. La maison resplendissait des vases et des étoffes de l'Asie; elle exhalait le parfum que rapportent les navires chargés de denrées de l'Inde. Derrière un rideau diapré apparaissait une tête de vierge, au nez aquilin, aux yeux de diamant: c'était la fille de la maison, qui, curieusement, épiait l'étranger. Le Juif et le chrétien, assis côte à côte, discutaient le prêt en question, aux lueurs d'un flambeau à sept branches, image du Chandelier biblique. Et souvent, le fief seigneurial avec ses champs, ses villages, ses étangs fertiles et ses forêts giboyeuses, s'en allait lambeau par lambeau dans le coffre d'où l'Hébreu tirait le sac de l'emprunt.

"Rien n'atténua davantage la haine contre les Juifs que cette science de la richesse, qu'ils étaient seuls à connaître. Dans quelques États

1875-1876

de l'Europe, des princes besoigneux, à bout d'expédients, sous la contrainte d'un remboursement ou d'une guerre, prenaient parfois un Juif pour trésorier, comme, atteint d'une maladie mortelle et abandonnés de tous les médecins, ils auraient appelé auprès de leur lit un sorcier ou un astrologue. Le Moïse financier faisait des miracles; il transmutait les maravédís en ducats et tirait de l'argent des peuples à sec. Mais au prix de quelles exécutions et de quelles colères!

"... Cependant, les Juifs faisaient des élèves. Au XVe siècle, un scribe de la tour Saint-Jacques, nommé Nicolas Flamel, amassait une fortune en spéculant, après l'expulsion des Juifs, sur leurs maisons vendues au rabais. Le peuple aima mieux attribuer sa richesse à la sorcellerie. Trente ans durant, les Parisiens suivirent, bouche béante, la fumée qui sortait du toit de son humble échoppe, convaincus que le maître du logis soufflait nuit et jour le feu du grand œuvre. Plus tard, un grand homme, Jacques Cœur, découvrait l'avenir du monde industriel avec l'intuition de Colomb devinant et affirmant l'Amérique. Appliquant son génie de négociant aux affaires ruinées du royaume, il fonda le commerce du Levant, exploita des mines, inventa la statistique, organisa l'impôt et fournit à la France, sur sa cassette, plus royale que celle de son roi, la rançon de son territoire envahi. La France accepta cet argent du diable, mais elle proscrivit l'argentier. On l'accusa de concussion, d'empoisonnement, de magie; on fit de lui le Veau d'or émissaire des exactions de son temps, et on le chassa au désert. Il alla mourir dans une île de l'Archipel, sur le fumier du vieux Job.

"Quoi d'étonnant! L'époque était pauvre. Elle attachait exclusivement la richesse au fief et à l'héritage; tous ses autres ressorts étaient pour elle des engins suspects. Les grandes fortunes qui surgissaient au milieu d'elle, sans sortir des racines d'une possession séculaire, lui semblaient des trésors maudits, des édifices enchantés... Le Moyen-Âge, d'ailleurs, par sa nature même devait mépriser l'épargne et le lucre. Son tempérament d'ascète et de chevalier le poussait à rejeter l'argent comme un corps étranger. Il dépensait beaucoup en dédaignant d'acquiescer. Industrie, commerce, spéculation, tout cela était pour lui œuvres serviles, grimoire équivoque. Son royaume n'était pas du monde qui produit, consomme, achète, négocie et imprime aux matières premières les mille formes de l'industrie; il était dans cette sphère idéale où la Chevalerie parcourt la terre, sans autre gagne-pain que sa lance, où la guerre même est mystique, où l'on s'attache moins au revenu du sol qu'à sa seigneurie, où l'or ne sert qu'à payer des rançons et qu'à parer des armures. Aussi, comme l'Argent se fait humble tout le long de cet âge de fer! Il s'enfouit dans les arcanes d'Israël et dans les cachettes de la bourgeoisie; là il germe obscurément, végète sourdement, engendre en silence."

Suivons encore, si vous le voulez bien, M. de Saint-Victor dans l'étude de la période qui suit le Moyen-Âge et qui le relie aux temps modernes.

"Mais le temps marche, les sociétés se compliquent, les besoins augmentent, les industries se développent; l'horizon jusque-là si court du commerce recule avec le monde exploré. D'une autre part, les monarchies, en se concentrant, acquièrent des appétits énormes qu'à tout prix il leur faut combler. Les rois d'affaires apparaissent: Philippe le Bel, Charles V, puis Louis XI en France; Henri VII en Angleterre, Ferdinand V en Espagne, plus tard encore, Charles-Quint. Alors les serviteurs de l'argent montent en grade; le publicain relève la tête; à l'argentier décrié et d'état précaire succède le banquier puissant et solide. En Allemagne surtout, dès le XVe siècle, la haute banque, inaugurée par les Fugger, s'élève et prospère... Les Fugger trônent à Augsbourg dans leur "chambre d'or", prêteurs des rois, usuriers des princes, bailleurs de fonds des élections impériales. Lorsque Charles-Quint vint loger chez eux, ils allumèrent avec un reçu de huit cent mille florins qu'il leur avait souscrit, le fagot de canelle placé dans la cheminée de sa chambre. Parfum magnifique, digne de l'autel d'un César romain, que l'empereur leur paya en disant dédaigneusement, lorsqu'il visita en France les joyaux de la Couronne: "J'ai, à Augsbourg, un tisserand qui pourrait payer tout cela".

"Bien avant l'Allemagne, l'Italie avait réhabilité l'argent, ses pompes et ses œuvres. Le trafic, la banque, la spéculation, le négoce, toutes choses méprisées et tarées ailleurs, s'élevaient chez elle avec une ostentation souveraine. Tandis que les monarchies chevaleresques combattaient à jeun et rompaient des lances de tournoi, les petites républiques de la péninsule restaient assises à leur comptoir glorieux comme un trône. Leur pavillon marchand tenait tête aux étendards blasonnés; elles mettaient du génie à dépenser leur fortune. Quel spectacle que celui de Venise florissante au milieu des eaux! Florence fit régner l'argent qui la gouverna. Qu'est-ce que les Médicis, sinon des millionnaires couronnés? Ennobli par cette toute-puissance, l'argent accomplit des miracles; pour tout dire, il fait les frais de la Renaissance. L'antiquité ressuscita, grâce à ses largesses, les monuments surgirent, un peuple de statues décora les villes, la peinture créa ses merveilles. L'or brut que gagnait le trafic allait se purifier dans le creuset de l'art, qui le rendait transformé en coupes, en autels, en bas-reliefs, en flambeaux, chefs-d'œuvre sans prix de la main humaine.

"... Plus l'âge moderne approche, et plus s'accroît l'influence de l'argent. L'Angleterre met bas sa panoplie féodale, endosse l'habit foncé du commerce, et conquiert les Indes du fond d'un comptoir. La Hollande n'est qu'un chantier d'armateurs. Chez ces deux peuples,

les affaires entrent si avant dans la politique qu'elles s'identifient avec elle. La richesse y prend le poids d'une influence publique; elle s'y complice de puissance, de conquête, de souveraineté. Récemment encore, ce marchand qui monte l'escalier de la Bourse de Londres, son parapluie sous le bras, pensionnait le grand Mogol, détrônait des rajahs, et levait des armées dont les bagages étaient portés à dos d'éléphants. Quelques bourgeois penchés sur une carte, dans une sombre salle de l'East-India-House, s'annexaient des royaumes, et, en une séance, remuaient plus de peuples et de frontières qu'un congrès européen à la fin d'une guerre. De même, ce négociant d'Amsterdam, qui fume sur le seuil de sa noire boutique: en Europe, c'est un épicier; à Java, c'est un nabab, un prince, presque un roi.

“ . . . L'avènement de l'argent fut plus tardif en France. Tout lui faisait obstacle et le tenait à distance: l'aristocratie, les idées, les mœurs, le peu d'occasions que la timidité commerciale de notre pays lui offrait de se déployer. De plus, l'argent se personnifiait, sous l'ancien régime, dans la personne des Traitants, aussi odieux, aussi exécrés que le Juif et le Lombard l'étaient au Moyen-Âge. Les traitants font rire au théâtre, sous le masque de la comédie, et pourtant ils n'avaient rien de risible. C'étaient les exécuteurs des hautes œuvres du Fisc, des bourreaux d'argent, dans le sens tragique et cruel du mot. Ils régnaient avec une rapacité tyrannique sur leur domaine compliqué d'impôts, de traites, de tailles, de capitations, de gabelles. Leur privilège était une concussion patentée; le budget de la France, tel qu'ils l'avaient établi, l'organisation du pillage. Le peuple leur était affermé comme une terre; pourvu qu'ils payassent au maître la location convenue, ils étaient libres de le pressurer jusqu'aux os. Leurs fraudes éclataient dans des fortunes subites, sans prétexte et sans vraisemblance; elles s'épalaient dans leur luxe impudent, dans leurs hôtels royaux, dans ces *Folies* scandaleuses qui ont gardé leur nom. Tous les millions qu'ils avaient volés se dressaient là, pétrifiés, palpables; on pouvait les mesurer au cordeau. L'argent, laborieux et patriotique en Hollande et en Angleterre, restait en France égoïste et improductif; il prenait et ne rendait pas. Les financiers n'y étaient que des veaux d'or à l'engrais.

“ . . . Ce mépris des hommes d'argent, alors si cruellement justifié, était général. . . Même lorsque la noblesse ruinée épousait la finance parvenue, de quelles avanies elle lui faisait payer son alliance! Mme de Grignan maria son fils à la fille du fermier général Saint-Amand. En la présentant au monde, elle en faisait ses excuses, et, avec sa minauderie, en radoucissant ses petits yeux, disait qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres”.

Écoutons maintenant l'exposé que nous fait M. de Saint-Victor du rôle de l'argent dans les temps modernes.

"... Aujourd'hui l'argent s'est émancipé, sa prodigieuse diffusion a fait de lui quelque chose d'épars et d'universel comme un élément. Le flot des affaires, autrefois circonscrit dans une corporation suspectée, a débordé les hiérarchies et les classes. La finance n'est plus le grimoire d'une secte de publicains, mais le grand-livre ouvert de la richesse publique. Le capital est sorti des bas-fonds où il croupissait; il a attaqué et renouvelé la nature. Comme la vapeur dégage la matière des entraves de la pesanteur et la fait voler, la spéculation enlève à l'or son poids et son inertie de métal. Elle le répand, elle l'agite, le centuple par son mouvement même, comme le caillou lancé sur l'eau semble se multiplier par ses ricochets. Cet or si longtemps dormant et difficile à mouvoir s'envole des cachettes de l'avare, des coffres du trésauriseur; il s'enfuit bien-tôt du silo où l'homme de l'Orient l'enterre encore comme un grain stérile. Il brise, pour venir bouillonner dans son grand creuset, le ciment des pierres, l'acier des serrures. *Le crédit, cet idéal de l'argent*, donne la foi à l'écu défiant et routinier du vieux temps. Il le fait croire à une idée, à une invention, à une découverte, sur sa promesse, il se jette dans le rêve et dans l'inconnu. Surexcités par lui, les chiffres prennent des ailes pour voir de loin et devancer l'avenir. L'escompte affirme le projet à naître et bâtit le pont d'or qu'il lui faut passer pour toucher la réalité. Tous les torrents des intérêts divers viennent confluer au centre des Bourses qui les mêle, les entrechoque, les balance, retient leurs vérités, dissipe leurs chîmères et entretient l'inerte métal dans un état perpétuel de fusion et d'effervescence. *En face de la vieille Fortune régulière et héréditaire, qui tourne sa roue dans le même sillon, s'est élevée une Fortune nouvelle, aléatoire comme l'occasion, changeante comme l'opinion dont elle répète les mouvements. L'argent était une caste, il est devenu une démocratie.*"

Comme le montre ce magistral historique de Paul de Saint-Victor, la France s'est attardée plus longtemps que d'autres pays dans la conception moyenâgeuse du rôle et de la fonction de l'argent. (Peut-être trouverait-on de nos jours, dans notre pays, quelques esprits qui ont encore ces notions surannées.) Il y a moins de cent ans la France accusait la Grande-Bretagne de mercantilisme, parce que celle-ci faisait entrer dans sa politique étrangère des préoccupations d'ordre économique. Mais les esprits ont évolué depuis un siècle. En France, à la veille de la Grande Guerre, on discutait la question de savoir si un État mo-

derne doit être avant tout politique ou économique. Depuis la guerre, les faits ont tranché la question. La situation du monde, après le traité de Versailles, a posé dans tous les pays civilisés des problèmes économiques d'une telle ampleur et d'une telle complexité, et dont la solution importe tellement à la vie même des nations, que les gouvernants ont dû faire passer l'économique au premier rang de leurs préoccupations. Aussi, a-t-on vu un Poincaré, qui était essentiellement un homme politique et surtout un juriste, s'attribuer le portefeuille des finances et sauver la France en sauvant le franc.

Que voit-on dans un autre pays latin, l'un de ces pays latins qui, suivant la conviction de beaucoup de gens, sont au-dessus des préoccupations d'ordre matériel? Que voit-on en Italie? M. Mussolini déclare que, parmi les tâches qui s'offraient à son activité, nulle plus que la restauration des finances de l'État n'est digne de retenir son attention. Il aurait été impossible, d'après lui, de rétablir la confiance dans le pays sans assainir en même temps la situation financière, comme il aurait été vain d'envisager séparément le problème économique et le problème social, dont les solutions sont à tout moment étroitement liées. Le fascisme, dit M. Mussolini, est le gardien jaloux de la continuité historique de la nation; il recherche tout ce qui contribue à donner plus de force à la société et à inspirer aux individus le sentiment de leurs responsabilités. Aussi, ne veut-il pas des systèmes financiers *qui amènent le citoyen à ne connaître que sa propre vie individuelle, à n'épargner que pour soi-même, à préférer une rente viagère à une assurance en faveur de ses enfants, à consommer plutôt qu'à épargner.*

Ecoutez maintenant cet Allemand qui expose à un Français comment, dans son opinion, doit être envisagé le problème monétaire d'après-guerre en Allemagne: "En introduisant la nouvelle monnaie — le reichsmark — établi sur la base de l'or, ou plus exactement sur la parité du dollar, on réduisait à zéro la valeur des innombrables bil-

lets émis au temps de l'inflation et on annulait la dette intérieure de l'Empire, des États et des Communes. C'était la faillite et c'était la ruine des rentiers et des épargnants. Mais il fallait choisir. L'Allemagne a fait un sacrifice cruel, mais nécessaire. *Quand il s'agit de sauver la nation ceux qui possèdent doivent passer après ceux qui produisent.* Je sais que là-dessus vous ne pensez pas comme nous. Vous avez refusé de sacrifier les rentiers, la classe moyenne; vous avez pris le parti de l'épargne contre la production et au détriment de cette dernière. C'est un scrupule très honorable, mais une faute grave. *L'économie d'un pays ne se reconstitue point par l'épargne, mais grâce au développement des forces productrices; ce sont celles-là qu'il faut favoriser.* Un autre Allemand s'exprimait dans les termes suivants: "Nous avons commis une énorme injustice; mais le salut était à ce prix. Que l'injustice ait été admise et le sacrifice consenti par la nation allemande, cela ne s'explique que par le désespoir total où la nation était tombée: seuls des désespérés pouvaient accepter sans révolte un remède aussi douloureux." Je n'ai pas l'intention, en vous rapportant ces opinions allemandes au sujet de la politique monétaire adoptée après la guerre, de prendre à mon compte cette thèse ni de justifier la banqueroute de l'Empire germanique. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Belgique, l'Autriche ont eu à solutionner des problèmes financiers analogues et qui avaient aussi de profondes repercussions sur les conditions sociales de leurs nationaux. Tous les pays ont été forcés par la nécessité d'imposer de lourds sacrifices à la richesse accumulée, à l'épargne et de demander à leurs forces de production leur plein rendement.

Nous avons tenté de mettre en lumière l'importance croissante que prennent les préoccupations économiques, non seulement par suite des difficultés financières et monétaires provenant de la guerre, mais plus encore peut-être à cause des questions sociales résultant d'une industrialisation de plus en plus intense de tous les pays civilisés. Ces

problèmes et ces préoccupations ont fait l'objet d'une directive générale donnée par l'Église catholique, admirablement servie par l'une des plus belles intelligences qui aient été appelées à la diriger. Léon XIII, dans son encyclique *Rerum Novarum*, a étudié le problème social et économique des temps modernes avec une clairvoyance et une pénétration qui ont conservé à cette encyclique toute son actualité et toute sa valeur. Il faudrait lire celle-ci en entier pour faire ressortir avec quelle sûreté de vues et avec quel sens profond des réalités matérielles sont abordées les questions économiques en même temps que sont exposées la doctrine catholique et les règles de morale. "Que l'on ne pense pas, déclare Léon XIII, que l'Église se laisse tellement absorber par le soin des âmes qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle. Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur, et certes ce n'est pas un faible appui qu'elle apporte à cette œuvre par le fait seul qu'elle travaille, de paroles et d'actes, à ramener les hommes à la vertu. Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, exercent naturellement sur la prospérité temporelle leur part de bienfaisante influence."

L'Europe et l'Amérique placent au premier rang de leurs préoccupations les problèmes économiques; l'Église catholique, dans sa recherche du bien social, les étudie et apporte à leur solution une très importante contribution. Pouvons-nous, Canadiens français, nous en désintéresser et trop souvent en ignorer même l'existence? Cette question nous amène à examiner notre second point.

2 — Importance du facteur économique pour la survivance et le progrès des Canadiens français.

Il serait vraiment extraordinaire et même invraisemblable que, placés dans un milieu où l'élément économique est prépondérant, nous puissions le négliger impunément. Aussi, si vous le voulez bien, nous allons tenter d'examiner

quelques aspects du problème auquel les Canadiens français doivent faire face s'ils veulent assurer leur survivance et leur progrès. Savons-nous ce que nous voulons, où nous allons et comment nous y arriverons? Poser ces questions, c'est, pour un grand nombre, les résoudre et appeler sans hésitation la seule réponse qui nous vienne à l'esprit, à savoir, que nous voulons être et rester des Canadiens. Cette réponse simple paraît concluante et, de prime abord, ne semble pas comporter de commentaires et de discussions. *Et, cependant, pour nous, Canadiens français, vouloir être et rester des Canadiens, qu'est-ce que cela veut dire, et quelles sont les réalités qui se cachent derrière ces mots?*

Le Canada, comme vous le savez, comprend, à côté de ses citoyens d'origine française, une majorité de citoyens d'origine anglo-saxonne auxquels sont venus s'ajouter des hommes de nationalités diverses: Autrichiens, Allemands, Italiens, Norvégiens, Polonais, Juifs, Galiciens, Grecs, etc. Ne vous paraît-il pas évident que ces hommes ne pourront se fondre en une race homogène, mais que, comme aux États-Unis, chaque groupement ethnique conservera sous sa nationalité politique ses caractéristiques d'origine. Il n'est pas probable que les deux groupes importants, celui d'origine anglo-saxonne et celui d'origine française, songent à se fondre l'un dans l'autre, ou que l'un consente à abdiquer au profit de l'autre. Notre unité nationale ne pourra donc pas se réaliser sur une base ethnique et manifester une communauté d'origine ou de race. Se fondera-t-elle sur le sentiment religieux? Certes, la grande majorité des citoyens de ce pays sont des chrétiens, mais ne serait-il pas téméraire de croire que les divergences de croyance et de pratique disparaîtront ou s'atténueront à tel point que catholiques et protestants canadiens pourront asseoir leur unité nationale sur une commune foi religieuse?

Si nous devons exclure des éléments de cohésion appelés à rapprocher et à unir les citoyens de ce pays, à la fois les considérations de race et celles de religion, dites-moi, Messieurs, quel lien unira les énergies et les volontés

de ceux qui constitueront la nation canadienne. Je ne vois aucune autre base de coopération pour former une unité politique, que l'intérêt économique entendu dans son sens le plus large et le plus élevé. N'allez pas chercher dans mes paroles ce que je n'ai jamais eu l'intention d'y mettre et croire que je veuille borner notre horizon national et limiter notre idéal politique à la conquête de richesses matérielles. Ce que je vous demande d'étudier et d'examiner, c'est la façon de réaliser la plus grande somme de bien social en utilisant au mieux les qualités propres et distinctes des groupements qui constitueront la nation canadienne. N'est-il pas possible de réaliser une grande œuvre de collaboration? Faut-il nécessairement envisager l'assimilation comme unique solution? Je craindrais que toute assimilation du groupement canadien-français par la majorité anglo-saxonne ne profitât beaucoup plus au développement déjà considérable de l'influence des États-Unis au Canada qu'elle n'aiderait à fortifier le lien britannique. Adversaire convaincu de l'assimilation, je cherche la solution dans la voie de l'adaptation, persuadé que celle-ci nous offre les plus sûres promesses de conservation de ce que nous estimons le plus précieux en même temps qu'elle nous fera participer plus pleinement à toute la vie, à tous les progrès, à toutes les manifestations d'activité dans notre pays. Si nous avons raison de nous engager dans cette voie de l'adaptation nous avons le devoir urgent de nous familiariser avec cette partie essentielle des sciences sociales qui s'appelle l'économie politique, et de prendre résolument et consciemment notre part d'initiative dans tous les domaines de la vie économique de notre pays.

Quel a été jusqu'à présent notre apport au développement économique de notre pays? Personne ne songerait à mettre en doute l'importante contribution apportée par notre classe agricole au progrès, non seulement de la province de Québec, mais des autres parties du Dominion. Cette puissante source de richesse constituée par nos paysans n'a peut-être pas toujours été et n'est peut-être pas

encore aujourd'hui utilisée à son maximum de rendement, parce que les méthodes de culture ne sont pas aussi perfectionnées qu'elles pourraient l'être, et aussi parce que des énergies précieuses ne sont pas toujours dirigées là où la récompense du travail est proportionnée à l'effort. Personne ne songerait davantage à nier que l'apport des Canadiens français dans le domaine politique de même que dans les professions libérales, telles que le droit et la médecine, a été important et que nous avons fourni à notre pays des hommes de premier ordre dans ces sphères. Sans doute, dans le domaine technique, dans le commerce, l'industrie et la finance, avons-nous apporté une contribution qui n'est pas négligeable; mais me serait-il permis de déclarer que dans cet ordre d'activité notre participation a été beaucoup moins importante et qu'elle ne semble pas manifester de progrès proportionnés à ceux que nous constatons chez nos compatriotes de langue anglaise?

Alors que l'homme du peuple canadien-français s'adaptait au milieu où il était appelé à vivre, nous sommes-nous suffisamment préoccupés de former une classe qui fût qualifiée pour diriger ces populations qui s'industrialisaient et pour les encadrer dans une armature économique solide? Notre peuple, lui, s'est adapté aux conditions de notre milieu, car qui songerait à prétendre que les paysans normands et potvins qui vinrent au Canada avaient appris en France l'art d'exploiter la grande forêt et de flotter les billes de bois? Plus récemment, ces fils de paysans se sont rapidement familiarisés avec la fabrication industrielle du papier, du coton, de la chaussure, de la laine et quantités d'autres produits ouverts. Avons-nous pris en même temps les mesures nécessaires au développement d'hommes qualifiés pour utiliser dans le domaine commercial et industriel cette main-d'œuvre de premier ordre recherchée non seulement par nos compatriotes de langue anglaise mais aussi par les industriels des États-Unis? Nous nous sommes efforcés, d'une part, de conserver notre classe paysanne sur la terre et, certes, nous devons continuer nos efforts dans

ce sens. Nous avons réussi, d'autre part, à constituer une classe d'hommes de profession compétents et assurément ces hommes étaient et sont encore nécessaires à la conservation de nos droits et de notre organisation sociale.

Est-ce bien là tout notre devoir, et notre programme de développement s'arrête-t-il là? Pouvons-nous sans subir une amputation douloureuse et inutile, pouvons-nous sans danger pour l'avenir de notre groupement, laisser se détacher de nous ces travailleurs qui, ayant quitté nos campagnes, se sont dirigés vers les villes pour s'engager dans l'industrie, dans le commerce et, d'une façon générale, dans les affaires? Faute d'un effort collectif sérieux et tenace pour reprendre une place convenable et proportionnée à notre importance numérique dans le domaine industriel, commercial et financier, nous constaterons que les populations de nos villes seront, au point de vue de notre langue, une perte presque totale dans un avenir dont je n'oserais pas calculer la brièveté. Nous ou nos descendants serons alors en présence d'une situation que l'on peut se représenter en regardant ce qui se passe ailleurs. En abandonnant à nos compatriotes de langue anglaise le domaine de l'industrie, du commerce, de la finance et des affaires en général, nous verrons au Canada, que dis-je? dans la province de Québec même, d'une part, dans les campagnes, des paroisses et des villages isolés où l'on parlera encore le français et que l'on ira visiter comme une curiosité ou comme un vestige du passé, et, d'autre part, dans nos grandes villes, un petit groupe d'intellectuels, sans doute des universitaires, qui, comme dans les grandes villes du monde, qu'elles s'appellent Londres, New York, Boston ou la Nouvelle-Orléans, parleront le français en tant qu'hommes cultivés. Il n'existera plus alors un groupement de civilisation et d'idéal français dans la province de Québec; on y trouvera seulement des individus qui auront conservé une certaine culture française. On ne saurait en effet concevoir qu'une langue puisse être considérée comme vi-

vante si elle est bannie d'une partie importante de la vie, de la vie économique.

A quoi tient la lenteur de nos progrès économiques? A deux causes principales, à mon sens. La première, que nous nous contenterons de mentionner l'ayant déjà exposée dans une autre circonstance, est l'insuffisance de notre formation et de nos études en matière économique, et la deuxième, notre absence de sens social. Nous manquons de ce sens social, composé d'esprit de coopération et de sentiment de solidarité, qui fait que des hommes s'unissent pour constituer des institutions dont l'activité bienfaisante se prolongera au-delà de leur propre existence. Paysans ou petits-fils de paysans, nous sommes demeurés dans le monde industriel, commercial et financier, des paysans qui se refusent à s'associer, à se grouper, à coordonner leurs efforts, et qui veulent rester chacun maître de son champ, si petit soit-il. Nous sommes, n'est-il pas vrai — et je ne songe nullement à me dissocier de ceux dont je parle, étant moi aussi petit-fils de paysans canadiens, ce dont je ne rougis certes pas — des paysans déracinés qui n'ont pas encore su faire pénétrer dans le sol d'une existence nouvelle des racines assez fortes ni assez profondes. Je sais bien que ce n'est pas une instruction toute livresque qu'une ou deux générations ont reçue qui peut changer la mentalité et le caractère même des hommes. Il faut néanmoins et de toute nécessité nous hâter d'acquérir le sens social indispensable à ceux qui vivent dans les grandes agglomérations urbaines et qui ne peuvent plus, de ce fait, isoler leur existence de celle des autres et réaliser cet individualisme négatif dont Lucien Romier dit que c'est une sécession de l'individu à l'égard de la communauté.

Le Canadien français en général considère que les institutions qui lui fournissent les éléments de progrès moral, intellectuel et même national, de même que celles qui soulagent les misères de la communauté à laquelle il appartient, existent pour lui; il ne lui vient pas à l'esprit qu'elles doivent exister par lui. Il ne voudrait certes pas se passer

d'universités, de collèges et autres maisons d'enseignement, d'hôpitaux et d'hospices et de tous les avantages de la civilisation moderne, mais il lui semble tout naturel que ces institutions se passent de son concours et de son appui.

Sans doute, aurez-vous entendu répéter à satiété, comme je l'entends constamment moi-même, que les Canadiens français sont pauvres et que le succès de nos compatriotes de langue anglaise est dû à l'apport des capitaux qui leur auraient été confiés par l'étranger. Mais ces excuses ne peuvent satisfaire que les gens qui cherchent des raisons de se dispenser de travailler en collaboration avec d'autres à la réalisation de grandes entreprises, et ceux qui hésitent à admettre qu'ils se sont trompés en croyant que la division des forces peut donner d'aussi bons résultats que leur groupement. Lorsque les Canadiens français ont voulu constituer des organismes cohérents et qu'ils ont groupé leurs forces, ils ont dans le passé obtenu du crédit en aussi grande abondance et dans des conditions aussi favorables que leurs compatriotes anglo-saxons. Il suffit, pour indiquer ce qui peut être réalisé dans ce domaine, de rappeler que la Province de Québec jouit d'un crédit qui ne le cède en rien à celui d'aucune province du pays, voire à celui du Gouvernement du Canada. Nos communautés religieuses, nos corporations municipales et scolaires obtiennent chaque jour de larges facilités de crédit et aux meilleurs termes. Pourquoi? *Parce que ce sont des groupements qui représentent, non pas un effort individuel et passager, mais une action collective et continue, qui se prolongera au-delà de la vie de ceux qui les dirigent aujourd'hui.* D'ailleurs, combien peu nous savons nous inspirer de l'exemple que nous offre l'Église catholique qui, non seulement dans son enseignement mais plus encore dans ses actes, nous montre ce qu'il est possible de réaliser, même dans le domaine des choses humaines, par la collaboration et par la coopération!

Les lacunes que j'ai cru devoir signaler à votre attention ne doivent cependant pas nous rendre injustes à l'égard

de ceux qui ont travaillé aux fondations de notre édifice social, ni nous empêcher de voir les progrès accomplis. Il me semble que les remarques de M. Blasco Ibanez à l'égard de la mission civilisatrice de l'Espagne dans les républiques américaines et aux Philippines, sont en tous points applicables à l'œuvre accomplie par les missionnaires et par les colons qui ont fondé la Nouvelle-France. "Ce sont eux qui ont jeté les fondements de l'édifice, ce qui est le travail le plus pénible et le plus fastidieux; ce qui exige les plus grands efforts et échappe aux observateurs superficiels. Ce sont eux qui ont dû lutter contre la barbarie primitive en posant les bases essentielles de la civilisation. Ensuite sont venus les peuples modernes, ceux à qui est échu le triomphe final; ils ont trouvé inachevée la construction, avec sa rude solidité, et se sont chargés d'en orner la façade de colonnes, de chapiteaux, de corniches, bref de tout ce qui suppose un certain degré de raffinement et attire l'admiration frivole des curieux; mais les murs principaux, mais les fondements cachés dans le sol sont l'œuvre des maçons qui se sont fatigués et évertués plus que personne pour voir leur travail en fin de compte oublié ou dédaigné. Heureusement, cet oubli ne peut pas durer toujours. Pour exhausser un édifice il faut en renforcer les fondations. Voilà pourquoi si nous voulons grandir nous devons creuser davantage le sol à la base de l'édifice et, en le faisant, nous rencontrerons ce qui atteste les qualités du premier constructeur: la patience et la foi."

PROPOS ÉCONOMIQUES*

Je serais tenté d'emprunter mon début à l'abbé Brisdaine, qui commença son sermon en ces termes, assure-t-on, lorsqu'il aborda pour la première fois le redoutable public de Notre-Dame de Paris: "A la vue d'un auditoire aussi nouveau pour moi il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut". Puis-je espérer que la Société des conférences de l'Université d'Ottawa n'exigera pas trop d'un pauvre banquier qui vient l'entretenir du salut temporel de notre pays?

Votre Société, sous les auspices de laquelle je suis très honoré de prendre la parole aujourd'hui, a l'habitude d'entendre traiter des sujets littéraires ou historiques. On ne sera pas trop surpris sans doute si je déroge à une aussi belle tradition: on sait qu'un banquier, quelque plaisir qu'il prenne à des lectures d'agrément dans ses rares moments de loisir, doit surtout se préoccuper, en fait de lettres, de la lettre de change et de la lettre de crédit. Il n'en faudrait pas conclure, pourtant, qu'un banquier a nécessairement l'esprit déformé par le pli professionnel au point qu'il ne sait plus rien apprécier en dehors de sa sphère d'activité et qu'il place l'économie au sommet de l'échelle des valeurs humaines. Afin de prévenir tout jugement téméraire à cet égard, je désirerais déclarer, avant d'aborder mon sujet, que je souscris sans restriction à la judicieuse distinction que fait le philosophe Henri Bergson entre le domaine spirituel et le domaine matériel, entre l'âme et le corps:

* Causerie faite à la Société des Conférences, à l'Université d'Ottawa, le 24 janvier 1932.

"L'expérience a montré de plus en plus, dit-il, que d'un développement de l'outillage social ne saurait sortir automatiquement un perfectionnement moral des hommes vivant en société. Et, même, qu'un accroissement des moyens matériels dont l'humanité dispose, peut présenter des dangers, s'il n'est pas accompagné d'un effort spirituel correspondant. Les machines que nous construisons sont des organes artificiels qui viennent s'ajouter à nos organes naturels, les prolonger et agrandir ainsi le corps de l'humanité. Pour continuer à remplir ce corps tout entier et pour en régler encore les mouvements, il faudrait que l'âme se dilatât à son tour. Sinon, l'équilibre sera menacé et l'on verra surgir des difficultés graves, des problèmes politiques et sociaux, qui ne feront que traduire la disproportion entre l'âme de l'humanité, restée à peu près ce qu'elle était, et son corps, énormément agrandi".

Ce n'est certes pas dans une maison comme celle-ci que l'on puisse entretenir des craintes quant à la formation spirituelle et morale qu'il importe de donner aux jeunes Canadiens français. Aussi n'est-ce pas cet aspect de notre situation que nous désirons examiner avec vous. Nous nous proposons seulement de soumettre à votre réflexion quelques considérations d'ordre général sur la place que nous occupons, le rôle que nous tenons et l'avenir que nous préparons à nos enfants et à nos petits-enfants dans la vie sociale et économique du pays que nos pères ont colonisé. Il est d'ailleurs impossible d'établir des cloisons étanches entre les divers domaines où s'exerce l'activité d'un peuple, et la prospérité matérielle des nôtres ne pourra que favoriser l'épanouissement de leurs qualités et de leurs aptitudes de tout ordre.

Nous sommes tous des descendants d'*habitants*, pour employer un beau vieux mot qu'on aurait tort de vouloir tourner en dérision, puisqu'il désignait autrefois les véritables fondateurs de notre pays. Faute de réflexion, on n'apprécie pas toujours à sa juste valeur l'apport de la classe agricole au progrès de la province de Québec et de mainte autre partie de notre vaste Confédération. Il y a lieu de regretter, toutefois, que l'abondante source de richesse que représentent l'exploitation agricole et les industries qui s'y rattachent n'ait pas toujours été et ne soit

pas encore, même aujourd'hui, utilisée à son maximum de rendement: les cultivateurs désireux de quitter les vieilles paroisses n'ont pas toujours été dirigés vers les régions où le travail de la terre est le mieux rétribué, et bien souvent les méthodes de culture ne sont pas aussi perfectionnées qu'elles pourraient l'être. On a parlé avec raison de la vocation agricole des Canadiens français. L'agriculture, qui a assuré notre survivance, constitue toujours une vaste réserve de forces matérielles et intellectuelles. On ne doit donc rien négliger qui puisse contribuer à son développement. D'autant moins que les pays qui réussissent à maintenir une harmonieuse proportion entre la production agricole et la production manufacturière ont une économie beaucoup plus saine et plus stable que les pays industrialisés à outrance. La remarquable résistance dont la France et le Canada font preuve au cours de la présente crise tient surtout à l'heureux état d'équilibre qu'ils ont réalisé tous les deux à cet égard.

Cependant, notre vocation agricole ne peut ni ne doit être exclusive, si nous voulons avoir notre juste part du patrimoine national. A côté des terres fertiles que nous cultivons et qui ne sont pas illimitées, tout au moins dans la province de Québec, la Providence a placé des richesses forestières et minières et des sources d'énergie qui nous permettent peut-être de parler aussi de notre vocation industrielle et commerciale. L'aménagement des forces hydrauliques et la mise en valeur de la forêt et du sous-sol ont amené l'établissement d'usines et fabriques de toute sorte, qui sont des sources de travail et des sources de profits. Les villes industrielles, grandes et petites, qui se sont constituées ont attiré, pour des raisons que nous n'avons pas à examiner ici, des milliers de fils de cultivateurs, sans parler de ceux qui sont allés offrir leurs bras à l'étranger. Comme leurs pères, venus de France, s'étaient adaptés à l'exploitation agricole et forestière de leur nouvelle patrie, ils s'adaptèrent à leur tour à leur nouveau milieu. Ils se familiarisèrent rapidement avec la

fabrication mécanique du papier, des tissus de laine et de coton, de la chaussure et de plusieurs autres produits ouvrés, et devinrent des ouvriers de premier ordre, recherchés non seulement par les industriels canadiens de langue anglaise, mais aussi par les industriels des États-Unis. Or, si nous avons fourni à la politique et aux professions libérales un certain nombre d'hommes remarquables, dans le domaine technique, le commerce, l'industrie et la finance, notre apport, sans être négligeable, reste beaucoup moins important et n'est pas proportionné à celui de nos concurrents anglo-canadiens. Nous ne nous sommes pas suffisamment préoccupés, semble-t-il, de former une classe compétente à diriger les populations qui s'industrialisaient, sous l'influence d'une évolution inévitable, et qu'il eût fallu encadrer dans une solide armature économique. Nous avons aujourd'hui une armée de travailleurs nombreuse et puissante, mais nous n'avons pas assez d'officiers. Le nombre de nos chefs d'entreprise étant insuffisant, la masse de nos compatriotes est au service des autres, et notre part dans la répartition des biens est loin d'être en rapport avec notre force numérique.

Cet état de choses ne tient pas sans doute à une cause unique. On invoque toujours la même: notre prétendu manque de capitaux. Cette affirmation a été répétée si longtemps et si souvent, qu'elle a fini par passer pour une vérité courante, banale, et que beaucoup de monde l'admet encore sans examen. Eh! bien, il importe de reviser notre jugement à ce sujet. Si nous avons été pauvres jadis, nous ne le sommes plus, collectivement parlant. La vérité, c'est que nous ne savons pas assez comment utiliser la richesse, le capital, le crédit. Si l'on dressait l'inventaire des divers éléments de notre avoir, on serait surpris de son importance. Ce qui nous empêche de l'apprécier à sa juste valeur, c'est l'éparpillement de nos ressources et notre manque d'initiative. L'absence d'esprit de coopération dans l'utilisation de nos forces et dans l'emploi de nos moyens ne tient-elle pas surtout à une éducation sociale et économique insuffi-

sante? C'est la diffusion de l'éducation économique qui nous permettra de comprendre le mécanisme complexe des affaires modernes et de participer plus largement à la vie matérielle de notre pays. Le levier d'Archimède, ce serait, pour nous, une formation qui nous donnerait non seulement les chefs et les spécialistes dont nous avons besoin, mais toute une classe d'hommes doués du triple sens des réalités, des responsabilités et de la cohésion et qui, chacun dans sa sphère, contribueraient au succès d'ensemble grâce au "sens de l'orchestration" qu'on leur aurait inculqué.

Plusieurs raisons rendent aujourd'hui plus impérieuse que jamais la généralisation de l'éducation économique. D'abord, la démocratisation du capital ne permet plus à personne de se désintéresser impunément des questions financières. Ensuite, rien ne saurait arrêter ni même ralentir le mouvement d'industrialisation que chacun a pu observer au Canada, surtout depuis une vingtaine d'années. Enfin, il se pose de nos jours, dans le monde où la solidarité des nations est de plus en plus étroite, et dans notre pays en particulier, de graves et difficiles problèmes dont la solution, qui importe au bien-être de chacun, relève en grande partie de l'opinion publique.

La démocratisation du capital est sans contredit l'une des caractéristiques de notre temps. La somme des dépôts d'épargne dans les banques à charte du Canada est environ huit fois plus considérable qu'elle n'était il y a une trentaine d'années, et il est probable que le nombre des déposants s'est accru dans une proportion plus grande encore. Les sociétés de fiducie, les sociétés de prêt foncier, les compagnies d'assurances de toutes sortes détiennent et administrent des fonds et des biens représentant un montant énorme. Les habitudes financières se sont, d'ailleurs, profondément modifiées depuis une quinzaine d'années. Jusque-là, le public épargnant et même les petits et moyens capitalistes ne pratiquaient guère que le placement immobilier et le prêt hypothécaire, et seules les grandes sociétés

achetaient les titres des emprunts publics ou des émissions industrielles. La campagne de propagande entreprise par l'État pendant la Grande Guerre, en vue de préparer le lancement des Emprunts de la Victoire, a véritablement créé un marché mobilier au Canada. Le portefeuille canadien renferme aujourd'hui d'importantes liasses de titres mobiliers: obligations des gouvernements et des municipalités, de corps publics et de diverses sociétés, actions ordinaires et privilégiées de milliers de sociétés canadiennes et étrangères.

Comme chacun sait, le Canada est abondamment pourvu de richesses forestières et minérales, dont une petite partie seulement a été mise en valeur jusqu'ici, sans parler de ses exploitations agricoles et de ses pêcheries, qui sont aussi susceptibles de fournir un volume de matières premières industrielles beaucoup plus considérable que celui qu'elles ont donné jusqu'à présent. Il possède en outre de puissantes sources d'énergie hydro-électrique, de nombreux cours d'eau navigables et flottables et un vaste réseau ferré, qui sont très propres à faciliter la mise en œuvre de ces ressources. Il dispose enfin d'une population, relativement peu nombreuse il est vrai, mais active et habile au travail de la production. Il est du reste facile de prévoir que sa population, dont l'augmentation naturelle est assez rapide, se grossira progressivement des apports d'autres pays, parce que la richesse de son territoire continuera d'attirer des capitaux, qui amèneront toujours avec eux des hommes, et aussi parce que la survivance même de l'espèce exigera de plus en plus impérieusement que les êtres humains se répartissent plus également entre les régions de la terre capables de les nourrir. Lorsque la crise économique qui sévit depuis plus de deux ans aura pris fin, il n'est pas douteux que le monde recommencera à demander en quantités croissantes une multitude de matières, de matériaux et d'objets fabriqués que notre pays est en état de produire économiquement, grâce aux multiples avantages qu'il présente. L'industrialisation du Canada en recevra donc une forte impulsion, et si nous ne

savons pas profiter de cette évolution, elle se fera à notre détriment.

A toutes les époques de sa longue histoire l'humanité a été appelée à résoudre de multiples et difficiles problèmes. Ceux qui se posent à notre époque présentent une singulière complexité du fait que l'interdépendance des nations n'a jamais été aussi étroite qu'elle l'est aujourd'hui. L'économiste anglais sir George Paish a fait ressortir avec beaucoup de relief, dans un article qu'il écrivait il y a un an, la solidarité qui unit les États modernes:

"Les progrès de la science — disait-il — dans l'agriculture, dans l'industrie manufacturière, dans les transports, dans les opérations de banque, ont conféré au monde, en ce qui concerne la production et la répartition des biens, une puissance beaucoup plus grande que celle qu'il eût jamais connue auparavant, et tout ce qu'il faut aux nations pour qu'elles puissent réaliser une très grande extension des échanges et des revenus, c'est qu'elles sachent profiter de ces progrès. Mais elles ne le veulent pas. De fait, il semble que les progrès de la science ne provoquent que des sentiments de méfiance et d'inquiétude, et que l'on s'efforce d'en restreindre les conséquences. Jamais les progrès de la science n'ont exigé aussi impérieusement qu'aujourd'hui un nouveau régime d'économie *mondiale*, et jamais les nations n'ont été aussi déterminées à maintenir l'ancien régime d'économie *nationale*, devenu inopérant. Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne ne sont pas seuls responsables du manque de confiance que l'on observe aujourd'hui et qui est la cause de la profonde dépression du commerce qui sévit présentement. Presque tous les pays, en Asie, en Australasie, en Amérique et en Afrique aussi bien qu'en Europe, sont responsables dans une certaine mesure, en raison de leur attitude économique ou politique, de la situation actuelle, — situation sans précédent. Cette situation ne sera rectifiée que lorsque chaque nation tiendra compte de l'intérêt général aussi bien que de son intérêt particulier, tel qu'elle le conçoit. Comment rétablir la confiance si chaque nation fait tout ce qu'il faut pour la détruire? Il faut se pénétrer de l'idée que la vie des nations ne tient plus aujourd'hui à l'économie nationale, mais qu'elle dépend plus que jamais de l'économie mondiale. Les nations ne sauraient prospérer, elles ne sauraient même se maintenir, sans le crédit international et le commerce international. Ainsi, les initiatives qui sapent la confiance, affectent le crédit et dépriment le commerce, desservent les intérêts des nations mêmes qui les prennent. La présente situation ne s'améliorera pas avant que chaque nation ait fait un inventaire rigoureux non seulement de sa propre situation, mais encore

de celle des autres nations, de manière à faire concorder sa politique nationale avec une politique conçue en vue de restaurer la prospérité du monde et de réaliser les merveilleux progrès que les inventions scientifiques ont rendu possibles. Lorsque les nations seront disposées à remanier leur politique et à rétablir la confiance en se laissant guider par la raison dans le domaine national et dans le domaine international, les esprits seront mieux disposés, la confiance renaîtra, le crédit se remettra à circuler librement, et le commerce se développera plus rapidement qu'il n'a jamais pu le faire dans le passé".

Cet état d'esprit international, qui paraît indispensable à la solution des problèmes de notre époque, est sans doute en voie de réalisation. Il trouve son principal moyen d'expression dans les grands organismes créés depuis la guerre, tels que la Société des nations, le Tribunal permanent d'arbitrage, le Tribunal permanent de justice internationale, la Banque des règlements internationaux, la Chambre de commerce internationale. Il ne faudrait pas attendre des miracles de ces organismes, et crier ensuite à la faillite parce qu'ils sont incapables d'en accomplir. Malgré leurs limites et même leurs erreurs, ils font œuvre éminemment utile en ménageant, en dehors de la politique et au-dessus des égoïsmes nationaux, un terrain de libre discussion. Si les problèmes qui leur sont soumis ne sont pas résolus rapidement, c'est qu'ils présentent une grande complexité. Ils permettent aux délégués des États de prendre contact, d'échanger leurs opinions et de mieux comprendre les points de vue d'autrui, et ils aplanissent ainsi sans doute plus d'une difficulté.

Le nouvel esprit international se manifeste aussi par les entrevues qui se multiplient entre chefs d'État, et qui sont évidemment très propres à préparer les ententes entre les peuples qui importent au plus haut point au retour de la prospérité dans le monde. Le succès des discussions dans les grandes assemblées internationales aussi bien que celui des négociations amorcées dans des conversations particulières entre chefs d'État dépend en grande partie de l'opinion publique, puisque c'est elle qui fait et défait les gouvernements auxquels il incombe de faire passer dans les

faits les résultats de ces délibérations publiques ou privées. Il est donc plus nécessaire que jamais que l'opinion, "reine du monde", comme disait déjà Pascal, soit le plus éclairée possible en matière d'économie politique, puisque c'est de cette science que relèvent la plupart des problèmes qui se posent aujourd'hui.

Il n'est pas nécessaire d'être un observateur bien perspicace pour constater que le monde est profondément bouleversé. Il n'y a que quelques pays dont le budget soit en équilibre. Dans de nombreux domaines de la vie économique, il y a déséquilibre entre les prix de revient et les prix de vente, dans la rémunération de services de même nature, entre les revenus et le niveau d'existence, entre les aspirations des masses et la richesse et le capital disponibles pour la réalisation immédiate de toutes les réformes sociales désirables. Nous avons vu le sentiment public sauter d'un extrême à l'autre. En 1928 et 1929 d'aucuns annonçaient l'avènement d'une ère nouvelle. L'argent et le capital s'obtenaient presque sans effort; la science, l'art de l'ingénieur et le machinisme allaient soustraire l'homme à la loi divine du travail; bref, c'était le commencement de l'âge d'or. En moins de deux ans, la situation était renversée et, s'il fallait en croire quelques-uns des prophètes d'aujourd'hui — en qui il serait sans doute facile de reconnaître les prophètes d'hier — le monde s'acheminerait rapidement vers l'anarchie et le chaos. Nous lisons des articles prédisant l'écroulement du système capitaliste, la fin de notre civilisation, la faillite des présents régimes monétaires, des soulèvements sociaux, la révolution, le nivellement de toutes les classes et de toutes les valeurs, l'étouffement de toute liberté, bref, le retour à l'âge de pierre. N'y a-t-il pas, entre l'âge d'or et le chaos, un juste milieu? N'existe-t-il pas un chenal où l'on puisse naviguer avec sécurité, sans se délester du progrès social acquis, mais sans essayer d'atteindre le port à toute vapeur, insoucieux des écueils et au risque d'engloutir dans un naufrage notre présente armature sociale et nos espoirs d'avenir?

L'année 1918 a marqué la fin de la plus grande guerre de tous les temps, conflit qui a mis aux prises des millions d'hommes, qui a causé des destructions de vies humaines et de richesse accumulée d'une étendue sans exemple. Qu'avons-nous fait, au cours des treize années qui se sont écoulées depuis, pour réparer les pertes énormes des quatre années d'hostilités? Les termes mêmes du règlement de ces pertes n'ont pas encore été définitivement arrêtés, et cependant plusieurs nations se comportent comme si les traités, les pactes et les ententes, qui ne contiennent que des promesses de payer, avaient effectivement compensé tous les dommages. Cette manière de voir ressemble beaucoup à l'illusion de certaines gens qui semblent croire qu'ils ont payé leur dette quand ils ont souscrit un billet à ordre. La liquidation de la guerre n'est pas terminée et il semble que l'on soit justifiable de penser qu'elle ne s'accomplira pas sans imposer à tous les pays et à toutes les classes des sacrifices et des contraintes, et que de simples documents, si élevés que soient les chiffres qui y sont inscrits, ne peuvent reconstituer la richesse et les capitaux détruits, qui ne seront remplacés que par l'effort et le travail de l'homme. Cette vaste tâche est sans doute possible, pourvu qu'on y apporte la patience et l'application nécessaires.

Plusieurs sont enclins à croire que nous devons revenir en arrière, et que l'histoire fournira des solutions à nos problèmes modernes. Je doute fort, quant à moi, que les formules applicables aux problèmes du passé soient propres à résoudre nos difficultés actuelles qui comportent deux facteurs nouveaux, l'extrême spécialisation industrielle et la machine à grand rendement. Il n'y a rien d'étonnant à ce que de nombreux intellectuels, qui contemplent le passé avec un recul de plusieurs siècles, croient y discerner des contours arrondis, un développement harmonieux et "la douceur de vivre" de ce qu'on appelle peut-être à tort "le bon vieux temps". Cette impression est comparable à celle que donne parfois un paysage lointain. Ceux qui sont revenus d'Europe par le Saint-Laurent ont sans doute été émer-

veillés par le spectacle que présente le golfe. Vues du pont du navire, à une distance d'une vingtaine de milles, les rives semblent être de magnifiques pelouses d'une couleur uniforme, les montagnes ne paraissent offrir que des pentes douces et faciles, les arbres et la végétation forment, croirait-on, un massif soigneusement taillé. Mais ceux qui ont parcouru la forêt savent que le tableau est bien différent lorsqu'il est vu de près, qu'il comporte des ravins et des précipices, des escarpements et des vallées raboteuses, et que la forêt contient, à côté de beaux arbres sains, de la végétation rabougrie, du bois mort, des branches brisées et des troncs pourris jusqu'au cœur. La réalité ne ressemble guère à l'image qu'en donne l'éloignement dans l'espace ou dans le temps. Pour résoudre les problèmes actuels il faut en observer de près toutes les données, et il ne suffit pas de conformer son jugement aux enseignements de l'histoire. On tomberait toutefois dans une autre erreur, si l'on prétendait ignorer le passé et considérer le présent comme s'il était dépourvu d'attaches avec les époques qui ont précédé la nôtre.

On blâme les hommes d'État et les économistes, quand on ne les tourne pas en ridicule, parce qu'ils ne prescrivent pas instantanément l'ordonnance qui guérirait tous les maux, si profondes qu'en soient les causes. On m'a souvent dit qu'un médecin, lorsqu'il examine un malade, concentre son attention sur les moyens de défense et les forces de récupération de la nature elle-même. L'armature sociale et économique présente le même phénomène. Les forces de récupération qui sont déjà à l'œuvre sont peut-être difficiles à discerner, mais elles n'en contribuent pas moins à assainir la situation. Bien entendu, ces facteurs naturels de reprise ne nous exemptent pas de faire notre part en vue de favoriser l'amélioration des conditions économiques de notre pays.

Je n'ai pas l'intention de vous citer des chiffres et des statistiques sur les ressources de ce pays et les possibilités et les avantages qu'il présente. Je suis sûr que vous n'ignorez là-dessus rien de ce qu'il faut savoir, et d'ailleurs les

sources de renseignements de cette nature sont très abondantes. Je désirerais vous entretenir d'une question beaucoup plus délicate, et soumettre à votre considération, non pas une recommandation, mais un sujet de réflexion qui me paraît digne de retenir l'attention des meilleurs esprits de ce pays. Je n'oublie pas que des hommes dont je respecte profondément les opinions, le jugement et le caractère ont exprimé de temps en temps, en cette manière, des vues qui paraissaient devoir classer définitivement cette question. Je sais très bien que les forces spirituelles ne doivent pas être reléguées à l'arrière-plan quand on se préoccupe de l'avenir d'un pays, et que le profit matériel et le bien-être économique ne sont pas les seuls éléments de puissance et de prospérité d'une grande nation. Il ne devrait pas être interdit d'espérer, cependant, qu'une harmonieuse coopération soit possible entre les exigences de la civilisation moderne et celles de la vie morale. Je reconnais qu'il existe une hiérarchie des valeurs, mais je crois qu'il y a une certaine solidarité entre le progrès social et le progrès économique. Ne pouvons-nous pas concilier les divers éléments du problème, en tenant compte de nos croyances religieuses, de nos traditions et de nos coutumes? Quelques-uns estiment que c'est à peu près impossible. Je prétends seulement que la question mérite une étude sérieuse, entreprise avec la plus grande largeur de vue.

On ne saurait contester que le Canada manque de population. Son développement est hors de proportion avec le nombre de ses habitants. Quelques-uns déclareront sans hésiter que notre erreur a été d'effectuer prématurément de grandes entreprises de toute sorte, et ils auront peut-être raison. Mais nous sommes en présence du fait accompli: nous avons ouvert des routes, bâti des chemins de fer, creusé des canaux, organisé des communications par terre, par eau et par l'air, fondé des villes, construit des universités, capté des forces hydrauliques, établi des usines et fabriques, foré des mines, aménagé des ports, et nous produisons de quoi nourrir, vêtir et loger une population beaucoup plus impor-

tante que celle qui vit aujourd'hui au Canada. Je ne crois pas que l'on puisse contester que le marché national est, pour tous les pays, le plus profitable et le plus sûr. Nous avons l'espace et je ne connais aucune autre solution à ce problème que l'augmentation de la population. On peut atteindre cette fin de deux manières, soit que nous attendions le croît naturel et graduel de la population qui occupe présentement ce pays et qui en connaît l'histoire et les lois et en partage l'esprit et les ambitions, et il n'est pas douteux que cette solution serait la meilleure si nous n'avions pas à tenir compte de dures réalités, soit que nous fassions appel au concours d'éléments étrangers qui nous paraissent assimilables à ce pays, moralement aussi bien que matériellement. Est-il possible de recourir à ce moyen sans porter atteinte aux facteurs de race et de religion dont la sauvegarde importe avant tout? Je laisse à d'autres le soin de discuter ce point de vue. J'estime néanmoins qu'il ne serait pas hors de propos de rechercher quelque enseignement dans l'exemple que nous offrent les États-Unis, dont les conditions géographiques et matérielles ressemblent beaucoup à celles dans lesquelles nous sommes placés, et où l'afflux d'éléments étrangers a été une cause évidente de prospérité, quelque opinion que l'on ait de la civilisation qu'il a créée.

Je me rends bien compte qu'il peut paraître injuste et même cruel de parler d'immigration lorsque des citoyens de ce pays sont réduits au chômage et lorsque nous connaissons les privations qu'endurent nos compatriotes, non seulement dans les centres industriels, mais même dans les régions agricoles. Nous ne saurions nous arrêter un seul instant à cette idée, si elle ne nous paraissait susceptible d'apporter quelque amélioration au sort de ceux qui souffrent. Une population plus importante, cela veut dire un plus vaste marché et un plus grand nombre de consommateurs. Un système d'assistance bien organisé en faveur des nouveaux venus, qui augmenteraient graduellement la capacité de production et de consommation de ce pays, ne mettrait-il pas à la disposition des ouvriers de toute catégorie des

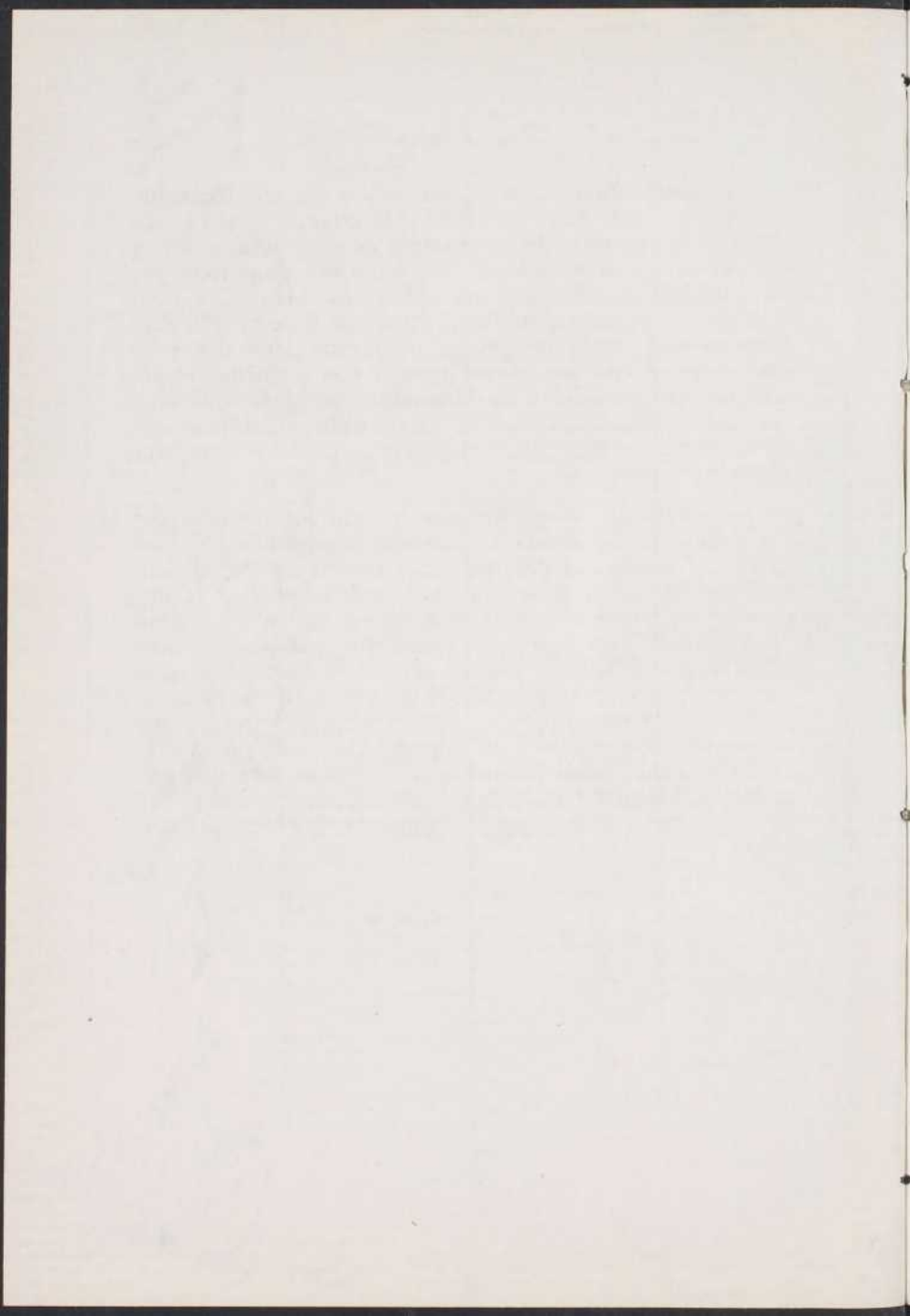
emplois auxquels ils sont déjà très bien préparés? A tout prendre, la plus grande richesse d'un pays, c'est sa population. Il va sans dire que cette richesse ne se mesure pas seulement au nombre, et qu'elle réside surtout dans la qualité. Mais est-il impossible d'obtenir à la fois la qualité et le nombre?

Est-il en ce pays un seul travailleur, si modeste que soit son emploi et si dépourvu qu'il ait été des avantages de l'éducation et de la formation, qui ne rêve de mettre ses enfants en état d'améliorer leur sort? S'il en est ainsi, qui accomplira les tâches dures mais nécessaires qu'il a dû accepter? Cependant, ces tâches mêmes constitueraient peut-être une amélioration pour ceux qui, venus de pays étrangers, pourraient relever leur niveau d'existence et, avec le temps, saisir l'occasion de changer leur condition ou celle de leurs enfants. On n'améliore sa position sociale que d'une façon graduelle. C'est l'histoire de la plupart d'entre nous, et les chances d'avancement sont naturellement beaucoup plus grandes dans les pays aux vastes espaces.

Plusieurs observateurs estiment que les États-Unis ont ralenti leur développement en mettant un terme à l'immigration. J'aimerais à citer à ce sujet M. M.-L. Hersch, professeur de démographie à l'Université de Genève, qui, au cours d'une étude sur la population et le travail, exprimait l'opinion que l'immigration libre aux États-Unis a été un puissant facteur d'extension industrielle, et qui estime que les entraves mises à l'immigration ont détruit la base même du rapide progrès du régime économique américain. "La réduction de l'immigration aux États-Unis, dit-il, a coupé les ailes à l'économie américaine, a brisé sa puissance d'action et de renouvellement, et a beaucoup contribué à ralentir l'industrie, à entretenir la stagnation des affaires, à aggraver et prolonger le chômage et — dans un avenir qui ne paraît plus très éloigné — elle contraindra certains éléments de la population à émigrer".

Ces observations ne comportent-elles pas une leçon qui mérite de retenir notre plus profonde attention? Il va sans dire que des mesures de cette nature ne peuvent s'appliquer que lentement et avec soin, et qu'elles ne comportent pas une solution immédiate aux difficultés auxquelles nous sommes en butte aujourd'hui. Plusieurs de ces difficultés tiennent à l'instabilité qui se manifeste dans des pays étrangers, et l'on ne saurait tenir les économistes et les banquiers responsables de l'insécurité politique qui sévit dans le monde. La confiance, qui est indispensable au crédit et, par conséquent, au commerce, ne peut coexister avec l'insécurité politique.

Si nous voulons comprendre à fond les données des problèmes qui se posent au Canada comme ailleurs, bien qu'ils n'y présentent pas une aussi grande acuité; si nous voulons contribuer, chacun dans sa sphère et dans la mesure de ses moyens, à la solution de nos difficultés; si nous voulons enfin, en tant que Canadiens français, prendre toute la part à laquelle nous avons droit dans le développement économique de la Confédération — développement qui connaîtra sans doute un nouvel essor dès que la présente crise sera passée — il importe que, sans renoncer à rien d'essentiel, nous orientions la jeunesse vers une formation qui tienne davantage compte des réalités matérielles et où la science économique occupe une plus large place.



L'INTERVENTION DE L'ÉTAT DANS L'ÉCONOMIE MODERNE*

Les questions discutées et les suffrages exprimés lors des dernières élections fédérales et provinciales accusent un manque profond d'harmonie sur l'idée fondamentale de l'État, quels que soient les hommes appelés à assumer les responsabilités du pouvoir. Je me hasarde à soumettre ces observations, qui ne visent aucun homme ni aucun parti politique, dans le but de faire surgir des études plus complètes, destinées à mettre en lumière des questions sur lesquelles un choix clair et décisif s'impose, au Canada comme ailleurs.

Il y a, en somme, deux conceptions principales de l'État, conceptions qui s'opposent en théorie et qui sont difficiles à concilier dans la pratique. La première est la conception de l'État-dieu, qui a pour corollaire que l'homme est, corps et âme, la propriété de l'État. La seconde reconnaît que l'homme est un être social et que, s'il est tenu de renoncer à une partie de sa liberté en échange des avantages de la vie en société, il n'en conserve pas moins certains droits inaliénables qui ne sont pas moins sacrés que ceux de l'État. L'application de l'un ou de l'autre de ces concepts comporte des conséquences nécessaires, inéluctables que je voudrais exposer succinctement.

L'idée de l'État-dieu trouve son expression politique dans le communisme, dans le nazisme et, à un degré moindre, dans le fascisme. Ces diverses formes de dictature, qui ont généralement leur origine dans les domaines

* Causerie prononcée devant l'Association des Assureurs-vie, à Québec, le 29 janvier 1936.

politique et économique, ne tardent pas à atteindre le corps social tout entier et finissent fatalement par s'infiltrer au plus intime de la vie individuelle et familiale. En Russie, l'État s'efforce de supprimer toute croyance d'ordre surnaturel. En Allemagne, on entend subordonner la religion aux exigences de la politique. En Italie, les causes de conflit ont été et restent nombreuses entre ceux qui veulent former la jeunesse dans une atmosphère d'idéalisme spirituel et ceux qui cherchent à restreindre les aspirations de cette même jeunesse à l'accomplissement de ses devoirs envers l'État. Au Japon, où l'on a en matière politique des idées qui, quoique différentes, ne sont pas sans analogie avec celles des dictatures occidentales, on a pratiqué jusqu'au milieu du siècle dernier l'économie dirigée la plus stricte. On a subordonné toutes autres considérations à la règle inflexible que, dans une économie fermée, un rigoureux équilibre devait être maintenu entre la production et la consommation. Pour atteindre cette fin, on n'a pas hésité à réglementer sévèrement le mariage et la natalité. C'est ainsi que, pendant des siècles, la population du Japon est restée à peu près stationnaire. Ces remarques permettent d'entrevoir quelques conséquences de la notion de l'État envisagé comme seul arbitre des destinées humaines.

Si, d'autre part, nous abordons la philosophie du gouvernement en considérant que l'homme est un être social et que, s'il a des obligations envers l'État et envers ses semblables, il n'en conserve pas moins des droits personnels, nous traçons une ligne de démarcation qui, pour être difficile à définir, ne doit pas être méconnue. L'État détient des pouvoirs étendus et variés aux fins de faire régner la paix, l'ordre et la justice, de réglementer et coordonner les efforts des particuliers, de réprimer les abus, d'encourager les mesures qui tendent à assurer le plus grand bien-être au plus grand nombre. Mais l'individu ne perd pas et n'abandonne pas toute liberté de travailler, de prévoir, d'entreprendre, de produire et d'épargner, c'est-à-dire de conserver une part des fruits de son labeur et de son habile-

té. Le devoir incombant à l'État de protéger le faible n'a pas pour conséquence le pouvoir de réduire le fort à l'impuissance. D'après ce concept l'individu conserve, dans le domaine spirituel, une large mesure de liberté en ce qui touche à la religion, à l'éducation à donner à ses enfants, au choix d'une carrière, à l'expression de ses idées et, dans le domaine économique, au droit d'orienter son travail et de disposer de son capital. L'objet de ce régime social doit être d'accorder à chacun toute la liberté compatible avec l'ordre public et les droits égaux des autres.

Les diverses écoles socialistes évoluent entre ces deux conceptions. Il serait puéril d'ignorer les aspects intéressants et l'attrait de la doctrine socialiste. Un très petit nombre d'esprits réfléchis restent indifférents devant l'inégalité sociale, les vicissitudes de la fortune et la situation sans issue dans laquelle trop de gens se trouvent. Dans l'abstrait, le socialisme paraît tendre à l'amélioration sociale, mais sa faiblesse apparaît dès qu'on tente d'appliquer ses doctrines, c'est-à-dire de concilier l'inconciliable. La même mesure de liberté doit être accordée ou refusée à tous les membres de la société. La prétendue émancipation du prolétariat a eu pour résultat, partout où elle a été essayée, de réduire au servage toutes les classes de la société. La révolution socialiste en Russie avait promis formellement de diviser et de partager les terres arables, mais la réalité a voulu que la classe paysanne fût assujettie à un servage qui ne saurait être tenu pour une amélioration de sa condition antérieure. L'artisan, tout comme l'ouvrier d'usine, a été militarisé et conscrit. On ne peut prétendre que l'homme soit libre s'il perd la disposition non seulement de sa propre personne, mais encore de ses outils, de son capital. Suivant l'heureuse formule de Léon XIII, reprise par Sa Sainteté Pie XI, "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital". Par l'implacable logique des événements, l'application de la doctrine socialiste conduit inévitablement à la dictature. MM. Lenine,

Hitler et Mussolini n'ont pas été choisis parmi les aristocrates ou les plutocrates, ils sont sortis des rangs socialistes.

Deux grandes tendances politiques se sont affirmées depuis la Grande Guerre. Quelque pays, tels que la Russie, l'Allemagne et l'Italie, ont adopté un régime d'autocratie et de dictature, alors que d'autres, parmi lesquels figurent la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France et le Canada, ont manifesté des penchants vers le socialisme. Dans ces derniers pays, qui adhèrent au régime démocratique, la notion de l'État s'est obscurcie et le caractère de la législation a été désaxé. Dans l'espoir de contenter tout le monde, on a tenté l'impossible en incorporant dans un système social fondé sur le capitalisme individuel des mesures qui s'inspirent d'une conception socialiste de l'État. Le résultat a été la confusion. Tous les régimes présentent sans doute des avantages et des inconvénients, mais la combinaison de politiques contradictoires ne peut produire qu'un état de choses chaotique.

Un examen impartial de la situation révélerait que les intrusions désordonnées de l'État sont en grande partie responsables des maux et des injustices dont on se plaint. Voici d'ailleurs comment s'exprime Sa Sainteté Pie XI dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno*: "Le régime capitaliste, Léon XIII consacre tous ses efforts à l'organiser selon la justice; il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. Et, de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun". Cette condamnation des abus qui se sont manifestés sous le système du capitalisme individuel s'applique avec non moins de force et de justice aux abus généralisés du capitalisme d'État. Certes, l'âpreté au gain est à la source de bien des injustices, mais que dire

des milliers de patrons, petits et grands, qui, désireux d'améliorer le sort de leurs employés, se trouvent coïncés entre les exigences insatiables de l'État et la nécessité de faire face à leurs obligations? D'ailleurs, la dignité humaine et la justice sociale ne sauraient s'accommoder de régimes qui ont pour objet ou pour résultat de tout niveler et de réduire l'homme à l'état d'automate.

L'une des plus récentes floraisons au jardin de l'économie politique, c'est l'idée que les besoins humains constituent en eux-mêmes une base de la valeur, et qu'il est possible d'édifier un système monétaire sur le simple désir de donner ou d'avoir de l'argent. Nos besoins, en tant que tels, constituent un passif, et non pas un actif. Les choses nécessaires à la vie, en d'autres termes, les produits, constituent la richesse; nos besoins ne sont pas de la richesse; la richesse, c'est ce qui permet de les satisfaire. Tout système monétaire dont l'objet est de faciliter les échanges de marchandises et de services doit être fondé sur un actif, sur une richesse, et non pas sur un passif, sur des besoins. La seule source de richesse connue est et a toujours été le travail humain appliqué aux ressources naturelles, et ce travail doit être mesuré du point de vue qualitatif comme du point de vue quantitatif. La prétention que les ressources naturelles inexploitées d'un pays ou d'un territoire puissent servir de couverture à l'émission de monnaie ou d'instruments monétaires équivaut à la négation de la valeur du travail qui transformerait ces ressources en richesse réelle. Ce n'est rien de moins que l'expropriation, sans compensation, de la valeur du travail des générations futures, au bénéfice de la présente génération. Cette proposition, outre qu'elle est irréalisable, comporterait une injustice manifeste, puisque la présente génération n'est pas la légataire universelle des dons de la Providence. Seuls des dividendes imaginaires peuvent jaillir d'une fontaine de bonnes intentions inactives.

Une autre question, qui ne manque pas d'être troublante, fait l'objet de nombreuses discussions où l'éloquence

a plus de part que la réflexion; nous voulons parler de l'anomalie de "la misère au sein de l'abondance". Ici encore, on recherche une explication par trop facile. Il faut, naturellement, en tenir responsable un petit groupe, et ce seront les banquiers, les industriels et autres gens de même farine. Qu'importe que les États aient engagé et hypothéqué la richesse, qui constitue l'abondance, et en aient restreint la circulation, créant ainsi la pauvreté! Ceux qui s'imaginent qu'il est possible d'escompter indéfiniment l'avenir en empruntant et en s'endettant, et que le jour de l'échéance ne viendra jamais, sont vraiment bien naïfs. Nous sommes maintenant en période de reddition de comptes, à une date d'échéance, et l'on s'aperçoit que la prétendue abondance a été surhypothéquée. Non seulement les engagements s'avèrent trop lourds en regard des richesses disponibles, mais encore l'État, dans ses besoins insatiables d'emprunt, doit restreindre la circulation des richesses de peur que l'individu ne retienne une petite part de ce qu'il a produit. Le nationalisme économique, le protectionnisme exagéré, les restrictions imposées au commerce, ont provoqué la paralysie des échanges internationaux, et cependant on voudrait faire croire au public que les banques ont pris un malin plaisir à tarir elles-mêmes les sources de leurs revenus. Est-il juste de couper le jarret à quelqu'un et de le blâmer ensuite d'être boiteux?

Devant le désordre économique qui sévit dans le monde, il est tout naturel que le mot *dirigé* exerce sur beaucoup d'esprits une grande fascination. L'économie dirigée, se disent-ils, mettrait fin aux perturbations de toute nature dont les victimes ne se comptent plus; elle rétablirait dans tous les domaines l'équilibre dont la rupture est la cause de tous les maux; au chaos actuel elle substituerait l'ordre et l'harmonie. L'économie dirigée, ce serait le gouvernail qui imposerait aux forces économiques disciplinées une marche régulière et sûre. Sans doute ce tableau idyllique est-il plein d'attraits; mais, avant de songer à renverser l'ordre établi, ne serait-il pas prudent d'examiner de près

le régime proposé? N'est-il pas opportun de rechercher si certains mots prestigieux ne tirent pas tout leur prestige du sens vague qu'on leur prête et qui ne correspond à aucune réalité?

Qu'est-ce que l'économie dirigée? Les divergences de vues s'accusent jusque dans les termes par lesquels on désigne ce système. Si *économie dirigée* est encore aujourd'hui l'expression la plus courante, plusieurs préfèrent *organisée*, d'autres *orientée*, d'autres encore *ordonnée*, *concertée* ou *contrôlée* et même, traduction littérale de l'anglais, *planifiée*. Ces diverses étiquettes correspondent à des concepts fort divers, ainsi qu'en témoignent les multiples définitions que l'on donne à l'intervention de l'État dans la vie économique. La multiplicité même des définitions prouve qu'on n'a pas encore trouvé une définition précise. Peut-être hésite-t-on devant les conséquences d'un régime dont on conçoit mal le mécanisme et la portée. Il y a en effet beaucoup de gens qui accepteraient assez volontiers une direction et un contrôle pour les autres, mais qui se révolteraient à la pensée que leur propre activité pût être assujettie aux mêmes mesures. Dès que l'on prend conscience des répercussions qu'ont les actions humaines les unes sur les autres, on s'effraie à bon droit du prix dont il faut payer, en liberté perdue, un rendement matériel peut-être plus élevé, mais par ailleurs fort incertain.

Dans ses grandes lignes, l'économie dirigée est un système sous lequel l'État substitue, dans une plus ou moins large mesure, sa volonté aux initiatives individuelles. L'économie dirigée s'oppose au régime de la libre concurrence et au mécanisme des prix, soumis à la loi de l'offre et de la demande. Il conduit nécessairement à l'orientation et des facultés de production et de la répartition des produits. Les partisans de l'économie dirigée estiment que le problème est extrêmement simple. À leur avis, le plan devra être tel qu'il fasse des facultés de production existantes l'emploi propre à satisfaire le mieux possible aux besoins et aux goûts des hommes. Mais dites-moi, messieurs, en

toute franchise, est-ce que satisfaire ne veut pas dire ici tout simplement imposer? Les goûts des hommes sont essentiellement individuels et ils n'ont rien d'absolu ni de permanent. Le mécanisme des prix maintenait un équilibre relatif; un produit était-il plus demandé qu'offert, aussitôt le prix en augmentait, ce qui restreignait la demande et augmentait l'offre. Le mécanisme des prix régissait l'activité humaine, sans porter atteinte à la liberté de décision; il adaptait la production à la volonté des hommes et la volonté des hommes aux possibilités de production, donc aux réalités. Un régime d'économie dirigée ne peut fonctionner qu'au moyen de décisions arbitraires, ce qui suppose l'existence d'un pouvoir dictatorial.

L'économie dirigée est appliquée en Russie, en Allemagne et en Italie, pays soumis à un régime autocratique. Aux États-Unis, les expériences d'économie dirigée se sont heurtées tout d'abord à la Constitution, qui fixe les pouvoirs du Gouvernement central et qui réserve aux divers États de l'Union une large autonomie. Elles se sont heurtées ensuite à la résistance des consommateurs qui se dérobaient devant des ordonnances qui leur paraissaient vexatoires. Elles se sont heurtées surtout, et à tel point qu'on a dû y renoncer, à l'impossibilité de régler l'activité économique dans les petits centres et dans l'industrie non standardisée. Les États-Unis fournissent aux Canadiens un champ d'observation très intéressant. Les conditions économiques sont sensiblement les mêmes dans les deux pays et, à maints égards, les problèmes politiques ont des points de ressemblance. Les difficultés soulevées aux États-Unis par l'application des doctrines de l'économie dirigée ont mis en lumière la nécessité, pour en assurer le succès, d'un gouvernement central tout puissant. Aussi la question de la centralisation gouvernementale à Washington et de la disparition des droits politiques des États de l'Union est-elle à l'ordre du jour. Autonomie des États ou autonomie des provinces, croyez-vous que les mêmes causes pro-

duiraient des effets bien différents au Canada et aux États-Unis?

L'économie dirigée est du reste une question si complexe que, dans tous les grands pays, elle fait l'objet de nombreux débats et que les hommes les plus éclairés ne se croient pas en état de formuler des conclusions catégoriques. La crise du capitalisme a fait le sujet, l'an dernier, à Paris, devant l'Académie des Sciences morales et politiques, d'études remarquables, auxquelles ont collaboré des économistes, des sociologues et des moralistes éminents. Quelques extraits de ces discours seront sans doute susceptibles de projeter de la lumière sur un problème aux données enchevêtrées et dont nul homme pensant ne saurait se désintéresser.

M. JACQUES RUEFF (l'un des plus ardents défenseurs du libéralisme économique classique):

La floraison présente des régimes de dictature ne peut être tenue pour fortuite. Elle est seulement l'aspect politique du mouvement qui a eu pour effet de remplacer le mécanisme des prix, instrument d'expression et de réalisation de toutes les volontés individuelles, si humbles soient-elles, par le choix autoritaire de l'homme ou du parti au pouvoir.

Sur le plan moral les conséquences de l'économie dirigée ne sont pas moins importantes. L'intervention de l'État a pour effet d'augmenter considérablement la part de l'imprévisible dans les conditions économiques d'où dépend la possibilité d'exécuter les contrats. Comment admettre qu'un emprunt hypothécaire engage valablement le paysan qui l'a souscrit, alors que la possibilité de vendre le blé dépend du prix minimum qu'il plaira à l'État, dans sa fantaisie, de fixer? Comment penser qu'une entreprise industrielle sera tenue d'assurer le service des obligations qu'elle a émises alors que, par l'effet des offices de compensation, elle pourra se voir empêchée de toucher ses créances arriérées, bien qu'elle ait pris toutes précautions utiles pour vérifier la solvabilité de ses débiteurs? Et ceci montre que le relâchement de la notion de contrat est la conséquence nécessaire du développement des pratiques de l'économie dirigée et l'aspect moral de sa doctrine.

L'économie organisée détruit donc dans la personne humaine tout ce que l'on nous a appris à respecter. Elle fait de la production la

fin suprême et de l'homme, un simple instrument chargé de consommer le produit que l'on a arbitrairement choisi pour lui.

En ce qui me concerne, je me refuse à admettre qu'un pareil régime puisse constituer un progrès et c'est pour cette raison que je me déclare l'adversaire irréductible de tous les régimes dirigés, qu'ils soient de droite ou de gauche, corporatistes ou syndicalistes, autarchistes ou internationaux. Mais alors, une question se pose. Comment est-il possible que ce régime qui dégrade les hommes et diminue leur bien-être ait pu se généraliser, au point d'être devenu, en moins de dix années, le régime en vigueur dans la plupart des pays du monde?

Si paradoxale qu'elle soit, cette situation s'explique aisément. L'économie dirigée a cet immense avantage d'être une économie libérée de toutes les contraintes que le mécanisme des prix impose à l'économie libérale. Elle doit donc être le régime désiré, non seulement par les partis qui veulent confier à l'État le soin d'élever vers le ciel une économie idéale, qui serait équitable puisqu'ils l'auraient dessinée à leur gré, mais aussi par tous les praticiens qui espèrent être assez forts pour déformer en leur faveur l'état d'équilibre qu'aurait spontanément établi le mécanisme des prix.

Il est vrai que la recherche de l'utopie et l'égoïsme sont de tous les temps. Mais, par contre, un fait nouveau est apparu dans le monde, c'est le moyen qu'ont découvert les hommes, tant par le développement du groupement sous toutes ses formes, groupements de patrons ou d'ouvriers, de producteurs ou de consommateurs, que par la généralisation du régime de représentation des intérêts, de transformer en réalités les systèmes les moins réalisables.

Ainsi l'utopie, jadis, n'était qu'une erreur de doctrine, maintenant, c'est une catastrophe politique, dont la crise présente est, hélas! la douloureuse manifestation.

M. CHARLES RIST (économiste éminent et conseil financier du Gouvernement français et de plusieurs autres États européens):

Tant que les gouvernements et les groupes d'intérêts qui réclament leur intervention se refuseront à reconnaître qu'un équilibre spontané des prix tend à s'établir et qu'il est impossible d'y substituer un équilibre arbitraire sans appeler aussitôt le contrôle de l'État sur la TOTALITÉ des activités économiques, nous serons exposés à de nouvelles tentatives d'économie planifiée. Mais conclure de cette constatation à la possibilité pour l'État moderne de s'abstenir de toute intervention dans la vie économique, alors qu'il est sollicité de le faire par tous les groupements d'intérêts quels qu'ils soient, me paraît être une conclusion aussi utopique que l'utopie de l'économie dirigée elle-même.

M. EUGENE SCHNEIDER (grand industriel, propriétaire des usines du Creusot, et sociologue distingué):

L'existence du capital ne caractérise pas un régime économique particulier. Tous les régimes économiques que l'on peut concevoir supposent l'existence d'un capital, c'est-à-dire des moyens de production ou de réserves consolidées, qui sont soustraits à la consommation et qui font l'objet d'une gestion spéciale. Les régimes diffèrent suivant les modes de gestion et, pour nous conformer à l'usage, nous appellerons capitaliste le régime dans lequel — la propriété étant individuelle — la gestion des capitaux appartient aux initiatives privées.

Tandis que les interventions des États détruisaient l'équilibre des échanges internationaux et entravaient la circulation des marchandises et des capitaux, on assistait, sur les marchés intérieurs, à la rupture d'un autre équilibre, celui qu'une longue et saine tradition économique, laborieusement acquise, avait établi entre la production et la consommation. Sous l'influence du préjugé que le pouvoir de consommation peut être arbitrairement accru et qu'il peut soutenir la production, les collectivités ont succombé au mirage des inflations: inflation des dépenses publiques, inflation des salaires, inflation des budgets privés. Autant d'anticipations illusoire sur un avenir incertain. On ne construit rien sur la spéculation. Là aussi, les principes de l'économie libérale devaient trouver leur revanche. La hausse artificielle des salaires a contribué au développement du machinisme et celui-ci a accru la production au moment où la faillite de tant d'espérances resserrait le marché. Le chômage est apparu et, avec lui, une nouvelle chute du pouvoir de consommation.

D'une manière générale, il nous paraît bien risqué de croire que l'on peut confier à l'État seul le soin de guider l'économie du pays, et l'on se fait de grandes illusions sur la possibilité de réaliser, à grand renfort de statistiques, une prévision scientifique des faits sociaux. Ce sont, en cette matière, des considérations d'opportunité politique qui guideront toujours les États.

Au surplus, n'est-il pas dangereux de demander à l'État de remédier à une situation qu'il a contribué à créer? Les erreurs qu'il a commises ne sont pas une excellente référence, et ne peut-on craindre que les mêmes causes qui l'ont engagé dans des interventions malheureuses ne l'y fassent persévérer? Il ne faut pas perdre de vue que l'action de l'État s'exerce sur l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire sur un domaine très étendu, et que, par le pouvoir qui s'attache à la puissance publique, les solutions étatiques reçoivent une application quasi-instantanée.

Les solutions trop générales et trop rapides, même si elles ont été recherchées avec les meilleures intentions, constituent un gros risque.

Dans un tel domaine, une expérience qui échoue ne ruinera pas seulement l'imprudent ou le spéculateur qui l'aura conçue, elle entraînera l'effondrement de *l'économie nationale tout entière*.

Le trouble économique nous apparaît, par son ampleur, sa durée et les interventions qu'il a provoquées, sans commune mesure avec les crises que nous avons connues. Pour ma part, je crois qu'il y a là plus qu'une crise, comme nous l'entendions autrefois, il y a un état nouveau auquel nous devons nous adapter pour éviter de sombrer dans une débâcle que les réactions des masses et les erreurs des dirigeants ne feraient que précipiter.

L'État ne devrait-il pas surtout exercer actuellement son action pour faire tomber progressivement, et avec la prudence que l'on doit apporter dans les soins que l'on donne à un convalescent, les entraves de toutes sortes qui ont faussé ou paralysé le jeu des initiatives individuelles?

T. HENRI TRUCHY (professeur d'économie politique et auteur de plusieurs ouvrages remarquables):

Depuis 1914, bien des causes de trouble ont surgi, des causes si nombreuses et si graves qu'il est vraiment impossible d'attribuer la situation où nous sommes aux seules entraves apportées au jeu du mécanisme des prix. Il y a eu la guerre, une guerre de quatre ans et demi qui a jeté des peuples entiers les uns sur les autres, qui a détruit d'immenses richesses et tué ou rendu infirmes des millions d'êtres humains. Il y a eu le détraquement des finances publiques dans les pays belligérants et l'augmentation partout des dépenses dans les pays neutres, malgré les profits que la guerre a pu leur apporter. Il y a eu l'inflation généralisée, le déversement dans la circulation d'une énorme quantité d'instruments monétaires, quantité sans rapport avec l'accroissement de la production. Il y a eu les bouleversements territoriaux et ceux des courants d'échanges qui s'étaient formés dans l'avant-guerre et auxquels les peuples avaient adapté leur production. Il y a eu enfin, et de toutes les causes de trouble c'est loin d'être la moindre, le désarroi des esprits, la croyance de beaucoup d'hommes qu'un monde nouveau était né de la guerre, que les valeurs anciennes étaient abolies, et désuètes les règles formées par l'expérience; rien n'est plus propre qu'un tel état d'esprit à l'éclosion de systèmes parfois chimériques et souvent dangereux.

Si l'on veut bien considérer cet ensemble de faits, on se convaincra facilement que les entraves nouvelles et graves au mécanisme des prix sont effet avant d'être cause, que dans la mesure où elles sont cause, elles le sont parmi beaucoup d'autres, que, par conséquent, il n'est pas conforme à la réalité d'attribuer à elles seules le désordre économique.

C'est bien rarement que les gouvernements se sont jetés de propos délibéré dans l'économie dirigée. Presque toujours ils ont été conduits plus que conducteur, conduits par des circonstances qui agissaient un peu à la façon des forces naturelles. Ils ont sans doute commis beaucoup de fautes; mais, si l'on juge impartialement les faits, on ne peut guère se refuser à penser qu'ils se sont efforcés de choisir, entre des solutions qui toutes étaient mauvaises, celles qui leur paraissaient le moindre mal.

Pour moi, il s'agit de bien autre chose que d'une crise passagère et accidentelle du capitalisme. Sans doute, il y a dans l'état actuel des choses une part d'accidentel, et l'accidentel ici, c'est la guerre avec toutes ses conséquences. Mais il y a aussi, et c'est à mes yeux le principal de beaucoup, une évolution du capitalisme, évolution commencée bien avant la guerre, que celle-ci a certainement hâtée et amplifiée, mais non pas suscitée.

Cette évolution est la conséquence des changements de structure qui se sont produits dans l'économie.

(1) Changement de structure, la concentration industrielle sous ses diverses formes: prédominance de la grande entreprise, cartels et trusts, intégration verticale et intégration horizontale. La conséquence du mouvement de concentration c'est la restriction de la zone de concurrence, l'extension de la zone des prix concertés ou imposés. Le mécanisme des prix décrit par la doctrine classique était supposé fonctionner dans un milieu de concurrence libre. Aujourd'hui et de plus en plus, nous trouvons des prix de monopole ou de quasi-monopole à côté des prix de concurrence. Non seulement le mécanisme des prix ne peut plus jouer dans ce milieu modifié comme il jouait jadis, mais la formation de groupements industriels à tendance de monopole appelle nécessairement un certain contrôle exercé par la puissance publique. La concurrence aussi libre et effective que possible était le postulat fondamental du libéralisme classique. Le rôle de la concurrence diminuant, la garantie du public consommateur diminue, et il faut bien suppléer à cette garantie là où elle est défaillante.

(2) Changement de structure, le développement du syndicalisme professionnel, patronal et ouvrier. Par le recul du contrat individuel de travail, par l'importance croissante de la convention collective, ici encore il y a restriction de la zone de concurrence, pour la rémunération du travail, et extension de la zone des prix concertés ou imposés. Et, comme tout à l'heure, il semble bien que ce soit pour les Pouvoirs publics une impossibilité de fait que de s'abstenir de toute ingérence. Comment le feraient-ils en présence de rapports de travail qui, dans la même entreprise, englobent des milliers d'hommes parfois des dizaines de milliers, prenant par leur ampleur même un caractère d'ordre public?

(3) Changement de structure, au moins par ses conséquences, l'agrandissement du monde grâce aux progrès techniques qui ont, pour ainsi dire, supprimé les distances, qui ont rendu possible l'exploitation d'immenses régions neuves, qui ont réveillé les vieilles civilisations de l'Asie. On pouvoit imaginer que ce rapprochement et cet élargissement des marchés allaient amener les hommes à mieux comprendre les bienfaits de l'échange international, que les barrières douanières allaient, sinon disparaître, au moins s'abaisser. Le rêve d'un libre échange universel a, vers le milieu du XIX^e siècle, hanté avec beaucoup d'autres, des esprits généreux. Réaction imprévue et probablement imprévisible, à mesure que les distances diminuaient et que le marché s'étendait, une affirmation vigoureuse du fait national s'est produite dans le domaine économique. Chaque pays a voulu développer toutes ses virtualités; les pays purement agricoles ont voulu devenir industriels, les pays déjà industriels ont cherché à se donner toute la gamme des activités possibles. Si l'on peut raisonnablement espérer que les peuples renonceront à des excès de protectionnisme qui nous mènent tout droit à la paralysie du commerce international, il est pourtant nécessaire de considérer comme un fait durable le maintien dans le monde entier d'une forte dose de cette politique économique.

Voilà donc trois faits d'importance essentielle qui ont profondément modifié la structure économique. Ils sont la conséquence, le produit même du capitalisme classique. C'est parce que la doctrine avait proclamé la valeur de la liberté qu'il était impossible de refuser aux hommes la liberté de se grouper et de se concerter. C'est parce que le capitalisme a éveillé et discipliné les forces productives, qu'il a renouvelé les techniques, qu'il a, dans tous les domaines de l'activité, osé, risqué et créé que la structure économique a changé.

La zone de la concurrence se restreignant par la formation de puissants groupements, le mécanisme des prix ne joue plus comme le prévoyait la théorie. A la conception d'un système économique ramené sans cesse à la position d'équilibre par le mécanisme des prix s'est substituée la réalité d'un monde qui, parce qu'il vit, se transforme, et a besoin, pour vivre, de concilier des contradictoires. Il est impossible de ne pas faire une place, dans l'économie, à l'organisation voulue à côté de l'organisation spontanée.

Les observations que je viens de présenter ne tendent pas à pousser témérairement notre pays ni aucun autre dans la voie de l'économie dirigée; j'en vois clairement les périls, et les expériences déjà faites sont plus riches en déceptions qu'en succès. Je crois que l'initiative privée partant à la recherche du profit est, de tous les moteurs possibles de l'activité économique, le plus puissant et le plus souple; l'œuvre accomplie par le capitalisme depuis le début du XIX^e siècle est prodigieuse.

Mais il est chimérique de penser que le libre jeu du mécanisme des prix puisse suffire à gouverner le monde. Jamais il n'a fonctionné d'une façon parfaite, même à la plus belle époque du libéralisme économique. Du fait même des changements de structure qui se sont produits, et cela par l'évolution spontanée du capitalisme, son fonctionnement est enfermé dans des limites qui se sont sensiblement resserrées; il ne peut plus assurer seul la dose de continuité et d'harmonie dont la vie économique a besoin.

M. LOUIS MARLIO (membre du Conseil national économique de France, délégué du Gouvernement français à la Conférence économique de la Société des Nations (1927):

Je me rallie bien volontiers à tout ce que Jacques Rueff a dit des inconvénients de l'économie dirigée, de son caractère arbitraire, de ses tendances à l'immoralité et du paradoxe qu'il y a à soumettre les individus au plan économique, plutôt que d'ajuster le plan aux besoins des hommes.

Mais l'économie dirigée n'est pas uniquement basée sur des erreurs de jugement et elle repose, pour partie et pour un temps, sur des fondements réels. Je suis d'accord avec notre confrère, Charles Rist, pour penser qu'il serait aussi utopique de vouloir supprimer complètement l'interventionnisme que de lui demander de résoudre toutes les difficultés actuelles. Et voici mes raisons:

1) Pas plus qu'on ne peut arrêter instantanément une automobile lancée à pleine vitesse, sans la faire capoter, pas plus qu'on ne peut guérir un intoxiqué en lui supprimant brusquement sa drogue, on ne peut faire machine arrière en matière économique sans beaucoup de précautions et beaucoup de patience.

2) Même si nous étions certains d'avoir raison et que tous les autres pays du monde aient tort, pourrait-on concevoir que l'on revienne immédiatement chez nous au principe du libéralisme économique intégral? Je ne le crois pas.

Quel est le Gouvernement qui opérera une réduction massive des droits de douane et supprimera les surtaxes et les contingentements, tant que nous serons en présence du dumping systématiquement pratiqué par certains pays ou de monnaies étrangères dépréciées et non stabilisées?

Quel est le Gouvernement qui prendra sur lui de ruiner des industries, ou des cultures qui se sont implantées sur le territoire national, grâce aux mesures qu'il a lui-même édictées? Même si ces mesures ont été prises à tort, on ne peut oublier que des personnes de bonne foi, sur la parole de leurs dirigeants, ont engagé dans ces affaires des intérêts respectables.

Quel est le Gouvernement qui supprimera les indemnités de chômage en attendant que la reprise économique ramène les ouvriers au travail, surtout si l'on pense que, pour certaines industries, le chômage périodique est une conséquence de l'organisation économique moderne?

3) L'économie dirigée n'est pas une invention d'aujourd'hui; sous une forme ou sous une autre, elle s'est manifestée pendant des dizaines de siècles, aussi bien au temps de l'esclavage que du servage et du mercantilisme.

On ne doit pas dire que l'économie libre, née au milieu du XVIII^e siècle, a été supplantée depuis dix ans par l'économie dirigée. Il est plus exact de reconnaître qu'il y a toujours eu deux zones dans lesquelles se développaient simultanément l'économie libre et l'économie dirigée, mais que, depuis la guerre, la frontière qui sépare ces deux zones s'est considérablement déplacée au profit de cette dernière.

Lorsque les causes temporaires de ce mouvement auront disparu, on peut penser que l'économie libre reprendra une partie de son domaine, mais elle ne le regagnera pas intégralement par suite de la permanence de certains phénomènes économiques, tels que la concentration des entreprises et le développement du machinisme.

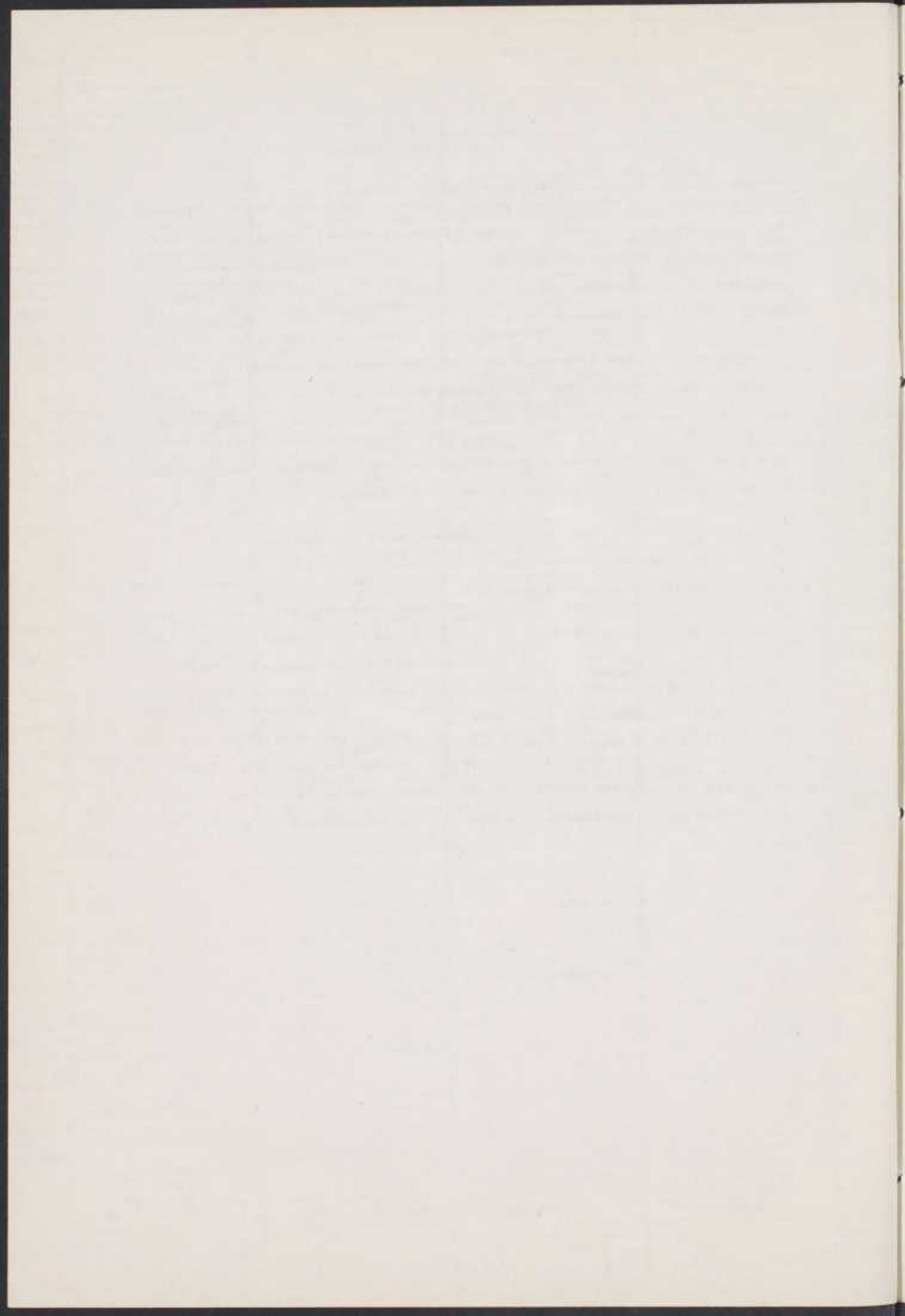
Je crois d'ailleurs que, même dans cette région où l'économie *individualiste* devra céder du terrain d'une façon définitive, il restera possible de refouler efficacement les excès de l'interventionnisme par le développement de l'économie *collective libre*, qui est parfaitement compatible avec les principes du capitalisme.

Il serait sans doute présomptueux de tenter de conclure en une matière aussi complexe et devant laquelle les hommes d'État et les économistes les plus éclairés demeurant perplexes. Tout au plus me hasarderai-je à soumettre quelques réflexions que me suggèrent l'observation des faits actuels et la lecture d'ouvrages consacrés à l'examen des transformations économiques de notre époque.

Dès 1891, le Pape Léon XIII, avec une compréhension et une prescience des événements vraiment surnaturelles, nous indiquait qu'un ordre de choses nouveau (*Rerum novarum*) apparaissait dans le monde. Cet ordre nouveau, c'était l'industrialisation, la mécanisation, la spécialisation et la concentration dans le domaine économique. Ce n'est pas à proprement parler la nouveauté de ces manifesta-

tions, mais c'est leur intensification qui a amené, avec d'autres causes, les perturbations qui ébranlent nos sociétés. Le monde transformé exigeait un nouvel équilibre. C'est pourquoi la règle du laisser-faire de la vieille école du libéralisme économique et le mécanisme des prix ne répondent plus aux exigences des peuples. L'heureuse formule proposée par J. B. Say: "Gouverner bien, c'est gouverner peu" ne satisfait plus les masses électorales de nos démocraties modernes. De là est né l'interventionnisme de l'État qui s'attribue le don d'ubiquité et qui, non content d'être partout, veut être tout. Il se produit alors une évolution fatale dont on a pu observer les étapes: capitalisme d'État, socialisme, communisme, autocratie, dictature.

Il me semble que l'État peut exercer utilement son activité sans recourir au socialisme et sans assumer la direction d'entreprises dont les risques, bons ou mauvais, sont le lot normal de l'individu. Dès que, par l'étude ou l'expérience, l'on acquiert la conviction que, dans ce monde on n'a rien pour rien, mais que tôt ou tard tout se paie de quelque façon, on éprouve un certain scepticisme quant aux avantages de l'étatisme. Croyez-vous que la dignité humaine et la justice sociale s'accommoderaient d'une camisole de force? N'estimez-vous pas qu'il entre beaucoup d'orgueil dans les solutions matérialistes que certains sociologues et économistes voudraient imposer à un monde qu'ils n'ont pas créé?



COMMENTAIRES SUR L'ÉCONOMIE DE GUERRE*

Avant de nous engager dans l'étude de l'économie de guerre, il y a lieu de reconnaître que, si la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le monde n'est pas sans précédents, les solutions que l'on applique constituent une innovation. Rappelons-nous, à ce sujet, que c'est le 15 mai 1891 que paraissait *Rerum Novarum*, qui constatait l'existence d'un ordre nouveau. Bien avant le communisme de Lenine, le fascisme de Mussolini, le nazisme de Hitler et le *New Deal* de Roosevelt, Léon XIII signalait les problèmes sociaux et économiques qui s'imposaient à l'attention des peuples civilisés. Il est prudent de mettre en regard des doctrines nouvelles les directives données par Léon XIII et Pie XI. Nous lisons dans *Rerum Novarum* que "pas plus qu'aucune autre institution de la vie sociale, le régime de la propriété n'est absolument immuable. Combien de formes diverses la propriété a revêtues depuis la forme primitive que lui ont donnée les peuples sauvages et qui, de nos jours encore, s'observe en certaines régions, en passant par celles qui ont prévalu à l'époque patriarcale, par celles qu'ont connues les divers régimes tyranniques, par les formes féodales, monarchiques, pour en venir enfin aux réalisations si variées de l'époque moderne. Mais toujours doivent rester intacts le droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité; ce sont là des droits que l'autorité publique ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'État et la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle. L'État n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès

* Causerie prononcée au Club social de Sherbrooke le 25 juin 1942.

de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature, qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun; l'autorité publique n'a pas le droit de s'acquitter arbitrairement de cette fonction."

Pie XI parle de la déformation du régime social qui ne laisse pas de nuire sérieusement à l'État sur qui retombe dès lors toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités. Il est vrai, dit-il, "et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Mais l'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber. Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité".

Ayant éclairé notre lanterne, procédons à un examen rapide de ce que nous voyons, de ce que nous vivons.

EXAMEN DE QUELQUES NOTIONS COURANTES

1o. Il y a quelques années à peine la grande préoccupation de ceux qui s'intéressent aux questions économiques était de trouver les moyens de mettre plus d'argent entre les mains des masses, afin d'augmenter la consommation des biens disponibles. Le problème actuel exige une solution tout opposée, puisqu'il s'agit de réduire la consomma-

tion des civils et de les priver, au moins temporairement, de l'usage de l'argent qu'ils ont et qu'ils affecteraient à l'achat de divers produits.

20. L'État n'a que faire de l'argent du public, puisque c'est lui qui met en circulation la quantité de monnaie nécessaire aux échanges de biens et de services. La circulation des billets de la Banque du Canada peut être augmentée selon les besoins de l'État; par conséquent, le Gouvernement n'a aucun intérêt à reprendre des billets qu'il émet lui-même. Il en est ainsi des dépôts en banque, qu'il s'agisse des banques à charte, des banques d'épargne ou des caisses populaires. Puisqu'il est loisible au Gouvernement de se constituer des dépôts bancaires, pourquoi prendrait-il ceux des particuliers? L'État n'a donc besoin ni de *la monnaie* ni des *dépôts* du public. S'il prélève des sommes considérables sur les disponibilités des Canadiens, soit au moyen de l'impôt, soit au moyen de l'emprunt, c'est afin d'empêcher que ces sommes ne soient affectées par le public à l'achat de biens de consommation indispensables à l'État pour nourrir, vêtir, loger et équiper ses soldats et pour aider les armées et la population civile des Nations Unies.

30. Nous sommes trop souvent enclins à tout exprimer en dollars, ce qui porte un grand nombre de personnes à prêter à l'argent une importance exagérée. Au lieu de nous en tenir à cette mesure commode pour évaluer notre contribution à la guerre, nos termes correspondraient mieux à la réalité si nous parlions, non pas de millions de dollars, mais de tonnes de marchandises, qu'il s'agisse de farine, de beurre, de fromage ou de bacon, de laine, de coton ou de cuir, de plomb, de zinc, de nickel, d'acier ou de cuivre, de bois, de produits chimiques, d'explosifs et de quantités d'autres marchandises. "L'argent est le nerf de la guerre", assure-t-on. Il convient toutefois d'interpréter ce vieux dicton et il importe de bien comprendre que la guerre ne se fait ni avec de l'or ni avec du papier, mais avec des mar-

chandises, des bateaux, des avions, des canons et des munitions.

40. Nous étions habitués à penser qu'une plus grosse somme d'argent achèterait une plus grande quantité de marchandises, mais voilà que l'économie de guerre nous révèle qu'une plus grande abondance d'argent ne nous donne pas nécessairement droit à plus de marchandises. Personne ne peut plus ignorer le rationnement dont sont l'objet toutes sortes de biens et les priorités que se réserve le Gouvernement sur tous les produits nécessaires à la poursuite de la guerre. Aux États-Unis, on estime qu'en 1941, le public a consommé des biens d'une valeur de 74 milliards de dollars. On prévoit qu'en 1942, alors que le revenu de la nation dépassera 100 milliards de dollars, la quantité des biens mis à la disposition de la population civile ne représentera guère plus de 64 milliards. Il y aura donc, entre le revenu national et la somme des dépenses permises, un écart de 36 milliards, qu'il faudra résorber de quelque façon, afin d'empêcher que les possesseurs de cet excédent de revenu ne tentent de l'affecter à l'achat de marchandises dont l'État a lui-même besoin pour les forces armées. Cette concurrence déclencherait une inflation de grande envergure, parce que cette brusque expansion de la demande, qui n'augmenterait évidemment pas la quantité des marchandises disponibles, provoquerait une hausse considérable des prix.

50. Les individus composant la nation reçoivent pour leur travail ou leurs services des revenus qui, exprimés en argent, peuvent être assimilés à des jetons donnant droit à une part des biens disponibles pour la consommation. En augmentant le nombre des jetons on n'augmente pas la quantité des marchandises disponibles; on détermine une hausse des prix des marchandises, qui a pour effet de rendre inaccessibles aux gens les moins favorisés de la fortune des produits indispensables au maintien d'un niveau de vie raisonnable. Il arrive souvent que, sans même s'en rendre compte, certains groupes de la société, en provoquant un

renchérissement des marchandises, privent du nécessaire d'autres groupes, dont les revenus sont moins élevés.

60. Chacun sait qu'en temps ordinaire, une production accrue rend possible une plus grande consommation. Mais cela cesse d'être vrai en temps de guerre, car s'il faut alors produire davantage, cette production n'est pas destinée à la consommation civile: on nous demande de produire plus et de consommer moins. La récompense du travail réside, non plus dans une augmentation du confort personnel, mais dans des satisfactions d'un autre ordre, telles que le patriotisme et la fierté nationale.

70. Beaucoup de gens croient que le coût de la guerre peut être reporté sur leurs descendants. La confusion vient sans doute des emprunts de guerre émis à 5, 10 ou 20 ans d'échéance et qui créent l'impression que ce sont les générations futures qui paieront les dépenses de guerre d'aujourd'hui. Il n'en est rien, cependant, et nous verrons plus loin la distinction qui s'impose entre ce qui est nécessaire à la *poursuite de la guerre* et la répartition des charges *qui résultent de la guerre*. La guerre entraîne trois ordres de sacrifices: des sacrifices en hommes (morts, blessés, invalides), des sacrifices en capital, car, pendant la guerre, beaucoup d'outillage n'est pas renouvelé comme il devrait l'être, des sacrifices en biens, puisque les besoins de la population civile doivent être réduits au minimum. La guerre se fait par des hommes qui ont besoin d'acier, de cuivre, d'aluminium et de tout ce qui entre dans les armements, de cuir, de laine et de coton, de pain, de beurre, de fromage et de viande. Il suffit de constater cette évidence pour se rendre compte qu'il ne s'agit ni d'hommes à naître, ni de biens à venir, mais de matières premières ou de marchandises déjà existantes ou produites durant la guerre. On voit par là que les frais de la guerre doivent être payés par ceux qui la font, et que les emprunts n'ont pas d'autre objet que de répartir sur tous les citoyens les paiements faits aux producteurs des matières premières et des marchandises nécessaires à la poursuite des hostilités.

Examinons d'un peu plus près, si vous le voulez bien, quelques-unes des propositions que nous venons d'exposer.

CORRECTIFS APPORTÉS PAR L'ÉTAT POUR COMBATTRE L'INFLATION

Au mois d'octobre 1941, le Premier Ministre du Canada exposait au public la politique qu'entendait suivre son Gouvernement en vue de prévenir les dangers que présente l'inflation des prix et les iniquités qui en résultent. Il déclarait que le Gouvernement avait décidé d'enrayer la hausse des prix de tous les biens et de tous les services. Il entendait établir un plafond, fixer une limite que les prix ne pourraient franchir. Le Premier Ministre ne se faisait aucune illusion sur les difficultés auxquelles se heurterait l'application de cette politique qui exigeait l'établissement de rouages administratifs compliqués. Il n'ignorait pas non plus qu'elle irait à l'encontre des méthodes commerciales en usage, qu'elle imposerait des contraintes irritantes, et que son succès dépendrait en grande partie du bon vouloir de tous ceux qu'atteindraient les restrictions. Le Premier Ministre reconnaissait qu'on ne saurait limiter les prix des produits finis sans en limiter le coût de production. Or les salaires sont l'un des principaux éléments du prix de revient des objets fabriqués. Le coût de la vie ne peut donc être stabilisé sans que les salaires le soient aussi. Une politique ayant pour objet d'empêcher la hausse des salaires est une protection pour les salariés qui, en tant que consommateurs, souffrent forcément d'une hausse du coût de la vie. En stabilisant les salaires, le Gouvernement voulait sauvegarder le salaire réel des travailleurs de toutes catégories.

On s'avisa, vers la fin de 1941, que les impôts et les emprunts ne seraient pas suffisants pour résorber l'excédent de pouvoir d'achat dont disposait le public par suite du développement de l'emploi, qui rendait possible la pleine utilisation, ou à peu près, de la main-d'œuvre disponible au Canada. Les autorités fédérales commençaient à discerner certains symptômes qui rappelaient la situation de 1916,

alors que les signes d'inflation devenaient manifestes. Un choix s'imposait entre plusieurs voies qui sont censées mener au même but. Certains économistes considéraient qu'il ne serait pas sage d'intervenir dans le jeu de l'offre et de la demande et dans le mécanisme des prix qui, en temps normal, orientent à la hausse les marchandises rares, afin d'en augmenter la production, et à la baisse les marchandises surabondantes, afin d'en diminuer la quantité. D'autres économistes mettaient toute leur confiance dans l'économie dirigée, dans le contrôle des prix, dans le rationnement des marchandises et dans les commissions administratives chargées de la réglementation de la vie économique. Un troisième groupe d'économistes soutenait que le moyen le plus efficace, ce serait, non pas la réglementation, mais le relèvement des impôts dans des proportions telles que l'excédent de pouvoir d'achat du public fût complètement résorbé. Les particuliers ayant moins de disponibilités, il deviendrait possible de laisser jouer les prix suivant la loi de l'offre et de la demande.

L'expérience montre que la lutte contre l'inflation exige l'emploi de divers moyens, afin d'attaquer le problème de plusieurs côtés. Il ne suffit pas d'émettre des emprunts ou de constituer des commissions en vue de limiter les prix de vente, il faut enlever au public une partie de son pouvoir d'achat et, au moyen du rationnement et des priorités, agir à la fois sur les facteurs de la production et sur la consommation des matières essentielles. Il faut enfin aborder le problème si délicat et si difficile des salaires, qui est un facteur de première importance dans la politique des prix. Toutes ces mesures doivent être coordonnées, synchronisées. Il importe au plus haut point que les commissions et autres organismes chargés d'appliquer ces diverses mesures s'inspirent d'une pensée unique et veillent à ce qu'il n'y ait pas de conflit entre les hommes et entre les idées. Toutes les classes de la société sont appelées à faire leur part, à l'exception, bien entendu, des personnes qui n'ont guère que le nécessaire. Il convient d'éviter tou-

tefois les interprétations trop larges en ce qui concerne le niveau de vie minimum: la distinction est parfois difficile à faire entre ce qui est indispensable, ce qui est utile et ce qui est seulement désirable.

Est-il possible de concilier une certaine mesure de liberté avec le contrôle des prix et les autres manifestations de l'économie dirigée? Il est inévitable qu'un tel régime restreigne l'initiative individuelle et que les sacrifices qu'il impose présentent des inégalités. Tout ce que l'on peut espérer, c'est que l'économie dirigée et le contrôle des prix empêchent un plus grand mal, c'est-à-dire une hausse excessive des prix et l'inflation générale. Qu'il se produise des heurts nombreux et que des particuliers subissent des préjudices plus ou moins graves, il n'y a pas lieu de s'en étonner: c'est la guerre. Pour que le contrôle des prix fonctionne de manière à peu près satisfaisante, au Canada comme ailleurs, il faut la compréhension, le bon vouloir et la coopération du public qui peut, soit rendre inefficace une grande partie des mesures mises en vigueur, en refusant de collaborer, soit faciliter l'application d'une politique conforme à l'intérêt général, en s'imposant de son plein gré une discipline raisonnable. Un Américain faisait remarquer récemment que tout citoyen a le choix entre deux attitudes diamétralement opposées: il peut déclarer: "Puisqu'un tel a sa part, j'exige la mienne", ou bien, s'inspirant d'un tout autre sentiment, il se consolera en se disant: "Puisque le voisin prend sa pilule, il est bien raisonnable que je prenne la mienne".

La politique du Gouvernement en matière de salaires remonte à 1940, mais c'est au mois d'octobre 1941 qu'elle fut appliquée à tous les employeurs, en vertu de l'arrêté ministériel no 8253 dont on a beaucoup parlé. Aux termes de ce décret, tous les employeurs sont contraints de stabiliser les salaires au niveau où ils étaient le 15 novembre 1941, sauf quant à certains ajustements et sous réserve du versement d'un boni de vie chère. A propos des salaires, il n'est pas tout à fait exact de parler de plafond. Il s'agit

plutôt de stabilisation, car à partir de cette date les salaires ne devaient plus ni monter ni baisser.

En résumé, l'adoption de règlements touchant les prix et les salaires marque un pas décisif vers une économie nouvelle dans laquelle la libre entreprise est remplacée par un système de contrôle à peu près universel. L'établissement de prix minima suspend le fonctionnement du mécanisme des prix et de la loi de l'offre et de la demande. La réglementation des salaires porte atteinte à la liberté du contrat de louage de services. Le Gouvernement s'est trouvé fatalement entraîné, dès lors qu'il stabilisait les salaires, à contrôler le mouvement et la répartition de la main-d'œuvre. A un service militaire sélectif est venu se superposer une sélection de la main-d'œuvre par le Gouvernement. Il est assez difficile de concevoir une mainmise plus complète de l'État sur toutes les formes de l'activité économique, et sans doute les théoriciens du socialisme et les avocats de l'économie dirigée sont-ils étonnés de constater la rapidité avec laquelle leurs doctrines ont été appliquées, sinon dépassées. Dans quelle mesure pourrions-nous nous libérer de ces restrictions et de ces contraintes après la guerre? Sommes-nous entrés dans une phase de l'histoire du monde où l'économie dirigée remplacera la liberté d'entreprise et l'initiative individuelle? Ces nouvelles méthodes assureront-elles, mieux que le régime capitaliste, le progrès social de l'humanité? Je laisse ces graves sujets à votre méditation.

QUI PAIE LA GUERRE ?

Outre les sacrifices en hommes, le coût de la guerre se traduit par les privations des consommateurs et par la détérioration du capital du pays. Le coût de la guerre devrait se chiffrer par la quantité des biens disponibles qui sont détournés de la consommation civile et réservés à des fins militaires. C'est là le coût réel, qu'il ne faut pas confondre avec les opérations financières qui servent à mesurer notre participation, à l'exprimer en monnaie ou à répartir les char-

ges résultant de la guerre. Les biens affectés à des usages militaires doivent nécessairement provenir de la production courante, laquelle s'ajoute aux biens de consommation qui étaient disponibles dans un pays avant son entrée en guerre. Pour apprécier les pertes de capital, il suffit d'observer que, dans un grand nombre de cas, le remplacement, la réparation et même les soins d'entretien de machines et d'usines sont remis à plus tard, et il va sans dire que, plus la guerre durera, plus la détérioration sera importante.

Il n'y a pas de tours de passe-passe au moyen desquels il soit possible de reporter du présent à l'avenir le coût de la guerre. Le professeur Crum, de l'Université Harvard, s'exprime ainsi: "Nous pouvons bien, en adoptant diverses mesures d'atermoisement, ajouter aux charges que les générations futures auront à supporter, au point de leur laisser croire qu'elles paient le coût de la guerre, mais en agissant ainsi nous n'aurons aucunement réduit le fardeau que nous devons nous-mêmes porter. Nous qui vivons la guerre devons payer la guerre."

Des mesures financières ou fiscales ne sauraient différer ni réduire les sacrifices qu'un pays est appelé à consentir pendant la durée même de la guerre. Tout ce que l'État peut faire, c'est de déterminer de quelle manière l'ensemble des sacrifices faits par un pays sera réparti entre les citoyens. En remaniant l'assiette de l'impôt, on modifie la répartition des charges, mais on ne change en rien la somme des sacrifices.

Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait à ce sujet quelque confusion dans les esprits, car on ne fait bien souvent aucune distinction entre la guerre et ses conséquences. Pour beaucoup de gens, c'est tout un. Mais à ceux qui veulent mieux comprendre et qui désirent s'orienter dans le dédale des lois, des règlements, des restrictions, des mesures fiscales et des opérations financières qui naissent de la guerre, il importe de discerner la *cause* et ses *effets*.

Il est évident que les conséquences d'une guerre se font sentir pendant longtemps. Mais la guerre et ses suites sont deux choses distinctes. Lorsqu'un soldat meurt ou perd un membre, la perte est faite à ce moment-là, quelle que soit la répercussion qu'elle ait ultérieurement sur une famille et sur un pays. La France a souffert et souffre encore de la disparition d'un million et demi d'hommes pendant le conflit de 1914-1918. On a dit qu'il manquait en France toute une génération d'hommes. Les conséquences de la Grande Guerre ont été pour la France d'une extrême gravité, peut-être même ont-elles contribué à l'effondrement qui s'est produit en 1940; mais c'est entre 1914 et 1918 que les pertes de vie se sont produites; ce sont les hommes de cette génération qui ont payé de leur sang la Grande Guerre, et non pas les Français de 1940.

Ce qui est vrai des vies humaines l'est également des biens matériels. Les privations imposées à ceux qui ont vécu la Grande Guerre ont été endurées par eux, et non par leurs descendants. Ce sont d'autres privations, ce sont d'autres sacrifices, ce sont d'autres restrictions et d'autres contraintes — auxquels la Grande Guerre n'était peut-être pas étrangère, — qu'ont subis ceux qui ont vécu depuis 1918. La destruction inhérente à la guerre, qu'il s'agisse de vies humaines ou de biens matériels, représente des pertes définitivement subies durant la guerre, mais dont les conséquences peuvent se faire sentir longtemps après. La guerre a des répercussions sur l'évolution de la civilisation et sur l'ordre social, et ces répercussions ne sont pas toutes défavorables, mais les sacrifices qu'entraîne la guerre doivent être consentis par ceux qui font la guerre, et ce sont eux qui la paient.

COMMENT SE PAIE LA GUERRE

La guerre pose avant tout un problème de production et ce n'est qu'incidemment que la question financière intervient. Un avion de bombardement ne s'obtient pas en dé-

posant en banque l'argent qu'il coûterait. Un avion se compose de matières premières ouvrées, agencées par des hommes qui se servent de machines. Il faut que ces facteurs de la production soient disponibles car, autrement, tout l'or du monde ne produirait pas un avion. D'ailleurs, il faut reconnaître que si un pays possède la main-d'œuvre, les matières premières et les usines, il n'a guère à craindre de manquer d'argent pour construire des armements. Les facultés physiques de production: tel est le facteur déterminant du volume de la production. Aussi longtemps qu'elles restent suffisantes, un pays peut fabriquer des armements et poursuivre la guerre. Vous n'avez qu'à observer ce qui se passe actuellement en Allemagne et au Japon, où les gens ne s'arrêtent même pas à songer à ce que peut bien valoir la monnaie ou le crédit de l'État. Un pays insolvable peut faire la guerre tant que ses ressources matérielles et morales ne sont pas épuisées, pourvu que ses armées tiennent. La politique financière est d'ordre secondaire, elle n'a qu'une influence minime sur la poursuite de la guerre si les facteurs physiques sont présents.

Dans une économie de guerre, le principal objectif, après avoir assuré la subsistance de la population civile, c'est la production de ce que réclament les armées. Il importe donc d'affecter aux fabrications de guerre le plus de main-d'œuvre, de matières premières et d'outillage possible.

RÉPARTITION DU COÛT DE LA GUERRE PAR L'IMPÔT

Notre attitude spontanée et toute naturelle devant la question de la répartition du coût de la guerre et devant le problème de l'impôt, c'est de demander à l'État de faire payer les riches. Cela paraît désirable, mais serait-ce possible? Nous tomberions vite d'accord pour taxer au maximum Séraphin Poudrier, avare sans progéniture, plutôt qu'un ouvrier, père de cinq ou six enfants, travaillant ferme dans une usine de munitions. Mais voilà! les Poudrier ne

mangent que de la galette de sarrasin, et Séraphin ne rapporte un rouleau de fil à sa femme que lorsque celle-ci lui a rafraîchi la mémoire à maintes reprises. L'État n'a pas besoin des morceaux de papier ou des pièces de monnaie que Séraphin thésaurise, mais comment voulez-vous réduire une consommation déjà comprimée à l'excès? Bien que cela puisse paraître paradoxal, il est établi que la consommation est, relativement au revenu, beaucoup plus grande dans les familles aux ressources modestes que dans les familles aisées. Ainsi, un impôt de 10% sur un revenu de \$100,000 diminuera beaucoup moins la demande de biens de consommation qu'un impôt de 10% sur cent personnes touchant \$1,000 par année. On estime qu'aux États-Unis le rapport le plus élevé de la consommation au revenu se trouve dans les familles disposant d'environ \$2,000. D'autre part, une famille ayant un budget annuel de quelque \$10,000 ne consomme guère plus, toutes choses égales d'ailleurs, que la famille dont le budget est de \$5,000. Ces chiffres indiquent qu'il ne faut pas trop demander à la taxe de vente, qui frappe les pauvres comme les riches. Ils prouvent aussi que, si l'on veut diminuer la consommation générale des biens, les taxes doivent atteindre de petits budgets auxquels, en temps normal, il semblerait souverainement injuste de toucher. En d'autres termes, alors qu'en période de paix il convient de dégrever les revenus modestes, inférieurs par exemple à \$2,000, en période de guerre il devient nécessaire de réduire le pouvoir d'achat de presque tout le monde. Ce n'est pas en taxant les riches que l'on rend disponibles le plus de biens de consommation, c'est en taxant des masses de gens qui ne devraient pas être appelés à comprimer leur budget. C'est là une des anomalies que présente l'état de guerre.

Il est facile de comprendre, devant de semblables problèmes, combien il est nécessaire d'expliquer la politique de l'État en temps de guerre, afin de prévenir des luttes de classes qui aggraveraient les maux dont nous souffrons. Il est tout naturel de croire que le public, s'il accepte sa

part de sacrifices, ne serait pas disposé à admettre que celui qui possède le moins soit appelé à donner le plus. En Angleterre et en Allemagne, on reconnaît qu'il n'y a plus grand-chose à tirer de ce qu'on était convenu d'appeler la classe riche; aussi applique-t-on, dans ces pays, des contrôles directs, énergiques, rigoureux, sur tous les produits nécessaires à la vie, sans distinction de rang ou de fortune. Le Canada et les États-Unis sont encore dans une situation privilégiée, mais pour combien de temps?

RÉPARTITION DU COÛT DE LA GUERRE PAR L'EMPRUNT

Nous disions, au début de ces remarques, que les emprunts de guerre ont pour objet, non de payer la guerre, mais d'en répartir le coût. C'est bien en effet d'une répartition qu'il s'agit, et cette répartition a un double aspect.

C'est une répartition dans le temps, parce que l'achat d'obligations ou de certificats d'épargne constitue une consommation différée. Les biens qu'on demande au public de laisser à l'État pour les besoins des armées, le public en pourra retrouver la contre-valeur lorsque la production du pays sera de nouveau affectée à des œuvres de paix. Ceux qui auront acheté des bons de l'État pourront récupérer une part des sacrifices matériels qu'ils auront consentis pendant la guerre.

C'est aussi une répartition entre les citoyens d'un pays, entre les diverses classes sociales, entre les particuliers et les sociétés, petites et grandes. Cette question de la répartition du coût de la guerre est si importante que vous me permettez sans doute d'y consacrer quelques minutes. L'achat d'une obligation de l'État constitue, pour le pauvre comme pour le riche, une épargne, c'est-à-dire une privation, et il en va de même pour la grande entreprise qui souscrit plusieurs millions de dollars. Telle ou telle grande société industrielle préférerait sans doute affecter ses disponibilités à la réfection de son outillage, mais l'État ne le lui permet

pas. Elle met donc en portefeuille des obligations du Gouvernement dans l'espoir qu'elle pourra, la guerre terminée, réaliser ces titres et effectuer les améliorations qu'elle avait projetées. Si l'impôt avait absorbé 100% des profits d'une société, comment celle-ci pourrait-elle, au retour de la paix, remettre son outillage en état? Ce serait une politique à courte vue que de laisser les entreprises industrielles du pays épuiser les provisions et les réserves qu'elles auraient faites en vue de moderniser leurs installations. Ce serait même le moyen le plus sûr d'enlever aux citoyens du pays la possibilité de se dédommager en partie des sacrifices consentis pendant la guerre, en se procurant, les hostilités terminées, une plus large part des biens de consommation. Il importe qu'à ce moment-là, l'industrie qui travaillera pour satisfaire les besoins de la population civile soit en mesure de fonctionner à plein rendement. Si l'État procédait autrement, ferait-il honneur dans toute la mesure du possible à sa promesse de payer ses obligations?

Que l'on paie l'impôt ou que l'on achète un Bon de la Victoire, le sacrifice immédiat est le même; mais le Bon de la Victoire comporte une promesse de remboursement. C'est un gage sur l'économie nationale; c'est l'engagement que prend la Nation de pratiquer l'économie, après la guerre, de manière à indemniser les porteurs d'obligations des sacrifices qu'ils auront faits durant la guerre. (Remarquez bien que ces sacrifices ont été faits, que le coût de la guerre a été payé.) Dans quelle mesure la société d'après-guerre sera-t-elle disposée à épargner en vue de dédommager ceux qui se seront privés pendant la durée du conflit? La réponse à cette question n'est pas facile, parce que cela dépendra dans une très large mesure du développement de la production nationale, de l'état des affaires, du pouvoir d'achat de notre monnaie et de la situation économique dans notre pays et à l'étranger. S'il est possible de ramener dans le monde l'activité et la prospérité, il est raisonnable de croire que les peuples accepteront des charges supportables afin d'indemniser ceux qui auront fait des sacrifices durant la

guerre. En revanche, si la situation économique mondiale est alors mauvaise, il est des privations qu'il ne serait ni juste ni possible de demander à la génération qui suivra celle qui aura fait la guerre.

Vous voyez combien il importe que les traites tirées sur la production future d'un pays soient réparties aussi équitablement que possible entre toutes les classes de la société, de façon qu'aucune ne puisse revendiquer, après la guerre, une plus grande part des biens alors disponibles que celle qu'elle avait ou qui lui revient de droit. Il ne faut pas que les obligations de la Victoire soient achetées uniquement ni même principalement par la classe aisée. L'expérience des pays d'Europe, après la guerre de 1914-1918, nous offre de précieuses leçons. En Allemagne et dans une mesure un peu moindre, en France, les obligations de l'État émises durant la guerre étaient en grande partie dans le portefeuille de la classe aisée. Les agriculteurs et les ouvriers n'en possédaient guère. L'impôt, en fin de compte, atteint tout le monde et ceux qui n'avaient pas d'obligations de l'État ne trouvaient aucun avantage en contre-partie des taxes qu'ils étaient appelés à payer. Il devint bientôt évident qu'on ne pouvait demander à l'ouvrier et à l'agriculteur de comprimer leurs besoins dans la mesure où l'eût exigé le service des intérêts de la dette publique, dont les titres appartenaient aux autres classes de la société. Il eût été possible de répudier la dette, soit partiellement, soit totalement; mais il parut plus facile de recourir à l'inflation monétaire et à la dévaluation de la monnaie, ce qui donna le même résultat. C'était une façon indirecte, mais non moins efficace, d'annuler la promesse contenue dans les obligations de l'État. La politique financière en temps de guerre doit s'inspirer des enseignements du passé, car, demain comme hier, il faudra, au retour de la paix, répartir équitablement les demandes légitimes des porteurs d'obligations et les exigences non moins légitimes des travailleurs de la terre et de l'usine. L'idéal serait que l'État, en faisant honneur à ses engagements, ne causât de préjudice à aucun groupe.

FINANCES DE GUERRE

Alors que d'aucuns envisagent avec appréhension l'augmentation rapide de notre dette nationale, d'autres n'y voient aucune cause d'inquiétude. La vérité se trouve probablement entre ces deux extrêmes. Il faut tout d'abord distinguer entre une dette extérieure et une dette intérieure, c'est-à-dire une dette de l'État à ses nationaux. Les États-Unis n'ont pas de dette extérieure: tous les créanciers de l'État sont des nationaux. Le Canada a une dette extérieure importante, quoique nous ayons remboursé une bonne partie de ce que nous devons à l'Angleterre. Depuis le début de la guerre, tous nos emprunts d'État ont été émis au Canada. Nous avons même pu rappeler quelques-unes de nos obligations payables en fonds étrangers et, à cet égard, notre situation s'est améliorée. Aux États-Unis, les théoriciens du *New Deal* envisagent avec la plus grande sérénité l'énorme augmentation de la dette publique et l'accroissement des intérêts qui s'ensuit. Ils veulent bien reconnaître que certains problèmes seront difficiles à résoudre, mais ils n'estiment pas que ces problèmes dépassent leur compétence. Ils considèrent qu'aucun n'est insoluble si on l'aborde avec intelligence, avec courage et en faisant table rase d'une tradition financière depuis longtemps désuète. Leur thèse repose sur certaines données qui sont peut-être exactes, mais qui n'ont pas encore été sanctionnées par l'expérience: ainsi, d'après eux, la dette nationale ne doit pas être assimilée à la dette d'un particulier, car l'État trouvera toujours des acheteurs pour ses titres; deuxièmement, les impôts requis pour faire le service des intérêts de la dette publique ne diminuent pas le pouvoir d'achat général, puisque les uns encaissent ce que les autres déboursent; troisièmement, une dette publique très élevée n'entraîne pas nécessairement l'inflation monétaire, laquelle résulterait plutôt d'un déséquilibre entre la production et le pouvoir d'achat que de l'importance de la dette publique; quatrièmement, s'il y a danger que des impôts trop lourds ne découragent l'épargne et le placement, enrayant ainsi le progrès économique, il

suffira de trouver d'autres moyens de le promouvoir. Il s'agirait d'adopter une politique hardie, de mettre le fisc au service de l'activité économique, au lieu de le laisser dans son domaine traditionnel, où il ne fait qu'assurer les fonctions principales de l'État. Le fisc deviendrait le moteur qui actionnerait toutes les forces matérielles et même humaines de la nation. L'application de ces doctrines économiques ne nous rapprocherait-elle pas davantage des expériences tentées en Russie, en Allemagne et en Italie que des enseignements des encycliques?

Il est partiellement vrai, en théorie du moins, qu'il n'est pas nécessaire de rembourser la dette intérieure d'un pays, qu'il n'est même pas nécessaire de la réduire, sauf pour corriger de trop grandes inégalités dans la répartition des richesses, ou encore, en vue de prévenir l'inflation des prix, ou enfin, lorsque le service de la dette constituerait un obstacle au fonctionnement normal de l'économie du pays. Cela revient à dire qu'il est possible de maintenir un corps en équilibre sur la pointe d'une aiguille ou au moyen d'un gyroscope animé d'un mouvement ultra-rapide. Seulement, l'équilibre est instable: un souffle ou un simple ralentissement fera tout crouler. Si l'État ne rembourse pas sa dette, cela ne signifie pas que les porteurs ne seraient pas payés à l'échéance de leurs obligations. Cela veut simplement dire que, si certains obligataires désirent réaliser leurs titres, il faut que d'autres acheteurs les remplacent ou bien que les banques mettent temporairement ces titres en portefeuille.

Cette thèse financière n'est pas nouvelle. La France émet des rentes perpétuelles depuis 1814. L'Angleterre fait, depuis plus d'un siècle, le service des intérêts sur des dettes contractées lors des guerres napoléoniennes. Ces emprunts ont été consolidés et convertis, mais on n'a tenté aucun effort sérieux pour les rembourser. L'Angleterre n'a réduit que dans une faible proportion, soit environ 2½%, les emprunts négociés lors de la Grande Guerre. En 1933, la dette publique de l'Angleterre était plus élevée qu'au moment de

l'Armistice de 1918. La différence principale entre les emprunts d'État souscrits par les particuliers et les mêmes emprunts souscrits par les banques, c'est que les premiers ont pour résultat de diminuer le pouvoir d'achat du public en réduisant les dépôts dans les banques, tandis que les seconds, en augmentant les dépôts du Gouvernement dans les banques, mettent plus d'argent en circulation.

Sans doute vous demandez-vous jusqu'où la dette publique peut être poussée sans qu'elle prenne des proportions qui en feraient perdre la maîtrise. Il n'est pas facile de répondre à cette question, parce que nous sommes ici dans le domaine du relatif. Certains théoriciens vous diront d'observer les ingénieurs électriciens qui travaillent impunément parmi des fils chargés à 220,000 volts, tandis que des gens sont tués ou brûlés par un courant de 110 volts. L'Angleterre a eu une période de très grande prospérité alors que sa dette intérieure atteignait le double du revenu national. Sur les mêmes bases, les États-Unis pourraient supporter une dette d'au moins 200 milliards de dollars et le Canada, une dette de quelque 12 milliards. Rappelons-nous qu'il y a quelques années à peine le revenu national des États-Unis n'était que de 55 milliards et que celui du Canada ne dépassait pas trois milliards et demi. La rapide augmentation de la dette publique d'un pays ne présente peut-être pas d'inconvénients graves aussi longtemps qu'elle coïncide avec une progression ininterrompue de la prospérité économique. Mais qui pourrait affirmer que le Canada et les États-Unis ne connaîtront jamais plus des périodes de dépression comme en 1907, en 1913, en 1921 et de 1930 à 1934?

CONCLUSION

Si nous avons à formuler un programme de politique générale en temps de guerre, nous pourrions emprunter celui qu'a suggéré un professeur des États-Unis et qui se réduit à quatre points principaux: premièrement, encourager

dans toute la mesure du possible la production d'armes, de munitions et de marchandises; deuxièmement, empêcher, par une réglementation des prix et des salaires de même que par le rationnement, une hausse générale des prix; troisièmement, promouvoir l'unité nationale et prévenir les luttes de classes et d'intérêts; quatrièmement, orienter la politique de manière que la transition de la guerre à la paix ne provoque pas des perturbations économiques intolérables.

TROIS CHAPITRES D'HISTOIRE MONÉTAIRE CANADIENNE*

On a affirmé que l'histoire est un perpétuel recommencement et l'on a exprimé la même idée, sous une forme plus familière, en disant que plus ça change, plus c'est la même chose. Je suis porté à croire que ces réflexions contiennent une bonne part de vérité et que les mesures d'ordre monétaire obéissent aux mêmes lois que celles qui régissent les autres activités humaines.

J'ai rassemblé sous trois chapitres des observations qui permettent de distinguer trois phases dans l'histoire de notre monnaie.

Le premier chapitre résume brièvement les lois monétaires en vigueur avant l'établissement de la Banque du Canada; le deuxième expose le rôle de la Banque du Canada dans le domaine monétaire et les restrictions que le législateur lui avait imposées; le troisième s'ouvre le 15 septembre 1939, alors que le Gouvernement fédéral constituait une Commission de contrôle des changes à laquelle il confiait une partie importante des fonctions qu'exerçait jusque-là la Banque du Canada.

Nous verrons finalement s'il y a lieu de tirer quelques enseignements de l'expérience du passé.

Lois monétaires en vigueur avant l'organisation de la Banque du Canada

Il convient d'abord de se rappeler que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ce que nous appelons

* Causerie faite au Club Saint-Laurent Kiwanis, le 5 juin 1940.

la Constitution, attribue les matières d'ordre monétaire au Gouvernement fédéral. On retrouve les diverses dispositions touchant cette question dans l'article 91 de cette loi émanant du Parlement britannique, notamment au paragraphe 14 qui a trait à la monnaie et à la frappe de la monnaie, au paragraphe 15 relatif à l'émission du papier-monnaie et au paragraphe 20 qui traite du pouvoir libératoire de l'argent. La constitution prescrit que seul le pouvoir central détermine et fixe la quantité et, dans une certaine mesure, la valeur des signes monétaires dans l'ensemble du pays. Les provinces et les autres collectivités publiques, de même que les sociétés et les particuliers, doivent, lorsqu'ils font des opérations financières ou commerciales, tenir compte de la politique monétaire de l'État. Tous ceux qui font usage de l'argent doivent comprendre que, dans le domaine monétaire, les banques, comme le plus modeste salarié, sont assujetties aux lois et à la politique du Parlement fédéral.

Il n'est peut-être pas inutile d'ouvrir ici une parenthèse pour signaler que, depuis 1867, l'argent a pris une très grande importance. La façon de vivre et les conditions sociales se sont profondément modifiées depuis cette époque. Lorsque nos hommes d'État adoptaient les Résolutions de Québec et envisageaient les dispositions du pacte fédératif, le commerce était relativement peu développé et l'industrialisation et la spécialisation qui caractérisent le temps où nous vivons étaient à peu près inconnues. La population agricole, à cette époque, ne touchait que très peu d'argent. Les échanges se faisaient dans une large mesure en nature et les opérations de crédit étaient très restreintes. Cet état de choses se reflète dans les mesures qui furent prises par le Parlement du Canada après la Confédération.

Les diverses émissions de papier-monnaie qui avaient été faites par les provinces furent assumées par le Gouvernement canadien, et des billets du Dominion se substituèrent aux billets émis par les provinces. La première loi touchant l'émission de billets du Dominion fut promulguée

en 1868 et limitait l'émission de ces billets à 8 millions de dollars dont les premiers 5 millions devaient être couverts par une réserve métallique de 20% et, pour le surplus de 5 millions et jusqu'à 8 millions, par une réserve métallique de 25%. Le montant des réserves, quoique modeste, parut suffisant parce que l'argent restait en circulation dans le public et que l'encaisse des banques devait être composée pour un tiers au moins de billets du Dominion. Les modifications qui furent apportées à la loi, jusqu'en 1913, ne sont pas de grande importance, et l'on peut dire que jusque-là le Gouvernement fédéral était tenu de maintenir une réserve de 25%, soit en or, soit en obligations du Dominion, pour les premiers 30 millions de billets du Dominion mis en circulation, et qu'au delà de ce montant une couverture de 100% en or était requise.

Nous arrivons aux mesures de guerre prises au mois d'août 1914, alors que le Parlement fédéral portait à 50 millions la partie des billets du Dominion qui n'était que partiellement couverte par de l'or. Puis, entre 1914 et 1917, 16 millions de billets furent émis contre le dépôt de valeurs de chemins de fer comportant la garantie du Gouvernement fédéral, et une autre émission sans couverture, au montant de 10 millions, fut faite pour parer aux besoins du Gouvernement. En 1917, une émission de billets du Dominion, au montant de 50 millions, fut autorisée pour financer des achats de matériel de guerre au Canada par le Gouvernement britannique. Le Gouvernement canadien recevait, en couverture des billets qu'il émettait, des Bons du Trésor du Gouvernement impérial. Ces Bons furent rachetés graduellement par la Trésorerie britannique et toute cette émission était remboursée en 1927.

On arrêta en 1914 une autre mesure monétaire importante, connue sous le nom de Loi de finance, et qui avait pour objet d'autoriser l'émission de billets du Dominion, sur nantissement de valeurs et titres satisfaisants. Dans les premiers jours du mois d'août 1914, au début de la

Grande Guerre, il y avait eu des courses sur les banques, et le public, dans plusieurs parties du pays, avait réclamé des sommes importantes, soit en or, soit en papier-monnaie. Cette Loi de finance de 1914 autorisait le Gouvernement à émettre des billets, en cas de guerre, d'invasion, de révolte et dans le but de parer à des crises financières. La Loi de finance qui devait demeurer en vigueur deux ans après la fin de la guerre, en fait se prolongea jusqu'en 1923. Cette année-là, le Ministre des Finances déclarait au Parlement fédéral qu'il paraissait opportun de maintenir comme partie intégrante de notre système monétaire une loi de finance qui semblait avoir donné de bons résultats dans les circonstances difficiles de la guerre. C'est ainsi qu'une nouvelle loi de finance fut votée en 1923, permettant au Ministre des Finances de faire des avances aux banques à charte et aux banques d'épargne, sous forme de billets du Dominion, sur nantissement de titres et valeurs. Le Conseil de la Trésorerie était autorisé à déterminer le taux d'intérêt de ces avances et à régler l'application de la loi. Ces dispositions nous amènent jusqu'en 1934, date de l'établissement de la Banque du Canada.

En 1933, une loi portant la date du 30 mars était adoptée autorisant le Gouverneur-en-conseil à suspendre le rachat en or des billets du Dominion.

Voici quelques chiffres qui donnent un aperçu de la situation monétaire au moment où la Banque du Canada devait se substituer au Gouvernement fédéral en ce qui concerne l'émission de la monnaie du cours.

Au 30 juin 1933, le total des billets du Dominion émis était de \$184,427,000 et le Gouvernement fédéral détenait des titres couvrant \$51,944,000, montant prêté en vertu de la Loi de finance, et \$69,271,000 en or. La couverture or des billets émis par le Gouvernement fédéral, outre les garanties détenues en vertu de la Loi de finance, était de 38%.

La Banque du Canada et notre régime monétaire

En 1933, une commission royale était nommée par le Gouvernement pour faire enquête sur les questions de banque et de monnaie au Canada, en vue de la prochaine révision décennale des chartes des banques. Le Canada avait eu à faire face aux difficultés de la guerre de 1914-1918 et aux lourdes tâches de l'après-guerre, dont la moindre ne fut pas le rétablissement des chemins de fer nationaux. Il eut à traverser la crise économique de 1921, entraînant une baisse importante des prix et un ralentissement considérable des échanges internationaux, puis notre pays fut entraîné dans la vague de spéculation de 1927 et 1928 qui cessa brusquement en 1929 et fut suivie de plusieurs années de dépression. Ces alternances de *boom* et de dépression, avec leur cortège de pertes et de misères, eurent une influence considérable sur la mentalité de beaucoup de gens qui voulaient trouver l'explication de leurs déboires, non dans leur propre imprudence, mais dans un système monétaire qui n'assurait pas à tous et à chacun, bon an mal an, une prospérité sans cesse croissante.

La Commission royale avait bien signalé dans son rapport: premièrement, que le succès de tout système financier dépend en dernière analyse d'une politique nationale saine, et deuxièmement, que des désappointements étaient inévitables si l'on attendait de la Commission royale qu'elle offrît des prescriptions infaillibles pour assurer le rétablissement de la prospérité nationale. Néanmoins, il fallait satisfaire l'opinion publique et donner l'impression de faire quelque chose de nouveau. D'ailleurs, il convient de reconnaître que certaines parties de notre mécanisme monétaire étaient désuètes.

En 1934, la Banque du Canada était constituée, et le préambule de la Loi créant cet organisme se lit ainsi:

"Considérant qu'il est désirable d'établir une banque centrale au Canada, ayant pour objet de régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, de

contrôler et de protéger la valeur extérieure de la monnaie nationale, et d'atténuer par son influence les fluctuations dans la production, le commerce, les prix et l'embauchage, dans la mesure où cela peut se faire au moyen de mesures monétaires, et en général afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Dominion."

Cet exposé indique que le législateur entendait que le rôle de la banque centrale fût très large et que son action s'étendît à tout ce qui concerne le bien-être matériel des citoyens du Canada. La banque centrale fut d'abord constituée en société privée, c'est-à-dire en une société dont le capital-actions était entre les mains de particuliers. Plus tard, l'État racheta toutes les actions de la Banque et il en devint ainsi l'unique propriétaire. A toutes fins pratiques, la Banque du Canada est un organisme du Gouvernement fédéral, c'est un prolongement du Ministère des Finances, c'est l'instrument dont se sert l'État pour régler le volume de la circulation monétaire et, par le fait même, contrôler les relations étroites qui existent entre la monnaie et le crédit, que le crédit se rapporte à des fins de production ou de distribution des biens qui font l'objet d'échanges, ou qu'il ait trait à des opérations de finance comme l'achat et la vente de valeurs mobilières. Les banques devaient désormais suivre l'orientation et les directives données par la Banque du Canada qui, par l'action qu'elle exerce sur le volume de l'argent en circulation, délimite le cadre des opérations bancaires. Le rôle de la Banque centrale consiste à mettre en circulation une quantité suffisante d'argent pour alimenter toutes les formes de l'activité productrice correspondant à la demande qui s'exprime, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays. Il y a lieu de se souvenir que tous les partis politiques demandaient l'établissement d'une banque centrale et que des divergences d'opinion ne se sont manifestées que sur des modalités et des questions de détail dans l'organisation.

La Banque du Canada se voyait confier par le Parlement fédéral le droit d'émettre des billets, de l'argent ayant cours légal et pouvoir libératoire, et cela sans limitation quant

au montant, mais conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi sur la Banque du Canada, cet article fixant les réserves que doit maintenir la Banque. La Banque était obligée de vendre de l'or à toute personne qui lui présentait, à son siège social, des billets de la Banque, ces livraisons d'or devaient se faire sous forme de barres de métal contenant environ 400 onces d'or fin, soit, à \$35 l'once, une valeur de \$14,000 environ. Le Gouverneur-en-conseil, c'est-à-dire le Gouvernement, pouvait de temps en temps, à sa discrétion, suspendre l'obligation de vendre de l'or et la rétablir. En fait, en vertu d'un arrêté-en-conseil en date du 16 mars 1935, le Gouvernement relevait la Banque du Canada de l'obligation de vendre de l'or et cette dispense a été maintenue depuis lors, de sorte que depuis l'établissement de la Banque du Canada les billets qu'elle émet ne sont pas rachetables en or.

La Banque devait maintenir des réserves, en couverture du papier qu'elle émettait et des dépôts qu'elle recevait, principalement les dépôts des banques à charte. La Banque était tenue de posséder de l'or monnayé ou des lingots d'or jusqu'à concurrence d'au moins 25% de ses billets en circulation et des dépôts qui lui étaient confiés; elle pouvait en outre avoir des lingots d'argent et des devises étrangères, c'est-à-dire des dépôts dans d'autres pays, ainsi que des Bons du Trésor du Royaume-Uni ou des États-Unis d'Amérique d'une échéance ne dépassant pas trois mois, ainsi que des lettres de change dont l'échéance ne devait pas excéder 90 jours. A la demande du Conseil d'administration de la Banque du Canada, le Gouvernement canadien pouvait suspendre l'obligation qu'avait la Banque de maintenir une réserve d'or au moins égale à 25% de ses billets et des dépôts qui lui étaient confiés. Cette suspension ne peut être accordée pour une durée de plus d'un an sans la sanction du Parlement canadien. Nous verrons, en étudiant la troisième phase de notre évolution monétaire, que le Parlement canadien sera appelé à étudier les mesures prises par le Gouvernement et qui ont amené la Banque du Canada à

se dessaisir de l'or qu'elle possédait et à le remettre à la Commission de contrôle des changes, recevant, en échange, des obligations du Dominion.

Le 30 avril 1940, la Banque du Canada avait un passif total de 489 millions de dollars, comprenant 221 millions de ses billets en circulation, et 254 millions de dépôts provenant pour la plus grande partie des banques à charte. Aux autres postes du passif figuraient 7 millions de capital et de réserves et 6 millions d'éléments divers. Contre ce passif, la Banque détenait une réserve de 268 millions d'or et de devises étrangères, dont environ \$225,772,000 en or. Ses placements s'élevaient à 209 millions, comprenant surtout des obligations à court terme du Dominion et des provinces canadiennes. Un changement important s'est produit le 1er mai 1940, lorsque la Banque du Canada transporta à la Commission de contrôle des changes tout son or et \$27,291,000 de ses devises étrangères. En contre-partie, les placements de la Banque du Canada augmentaient de \$252,632,000, représentés par des Bons à court terme du Gouvernement fédéral.

La monnaie canadienne et la commission de contrôle des changes

Le 15 septembre 1939, un arrêté-en-conseil était pris, en vertu des dispositions de la Loi sur les mesures de guerre, chapitre 206 des statuts révisés du Canada, 1927. Cet arrêté constituait une Commission de contrôle du change étranger, composée de cinq membres: MM. Graham F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, W. C. Clark, sous-ministre des Finances, H. D. Scully, commissaire des douanes, L. D. Wilgress, directeur du Service des renseignements commerciaux, et N. A. Robertson, premier secrétaire au Ministère des relations extérieures. Des pouvoirs très étendus étaient délégués à cette Commission touchant l'achat et la vente de devises étrangères, le commerce extérieur et les opérations sur des titres canadiens par des

non-résidents du Canada et sur des titres étrangers par des nationaux canadiens.

Vous vous souviendrez que le préambule de la Loi constituant la Banque du Canada prévoyait qu'il incomberait à celle-ci de contrôler et de protéger la valeur extérieure de la monnaie nationale. L'arrêté-en-conseil constituant la Commission de contrôle du change reportait donc sur la Commission l'une des fonctions importantes de la Banque du Canada.

Le 1er mai 1940, les journaux nous apprenaient qu'un arrêté-en-conseil du Gouvernement fédéral, en date du 30 avril, transportait l'or et les devises étrangères détenus par la Banque du Canada à la Commission de contrôle des changes. Le Gouvernement fédéral substituait des obligations du Dominion à l'or et aux devises étrangères que possédait la Banque du Canada. Le Gouvernement canadien adoptait des mesures analogues à celles qu'avait prises le Gouvernement britannique le 6 septembre 1939, en vertu desquelles la Banque d'Angleterre transportait l'or qu'elle détenait au Fonds de stabilisation des changes. Il y a lieu de noter que la Banque du Canada retenait environ \$15,400,000 de fonds étrangers qui lui étaient nécessaires pour assurer le paiement de coupons et d'obligations de l'État, dont l'échéance était prochaine. En conséquence de ces mesures, la couverture des billets de la Banque du Canada et des dépôts à la Banque du Canada est maintenant représentée par des titres, obligations à court terme du Gouvernement fédéral, pour la plupart.

Il faut bien comprendre que le Gouvernement fédéral ne s'est pas dessaisi de l'or qu'il a reçu de la Banque du Canada: il a transporté cet or d'un organisme gouvernemental, la Banque du Canada, à un autre organisme gouvernemental, la Commission de contrôle des changes. Il serait imprudent de hasarder des pronostics sur l'usage que fera la Commission des changes de l'or qu'elle a en mains et il faut attendre, pour exprimer une opinion, que le Gouverne-

ment renseigne le public . . . et les banques, qui ne connaissent pas plus les intentions du Gouvernement que les particuliers. Sans doute le Gouvernement fera-t-il connaître la politique qu'il entend suivre et l'usage qu'il compte faire des réserves d'or dont il dispose. Il est probable que la Commission de contrôle des changes fera, de temps en temps et suivant les besoins, des expéditions d'or à l'étranger afin de maintenir une certaine stabilité dans la valeur extérieure de notre monnaie. D'autre part, la production canadienne d'or, environ cent quatre-vingts millions de dollars par année, viendra se substituer graduellement aux exportations d'or que le Gouvernement aurait autorisées pour répondre à une demande temporaire.

Il est peut être intéressant de rechercher s'il y a des leçons à tirer de l'expérience acquise dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays pendant la guerre mondiale de 1914-1918, pendant les crises économiques de 1921 et de 1931 et, enfin, depuis le début de la guerre commencée en septembre 1939. Chaque fois que des événements graves viennent troubler le cours normal des affaires, il y a des gens qui éprouvent la tentation de retirer l'argent qu'ils ont en dépôt. C'est peut-être là une réaction naturelle, mais elle dénote la méconnaissance du caractère même de la monnaie. La plupart de ceux qui songent à retirer leur argent ne prennent pas la peine de se rendre compte que ce qu'ils toucheraient, ce ne serait pas de l'or, mais de la monnaie de papier, et que rien n'empêcherait l'État ou la Banque centrale d'imprimer, presque sans limites, des billets en tout semblables à ceux que l'on retirerait. Thésauriser, cacher de l'argent, a pour résultat principal d'augmenter la quantité de papier-monnaie en circulation et, par le fait même, de faire perdre de la valeur à la fois à celui qui a été retiré de la circulation et au nouveau papier qui y est entré. Retirer de l'argent dont on n'a aucun besoin, par crainte de l'inflation, est ce qu'il y a de moins efficace pour protéger son avoir. Les gouvernements

peuvent manquer d'or, ils ne manquent jamais de papier ni d'encre pour imprimer des billets.

La crainte qu'entretiennent certaines personnes que le Gouvernement pourrait s'emparer totalement ou partiellement des dépôts dans les banques accuse aussi un manque de connaissances en matière monétaire et économique. Le Gouvernement fédéral a des dépôts considérables dans les banques (environ 260 millions, à la fin de mars) et il commettrait une suprême maladresse s'il avait recours à des mesures futiles pour payer ses dépenses, quand il dispose de moyens efficaces de se procurer l'argent dont il a besoin. En effet, le public canadien a toujours répondu avec empressement aux appels qui lui ont été faits par le Gouvernement fédéral et a spontanément souscrit les emprunts qui lui étaient offerts. Dans notre pays, il n'a jamais été question d'emprunts forcés ni de mesures de coercition pour assurer à l'État les fonds qui lui étaient nécessaires. De plus, les impôts viennent constamment alimenter la trésorerie du Gouvernement et effectuer le transfert d'une partie de l'avoir des particuliers aux coffres de l'État. D'ailleurs, l'État a toujours la ressource de se créer des dépôts en banque en déposant des billets de la Banque du Canada ou ses propres bons du Trésor. L'État n'aurait rien à gagner et il aurait tout à perdre en intervenant dans le mouvement général des affaires, en restreignant outre mesure le pouvoir d'achat des particuliers et, par le fait même, en paralysant le commerce et l'industrie.

D'autres personnes tentent de se protéger en achetant des provisions de toute nature. Si l'on est injustifiable d'enfourer son argent ou de le stériliser de quelque autre façon, il paraît moins déraisonnable d'acheter d'avance du sucre, de la farine, du beurre, du fromage, des conserves, des tissus ou des vêtements, ou même des matériaux de construction, quand on prévoit que les prix monteront par suite d'une demande plus forte ou à cause de la dépréciation monétaire. Il faut bien se rendre compte, toutefois, que les particuliers ne peuvent entreposer des quantités impor-

tantes de marchandises et que les denrées alimentaires se détériorent rapidement. Les avantages que l'on peut tirer d'achats en anticipation de ses besoins sont d'ailleurs minimes, et ce n'est pas de cette manière que l'on trouvera une protection réelle et efficace contre l'inflation monétaire.

Vous me ferez sans doute observer qu'il n'est pas facile de se protéger contre son propre gouvernement, dans le domaine fédéral, provincial ou municipal, et je n'ai aucune hésitation à le reconnaître. Cependant, dans les pays où il existe encore un Parlement et un régime politique électif, l'opinion publique peut exercer une utile influence et exiger le maintien d'un régime monétaire sain. Il est à souhaiter que les pouvoirs publics, sans perdre de vue les obligations du présent, songent aux problèmes d'après-guerre et aux destinées du Canada. La peur et les craintes vagues sont mauvaises conseillères. Seule la confiance vigilante peut assurer la sécurité.

LA PANACÉE MONÉTAIRE*

En face des difficultés économiques et sociales qui étouffent le monde et qui laissent perplexes les meilleurs esprits, on peut s'étonner de la solution simpliste que proposait récemment un député, et qui consisterait à donner à chacun l'argent dont il a besoin. Cette proposition candide constitue cependant une espèce de synthèse des théories pseudoscientifiques qui cachent mal, sous un amas de mots nouveaux ou désuets, de très vieilles formules dont l'inanité s'est révélée à maintes reprises, sous divers régimes politiques, et à plusieurs époques de l'histoire ancienne, moderne et contemporaine.

Une expérience millénaire montre qu'il est vain de chercher un remède aux maux dont souffre l'humanité dans la multiplication injustifiée des signes monétaires. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne faudrait pas non plus tomber dans l'excès contraire et restreindre la production ou paralyser le progrès en s'attachant trop étroitement à des formules ou à des conventions qui ne répondraient pas à un ordre nouveau, à une évolution inéluctable et à des besoins réels. Il ne faut pas enserrer l'humanité dans une camisole de force et il ne faut pas non plus que la liberté dégénère en licence et que, sous prétexte de libérer le public de toute sorte d'entraves, l'on déchaîne tous les appétits et toutes les convoitises.

J'ouvre ici une parenthèse dans le but d'éclairer ma lanterne, sinon la vôtre, et je me hasarde à exprimer une opinion. Vous entendez souvent dire que notre époque ne sait pas tirer parti de l'abondance de la production pour sup-

* Causerie à l'Association Belgique-Canada, le 10 mai 1939.

primer la misère. Aux États-Unis et ailleurs, la mode est à la redistribution des richesses, au transfert des biens de Pierre à Paul. On oublie trop souvent qu'une nouvelle répartition des richesses n'en augmenterait pas le total, mais qu'il faut en accroître la production si l'on veut donner à chacun une plus grande part. Il est une autre confusion, souvent inconsciente et parfois réfléchie, et qui consiste à éluder l'aspect fondamental de la question. Dans un certain sens, le capital est bien une richesse en ce qu'il permet de transformer des richesses naturelles en produits propres à la consommation; mais il y a lieu de faire une distinction entre les richesses réelles et les outils de production, c'est-à-dire le capital. Les richesses réelles, celles qui servent à satisfaire les besoins humains—qu'il s'agisse de produits alimentaires, de laine, de soie ou de coton, de bois, de pierre ou de brique—n'appartiennent pas à ceux qu'on est convenu d'appeler les gens riches; elles sont entre les mains de la masse de la population. En effet si, d'une part, les richesses agricoles sont la propriété d'une classe de producteurs, d'autre part les ouvriers et autres travailleurs ont un premier gage, par leurs salaires, sur toute la production minière, forestière et industrielle de la nation. S'il y a concentration de pouvoir, c'est dans le domaine du capital, et encore faut-il reconnaître que cette concentration a plutôt un caractère administratif qu'un caractère de propriété. Avant d'examiner brièvement avec vous deux propositions qui de nos jours sont souvent mises en vedette, il me paraît à propos d'attirer votre attention sur un certain aspect de l'économie canadienne. Cela nous permettra de constater si les remèdes d'ordre monétaire sont susceptibles de supprimer les inégalités, sans doute déplorable, qu'il faut tenter de faire disparaître par des mesures réellement efficaces.

La population du Canada est répartie, comme vous le savez, sur un immense territoire et sa densité, comparée à d'autres pays, est extrêmement faible. Par ailleurs, le Canada a été doté par la Providence de ressources naturelles précieuses et abondantes. Dans une année normale, notre

population ne peut consommer que le tiers environ de la production de blé et qu'une partie de la production de beurre, de fromage, de sucre d'érable, etc. Dans le domaine minier, notre consommation de plomb, de zinc, de cuivre, de nickel, d'amiante, ne dépasse pas 10% de la production et, devrait-on ajouter, cette production est susceptible d'être considérablement augmentée. Notre consommation de papier est aussi d'environ 10% de la production, et nous devons également écouler à l'extérieur une grande partie de notre bois de sciage, de nos pâtes de bois et de divers autres produits.

Sans nous étendre davantage sur cet aspect de l'économie canadienne, nous touchons ici du doigt le fait important que notre activité économique dépend très largement des marchés mondiaux, des conditions qui affectent les pays importateurs de nos produits d'alimentation et de nos matières premières. Il semble donc nécessaire, en envisageant toute proposition de réforme monétaire, de voir de quelle manière elle peut influencer sur une activité économique qui dépend de circonstances étrangères au Canada.

Si, en recourant à des manipulations monétaires, l'on tentait de maintenir le chiffre nominal des salaires, alors que les prix s'élèveraient, il est évident que les salaires réels, qui se mesurent au pouvoir d'achat de la monnaie, s'en trouveraient diminués. Ne serait-il pas plus loyal d'aviser plutôt aux moyens de réduire les prix?

Il est généralement admis que les contributions déguisées résultant d'une dépréciation monétaire provoquée doivent être considérées comme un impôt affectant toute la population d'un pays, sans égard à l'équité d'une telle disposition qui atteint toutes les classes de la population, qu'elles soient ou non en mesure de supporter cette charge additionnelle. Il convient de classer dans la même catégorie les mesures qui, indirectement, donnent les mêmes résultats, et qui n'ont pas de mérite particulier parce que l'adjectif social est accolé à leur nom. Le crédit est un

instrument de progrès économique d'une grande importance; mais sa valeur ne tient pas au mot lui-même, elle lui vient uniquement des richesses sur lesquelles il s'appuie. Au risque de lasser ses auditeurs, il faut répéter que les théories monétaires, qu'elles s'apparentent aux propositions du Major Douglas ou à celles des partisans de la monétisation de l'argent-métal, dans le but de donner à 27 sous une valeur de 100 sous, ou encore aux suggestions de ceux qui veulent tout simplement augmenter les émissions de papier-monnaie à la mesure des besoins de la population et non à la mesure des échanges de biens et de services, sont vouées à l'insuccès et destinées à faire plus de mal que de bien.

Le recours à la multiplication des signes monétaires en période de crise n'est certes pas nouveau. Cette solution de facilité est bien tentante. Si les affaires sont dans le marasme, disent les partisans de cette méthode, c'est parce qu'une partie de la population n'a pas l'argent qu'il lui faudrait pour se procurer ce dont elle a besoin ou ce qu'elle désire. Donc, concluent-ils, accroissons la masse de la monnaie en circulation dans l'espoir que le pouvoir d'achat du public s'en trouvera augmenté. Le danger d'un tel raisonnement, c'est qu'il contient une part de vérité: il est vrai dans la mesure où la monnaie mise en circulation serait saine et s'appuierait sur une plus grande somme de biens mise en circulation; il est faux, si l'on entend par monnaie du papier émis sans égard à ce qu'il représente.

Il est évident qu'une plus grande somme d'argent en circulation, qu'il s'agisse de billets ou de dépôts bancaires, doit résulter d'une plus grande activité du commerce et de l'industrie, et qu'un regain de l'activité économique qui permettrait à tout le monde de trouver du travail stabiliserait le pouvoir d'achat du public, moteur de la machine économique. Il n'est assurément pas un homme raisonnable qui ne désirerait voir s'établir ce cycle harmonieux, mais l'expérience des siècles passés comme les tentatives

récentes comportent des leçons dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Rappelons-nous le sort des assignats sous la Révolution française. Devant la ruine du Trésor et la disparition presque complète de la monnaie, les assemblées révolutionnaires gagèrent les biens nationaux, y compris les biens du clergé qui venaient d'être confisqués, pour garantir une émission de billets d'État. Elles commencèrent par 400 millions, mais comme cette émission se dépréciait dans la mesure même où elle surabondait sur le marché, les émissions atteignirent des milliards qui entraînèrent bientôt de nouveaux milliards. Si bien qu'en septembre 1796, la planche aux assignats avait imprimé pour plus de 45 milliards de papier-monnaie qui finit par perdre toute valeur. Nos grands-pères connurent les *greenbacks* émis par les États du nord des États-Unis et qui pénétrèrent au Canada pour acquitter des achats de marchandises. Si, ultérieurement, ils furent rachetés, il n'en reste pas moins que leur valeur resta insignifiante pendant des années. A l'époque contemporaine et après la Grande Guerre, nous avons pu constater dans un grand nombre de pays européens les méfaits de l'inflation monétaire. Il y a sans doute des Canadiens qui conservent encore des billets d'un milliard de marks qu'ils ont achetés pour quelques sous et qui n'ont plus qu'une valeur de souvenir, — et une valeur d'exemple.

C'est qu'il y a toujours ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Ce que l'on voit, c'est une pièce de monnaie ou un billet de banque dont l'apparence et la valeur nominale restent les mêmes; ce qu'on ne voit pas, c'est que la monnaie tire sa valeur de la production et des biens qu'elle représente. L'observation de Paul Leroy-Beaulieu reste toujours vraie: tout acheteur de marchandises et de services est vendeur de monnaie et tout vendeur de marchandises et de services est acheteur de monnaie. Il faut que ces échanges s'effectuent sur une base d'équivalence. Dès que l'un des termes de l'équation se modifie, il y a une répercussion immédiate ou prochaine sur l'autre terme.

C'est ce qui faisait dire à M. de Foville: "Si l'or s'échange contre du blé, pourquoi les conditions du contrat seraient-elles moins affectées par l'abondance ou la rareté de l'or que par la rareté ou l'abondance du blé?" Cette observation se rattache à la théorie quantitative de la monnaie mise de l'avant par l'économiste Ricardo et qui n'est plus acceptée intégralement de nos jours. Il est généralement reconnu maintenant que la quantité de monnaie en circulation est un facteur qui influence les prix, mais que ce n'est pas le seul, ni même le principal facteur. Deux autres facteurs d'importance capitale doivent entrer en ligne de compte, le premier est l'abondance ou la rareté des marchandises nécessaires à la consommation, l'autre est la vitesse de circulation de la monnaie disponible dans un pays, et par monnaie il faut entendre non seulement l'argent, mais le dépôt bancaire, qui fait qu'une même quantité d'argent qui change de mains à plusieurs reprises dans le cours d'une période déterminée peut correspondre à une quantité plus grande de monnaie en circulation.

La théorie quantitative de la monnaie avait trouvé une confirmation au seizième siècle lorsque l'or et l'argent d'Amérique se mirent à affluer vers l'Europe. Les prix de beaucoup de marchandises triplèrent, et cela dans la proportion des nouveaux apports de monnaie. Il s'agissait dans ce cas d'une quantité plus grande de monnaie qui était entrée dans la circulation, mais il faut comprendre qu'il s'agissait d'une monnaie possédant une valeur intrinsèque. Les prix ont aussi augmenté lorsque des masses de papier-monnaie inconvertible ont été mises en circulation dans divers pays, mais cette hausse des prix n'était qu'apparente. Il s'agissait, en effet, non pas d'une augmentation des prix correspondant à une quantité plus grande de monnaie métallique en circulation, mais bien d'une dépréciation de la monnaie elle-même. Dans les pays où ce phénomène s'est produit, une bonne monnaie continuait de s'échanger contre des produits à des prix parfois inférieurs au prix courant dans les pays à monnaie saine. Il est douteux qu'il

soit possible de stabiliser réellement les prix par des artifices monétaires. Il est peut-être possible d'obtenir quelques avantages éphémères, mais le résultat le plus certain, c'est de reporter sur une partie de la population, particulièrement sur les ouvriers et autres salariés, une partie des charges que doivent supporter les producteurs de certains produits qui ne trouvent pas une demande suffisante. Il est bien difficile, de nos jours, de faire accepter des expériences monétaires dans les pays qui les ont déjà tentées.

C'est peut-être pour cela que certains propagandistes cherchent à contourner la difficulté et évitent de suggérer les méthodes d'inflation dont le résultat est trop certain et trop proche de nous pour être ignoré. L'inflation tente de se rajeunir de nos jours en se parant du nom de "Crédit Social". Vous avouerez-je qu'il est assez difficile de définir en termes précis une thèse dont l'insaisissabilité et le vague sont les principales caractéristiques. Le Crédit Social est un projet d'inflation monétaire progressive, ou bien alors il ne correspond à aucune réalité qui puisse s'exprimer avec des mots. Quelqu'un de plus méchant que moi a dit que cette doctrine est irréfutable parce qu'elle est incompréhensible. Dans la mesure où elle voudrait abolir la misère, atténuer les inégalités sociales, ceux qui la recommandent expriment une opinion éminemment respectable. L'indigence ne profite à personne, elle heurte notre notion de justice, et au point de vue matériel elle est nuisible à tous les membres de la société. Les divergences d'opinions surgissent non pas sur la nécessité d'améliorer le sort des masses, mais sur les moyens efficaces d'y parvenir.

Dans l'État libre d'Irlande, où comme dans la province de Québec les adhérents du Crédit Social invoquent l'autorité de Rome, la Commission Royale qui enquêtait récemment sur les questions de banque, de monnaie et de crédit, a étudié les thèses du Crédit Social qui se rattachent aux théories du Major Douglas et de ses adeptes. Cette Commission a confié à deux de ses principaux membres — un évêque, Son Excellence Monseigneur Liam MacNeely

et un professeur catholique, M. George O'Brien — le soin de faire une étude de ces questions et de leurs relations avec les encycliques des papes. On lit, dans le rapport de la Commission irlandaise, cette observation: "Ces plans sont entachés de faux raisonnement; s'ils contiennent certains éléments de vérité, ils renferment en même temps une grande part d'erreur. Non seulement les mesures que l'on propose ne produiraient pas les résultats désirés, mais elles soulèveraient des difficultés que les auteurs ne saisissent pas."

La Commission s'exprime ensuite dans les termes suivants: "Dans un mémoire soumis à la Commission par la *League for Social Justice*, qui l'a publié par la suite, on fait allusion à l'encyclique de Pie XI sur la reconstitution de l'ordre social. Cela est de nature à donner à certains lecteurs l'impression que le plan monétaire (le crédit social) décrit dans ce mémoire peut se réclamer de l'autorité pontificale. Une telle prétention est, bien entendu, sans fondement. L'encyclique traite de la question sociale en général et l'on ne saurait légitimement l'invoquer en faveur d'un système monétaire déterminé. La portée de cette encyclique et d'autres lettres des papes sur les problèmes que la Commission est appelée à étudier a fait l'objet d'un examen particulier de la part de deux de ses membres, Son Excellence Monseigneur MacNeely et le professeur O'Brien, et la Commission est heureuse de reproduire leur analyse dans l'appendice no 15."

Si l'on se reporte à l'appendice no 15, on constate que l'évêque et le professeur déclarent qu'ils ont tenté de se rendre compte si, sous quelque rapport, le système monétaire et bancaire d'Irlande produit des résultats condamnables par la sociologie catholique. Ils concluent, à la suite d'un raisonnement dont les étapes sont rapportées minutieusement, que rien ne justifie une telle condamnation. Leurs observations nous intéressent d'autant plus que le régime et la pratique bancaires sont à peu près les mêmes en Irlande qu'au Canada.

Les deux commissaires affirment que les expressions les plus autorisées des principes chrétiens en matière sociale sont les encycliques de Léon XIII et de Pie XI, surtout *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Ces deux dernières ont recueilli de nombreuses adhésions en-dehors de l'Église catholique, et naturellement elles constituent pour les catholiques une directive. Les deux commissaires estiment que les encycliques ne doivent pas être représentées comme une désapprobation par l'Église d'institutions qui n'ont pas le don de plaire à certains particuliers, et que "l'une des erreurs les plus pernicieuses du monde moderne, c'est de croire que le changement des institutions puisse rendre le genre humain meilleur ou plus heureux, alors qu'en réalité cela tient avant tout à la réforme des individus".

En somme, les deux commissaires, après avoir examiné les théories de Douglas et de ses partisans à la lumière de la sociologie catholique telle qu'exposée dans les encycliques, constatent que le régime monétaire et le système bancaire ne sont pas responsables des injustices sociales et des maux économiques qui existent; qu'ils n'empêchent pas la mise à exécution d'une politique sociale, et que tout changement qui pourrait être réalisable "ne compenserait pas les désavantages inévitables qui en résulteraient".

Les deux commissaires — l'évêque et le professeur — concluent leur analyse en faisant une allusion au Portugal, allusion dont quelques propagandistes du Crédit social feraient bien de prendre note, eux qui donnent ce pays en exemple. Nous citons: "Le seul pays européen qui ait délibérément tenté de faire passer dans la législation les enseignements des encycliques pontificales nous permet de faire des observations instructives. La nouvelle constitution du Portugal est fondée sur les principes de la sociologie catholique et la politique du gouvernement portugais, depuis quelques années, se propose pour objet de satisfaire les aspirations de l'action sociale catholique. Les réalisations du gouvernement dans ce sens ont valu à celui-ci l'appro-

bation sans réserve des catholiques qui se préoccupent de la question sociale dans toutes les parties du monde.

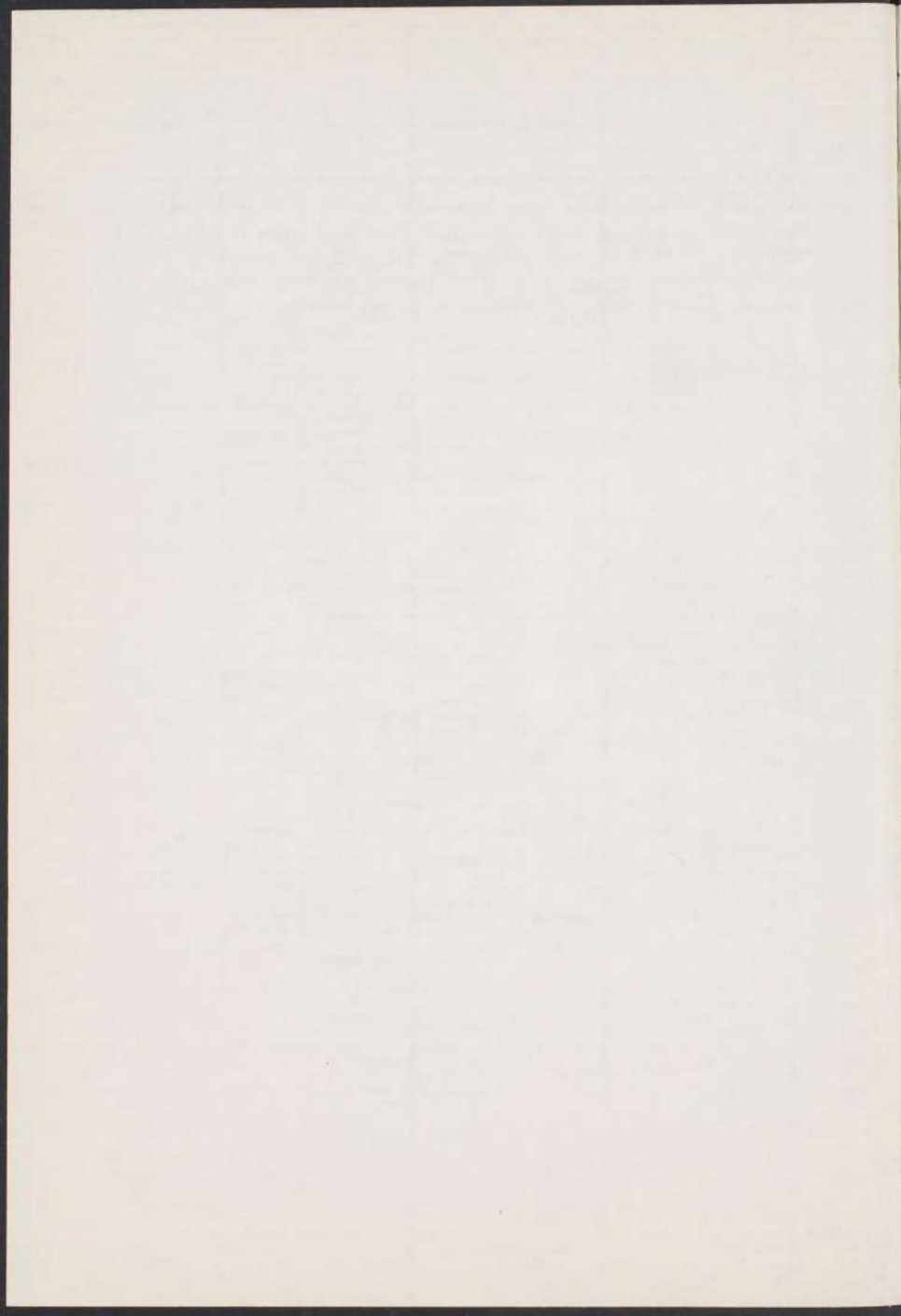
"Il importe de se rendre compte que le programme du gouvernement portugais ne comporte absolument rien touchant des expériences monétaires ou financières.

"Au contraire, depuis l'avènement de M. Salazar, la politique monétaire et financière du Portugal est restée très conservatrice. La monnaie a été stabilisée par rapport à la livre sterling, le budget a été équilibré et la dette publique, réduite. On n'a pas jugé nécessaire d'intervenir en vue de modifier les méthodes généralement acceptées pour l'émission de la monnaie et du crédit."

L'erreur de ceux qui prétendent résoudre tous les problèmes économiques au moyen d'une solution d'ordre monétaire, c'est, me semble-t-il, d'attribuer à la monnaie une puissance exagérée. La monnaie n'est pas indispensable à la vie économique. La preuve en est que l'humanité s'en est longtemps passée. La monnaie n'est pas la richesse; ce n'en est que le signe représentatif. C'est un moyen d'échange commode et pratique. Ce qui fait l'objet des échanges, ce sont les biens et les services. Le pouvoir d'achat découle, non pas de la monnaie, mais de la production et de la distribution des richesses. Ce sont là, évidemment, des vérités premières, mais la confusion des idées est telle en cette matière qu'il est utile de les rappeler.

Les difficultés économiques de notre temps ne dépendent en aucune façon de l'insuffisance de la monnaie en circulation. Si l'on multipliait les signes monétaires sans augmenter la production des biens, loin de remédier à la situation, on ne ferait qu'aggraver le déséquilibre, puisque l'on avilirait le moyen d'échange. Les difficultés économiques que nous connaissons tiennent à des causes d'un tout autre ordre. Pour diverses raisons, les relations commerciales et financières entre les principaux pays du monde sont encore très loin d'avoir repris leur cours normal. Est-il étonnant que le Canada, dont les facultés de production

sont considérables par rapport à ses facultés de consommation, soit affecté dans son économie par la paralysie partielle des échanges internationaux? Le mal dont souffrent notre pays et beaucoup d'autres est d'un caractère politique et économique, et ce n'est pas la panacée monétaire qui rétablira l'ordre et ramènera la prospérité.



L'ASSURANCE-VIE ET LA MONNAIE*

Un brave paysan scandinave, établi aux États-Unis, exploitait une ferme qui lui procurait une honnête aisance. Sa femme, bien qu'elle fût petite et maigre, était râblée, énergique et infatigable au travail; aussi avait-elle beaucoup contribué au succès de la modeste exploitation. Bon an mal an, le ménage faisait des économies; il avait même réussi à se construire une maisonnette où il vivait heureux. Un jour, un agent d'assurances contre l'incendie se présenta à la ferme et proposa au jeune cultivateur d'assurer sa maison, ses bâtiments et son matériel. Beau parleur, l'agent ne tarda pas à le convaincre et, comme il avait plus de zèle que de jugement, il lui fit assurer pour \$5,000 la maisonnette, qui n'en valait guère plus de 2,000. Quelques années plus tard, un incendie réduisait en cendres cette petite maison qui pouvait être remplacée moyennant une somme bien inférieure à \$5,000. Alors, la compagnie d'assurances proposa au cultivateur de lui construire une maison plus grande, plus belle et plus confortable. Il dut accepter cette offre, tout en regrettant amèrement de ne pas toucher ses cinq mille dollars. Au bout de quelques mois, il s'installait dans sa nouvelle demeure, qui était sans doute beaucoup mieux que l'ancienne.

Un beau soir d'automne, un agent d'assurances sur la vie vint frapper à sa porte. Cet agent, qui était perspicace, se rendit compte tout de suite du rôle important que tenait la femme dans l'économie du ménage. Non moins éloquent que son confrère de l'assurance contre l'incendie, il représenta au jeune cultivateur qu'il aurait tout intérêt à assurer la vie de son épouse. Mais le cultivateur l'interrompit d'un

* Causerie prononcée à l'Association des Assureurs-Vie, à Montréal, le 16 octobre 1946.

ton tranchant: "Non, non! Je connais ça, les assurances! . . Si j'avais le malheur de perdre ma femme, la compagnie viendrait m'en offrir une autre plus grosse, plus grande et plus grasse, mais je ne pourrais la choisir moi-même." Vos clients sont sûrement mieux renseignés que ce jeune immigrant scandinave.

Qui dira ce que la civilisation moderne doit à l'esprit de prévoyance? Dans les pays les plus avancés, les particuliers s'efforcent de parer aux aléas et trouvent dans l'assurance, qui est une forme d'épargne, une protection contre les pertes résultant des accidents, de la maladie et de la mort. On rencontre encore de nos jours, cependant, des gens qui ne sont disposés à travailler que sous l'aiguillon des exigences les plus élémentaires et les plus pressantes et qui limitent leur effort à la satisfaction de leurs besoins immédiats. Ils ont conservé, semble-t-il, l'insouciance des indigènes du Canada qui attendaient leur nourriture et leur vêtement des hasards de la chasse et de la pêche, sans se préoccuper de faire des réserves pour les mauvais jours. Mais ce sont là, heureusement, des cas exceptionnels.

Les compagnies d'assurances offrent aujourd'hui au public des combinaisons aussi multiples qu'ingénieuses, qui lui permettent de parer à la plupart des risques auxquels sont exposés les personnes et les biens. Les campagnes d'éducation et de propagande qu'elles mènent avec persévérance ont pour résultat d'inculquer à un nombre sans cesse croissant de particuliers le sens des responsabilités et le souci de se protéger eux-mêmes et de sauvegarder les intérêts matériels des êtres qui leur sont chers. Aussi voit-on se développer, de mois en mois et d'année en année, les opérations des compagnies d'assurances, notamment des compagnies d'assurances sur la vie.

Il en est ainsi, du moins, dans les deux grands pays de l'Amérique du Nord. On estime qu'environ 68 pour cent des assurances sur la vie en vigueur dans le monde se trouvent au Canada et aux États-Unis, pays qui ne ren-

ferment cependant que 6.5 pour cent de la population du globe. Le nombre des assurés est de 70 à 71 millions aux États-Unis, et d'environ 4 millions au Canada, soit la moitié de la population de la république voisine et le tiers de la population de notre pays.

Il ne s'agit pas là d'une simple coïncidence. Le Canada et les États-Unis ont toujours compté parmi les pays où l'esprit d'entreprise et l'individualisme économique se manifestent le plus activement. L'assurance sur la vie est essentiellement un acte de prévoyance qu'on ne trouve guère que dans une société dont les membres sont libres d'assumer leurs propres responsabilités. Beaucoup d'animaux, des insectes même, possèdent l'instinct de prévoyance, qui est indispensable à la conservation de l'espèce. Mais, chez l'homme, la prévoyance est une qualité acquise et, comme elle exige des sacrifices, elle tend à se relâcher dès qu'elle cesse de paraître nécessaire. Aussi l'intrusion de l'État dans la vie des particuliers, sous prétexte de protéger ceux-ci "du berceau au tombeau" — selon la formule célèbre — est-elle de nature à nuire au développement de l'assurance sur la vie. Il va sans dire que les pouvoirs publics et la charité privée doivent unir leurs efforts pour soulager la misère, mais le paternalisme est susceptible d'avoir les effets les plus préjudiciables au progrès économique et social en atténuant chez les particuliers le sens des responsabilités et en les détournant de la prévoyance.

Mais poussons-nous la prévoyance assez loin? Il ne suffit pas de libeller des contrats d'assurances en dollars, il faut se demander ce que vaudront ces dollars quand le temps viendra de les encaisser. Le public s'arrête-t-il à penser à la stabilité de la monnaie? Un très grand nombre de personnes sont disposées à s'imposer des sacrifices pendant de longues années et ne se préoccupent pas du sort de l'argent qu'elles-mêmes ou leurs héritiers toucheront un jour. Les ravages causés par l'inflation monétaire sont apparents dans un grand nombre de pays. Songez à ce qui

se passe en Chine, au Japon, en Hongrie, en Autriche, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Serbie, en Allemagne, et même en France, et j'en passe. L'histoire des monnaies constitue un sombre chapitre de l'histoire économique de l'humanité. Vous aurez lu ces jours derniers qu'en Hongrie, par exemple, on émet des billets, non plus en unités de million, mais en trillions, et cela pour satisfaire à de simples besoins courants. Les jongleries monétaires qui se pratiquent en Chine, si elles n'étaient tragiques, seraient tout simplement absurdes. Ces mouvements gyroscopiques dans la valeur des monnaies accumulent des ruines et créent les plus graves désordres. Sans doute les deux guerres mondiales de ce siècle expliquent-elles en partie ces phénomènes, mais il ne faudrait pas leur imputer toute la responsabilité des perturbations monétaires.

Certains régimes politiques influent profondément sur la valeur de la monnaie et, partant, de l'assurance-vie. Comme vous le savez, deux idéologies ou deux philosophies de la vie sont en conflit à notre époque et la lutte semble devenir de plus en plus âpre. Il s'agit de deux concepts opposés touchant la nature et les attributions de l'État.

Pour les uns, l'État existe en dehors des individus, il n'est même pas formé d'individus et son objet n'est pas de servir les intérêts des individus. Dans l'esprit de certaines gens, l'État devient une abstraction placée au-dessus des réalités humaines, et il possède tous les droits sans être assujéti à aucun devoir envers les hommes vivant en société. L'État détient tous les pouvoirs et n'est comptable à personne de ses décisions et des mesures prises par ceux qui exercent l'autorité au nom de l'État. L'individu devient la chose de l'État, corps et biens. Les manifestations de cette conception de l'État sont nombreuses et les plus connues sont le communisme, le nazisme et le fascisme. Cette emprise de l'État se fait sentir d'abord dans le domaine économique, mais elle ne tarde pas, à cause de sa nature même, à s'étendre à toutes les activités humaines et à envahir tous les domaines. Rien n'échappe à sa domination,

qu'il s'agisse de religion, d'éducation, de conditions de travail, de liberté d'entreprise ou de système monétaire. L'homme devient, entre les mains de l'État, un simple rouage, un outil de travail que l'on emploie sans égard à sa préférence ou à son libre choix. Il n'est pas étonnant que la philosophie chrétienne se soit dressée énergiquement contre cette dégradation de l'homme.

Aux yeux d'autres personnes, l'État est une émanation de la société; il n'existe pas en dehors des individus qui la composent, et son rôle consiste à défendre et à servir les légitimes intérêts de cette société. Si l'on déplore parfois les empiètements graduels de l'État dans des domaines qui sembleraient appartenir à l'individu et à la société, il faut bien reconnaître que, dans bien des cas, les particuliers ont omis l'accomplissement des devoirs qui leur incombent. Les droits qu'on néglige d'exercer constituent bien souvent un champ d'action dans lequel l'État s'ingère pour étendre son autorité.

Lorsque les Pères de la Confédération décidèrent de placer la monnaie, la banque et le crédit sous la juridiction du Gouvernement fédéral, on ne saurait croire qu'ils voulaient faire de ces instruments des moyens de domination ou de coercition. Il est vraisemblable qu'ils avaient en vue l'établissement, dans l'ensemble du pays, d'une monnaie saine et stable qui protégerait les intérêts du public et aiderait au développement de l'économie nationale. Sans doute songeaient-ils à la création d'une espèce de fidéicomis confié à l'État fédéral qui se chargerait d'administrer le système monétaire dans l'intérêt général. Ils n'entendaient pas que les droits civils et la propriété, auxquels l'assurance est liée, puissent être compromis par des expériences monétaires ou des abus de crédit.

Le problème de l'assurance ne consiste pas uniquement à convenir d'un montant d'argent à être versé à l'assuré par une compagnie d'assurances si une éventualité prévue se produit. Vous-mêmes et vos assurés devez vous pré-

occuper du maintien de la stabilité de la monnaie en laquelle seront payés les bénéfices d'assurances. Assureurs et assurés doivent unir leur efforts, conjuguer leur influence et agir d'un commun accord afin que l'entente conclue entre eux ne devienne pas en partie inefficace par suite de violentes fluctuations monétaires. Il ne s'agit pas de rendre hommage au veau d'or ou de discuter des théories économiques ou monétaires, il s'agit tout simplement de ne pas méconnaître des vertus qui ont fait la force des nations et qui étaient jadis universellement respectées. Il importe que le travail, l'économie, la discipline personnelle, l'esprit de famille et la solidarité entre les membres de la société, ne soient pas mis en péril par des extravagances et la dissipation des ressources mises à la disposition de l'État par les citoyens d'un pays.

L'argent est un instrument d'échange, et il tient un rôle indispensable dans la civilisation moderne. On aurait tort, cependant, d'attribuer à la monnaie cette unique fonction. L'argent n'est pas seulement un instrument d'échange; c'est aussi un réservoir de valeur. Il faut que l'argent soit stable, si l'on veut que les opérations qui sont appelées à se dérouler dans l'avenir correspondent à une réalité pratique. Le capital et les richesses ont bien souvent une valeur éphémère résultant de vicissitudes ou d'évolutions, sur le plan national ou mondial, ou des changements qui surviennent dans les affaires et les habitudes des hommes. Il importe au plus haut point que la monnaie d'un pays conserve son pouvoir d'achat, si l'on veut que l'épargne ne soit pas un vain mot, si l'on veut que chaque génération puisse transmettre à la suivante les moyens d'assurer le progrès social et économique.

Ces observations n'ont pas pour objet, bien entendu, de jeter l'inquiétude dans vos esprits en ce qui concerne la situation monétaire du Canada. Nous avons jusqu'ici échappé aux expériences désastreuses qui ont désorganisé la vie économique d'un grand nombre de pays. La monnaie du Canada est aujourd'hui l'une des plus saines qui soient au

monde et son pouvoir d'achat se compare favorablement avec celui de la monnaie de la plupart des autres pays. Il est vrai que notre participation à la guerre a eu de profondes répercussions à la fois sur notre situation monétaire et sur notre position financière. Il ne faudrait pas croire toutefois que les dommages soient irréparables et que nous soyons fatalement entraînés sur la pente douce de l'inflation. Notre politique demande certains correctifs, mais ils peuvent y être apportés graduellement, presque insensiblement, pourvu qu'ils soient administrés d'une main ferme et persévérante. Mais cette tâche nécessaire ne saurait être menée à bonne fin sans le concours de l'opinion publique. Aussi importe-t-il que des hommes qui, comme vous, ont souvent l'occasion de renseigner le public sur ces importantes questions, se fassent un devoir de répandre de saines notions en matière monétaire. Il est probable qu'un grand nombre de vos clients ne se sont jamais arrêtés à réfléchir sur ces questions et sur l'influence de la politique sur leur propre police d'assurance. Ceux qui prêchent des doctrines subversives et ceux qui leur prêtent une oreille attentive prévoient-ils les conséquences que l'application de ces doctrines aurait sur les assurances dont la plupart sont ou porteurs ou bénéficiaires?

Vous rendrez un immense service non seulement à vos clients, mais à toutes les personnes de votre entourage, en signalant et en répétant, chaque fois que l'occasion s'en présentera, que tout citoyen d'un pays démocratique doit être conscient de ses responsabilités envers l'État. Il doit exiger, en revanche, que l'État respecte ses obligations et ne se laisse pas entraîner par les courants dangereux qui se manifestent parfois dans l'opinion publique.

Il ne faut jamais oublier que les ressources dont dispose l'État sont tirées du public et que les dépenses ou les largesses que font les gouvernements, ce sont, en fin de compte, ceux qui les ont demandées qui en font les frais. C'est une illusion néfaste, et trop répandue, que de croire qu'il est possible de passer indéfiniment les fardeaux d'un groupe

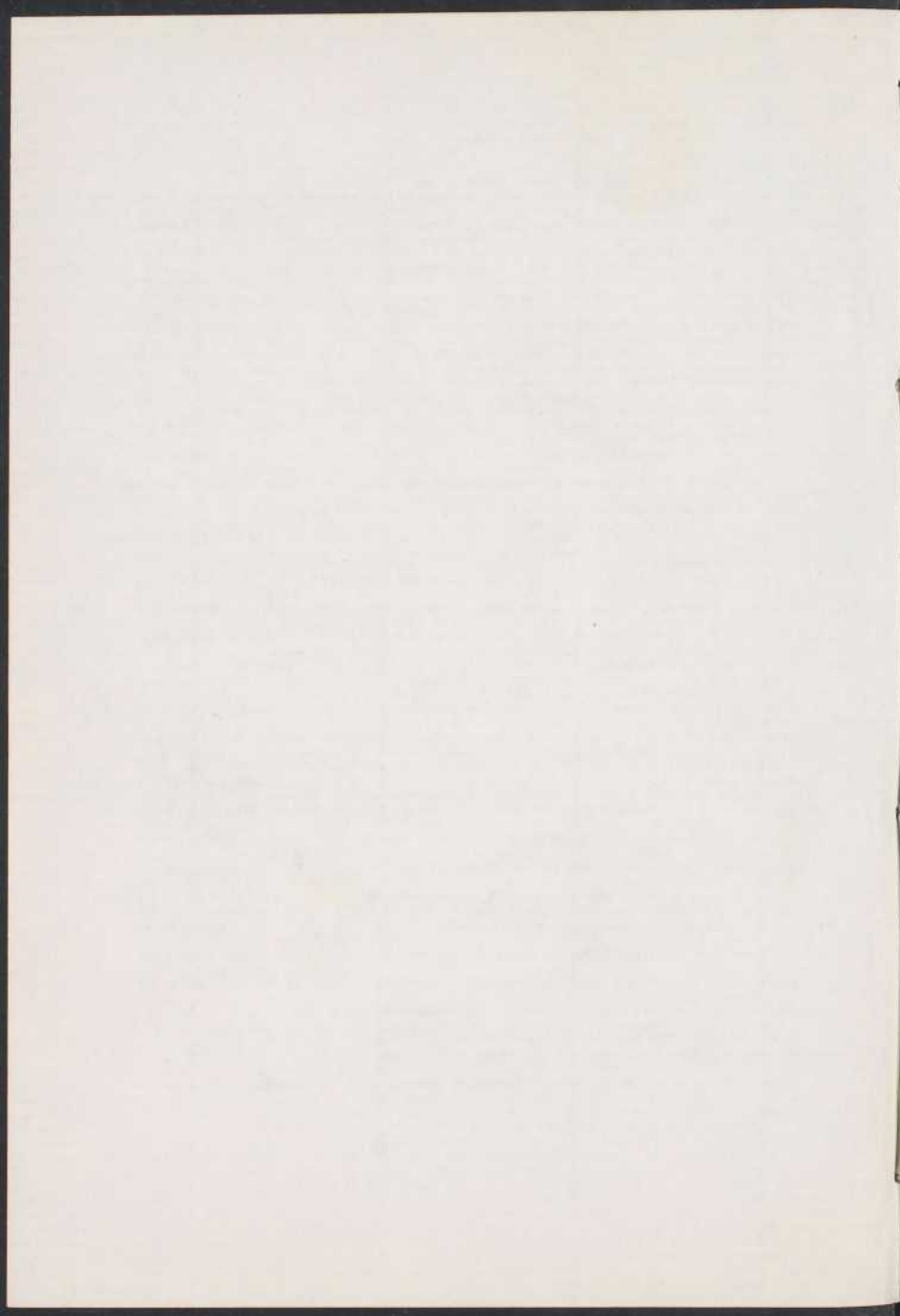
de la société à un autre. Les membres de la société, riches ou pauvres, sont solidaires et les gouvernements ne peuvent jamais donner que ce qui leur est fourni par les contribuables. Si le public ou certains groupes ne doivent pas inciter l'État à faire des dépenses injustifiées, les gouvernements eux-mêmes doivent se montrer très prudents afin de ne pas imposer à la population tout entière des charges excessives; celles que nous avons à supporter actuellement sont déjà fort lourdes et il est facile de se rendre compte que, de toutes parts, les particuliers souhaitent un allègement des impôts. Il ne s'agit pas de s'engager dans de vaines discussions sur les dépenses encourues par le Canada durant la guerre. Il faut maintenant s'efforcer de diminuer le fardeau des taxes et d'atténuer les restrictions qui entravent l'économie canadienne.

Quant à la question des crédits très généreux que le Canada a consentis à d'autres pays, il importe de veiller attentivement à ce que le pouvoir d'achat ainsi constitué au profit d'autres nations n'ait pas pour effet d'amoindrir le pouvoir d'achat des Canadiens. Il est, certes, opportun de favoriser le développement de nos exportations, mais il convient de ne pas confondre des opérations de crédit avec des dons gratuits. Il ne faudrait pas non plus perdre de vue que les opérations de crédit accroissent la demande de produits canadiens; aussi, si nous voulons que notre monnaie conserve son pouvoir d'achat, il est nécessaire d'éviter qu'une concurrence désordonnée entre les acheteurs du pays et ceux de l'extérieur ne provoque une hausse excessive des prix.

Le loyer de l'argent est l'un des aspects les plus importants de la politique monétaire d'un pays. Vous n'ignorez pas que le Canada, comme l'Angleterre et les États-Unis, pratique la politique de l'argent à bon marché. Cette politique, qui présente à la fois des avantages et des désavantages, mérite de retenir votre attention, parce qu'elle est susceptible d'influer directement et indirectement sur le progrès de l'assurance-vie.

Il est facile de comprendre que les gouvernements auxquels la guerre a laissé des dettes énormes ont tout intérêt à emprunter à bon compte au fur et à mesure qu'ils sont appelés à renouveler les émissions d'obligations en cours. Il ne faudrait pas perdre de vue, cependant, que cette politique n'est pas sans dangers, si elle est poussée trop loin. Elle ne constitue peut-être pas en soi un facteur d'inflation, mais l'argent à bon marché est un impôt sur l'épargne et sur le capital. D'ailleurs, la baisse des taux d'intérêt a pour effet de stimuler les emprunts et, par le fait même, les dépenses. L'accroissement des dépenses intensifie la demande de matériaux, de denrées et d'autres biens disponibles, ce qui provoque, naturellement, la hausse des prix. L'augmentation du coût de tout ce que l'on se procure à même le produit d'un emprunt annule en grande partie les avantages que l'on croyait trouver dans un faible taux d'intérêt. Il est évident, par exemple, que si l'on emprunte de l'argent à 4½%, au lieu de 6, pour construire une maison qui coûte 60% de plus qu'auparavant, on ne fait pas une très bonne affaire. La baisse générale du loyer de l'argent est une mesure fort ingénieuse; elle crée l'euphorie monétaire et facilite les grandes opérations financières de l'État, mais elle a pour résultat de prélever un impôt sur les particuliers qui avaient accumulé quelques réserves. Elle suscite en outre de graves difficultés aux personnes qui tirent la totalité ou une partie de leurs ressources du produit de polices d'assurances.

Ainsi, messieurs, votre rôle d'assureurs est double. Si vous devez encourager l'épargne sous la forme de l'assurance-vie, vous devez aussi, avec la coopération de vos assurés, vous faire les apôtres d'une politique monétaire saine et stable. Vous me pardonnerez si je vous ai entretenu de questions que vous connaissez mieux que moi, mais il arrive parfois qu'en chaire, on nous parle de devoirs que nous n'ignorons pas, mais que nous avons tendance à oublier.



LE CRÉDIT ET LA BANQUE*

Au moment où votre Chambre de commerce me faisait l'honneur de m'inviter à prendre la parole devant ses membres, je lisais dans *La Semaine Religieuse de Montréal* (numéro du 15 novembre) le rapport d'une commission d'étude sur le Crédit social. Cet article m'a suggéré l'idée de vous entretenir de crédit et de banque.

La commission, dont nous analyserons brièvement le rapport, commence par délimiter le terrain sur lequel ont porté ses investigations:

(a) Il ne s'agit aucunement, déclare-t-elle dès le début, de l'aspect économique ou politique, c'est-à-dire de la valeur de la théorie, au point de vue économique, et de l'application pratique du système du Crédit social à un pays. Les membres de la Commission ne se reconnaissent aucune compétence en ces matières, et d'ailleurs l'Eglise n'a pas à se prononcer sur des questions pour lesquelles, comme le dit le Pape Pie XI, "Elle est dépourvue des moyens appropriés et de compétence". (Quadragesimo Anno).

(b) Il ne s'agit pas non plus d'approuver cette doctrine au nom de l'Eglise, car l'Eglise n'a "jamais, sur le terrain social et économique, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas" (Divini Redemptoris).

Puis elle conclut ainsi:

(c) La Commission répond donc négativement à la question "Le Crédit social est-il entaché de socialisme?" Elle ne voit pas comment on pourrait condamner au nom de l'Eglise et de sa doctrine sociale les principes essentiels de ce système tel qu'exposés précédemment. Elle tient à rappeler cependant que le Crédit social dont elle n'avait pas à juger l'aspect purement économique ou politique ne reste toujours qu'une réforme monétaire. Il ne faudrait pas oublier, en effet, que ce qui importe surtout c'est une réforme des mœurs selon les recommandations explicites de Pie XI.

* Causerie à la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal, le 14 décembre 1939.

De toute évidence, une réforme monétaire est d'ordre économique, politique et technique. Or, la Commission déclare que le Crédit social "ne reste toujours qu'une réforme monétaire". C'est donc du point de vue pratique que nous examinerons ce système, dont la Commission elle-même souhaite qu'il fasse l'objet d'une étude plus approfondie.

La Commission réduit en formules ce qu'elle considère comme les principes essentiels du Crédit social.

Le but de la doctrine monétaire du Crédit social, expose-t-elle, est de donner à tous et à chacun des membres de la société la liberté et la sécurité économiques que doit leur procurer l'organisme économique et social. Pour cela, au lieu d'abaisser la production vers le niveau du pouvoir d'achat par la destruction des biens utiles ou la restriction du travail, le Crédit social veut hausser le pouvoir d'achat au niveau de la capacité de production des biens utiles.

Cette proposition, assez inoffensive et d'ailleurs nuageuse, se prête à diverses interprétations. Poser en principe que l'organisme économique et social doit donner à tous et à chacun des membres de la société la liberté et la sécurité économiques, c'est, me semble-t-il, méconnaître la responsabilité individuelle et la loi du travail qui conditionnent l'activité humaine. Quand on prétend, au surplus, atteindre ce but au moyen d'instruments monétaires, on nourrit de dangereuses illusions. Il conviendrait d'abord de définir l'organisme économique et social. Ce terme désigne-t-il l'État, la société ou les gouvernements? L'État est-il omnipotent dans tous les domaines, et les individus n'ont-ils droit qu'aux conditions d'existence que l'État détermine? Si l'on adopte cette conception de l'État, il faut accepter toutes les conséquences qui en découlent. Il me paraîtrait nécessaire, avant de souscrire au principe essentiel du Crédit social tel qu'énoncé ci-dessus, de connaître la valeur des termes afin de comprendre les idées qu'il renferme.

La Commission expose ensuite un certain nombre de propositions du Crédit social:

1°. L'État doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit. Il l'exercera par une commission indépendante jouissant de toute l'autorité voulue pour atteindre son but.

Il est assez difficile de concevoir comment l'État pourrait reprendre une chose qu'il n'a pas abandonnée. Depuis 1867, c'est-à-dire depuis l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'État n'a jamais cessé d'avoir non seulement le contrôle, mais l'exclusivité de l'émission de la monnaie en ce pays. Les banques n'ont jamais eu le droit d'émettre de la monnaie ayant cours légal et pouvoir libératoire. Sans doute les billets de banque circulent-ils en tant qu'instruments d'échange, mais ils sont rachetables chaque jour en monnaie du cours. D'autre part, le volume de la monnaie émise par l'État conditionne toutes les opérations de crédit, aussi bien celles des banques que celles de toutes les personnes qui utilisent les instruments de crédit en usage.

Au mois de juillet 1934, le Parlement fédéral établissait une banque centrale, connue sous le nom de Banque du Canada, et j'attire votre attention sur le préambule de la loi créant cet institut, et qui se lit comme suit:

Considérant qu'il est désirable d'établir une banque centrale au Canada, ayant pour objet de régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, de contrôler et de protéger la valeur extérieure de la monnaie nationale et d'atténuer par son influence les fluctuations dans la production, le commerce, les prix et l'emploi, autant que cela est possible au moyen de mesures monétaires, et en général afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Dominion, etc.

La Banque du Canada a été organisée en dehors de toute participation des banques à charte. Si l'on estime qu'elle ne remplit pas son rôle de façon satisfaisante, on peut remédier à la situation en changeant soit le personnel de la banque, soit le personnel politique, soit même les deux. Ainsi donc, la première proposition du Crédit social est réalisée depuis longtemps et l'on a redécouvert l'Amérique. Inutile d'ajouter que tout le monde reconnaît à l'État le droit, dans l'intérêt général des citoyens, de contrôler la monnaie et de régler le crédit. Le rôle de la Banque centrale consiste à mettre en circulation une quantité suffisante de monnaie, ce qui a une répercussion immédiate sur les facilités de crédit, pour alimenter toutes les formes de l'activité productrice

correspondant à la demande effective, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays.

Le Crédit social affirme que:

2°. Les ressources matérielles de la nation, représentées par la production, constituent la base de la monnaie et du crédit.

Quelle est la portée de cette proposition? J'avoue que je n'en saisis ni le sens ni l'objet. Qu'entend-on par "les ressources matérielles de la nation"? Est-ce à dire que l'État, qui ne produit rien, possède tout, et que les richesses qui résultent du travail des individus appliqué aux ressources naturelles du pays n'appartiennent pas à ceux qui les ont produites? Cela veut-il dire que ceux qui ont des biens et des services à offrir doivent les mettre à la disposition de l'État qui leur versera en contre-valeur le montant d'argent qu'il aura fixé à sa discrétion? Si tel est le sens de cette proposition, elle ne diffère en rien des régimes en vigueur en Russie et en Allemagne. Si, d'autre part, cette proposition signifie que, lorsque la production des biens augmente, il devient nécessaire, pour faciliter les échanges, d'accroître le volume de la monnaie et du crédit, tout le monde est d'accord là-dessus et cela se pratique depuis longtemps. Dans notre pays comme ailleurs, une moisson plus abondante, une activité industrielle plus grande, une demande mieux soutenue, nécessitent des facilités de crédit plus étendues, un volume de monnaie plus considérable, et la législation canadienne ainsi que la pratique bancaire n'ont pas attendu les propositions du Crédit social pour se conformer à ces exigences.

Le Crédit social propose:

3°. Qu'en tout temps, l'émission de la monnaie et du crédit devrait se mesurer sur le mouvement de la production, de façon qu'un sain équilibre se maintienne constamment entre celle-ci et la consommation. Cet équilibre est assuré, partiellement du moins, par le moyen d'un escompte dont le taux varierait nécessairement avec les fluctuations mêmes de la production.

Nous avons reconnu que l'émission de la monnaie et du crédit doit se conformer à l'activité économique. Là où la

proposition devient nébuleuse, c'est quand on prétend établir un sain équilibre entre la production et la consommation. Quittons un instant le domaine abstrait pour examiner la réalité. Comment, dans un pays comme le nôtre, l'émission de papier-monnaie pourrait-elle sensiblement augmenter la consommation de notre blé, par exemple? La consommation annuelle de blé au Canada, y compris les semences de l'année suivante, est d'environ 125 millions de boisseaux. Croyez-vous qu'une émission de papier ferait absorber aux consommateurs canadiens 350 millions de boisseaux de blé de plus lorsque, comme cette année, la production dépasse 475 millions de boisseaux? ou bien croyez-vous que l'émission de papier-monnaie au Canada aurait une grande influence sur le pouvoir d'achat du consommateur anglais, français, italien ou allemand? Estimez-vous qu'une telle politique aurait quelque répercussion sur notre consommation de plomb, de zinc, de cuivre, d'amiante, de nickel, de papier, dont le Canada n'absorbe qu'une proportion inférieure à 10% de sa production? Croyez-vous que l'émission de papier-monnaie au Canada influerait sur le pouvoir d'achat du Japon, qui nous prend des métaux et des pâtes de bois? Mais l'escompte compensateur, ce n'est pas au consommateur canadien qu'il faudrait l'accorder, puisqu'il n'absorbe que 10% de cette production, mais bien à l'acheteur étranger. Est-ce qu'on nous propose de subventionner le monde entier pour faciliter l'écoulement de notre production? Ce serait un bien vaste projet.

Le Crédit social propose:

4°. Que le système économique actuel, grâce aux nombreuses découvertes et inventions qui le favorisent, produit une abondance insoupçonnée de biens en même temps qu'il réduit la main-d'œuvre et engendre un chômage permanent. Une partie importante de la population se trouve ainsi privée de tout pouvoir d'achat des biens créés pour elle et non pas pour quelques individus ou groupes particuliers seulement. *Pour que tous puissent avoir une part de l'héritage culturel légué par leurs prédécesseurs*, le Crédit social propose un dividende dont la quantité sera déterminée par la masse des biens à consommer. *Ce dividende sera versé à chaque citoyen, à titre de citoyen, qu'il ait ou non d'autre source de revenu.*

Quel beau programme électoral! Inanités et fadaises! Est-ce qu'on propose sérieusement que l'héritage culturel des Canadiens français qui travaillent et qui peinent sur notre sol depuis plus de trois cents ans soit partagé avec le Galicien ou le Mennonite, établi dans l'Alberta depuis six mois ou six ans? Avant d'appeler au partage de l'héritage culturel Ivan Grignotoff et Vladimir Créditovsky, il serait peut-être prudent de consulter Baptiste qui, lui, a quelque chose à fournir . . . et à perdre. Baptiste ne croira-t-il pas que ce partage lui est suggéré par des parents socialistes ou même communistes?

D'ailleurs il n'est pas démontré que le système économique actuel réduise dans son ensemble la main-d'œuvre et engendre un chômage permanent. C'est là une affirmation gratuite, qui ne repose sur aucune preuve sérieuse. Il serait plus juste de reconnaître que le machinisme a réduit les heures de travail et qu'il a permis à l'homme de se soustraire à certaines tâches particulièrement pénibles. Notons en passant que l'Office national de la statistique, dans son bulletin du 27 novembre, indique que, si nous prenons pour base l'année 1926 en lui attribuant le nombre 100, au 1er novembre 1939 l'indice de l'emploi était de 123.6; en d'autres termes, il y a 23½% de plus de gens au travail qu'en 1926 dans 11,914 entreprises dont le personnel s'élève à 1,206,183. Or vous vous rappellerez qu'en 1926 on n'entendait pas parler de chômage. Ajoutons que, depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à nos jours, période qui a vu le développement intense du machinisme, le nombre des habitants du globe a plus que doublé et que, cependant, on est parvenu à nourrir, vêtir et loger, tant bien que mal sans doute, mais dans des conditions au moins aussi bonnes que celles qui existaient dans le passé, cette population considérablement accrue.

En ce qui concerne le dividende national, je me bornerai à vous faire remarquer que des propositions qui sont proches parentes de celles du Crédit social viennent d'être rejetées par l'électorat, le mois dernier, en Californie et dans

l'Ohio. Dans l'Alberta, si aucun dividende national ou autre n'a été distribué, les certificats de prospérité sont restés entre les mains des collectionneurs. Il me semble inadmissible que l'État puisse ériger un système en vertu duquel certaines personnes seraient tenues de travailler et de produire afin que d'autres reçoivent, directement ou indirectement, une part importante de cette production, sans travail et sans efforts. Le régime communiste lui-même exige du travail en contre-partie des biens nécessaires à la satisfaction des besoins humains.

Avant d'examiner les conclusions de la commission, je crois qu'il est à propos de relever le paragraphe ci-dessous, figurant dans le rapport.

La monnaie n'étant, dans le système du Crédit social, qu'un instrument d'échange dont le cours sera rigoureusement réglé par la statistique de la production, la propriété privée demeure intacte; voire la monnaie et le crédit seraient peut-être moins qu'aujourd'hui dispensés selon le bon plaisir de ceux qui les contrôlent. Réserver à la collectivité la monnaie et le crédit n'est donc pas opposé à la doctrine sociale de l'Église.

Les avocats du Crédit social sont bien naïfs s'ils croient que la statistique de la production puisse jamais régler, en-dehors de la volonté des hommes, le volume du crédit ou de la monnaie. La statistique est un utile élément d'appréciation, elle sert à orienter les prévisions; mais elle ne saurait être une cause déterminante de nos actes. Il faudrait beaucoup de candeur pour croire que les représentants au Parlement des intérêts de l'Ouest canadien seront jamais satisfaits du volume de monnaie et de crédit qui correspondrait à des prix de 50, 60, ou 70 cents le boisseau de blé. Tous ont invoqué les arguments du Crédit social dans l'intention de faire miroiter les avantages de la hausse des prix des produits de l'Ouest, dont l'un des résultats, affirmaient-ils, serait d'augmenter le pouvoir d'achat dans tout le pays. Ils n'ont pas pris la peine d'envisager, toutefois, la répercussion qu'aurait dans l'Est du Canada la dépréciation de la monnaie. Croire que les hommes sont disposés à se conformer aux données de la statistique lorsque leurs intérêts sont en

jeu, c'est poursuivre une chimère. Les hommes ne se soumettent pas à la discipline d'une statistique, et les Anglo-Saxons moins que les autres peuples, car en dehors de leur grande charte, qui protège leur liberté individuelle, ils n'ont jamais voulu enfermer leurs institutions dans les bornes d'une constitution, ni même codifier leur droit civil, de crainte qu'il ne devienne plus difficile de les adapter, le cas échéant, aux exigences du moment et à leur convenance.

Certaines réformes monétaires peuvent respecter la propriété privée, mais il en est d'autres qui ont pour résultat inévitable la confiscation de l'épargne, du capital, des héritages, des rentes et de tout ce qu'on est convenu d'appeler la propriété privée. Au cours de ce siècle, des millions de gens en Europe ont été déclassés, dépossédés, ruinés par les méfaits de l'inflation monétaire et des abus de crédit. Il serait donc dangereux de se désintéresser du produit de notre travail, de notre épargne, de nos ressources monétaires et de s'en rapporter à une statistique aveugle ou à des gens moins aveugles qui sauraient s'en servir pour leur propre avantage ou au bénéfice des groupements d'intérêts qu'ils représentent.

Le rapport de la Commission se termine par cette phrase: "Ajoutons qu'une étude plus approfondie de ce système, au point de vue purement économique, s'imposerait, étant donné l'importance que prend la question de nos jours." Tout d'abord, les théories du Crédit social ne prennent pas d'importance de nos jours, elles sont nettement en recul et classées avec d'autres rêves et projets utopiques; ensuite, elles ont fait l'objet d'études sérieuses et approfondies. Depuis huit ans, quatre commissions gouvernementales ont examiné les doctrines du major Douglas. La Commission royale présidée par Lord Macmillan en Angleterre en 1931 et la Commission royale sur la monnaie et le crédit au Canada, en 1933, ont toutes deux étudié, au double point de vue économique et monétaire, les propositions mises de l'avant par l'école du Crédit social et les ont rejetées comme irréalisables. Une commission royale nommée par l'État

libre d'Irlande en vue d'étudier aussi le régime de la banque, de la monnaie et du crédit, confiait à deux de ses membres, Son Excellence Monseigneur Liam MacNeely et le professeur catholique George O'Brien, le soin d'examiner du point de vue des encycliques des Papes, les thèses qui s'apparentent aux théories du major C.-H. Douglas et de ses adeptes. Il nous suffira de citer cet extrait du rapport de la commission irlandaise:

Ces plans sont entachés de faux raisonnement; s'ils contiennent certains éléments de vérité, ils renferment en même temps une grande part d'erreur... Non seulement les mesures que l'on propose n'apporteraient pas les résultats désirés, mais elles soulèveraient des difficultés que les auteurs ne saisissent pas.

Par ailleurs, une commission royale nommée par le Gouvernement d'Australie a fait une étude très poussée de la théorie de Douglas en matière de Crédit social; son rapport se trouve dans les archives du Parlement canadien, ayant été déposé devant la Commission de la banque et du commerce le 9 mai 1939. Après avoir examiné les aspects théorique et pratique des propositions du Crédit social, la Commission royale australienne conclut en ces termes:

(a) Il y a toujours des membres de la société qui n'ont pas assez d'argent pour se procurer ce qui est nécessaire à un niveau de vie raisonnable. Dans ce sens, il existe en tout temps un manque de pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat total de la collectivité est moindre à certaines époques qu'à d'autres. En période de dépression, par exemple, le revenu en argent de la collectivité est moins élevé, et le nombre de personnes incapables d'acheter le nécessaire est plus grand qu'en temps de prospérité. Dans ce sens, il existe, à certains moments, une déficience du pouvoir d'achat total.

(b) La théorie du Crédit social ne donne aucun de ces deux sens au manque de pouvoir d'achat dont elle affirme l'existence. Elle soutient qu'il y a une tendance permanente au manque de pouvoir d'achat ou, en d'autres termes, que le système économique ne peut jamais fournir aux consommateurs tout l'argent que les producteurs doivent dépenser au cours de leurs opérations.

(c) Il n'existe pas de tendance permanente au manque de pouvoir d'achat.

L'Australie, comme d'ailleurs la Nouvelle-Zélande, n'a pas jugé à propos de tenter des expériences qu'elle tenait non seulement pour dangereuses, mais pour irréalisables.

Il me semble désirable de signaler l'excellent travail de M. Frs-Albert Angers, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, qui a consacré à cette question trois articles parus dans l'*Action Nationale*, en septembre 1938, janvier et juin 1939. Ainsi, les théories du Crédit social ont été longuement étudiées, dans plusieurs pays, et par des gens dont la compétence et le désintéressement ne peuvent être mis en doute; nulle part elles n'ont été mises en pratique.

Au Canada, la province d'Alberta a bien essayé d'appliquer ces doctrines. Elle a fait venir des experts désignés par le major Douglas lui-même, économistes prudents d'ailleurs, puisqu'ils ont eu soin de faire fixer leur traitement en monnaie courante du Canada, et non en dividendes créditeurs. Les salaires ont été payés, mais pas trace de dividende. En revanche, la tentative des créditeurs y a donné d'autres résultats: on a répudié les dettes de la Province, on a modifié les engagements des sociétés et des particuliers, sans égard à la capacité de paiement des débiteurs, on a affaibli le sens de la droiture et de la probité en permettant la carence d'engagements librement consentis, on a même faussé, par des raisonnements spécieux, le jugement d'hommes dont la sincérité et la moralité ne sauraient être mises en doute. "Vous les connaîtrez à leurs fruits, lit-on dans l'Évangile. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits ni un arbre mauvais de bons fruits."

Faut-il nous étonner si beaucoup de gens sont hantés par le désir d'atténuer des désordres et des déséquilibres sociaux évidents? Pour ma part, je trouve cela naturel et louable. Mais ce que je réclame, c'est qu'avant d'entreprendre de soigner un malade on ait une connaissance suffisante de l'anatomie, que l'on puisse correctement diagnostiquer une maladie et prévoir l'effet des remèdes que l'on prescrit.

Soigner des symptômes, donner un fébrifuge pour faire baisser la fièvre, ou un stupéfiant pour calmer la douleur, ne guérit pas les malades. Les maladies économiques ne se traitent pas au moyen de formules; il faut savoir que la condition de l'homme c'est le travail, qui a pour résultat la production, qui donne lieu aux échanges d'où est né l'argent, et que si l'on cherche à renverser ou à bouleverser cet enchaînement naturel, on aboutit au désordre et à la désorganisation. Si je vous disais qu'il serait désirable que le Canada produisît du café, du coton, du caoutchouc, des oranges, des olives ou des citrons, j'exprimerais un voeu qui, me semble-t-il, n'aurait rien d'immoral ni d'antisocial. Vous me répondriez sans doute que cela serait très bien, mais que je me fais des illusions sur la possibilité de récolter ces produits sous notre climat et qu'il vaut mieux cultiver le blé, exploiter nos forêts et nos mines afin d'en tirer des produits que nous échangeons, au besoin, contre ceux des pays tropicaux ou semi-tropicaux. Ce n'est pas notre papier-monnaie qui nous procurera ce dont nous avons besoin à l'étranger, ce sont des richesses réelles, échangeables contre ces biens exotiques.

Quittons, si vous le voulez bien, le domaine de la fantaisie et jetons un coup d'œil rapide sur ce qui se passe au Canada dans le domaine économique, monétaire et bancaire. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'on n'y trouve rien de mystérieux, de clandestin ou de prodigieux. On fait beaucoup d'honneur aux banquiers en les assimilant à des créateurs. Une fabrique de textiles transforme le coton ou la laine en un tissu propre à l'usage. Les banquiers transforment des biens de consommation ou des biens de production en monnaie, de façon à en faciliter l'échange et la circulation.

Qu'est-ce qu'un dépôt en banque? C'est le droit qu'a une personne d'exiger d'une banque qu'elle lui verse un montant déterminé de monnaie nationale; c'est aussi le droit qu'a le déposant de transférer son dépôt à une autre personne, au moyen d'un ordre de paiement à la banque, qui

s'appelle un chèque. Les dépôts se constituent de deux façons: soit par l'épargne, soit par le crédit bancaire qui transforme la richesse en monnaie. Il n'y a dans toutes ces opérations ni création, ni technique très compliquée; mais si les banques n'existaient pas, il faudrait créer un organisme qui remplirait les mêmes fonctions. Si l'on supprimait les banques ou si l'on nationalisait leurs opérations, il faudrait que l'État ouvre quelque 3,000 bureaux au Canada, qu'il prenne le personnel des banques ou qu'il en forme un nouveau, car le producteur du Lac Saint-Jean ou du Nord de la Colombie britannique ne pourrait évidemment pas se rendre à Ottawa pour obtenir de la monnaie nationale en contre-valeur de sa production. Les employés chargés d'assurer le service de la monnaie et des transferts de dépôts ne vivraient pas de l'air du temps. Qui paierait leurs services, sinon ceux qui les utiliseraient? Les frais de transformation des valeurs en monnaie s'appellent, en matière bancaire, des intérêts; mais qu'on leur donne un autre nom ou qu'ils prennent une autre forme, il n'en restera pas moins nécessaire de demander à ceux qui font usage de monnaie pour effectuer leurs échanges de solder le coût des facilités qu'ils réclament. Les chemins de fer nationaux, bien qu'ils soient exploités par l'État, ne transportent pas gratuitement les voyageurs et les marchandises, et nous savons d'ailleurs ce que coûte la régie en comparaison des services fournis par l'entreprise privée. Je désire vous signaler à cet égard, que les banques à charte paient en dividendes à leurs actionnaires 4.33% du total du capital versé, de la réserve et du léger excédent de bénéfices accumulé au cours de périodes de 50, de 75 et même de 100 ans. Il est bon de se rappeler que le capital des banques n'a jamais été divisé ou, comme on dit, "mouillé" et que 63% des réserves des banques ont été versés en argent par les actionnaires lors des émissions de capital.

Sait-on que l'impôt absorbe 47.3% des bénéfices des banques qui ont payé en 1937 \$8,521,000 en impôts fédéraux, provinciaux et municipaux? Le total des sommes réparties

en dividendes par toutes les banques s'élevait, en 1937, à \$12,320,000, ce qui comme je viens de le dire représentait 4 1/3% d'intérêt sur le placement des actionnaires. La contribution des banques au Trésor public est-elle insuffisante et la rémunération du capital est-elle exorbitante? Sans doute les critiques voudront-ils mettre en regard leurs propres contributions ou se hâter de devenir actionnaires de banque pour toucher de fabuleux dividendes.

L'étatisation des banques présenterait tous les inconvénients que comportent les vicissitudes de la politique. Nous aurions tour à tour des banquiers conservateurs et des banquiers libéraux. Sans doute les déposants se réjouiraient-ils quand les banquiers seraient conservateurs et les emprunteurs, lorsque les banquiers seraient libéraux. Sous le régime de l'administration privée, les banquiers s'efforcent, nous pouvons bien le dire sans fausse modestie, d'être les deux à la fois.

Au cours de la dernière session du Parlement, le Gouverneur de la Banque du Canada a fait une importante déposition devant la Commission parlementaire de la banque et du commerce. (Je recommande à ceux qui s'intéressent à ces questions la lecture des rapports soumis par le Gouverneur et par le Sous-Ministre des Finances; on peut s'en procurer un résumé en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa.) Le Gouverneur de la Banque du Canada a fait, entre autres, la déclaration suivante:

L'augmentation considérable dans le volume de l'argent qui s'est produite au Canada sans causer d'inflation ne veut pas dire qu'une telle expansion pourrait être continuée indéfiniment sans provoquer une sérieuse inflation. Il y a des précédents historiques indiquant qu'il ne s'agit pas seulement d'une question d'opinion et qu'une expansion plus que suffisante peut rendre une monnaie sans valeur. Le degré d'expansion est une question de jugement et la Banque centrale doit se montrer ni trop timide ni trop osée. Dans la pratique, la politique monétaire canadienne correspond à peu près à la politique adoptée dans d'autres pays.

Sans faire de la statistique le guide aveugle de tous ses actes, la Banque du Canada, dès sa fondation, a déve-

loppé ce service de façon à se procurer des éléments d'appréciation propres à l'éclairer dans les décisions qu'elle aurait à prendre en matière de crédit et de monnaie. Le Gouverneur de la Banque du Canada disait encore ceci:

Comparativement à 1926—considérée comme une année normale d'avant la dépression,—le volume des dépôts bancaires a augmenté, de 1926 à 1938, de 23%, augmentation plus considérable que celle qui s'est produite aux États-Unis, laquelle n'est que de 6%, un peu moindre que celle du Royaume-Uni, où elle a été de 26% et à peu près la même que celle qui s'est produite en Australie, 22%, et en Suède, 23%.

Or, quelle a été l'influence de cette expansion monétaire sur le niveau général des prix que l'on s'efforçait de relever? Si l'on prend le chiffre 100 pour l'année 1926, on constate qu'en 1938 l'indice général des prix de gros, au Canada, n'était que de 79. L'indice des prix des produits de la ferme était, en 1938, à 75 et l'indice de l'ensemble de nos produits à 71. Vous constatez par ces chiffres que le niveau général des prix a baissé, malgré une augmentation considérable dans le volume de l'argent disponible entre les mains des consommateurs et en dépit des efforts de la Banque centrale pour améliorer, dans la mesure du possible, cet état de choses. Le Gouverneur de la Banque du Canada attribue à des facteurs non monétaires la situation que l'on observe au Canada, et qui est d'ailleurs, nous dit-il, meilleure que dans les pays qui ont déprécié davantage leur monnaie. Voici comment il s'exprime à ce sujet:

Si la politique monétaire canadienne de ces dernières années n'a pas amené le retour d'une grande prospérité économique dans ce pays, ce n'est pas à mon avis une preuve que l'expansion monétaire ait été insuffisante. Aucune expansion monétaire ne peut ramener le revenu national réel à un niveau élevé au Canada lorsqu'une diminution considérable des rendements agricoles se produit ou lorsqu'on constate une réduction importante dans la demande de nos produits à l'extérieur. Ces conditions défavorables ont pour résultat de diminuer le rendement du travail et du capital dans des compartiments importants de l'économie canadienne. Il en résulte une perte nationale que l'on peut rejeter sur un groupe de la société plutôt que sur un autre, mais dont le fardeau pèse sur le pays tout entier.

La politique monétaire ne saurait résoudre un tel problème parce qu'elle ne peut pas créer, à l'intérieur, une demande de biens qui

seraient normalement exportés, pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut susciter, dans un temps relativement court, de nouvelles industries pour absorber la main-d'œuvre et l'outillage disponibles dans les industries travaillant pour l'exportation et qui sont atteintes par la dépression.

Le Crédit social pose en principe qu'en tout temps l'émission de la monnaie et du crédit devrait se mesurer sur le mouvement de la production. En chiffres ronds, la quantité de monnaie entre les mains des particuliers dépasse 200 millions de dollars et, comme l'argent change de main de vingt à vingt-cinq fois par année, on arrive à un total d'échanges réglés en monnaie de $4\frac{1}{2}$ à 5 milliards de dollars par année, ce qui correspond à peu près au total de la production annuelle du Canada. Ainsi donc la quantité d'argent en circulation est suffisante pour payer en monnaie toute la production. En outre, les dépôts dans les banques, qui s'élèvent, en chiffres ronds, à plus de deux milliards, changent de main à peu près quatorze fois dans le cours d'une année; l'allure est naturellement plus rapide dans les périodes de prospérité (23 fois en 1929) et plus lente dans les périodes de dépression. Or, deux milliards de dollars changeant de main quatorze fois représentent un total d'échanges de 28 milliards qui, ajoutés à 4 milliards $\frac{1}{2}$ de monnaie, forment un grand total de 32 à 33 milliards d'échanges. Tout cela est souple et variable suivant les besoins et les circonstances. Le Crédit social voudrait peut-être que nous émettions pour cinq milliards de dollars de monnaie ou même pour 33 milliards. On peut assimiler les propositions du Crédit social à l'illusion d'un marchand qui croirait développer le volume de ses affaires ou relever les prix de ses marchandises en augmentant le nombre de ses balances et de ses mesures. Ces propositions trahissent une étrange confusion: on confond l'argent et la richesse, l'instrument de mesure et d'échange et les biens réels.

Les banques sont soumises à deux contraintes. Ces contraintes, auxquelles des intérêts particuliers ou des groupements d'intérêts voudraient se soustraire, sont la

cause de bien des critiques. La première de ces contraintes, ce sont les prix du marché; chacun est convaincu que son propre produit se vend à trop bon compte par rapport aux biens qu'il doit acheter. Les banques peuvent bien fournir de la monnaie à raison de \$16 la tonne quand le foin se vend \$18, ou à raison de \$2 le boisseau lorsque le blé se vend \$2.25; mais elles ne sauraient constituer un dépôt payable en monnaie légale à raison de \$12 la tonne lorsque le foin se vend \$8 ni s'engager à verser \$1 en contre-partie d'un boisseau de blé valant 70c. En d'autres termes, elles ne peuvent pas créer une valeur fictive et ne pas tenir compte des prix qui expriment en monnaie la valeur marchande des produits.

La seconde contrainte qui conditionne les opérations de banque, c'était, avant l'établissement de la Banque centrale, la politique de l'État à l'égard du volume de la monnaie légale mise en circulation. Depuis l'établissement de la Banque du Canada, c'est le volume de la monnaie émise par celle-ci qui oriente et qui détermine les opérations des banques.

Au lieu de s'en tenir à la réalité, on s'ingénie à dénaturer les faits. On dresse des épouvantails, au lieu de chercher à comprendre ce qui est pourtant assez simple. Dans la plupart des pays civilisés et pourvus de systèmes bancaires efficaces, environ 10% des échanges de biens et de services se règlent en monnaie et environ 90% au moyen de transferts de dépôts, par chèque. En conséquence, les banques conservent en caisse, pour les besoins courants de leur clientèle, un peu plus de 10% de leurs dépôts sous forme de monnaie courante; en outre, elles se tiennent prêtes à réaliser immédiatement une grosse partie de leur actif afin d'avoir en mains la monnaie nécessaire au paiement des dépôts qui seraient transférés d'une banque à une autre. Tous les dépôts dans les banques sont payables en monnaie du cours et, s'il en fallait garder en caisse une proportion de 15% ou de 25%, au lieu de 10%, les banques se mettraient en mesure de répondre à la demande du public.

En fait, la pratique bancaire s'est toujours conformée aux besoins du public et aux enseignements de l'expérience. Le jour où les déposants voudraient régler leurs échanges en utilisant une quantité plus grande d'argent, les banques augmenteraient la somme de monnaie qu'elles tiennent à la disposition de la clientèle; si, au contraire, la clientèle n'affectait plus que 5% du montant de ses dépôts au règlement de ses échanges en espèces, sans doute les banques pourraient-elles diminuer leur encaisse. Dans ce cas, les critiques diraient probablement que les banques, au lieu de créer dix fois plus de crédit qu'elles n'ont d'argent, créent vingt fois plus de crédit qu'elles n'ont de monnaie,—ce qui serait évidemment tout aussi faux.

En 1935, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques qui étudiait la crise du capitalisme, M. Fortunat Strowski a soumis un remarquable exposé et je vous demande la permission de vous lire un extrait de ses conclusions:

Beaucoup attribuent la cause de nos désordres à la timidité de l'esprit humain qui n'aurait pas osé créer un organisme, ou, pour employer le mot à la mode, un plan total. Nos systèmes seraient en retard sur nos techniques et l'économiste ou l'homme d'État n'aurait pas suivi l'ingénieur.

On proposerait d'aller hardiment de l'avant. On nous presse d'étendre à la société économique tout entière les méthodes d'organisation des grandes entreprises et, en conséquence, de doter, les uns disent l'État, les autres disent les corporations organisées, d'immenses services de statistique et de renseignements, d'énormes bureaux de méthode dont la mission serait, grâce à une prévision à terme assez long, d'adapter constamment la production aux besoins, puisqu'aussi bien la crise actuelle nous obligerait à constater la carence d'un automatisme qui, jusqu'au début du siècle, avait, à peu près, suffi à régler le jeu du monde.

Et, cependant, pour notre part, nous ne pouvons pas nous empêcher d'hésiter devant de telles propositions. Elles ne tiennent pas compte de la condition humaine. Nous ne croyons pas qu'une emprise aussi complète que celle qui nous est proposée, soit possible.

Il y a trop d'ambition dans les propositions des faiseurs de plan; ces propositions peuvent refléter nos élans, mais elles sont marquées

du péché d'orgueil; elles contredisent notre condition d'homme et notre pauvreté.

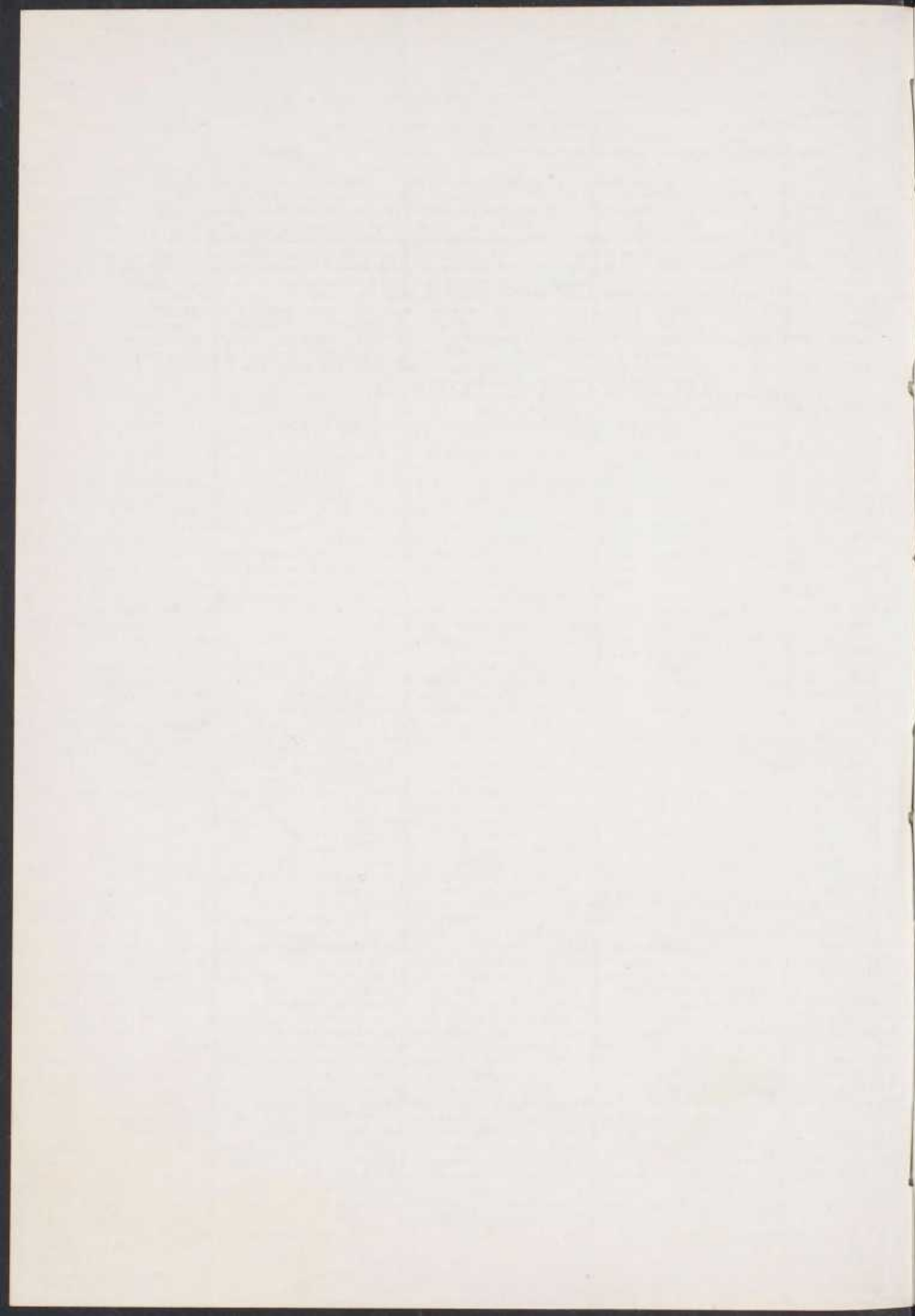
Plan de cinq ans ou plan d'éternité, qui peut garantir l'avenir? Celui qui veut rebâtir la société, la cité et l'usine comme si demain devait forcément ressembler à aujourd'hui est un insensé. Il y a quarante ans, on développait les chemins de fer avec la conviction absolue qu'ils devaient toujours être les seuls moyens de transport rapides et les seules usines de vitesse; cette conviction a présidé au plan qui les a organisés alors et qui continue aujourd'hui à les régler. Or, cette organisation est devenue une source de ruine, parce que, chose imprévue, l'automobile est apparue, encore plus pratique que le train.

Il y a trente ans, on se moquait des inventeurs qui prétendaient créer une machine volante; aujourd'hui, la machine volante, devenue menace de guerre, bouleverse coûteusement, dans le monde entier, les organisations de défense militaire, et pèse même sur la vie civile . . . Qui pouvait le prévoir?

Abandonnons les plans absolus. Restons surtout dans la condition humaine.

Que pourrais-je ajouter à ces fortes paroles, qui expriment beaucoup mieux que je ne pourrais le faire mon propre sentiment? Des plans, des systèmes, des formules, des analyses et des synthèses, des statistiques et des monographies, il est relativement facile d'en bâtir et même de les défendre si l'on manie les mots avec quelque dextérité. Mais, à mon sens, tout cela est oiseux et stérile. Le monde de demain ne sera pas ce que les inventeurs de plans auront pensé; il sera ce que les jeunes l'auront fait. Nous pouvons bien nous griser de mots, mais seule importe la réalité de la vie. Je voudrais trouver des paroles convaincantes pour vous dire combien il est nécessaire que vous développiez en vous le sens de l'observation et que vous preniez l'habitude de discerner, devant les formules, ce qu'elles recèlent de vrai et de factice. En étudiant le monde dans lequel vous êtes appelés à vivre, ne vous laissez pas éblouir par les progrès scientifiques et le développement des ressources matérielles, mais ne niez pas non plus les avantages des progrès réalisés et qui ont contribué à l'augmentation du bien-être matériel de centaines

de millions d'êtres humains. Soyez jaloux de votre droit d'améliorer votre sort par tous les moyens légitimes, mais ne fermez pas les yeux sur les maux dont souffre une partie de l'humanité et que vous devez vous efforcer de soulager dans la mesure du possible. Soyez assurés que ce n'est pas en bouleversant l'ordre social que vous y parviendrez, mais en faisant un effort réel et non purement verbal pour améliorer la situation de ceux qui sont victimes des circonstances ou même de leur propre erreur.



COMMENTAIRES AU SUJET DE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LA BANQUE*

Les délibérations du Comité parlementaire de la banque et du commerce ont soulevé nombre de questions ayant un rapport étroit avec la structure politique, économique et sociale du Canada. On a avancé certaines idées qui auraient eu de profondes et lointaines répercussions, si elles avaient été adoptées. Nous en examinerons quelques-unes.

Aperçu de notre constitution

Qu'il me soit permis de vous rappeler quelques dispositions de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cet article stipule que la monnaie et la frappe de la monnaie, la banque, la fondation de banques et l'émission du papier-monnaie, les banques d'épargne, la lettre de change, le billet à ordre et l'intérêt sont du ressort du Parlement fédéral.

Le même article délègue aux Législatures provinciales le pouvoir de légiférer en matière d'impôts directs, d'emprunts sur la seule garantie du crédit de la province, de droit de propriété et de droit civil et d'administration de la justice, sur le territoire de la province.

Les auteurs de la Confédération se sont efforcés de réaliser l'unité monétaire dans l'ensemble du pays; aussi ont-ils placé sous la juridiction du Parlement toutes les matières

* Causerie prononcée à la Chambre de commerce de Sherbrooke, le 26 octobre 1944.

qui se rattachent à la monnaie. Ils ont voulu, d'autre part, que les matières relatives au droit de propriété et au droit civil, ainsi que les matières d'ordre religieux, social et judiciaire, relèvent des Législatures provinciales.

Il peut paraître anormal que le droit de propriété ait été placé sous une juridiction et les instruments d'échange des biens, sous une autre. Il semble toutefois qu'en 1867, cette division des pouvoirs n'avait pas la même importance que de nos jours. L'industrialisation et la spécialisation n'ont pas seulement augmenté considérablement le volume des produits disponibles, elles en ont en outre vigoureusement stimulé l'échange. La vie sociale et économique est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était à l'époque où s'élaborait notre constitution. Les problèmes que posent le commerce intérieur et le commerce extérieur sont beaucoup plus complexes qu'autrefois, et l'édifice social est plus compliqué. Nous cherchons à évaluer presque tout en argent et les instruments de paiement sont mis à la disposition d'un bien plus grand nombre de gens. Il ne semble pas cependant que ces changements nous justifiaient de mettre au rancart notre constitution. Sommes-nous bien sûrs que le législateur d'aujourd'hui améliorerait l'œuvre des Pères de la Confédération, comme on les appelle, et qu'il saurait tracer des cadres plus parfaits où l'activité du peuple canadien puisse s'exercer? Les citoyens de ce pays feraient bien de réfléchir avant de se lancer dans l'inconnu et dans l'innovation.

La décentralisation du pouvoir présente des inconvénients; il n'est pas douteux qu'elle restreint à la fois les autorités fédérales et les gouvernements provinciaux dans l'application de théories, de doctrines ou de politique qui ne paraissent pas sages ou saines aux yeux de tous les associés en cause. C'est là l'objet même de la décentralisation. Ni le gouvernement fédéral ni les provinces ne devraient tenter de neutraliser leurs prérogatives respectives. Si, par exemple, le gouvernement fédéral monopolisait les res-

sources fiscales du pays, il est évident que les provinces seraient incapables de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Elles ne pourraient pas verser les subsides nécessaires aux institutions répondant aux besoins d'ordre social et éducatif de la communauté. Si le Parlement s'appropriait les ressources liquides disponibles aux fins de placement en fonds publics, le droit qu'ont les provinces d'emprunter sur leur propre crédit, deviendrait illusoire. Il semble que l'intention des auteurs de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, en divisant les pouvoirs en des matières aussi étroitement liées que l'argent, l'industrie et le commerce, d'un côté, et le droit de propriété et le droit civil, de l'autre, était d'établir un double fidéicommiss pour le bien-être du peuple canadien. Ils ne nourrissaient assurément pas le dessein de dresser l'un contre l'autre des organismes rivaux cherchant à se réduire l'un l'autre à l'impuissance. Les impôts dont il est possible de frapper une population donnée ont leurs limites. Il importe donc au plus haut point que, d'une part, les autorités fédérales reconnaissent les droits et les devoirs des provinces, et que, d'autre part, les provinces reconnaissent les obligations qui incombent aux autorités fédérales, notamment en cas de guerre et de besoin primordial.

On préconise ouvertement aujourd'hui la concentration de tous les pouvoirs législatifs entre les mains du Parlement fédéral. L'histoire d'un grand nombre de pays a enregistré l'évolution vers la centralisation des pouvoirs, et il n'est pas hors de propos de rappeler que cette orientation a souvent résulté de la guerre. La guerre totale exige la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles d'un pays et il n'est pas surprenant que l'unité d'action ainsi réalisée prenne parfois un caractère permanent. Mais si le Canada s'achemine dans cette direction, il convient que le public soit fixé sur ces tendances politiques et sur les conséquences que comporteraient des changements fondamentaux dans notre constitution.

L'argent

Comme vous le savez, la monnaie, la banque et l'intérêt sont des matières relevant du Parlement. La Banque du Canada est la propriété de l'État, qui lui a délégué quelques-uns de ses pouvoirs. Aux termes de la Loi sur la banque (1944), le droit d'émettre de la monnaie sera réservé exclusivement à la Banque du Canada. Le 1er janvier 1945, les banques à charte cesseront d'émettre des billets. Au cours des cinq années suivantes, soit du 1er janvier 1945 au 1er janvier 1950, les banques à charte retireront de la circulation et rachèteront leurs billets. A la fin de cette période, elles verseront à la Banque du Canada une somme égale au montant de leurs billets alors en circulation. La Banque du Canada rachètera ensuite les billets des banques à charte au fur et à mesure qu'ils seront présentés au remboursement.

Comme nous parlons d'argent, n'est-il pas à propos de décrire brièvement les fonctions de la monnaie? Le gouverneur de la Banque du Canada et le sous-ministre des Finances, quand ils ont rendu témoignage devant le Comité de la banque et du commerce, ont pris soin de définir clairement les termes qu'ils employaient. Des partisans de la réforme monétaire ont l'habitude, au contraire, de laisser aux mots dont ils se servent un sens vague et indéterminé. En économie politique, comme dans les autres sciences, il n'est pas possible de s'exprimer dans un langage lâche et imprécis. La monnaie est la mesure des valeurs et l'instrument des échanges. Elle remplit en outre trois fonctions secondaires: étalon des paiements différés, c'est aussi un moyen d'emmagasiner la valeur et une réserve en vue d'opérations de crédit. Peut-être devrais-je confesser, en toute franchise, que je suis vieux jeu, mais il m'a toujours semblé difficile de comprendre comment une mesure des valeurs pourrait être sans valeur. Une mesure de longueur a une longueur, une mesure de poids a du poids et une mesure de volume, du volume. Selon les doctrines monétaires d'aujourd'hui, une mesure des valeurs peut ne pas avoir de va-

leur intrinsèque. C'est dans son pouvoir d'achat qu'il faut rechercher sa valeur, c'est-à-dire dans quelque chose d'extérieur à elle. Auparavant, l'or lui-même ou l'or en tant que couverture du papier-monnaie servait de support au pouvoir d'achat de la monnaie. Aujourd'hui, l'État assume l'entière responsabilité de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie nationale et de s'assurer qu'il ne subira pas une dépréciation induite, par rapport aux marchandises et aux services, non seulement au pays, mais encore à l'extérieur. Tant que ce résultat sera atteint, nous n'aurons pas de raisons sérieuses de récriminer. Si nous attachons de l'importance à l'argent, ce n'est pas pour lui-même, c'est à cause de ce qu'il peut nous procurer. Dans le passé, l'or n'a pas toujours conservé le même pouvoir d'achat; il n'a pas toujours été, non plus, un moyen parfait d'emmagasiner la valeur. Faisons des vœux fervents pour que les monnaies dirigées sachent donner au monde si cruellement éprouvé un instrument des échanges stable. Espérons que nos gouvernements démocratiques aient toujours à leur tête des hommes fermes et courageux, qui n'hésiteront pas à appliquer des restrictions, des plafonds, des contingents et autres mesures propres à l'économie dirigée, afin d'être bien sûrs que le papier-monnaie conserve toujours son pouvoir d'achat mieux que l'or n'a su le faire.

Nous devons reconnaître sans hésitation que le gouvernement fédéral a mené à bien, pendant cette guerre, une tâche remarquable, et que le succès des mesures prises au Canada en vue de restreindre la hausse des prix supporte bien la comparaison avec les résultats obtenus dans les autres pays. Si nous avons eu quelques défaillances et quelques mécomptes, dans l'ensemble il y a lieu d'être fier de l'œuvre accomplie. Mais il convient de se rappeler qu'elle a été réalisée dans des conditions déterminées en grande partie par la Loi sur les mesures de guerre qui, à toutes fins pratiques, a suspendu à bien des égards le jeu de la constitution. Sera-t-il possible, au retour de la paix, de maintenir la discipline et les restrictions qui ont atténué

les méfaits de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie? L'État et les provinces se concerteront peut-être en vue de conclure des ententes, dans le domaine économique en particulier, pour le bien-être général du peuple canadien. Si chacun entend s'en tenir rigoureusement à ses droits, si l'on refuse de se faire des concessions mutuelles, si l'on ne trouve pas moyen d'effectuer des compromis dans des matières d'importance secondaire, alors le Canada tout entier en souffrira. Il est certainement possible d'adopter une meilleure solution que la centralisation. Il y a des moyens plus efficaces de faire appel à des êtres intelligents que le joug, la laisse ou le fouet.

Les banques créent-elles de l'argent ou des dépôts?

Cette question demande des éclaircissements et l'usage de termes précis. D'abord, qu'entend-on par le mot "créer"? On provoque une grande confusion si l'on emploie des mots dans un sens vague ou si l'on ne prend pas la peine d'indiquer la signification que l'on donne à certains termes. Si, par le mot "créer", on entend "faire de rien", il est certain que les banques ne créent ni argent ni dépôts. Plusieurs savants économistes emploient le mot "créer" dans le sens d'"amener", de "donner naissance" ou de "donner lieu", et pas du tout dans l'acception de "tirer du néant". L'échange des marchandises et des services est la pierre angulaire de l'édifice monétaire. Le crédit est essentiellement une opération d'échange et, par là, il donne lieu à l'emploi de l'argent.

Les banques reçoivent de leurs clients des titres ou des signes représentatifs de richesse et leur donnent en échange le droit de réclamer d'elles une certaine somme d'argent. Ce droit s'exerce de deux façons: soit au moyen d'une demande immédiate en espèces de la totalité ou d'une partie de la somme, soit au moyen d'une demande subséquente d'espèces sous forme de chèques. C'est là un échange, et non une création. Mais il résultera de cette opération un

emploi d'argent qui pourra donner lieu à des dépôts d'une durée plus ou moins longue. Quand un cultivateur apporte à la banque un récépissé d'entrepôt pour 10,000 boisseaux de blé Northern no 1 et que la banque porte au crédit de son compte une somme de \$10,000, la banque n'a rien créé. L'opération n'est pas cependant une simple écriture comptable, parce que de la richesse a été transférée à la banque et le cultivateur a acquis le droit de réclamer à celle-ci de l'argent avec lequel il pourra acheter d'autres marchandises ou payer ses dettes. Les opérations sont de même nature, qu'elles aient trait à des obligations du Dominion ou autres, ou à du beurre, du fromage, du foin, des œufs, du bois, du papier, des fourrures, des métaux, des tissus etc. Prétendre que de tels échanges sont de simples écritures comptables, c'est comme si l'on disait d'un homme qui hypothèque ou vend sa maison, qu'il fait une simple écriture comptable. Est-il un membre de cette Chambre de commerce, composée d'industriels, de marchands et autres hommes d'affaires, qui croirait qu'en achetant ou en vendant des marchandises, il fait une simple écriture comptable? Bien entendu, toutes ces opérations donnent lieu à des écritures, mais confondre les opérations elles-mêmes avec les écritures qui les enregistrent, c'est confondre la cause et l'effet.

Lorsque des biens sont gagés aux banques, celles-ci confèrent en échange au client le droit de réclamer d'elles de l'argent, droit qui prend la forme d'un dépôt. Le client est alors en mesure de faire un choix. Il lui est loisible, ou bien de retirer en espèces la somme totale figurant à son crédit, ou bien d'en retirer une partie et de laisser le solde en dépôt dans l'intention d'émettre ultérieurement des chèques. En fait, les clients des banques canadiennes tirent sur leurs soldes créditeurs dans la mesure d'environ 10% sous forme de retraits de monnaie et d'environ 90% sous forme de chèques à l'ordre de tiers. La conclusion s'impose donc que la création, si création il y a, est l'œuvre du public, de la clientèle, et non pas celle des banques. Le client qui décide, soit de retirer de l'argent, soit d'émettre

des chèques: voilà le seul créateur, dans le sens du moins où l'on doit entendre ce mot.

La mesure dans laquelle le public réalise et mobilise sa richesse et la fréquence des échanges dont cette richesse fait l'objet, constituent des facteurs importants et qui influent à la fois sur la somme de la monnaie en circulation et sur le volume des dépôts dans les banques. Il arrive, il est vrai, que les banques refusent d'accorder du crédit et de coopérer aux opérations d'échange que nous venons de décrire; mais cela tient la plupart du temps à l'état du marché et aux dispositions d'esprit du public, ce qui ne dépend pas des banques. Dans presque tous les cas, il est certain que ce sont les clients emprunteurs, et non les banques, qui constituent le facteur déterminant du volume des prêts bancaires et des dépôts qui en sont la conséquence. Personne n'emprunte de l'argent pour le plaisir d'avoir un compte de dépôt ou pour la satisfaction d'être à même de réclamer de l'argent à la banque. Les clients se constituent des dépôts parce qu'ils en ont besoin, soit immédiatement, soit dans un avenir plus ou moins rapproché. Il en est de même des comptes d'épargne où les titulaires accumulent leurs économies en vue de faire un placement, de payer leurs dettes ou d'acheter des marchandises.

Le règlement des opérations d'échange au moyen de dépôts bancaires et de chèques est une méthode des plus efficaces et des plus économiques. Prétendre y substituer un système qui exigerait l'emploi d'une masse considérable de monnaie, c'est vouloir revenir aux pratiques de l'antiquité. Cette suggestion tire son origine de l'idée que l'argent offrirait le moyen d'obtenir des marchandises et des services à très bon compte. Lorsqu'un pays décide de recourir à de tels procédés, il ouvre les écluses de l'inflation monétaire, et le public hésite de plus en plus à se départir de ses biens contre de l'argent. Il est évident qu'en période de grande activité économique, le montant des dépôts et de la monnaie en circulation s'élève, parce que les

échanges sont plus nombreux et la demande de moyens de paiement est plus considérable. Mais l'argent doit rester un instrument d'échange; il ne doit pas devenir un instrument d'emprunt. La protection et la surveillance de la valeur et de la circulation de la monnaie nationale sont l'un des devoirs primordiaux de l'État; la façon dont celui-ci s'en acquitte a des répercussions profondes et durables sur le bien-être des citoyens. L'État ne saurait, sans faillir à son devoir, recourir à l'émission de papier-monnaie comme moyen d'emprunt en vue de satisfaire à ses propres besoins. Lorsque, soit dit en passant, vous lisez sur un billet de la Banque du Canada que la Banque "paiera au porteur sur demande" tant de dollars, qu'est-ce que cela signifie? Ce n'est pas là la reconnaissance d'une dette, c'est l'engagement de protéger votre droit sur les marchandises et les services disponibles dans votre pays. Cela comporte plus que la promesse de vous remettre cinq billets d'un dollar contre un billet de cinq dollars; c'est l'attestation que l'État maintiendra le pouvoir d'achat de la monnaie nationale.

Le Comité n'a donné aucune suite à la suggestion qui lui a été faite que la Banque du Canada devrait prendre les quelque 2,700 millions de dollars d'obligations du gouvernement appartenant aux banques et leur remettre en échange des billets de la Banque du Canada ne portant pas intérêt. Les banques eussent été incapables, dans les circonstances actuelles, de maintenir leurs revenus à un chiffre suffisant pour rémunérer leur personnel — et il est reconnu que les employés de banque ne sont pas trop payés — et pour verser aux actionnaires de modestes dividendes. Une telle mesure eût été l'équivalent d'un emprunt forcé sans intérêts. En recourant à l'emprunt forcé, un État avoue son insolvabilité. Si l'on avait ajouté deux ou trois milliards à la circulation monétaire, on aurait déclenché l'inflation et provoqué au Canada des perturbations comme celles qui se sont produites en Allemagne au début de la décade 1920-1930 et comme celles qui sévissent aujourd'hui en Chine. Si, par ailleurs, une telle somme de

monnaie eût été gelée dans les chambres-fortes des banques canadiennes, celles-ci seraient devenues de simples entrepôts, contraintes d'emmagasiner sans compensation des liasses de papier imprimé irrachetable.

Les banques ont-elles des réserves cachées?

Cette question a retenu, pendant de longues heures, l'attention du Comité parlementaire. On y a discuté les points suivants: (a) les banques prélèvent-elles sur leurs revenus des sommes exorbitantes en vue de compenser les pertes subies ou prévisibles? (b) Les banques éludent-elles ainsi l'impôt? (c) Les banques devraient-elles être contraintes d'exprimer en chiffres leur estimation de la valeur réalisable ultime de leurs placements et de leurs prêts?

C'est encore là un épouvantail susceptible d'effrayer les profanes. Peut-être a-t-on réussi à faire croire à certaines gens que les banques dissimulent dans des coins noirs de l'or ou de la monnaie, qu'elles ne déclarent pas, et qu'elles pourraient utiliser en cas d'urgence ou faire servir à des fins inavouables. Je m'empresse de déclarer qu'il n'existe pas de telles cachettes. Les banques ont-elles des réserves indivulguées? La réponse est péremptoire: non. Quiconque prend la peine de lire le rapport annuel d'une banque à charte constate que, dans le compte profits et pertes, la banque déclare ses profits après avoir mentionné qu'elle a fait des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses. Par conséquent, les actionnaires de la banque et le public lui-même sont mis au courant de l'existence de réserves latentes dans les banques.

Au surplus, le bilan de chacune des banques, en conformité de la Loi sur la banque, porte que les obligations du Dominion et des Provinces, les obligations des municipalités canadiennes, les valeurs publiques autres que les valeurs canadiennes et les autres obligations et actions dans le portefeuille de la banque figurent pour des mon-

tants "ne dépassant pas la valeur courante". Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination pour comprendre que, si ces valeurs mobilières figurent au bilan pour des montants ne dépassant pas la valeur courante, elles sont comptées en réalité à des chiffres inférieurs à la valeur courante. Il serait sans doute superflu de faire remarquer à un groupe d'hommes d'affaires que la valeur courante de dix mille dollars d'une valeur mobilière donnée et la valeur courante de cent millions de dollars de la même valeur ou de quelque autre titre de la même classe, seraient bien différentes. Alors qu'il est facile de vendre quelques milliers de dollars de titres, si on en offrait plusieurs millions, on se trouverait en présence d'un marché beaucoup plus étroit et la valeur réalisable pourrait bien être moindre.

Un bilan de banque porte en outre que le montant des prêts et escomptes courants est inscrit après déduction des fonds de prévoyance. Il est clair comme le jour que, sur cinquante ou deux cents millions de prêts et escomptes, il en est forcément qui tourneront mal, soit par suite d'une gestion imprévoyante de la part des clients, soit par suite de diverses circonstances indépendantes de la volonté des hommes d'affaires les plus compétents. Pendant les années normales, les banques pourvoient aux pertes à même les revenus de l'exercice. Pendant les périodes de dépression, qui ne reviennent que trop souvent, les clients emprunteurs sont beaucoup moins capables de faire face à leurs engagements et les revenus de l'année courante ne permettraient pas aux banques d'amortir les pertes. Il est donc nécessaire que, pendant les bonnes années, les banques fassent provision en vue des pertes inévitables qu'elles subiront pendant les mauvaises années. Depuis quand tient-on pour un crime ou un délit le fait de dépenser un peu moins qu'on ne gagne? L'économie et la prévoyance ont-elles cessé d'être des vertus?

Comment peut-on parler de réserves "cachées" ou "indivulguées" lorsqu'il s'agit de marges de sécurité relatives à des valeurs mobilières et à des prêts, et qui sont connues

des inspecteurs et du personnel supérieur de la banque, y compris le gérant général, des administrateurs de la banque, des vérificateurs nommés par les actionnaires et de l'inspecteur général des banques, qui, tous, les approuvent. Les mots que nous employons devraient avoir au moins quelque rapport avec les idées que nous voulons exprimer. Vous reconnaîtrez sans doute que des facteurs de sécurité s'imposent dans la banque comme dans toutes les autres entreprises. Vous conviendrez, je crois, que l'existence de réserves, ou fonds de prévoyance, est divulguée au public et aux actionnaires des banques. Mais vous prétendrez peut-être que le montant de ces réserves intéresserait à la fois le public et les actionnaires.

Il suffira, je crois, d'un moment de réflexion et de quelques mots pour élucider cette question. Aussi longtemps qu'une banque fonctionne, il serait impossible d'énoncer avec exactitude et de traduire en chiffres précis la valeur sans cesse changeante de son portefeuille et de la somme de ses prêts et escomptes. Dans le cas d'une banque en faillite, dont on aurait liquidé l'actif, il serait possible d'établir la différence entre le montant réalisé dans la liquidation de l'actif et le montant figurant dans le dernier bilan de la banque. Quand il s'agit d'une banque en exploitation, on ne se trouve plus en présence d'une situation passée, qu'il est facile d'apprécier d'une manière définie, il faut tabler sur le présent et sur l'avenir, toujours enveloppé d'incertitude. Les prétendues réserves cachées ou, pour être plus précis, les fonds de prévoyance consistent dans l'évaluation prudente d'un actif qui sera réalisé dans l'avenir et dans des conditions inconnues. Vous conviendrez sans doute qu'en matière d'évaluation les opinions présentent de larges écarts, et qu'elles varient beaucoup selon l'importance qu'on attache à certains facteurs. Si vous demandiez à cinq comptables experts, au pays ou à l'étranger, d'évaluer l'actif réalisable de n'importe quelle banque, vous recevriez probablement cinq rapports accusant de grandes divergences d'opinion. Comment pourrait-on déterminer, avec quelque

certitude et quelque exactitude, la marge de sécurité qu'exigent tous les éléments d'actif d'une banque? Ce que nous savons, c'est que les marges de sécurité sont indispensables, que nous empruntons ou que nous prêtons, que nous achetions ou que nous vendions, que nous bâtissons une maison ou que nous détaillons des marchandises. Nous savons aussi qu'à côté des hommes d'affaires qui réussissent en dirigeant avec prudence leurs entreprises, un grand nombre d'autres faillissent.

Ces observations s'appliquent non seulement à la banque, mais aussi au commerce et à l'industrie. Les hommes d'affaires, qu'ils exploitent une grande ou une petite entreprise, doivent adopter la même pratique que les banques, et ils le font. Les autorités fiscales reconnaissent que tous ceux qui ont des marchandises en magasin ou qui accordent du crédit doivent faire provision pour la dépréciation et les pertes, et que le mot profit n'a aucun sens, à moins que les divers postes qui forment l'actif d'une entreprise n'aient été évalués prudemment. Les banques ne jouissent à cet égard d'aucun privilège particulier; je croirais même que les marges autorisées dans les affaires en général paraîtraient généreuses si elles s'étendaient aux banques.

Le ministre des Finances, au cours d'une déclaration devant le Comité parlementaire, a cité des extraits d'un rapport de la *Federal Deposit Insurance Corporation of the United States* pour l'année 1942, extraits relatifs à la constitution de réserves qui seraient assimilées à des frais d'exploitation en tant que le fisc est concerné. Cette société assure les dépôts, jusqu'à une certaine somme, dans la plupart des banques des États-Unis. Le rapport s'exprime ainsi: "En temps de prospérité, les profits paraissent élevés, et ils favorisent le paiement de dividendes généreux, alors que pendant les années de dépression, de lourds amortissements font plus qu'absorber les profits non-répartis, parfois même ils entament le capital. Il est opportun, par conséquent, que pendant les bonnes années chaque banque fasse méthodiquement des provisions pour la dépréciation de l'ac-

tif constitué en temps de prospérité, dépréciation qui ne saurait manquer de se manifester pendant les périodes de rajustement. Naturellement, ces réserves ne doivent pas être considérées comme une partie du compte capital, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être traitées comme une partie de l'avoir des actionnaires. Dans les banques qui emploient la méthode consistant à compenser les mauvaises créances au moyen de réserves, le montant des réserves ou provisions pour pertes mis de côté chaque année — à un taux déterminé par l'expérience de la banque pendant un nombre d'années suffisant, ou par l'expérience d'un groupe de banques comparables, et compte tenu des éléments d'actif de second ordre — est déductible des revenus dans l'établissement des revenus nets aux fins de l'impôt fédéral. Ces déductions peuvent être réclamées même si les pertes n'ont pas été constatées au cours de l'année fiscale." Cette citation réfute, semble-t-il, les critiques formulées contre les banques à charte du Canada qui ont adopté, il y a longtemps, une pratique semblable, pratique qui a trouvé sa justification au cours de la période de dépression commencée en 1930.

Me serait-il permis de dire combien je suis surpris de voir, dans un pays britannique, des parlementaires de langue anglaise critiquer les banques à cause des euphémismes qu'elles emploient en parlant de leur actif? Les Anglo-Saxons se flattent de cultiver l'art de l'euphémisme. Pourquoi protesteraient-ils devant une manifestation de ce trait typiquement anglais? Il n'est pas une circonstance où l'euphémisme soit plus justifié qu'en matière de finance et de valeur.

Les taux d'intérêt

On a coutume de donner le nom d'intérêt à la rétribution que les banques demandent lorsqu'elles accordent des facilités de crédit. Ce langage simplifié à l'extrême ne donne pas un aperçu complet du service bancaire. Vous entendez dire parfois que les banques empruntent à leurs

déposants à 1½ pour cent de l'argent qu'elles prêtent à 5 et à 6 pour cent et que la différence est tout profit. On ne tient compte ni des frais d'administration des comptes courants et des comptes d'épargne ni de la compensation des chèques d'un bout à l'autre du pays. En ce qui concerne les prêts et escomptes, les prétendus intérêts comportent trois éléments distincts. Premièrement, le coût du service est intégré dans le taux d'intérêt. Les banques maintiennent des centaines de succursales avec un personnel compétent à servir le public, y compris les clients emprunteurs, et ces frais doivent être prélevés sur les affaires confiées aux banques. Deuxièmement, les banques incluent dans le taux d'intérêt un certain montant qui couvre les risques généraux, inhérents aux opérations de crédit. Cet élément est variable, parce qu'en temps de prospérité on consent plus facilement des prêts qui souvent, en période de dépression, deviennent d'une réalisation difficile. A moins de faire des provisions pendant les années de vaches grasses, en vue des années de vaches maigres, on est à peu près sûr d'entamer son capital et de voir la marche de son entreprise sérieusement entravée. Troisièmement, le taux d'intérêt comprend le coût de l'argent. Les banques font des opérations de crédit; elles empruntent à certains taux d'intérêt et essaient de prêter à des taux plus élevés, afin de couvrir leurs frais d'exploitation et de réaliser des bénéfices. Toutefois, les banques prêtent des sommes considérables à des corps publics, au-dessous du coût; mais, dans ces cas-là, il faut tenir compte d'autres facteurs, tels que le terme du prêt, sa liquidité et l'opportunité de collaborer avec les autorités dans des cas d'urgence.

Comme vous le savez, les gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada et des États-Unis ont adopté une politique d'argent bon marché. Cette décision a sans doute été inspirée par les exigences de la guerre et il importe de l'envisager sous son vrai jour. De faibles taux d'intérêt constituent un impôt prélevé sur ceux qui prêtent au bénéfice de ceux qui empruntent. Un grand nombre de dépenses

ne se feraient pas si le loyer de l'argent était trop élevé. De nombreuses entreprises non seulement d'ordre industriel ou commercial, mais aussi d'un caractère social, seraient sérieusement entravées si les charges fixes étaient trop lourdes. De ce point de vue, de faibles taux d'intérêt stimulent les nouveaux projets et les nouvelles entreprises. Mais cette politique a son revers. Vous n'ignorez pas que des milliers de personnes, qui vivent du produit d'une assurance sur la vie ou qui ont fait un modeste héritage, éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs obligations, si leurs placements ne leur rapportent pas plus de 3 pour cent. L'établissement de faibles taux d'intérêt a eu de graves répercussions sur tous les fonds de pension, parce que le maintien de bénéfices déterminés aux pensionnaires dépend du rendement des placements. Dans tout le pays, les contributions aux fonds de retraite devront être augmentées, si l'on veut que ces sociétés conservent leur même échelle de pensions.

Puisque nous parlons du loyer de l'argent, il paraît à propos de noter que les taux d'intérêt des banques sont à peu près uniformes dans toutes les parties du pays, bien que les éléments de risque varient selon les provinces et les régions. Les opérations de banque sont relativement moins coûteuses dans les grands centres que dans les milieux ruraux, où le volume d'affaires est restreint. Par conséquent, l'échelle des salaires ne peut être la même dans toutes les succursales et dans toutes les banques. Le nombre des employés n'est pas exactement proportionné à l'importance des affaires. Dans deux banques ayant un actif à peu près égal, le nombre des employés peut très bien être dans le rapport d'un à deux. Des banques possédant un actif quatre fois plus important que d'autres n'ont pas besoin de quatre fois plus d'employés. La rémunération du personnel doit nécessairement être en rapport avec la moyenne du chiffre d'affaires par employé.

La nouvelle Loi sur la banque prescrit un taux d'intérêt maximum, sur les prêts bancaires, de 6 pour cent par an.

Cette disposition présente des avantages et des inconvénients. L'une de ses conséquences, c'est que, dans les cas où les éléments de risque sont élevés, certains emprunteurs pourraient bien éprouver des difficultés à obtenir du crédit. En Grande-Bretagne, où l'on a en cette matière une longue et vaste expérience, on a renoncé, dès 1854, à fixer une limite aux taux d'intérêt, après de nombreuses tentatives en vue de les régler. On a constaté qu'il est préférable de laisser aux deux parties en cause le soin d'apprécier, d'une part, le risque à assumer et, d'autre part, les chances de profit.

Les dépenses engendrant la prospérité

Deux écoles s'affrontent, qui voient dans des pratiques opposées le meilleur moyen d'assurer la prospérité. La vieille école croit toujours à l'épargne et à la constitution graduelle d'un capital par des particuliers disposés à prendre des risques, s'ils escomptent un profit intéressant qu'il leur sera permis de conserver. La nouvelle école préconise la participation active de l'État à l'activité économique sous presque toutes ses formes. L'économie de guerre, au Canada et ailleurs, nous fournit un excellent exemple de ce qu'il est possible de faire dans certaines circonstances et sous la direction d'hommes intelligents et habiles. Mais il s'agit de savoir combien de temps un tel régime peut se maintenir. L'homme est un animal d'humeur et d'inclinations changeantes; il supporte mal une bride trop serrée, et il est enclin à devenir hargneux si la camisole de force est trop visible ou trop gênante. Nous admirons tous un beau feu d'artifice, mais nous ne pouvons oublier que, le lendemain matin, le sol sera couvert de débris calcinés et de fusées vides. Qui trouvera le secret du ballon qui ne se dégonfle pas? Qui corrigera l'homme de son habitude séculaire de commettre des erreurs? Si vous bouchez toutes les soupapes de sûreté, vous risquez de faire exploser la chaudière. Dans notre marche vers l'Éden, nous ferions bien de mesurer nos pas, afin que l'homme moyen puisse nous suivre.

La nationalisation des banques

On a suggéré l'étatisation de la banque et du crédit. Cette proposition audacieuse, si elle avait été adoptée, aurait eu pour effet de centraliser toute l'activité économique du pays et de détruire d'un seul coup l'autonomie provinciale sous toutes ses formes. Cette politique radicale eût été un rapide acheminement vers l'abolition de notre constitution et l'établissement d'un régime autoritaire. Les législatures provinciales seraient devenues de simples conseils consultatifs locaux, tout à fait inhabiles à instaurer ou même appliquer un programme quelconque en vue de favoriser le progrès de la société ou de l'enseignement. L'étatisation des banques mettrait sous la coupe du gouvernement fédéral non seulement les gouvernements provinciaux, mais aussi les municipalités, les commissions scolaires, les églises et les communautés religieuses et les sociétés de charité et de bienfaisance, puisque tous ces groupements, et bien d'autres encore, ont besoin, de temps en temps, des services des banques. La nationalisation des banques, outre qu'elle mettrait en pièces la constitution du pays, aurait des conséquences d'une portée incalculable sur la vie des particuliers eux-mêmes. Dans le commerce et l'industrie, il faut tenir compte de l'élément humain. La banque serait, je crois, l'une des entreprises qui se prêteraient le moins bien à la régie et à l'exploitation étatistes, parce qu'elle exige de son personnel qu'il sache apprécier les qualités et les points faibles de l'homme. Le premier venu n'est pas nécessairement un bon administrateur ou un habile négociant parce qu'il a su voter du bon côté aux élections.

Je n'hésite pas à déclarer que le contrôle de la banque, de la monnaie et du crédit est déjà amplement suffisant dans notre pays, et que de nouvelles entraves à la liberté d'entreprise pourraient bien amener la stagnation des affaires, déprimer l'esprit d'initiative et supprimer le stimulant qui engage l'homme d'affaires à prendre des risques raisonnables. Alors qu'aux États-Unis on s'efforce d'induire les capitalistes à s'engager dans de nouvelles entreprises comportant des

risques prévisibles, n'est-il pas anormal qu'au Canada l'on ait tendance à brider l'entreprise privée? L'Empire britannique, les États-Unis d'Amérique et le Canada n'ont pas été développés au moyen d'une action anonyme et impersonnelle.

La réduction du nominal des actions des banques

Nos législateurs ont décidé, dans leur sagesse, que les banques allaient se mettre au niveau des simples mortels. Il a été promulgué qu'elles devront descendre de leurs grands chevaux et quitter la classe des valeurs dorées sur tranche. Fini, le temps où elles regardaient de haut le reste des actions inscrites en Bourse! C'est peut-être là une opportune leçon de modestie. Toutefois, l'ancien porteur de cent actions d'une banque peut bomber le torse puisqu'il figure maintenant parmi les porteurs de mille actions. Je ne puis m'empêcher de songer aux rames de bon papier qui ont été gaspillées pour condamner la division des actions au cours élevé. Le Parlement du Canada oblige maintenant les banques à diviser leurs actions en plus petites unités, soit dix pour une. O Démocratiel combien tu es féminine par la rapidité avec laquelle tu changes d'idée.

Le repas s'est tellement prolongé qu'il ne reste plus de temps pour le dessert. Vous serez sans doute bien aises de voir venir la fin de cette aride dissertation sur la banque, et vous vous empresserez d'oublier les sujets qui ont accaparé l'attention du Comité parlementaire de la banque et du commerce. En terminant ces remarques, je désirerais exprimer l'espoir que le vieux drapeau de la liberté, lorsqu'il reviendra sur nos rives, flottera de nouveau sur un pays décentralisé, mais uni. Je me plais à imaginer une liberté qui ne soit pas compartimentée en quatre catégories, et qui ne soit ni sériée, ni cataloguée, ni répertoriée, ni répartie et tarifée. La liberté à laquelle j'aspire, c'est la liberté pure et simple, cette sorte de liberté qui n'empiète pas sur l'égale liberté de votre semblable, mais qui n'a pas à subir des empiètements injustifiés de la part de ceux qui entendent

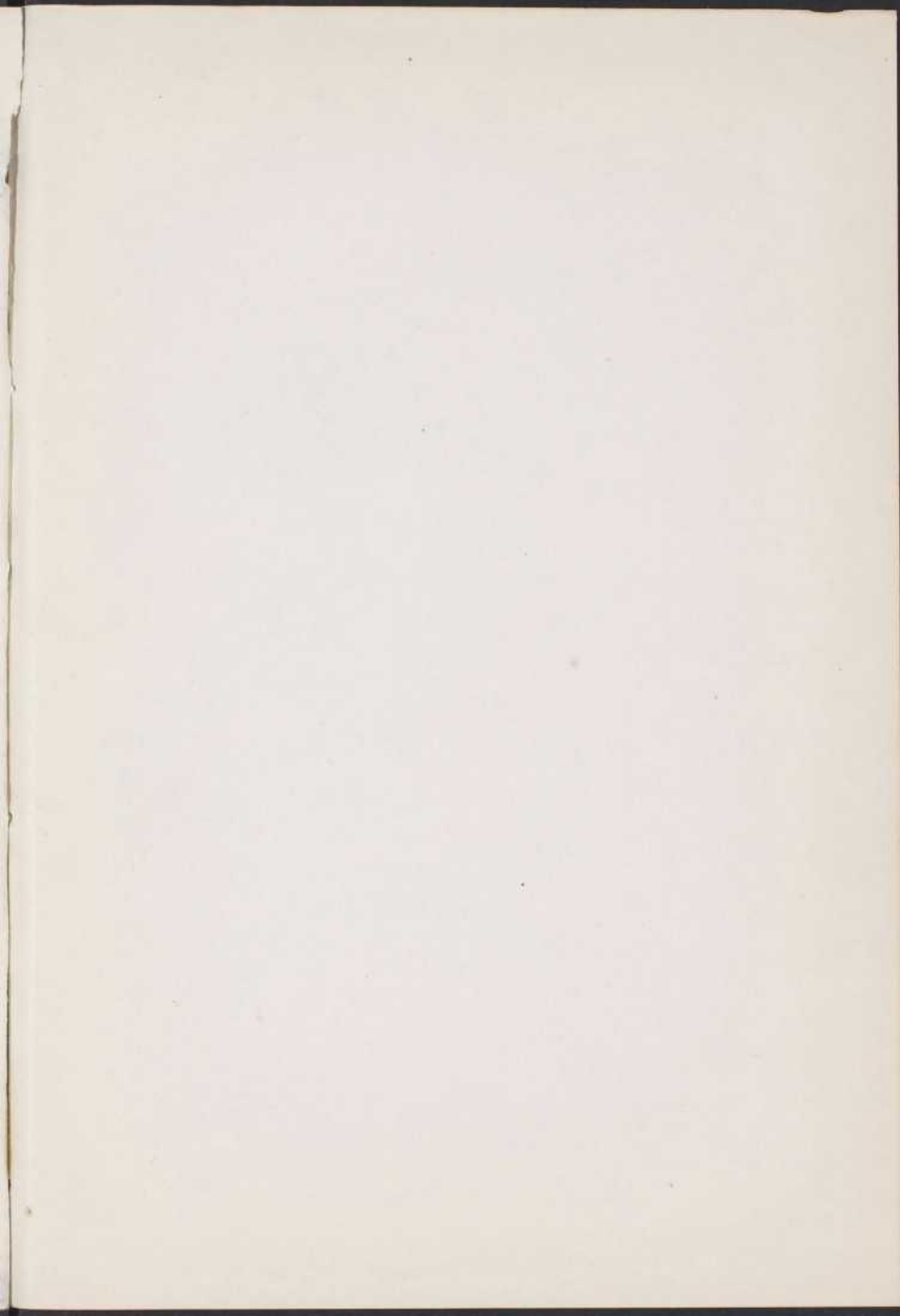
diriger, gérer, contrôler et règlementer toutes choses, et à ces fins nous tiennent en laisse. Cette vieille liberté comporte le droit d'être économe et de mettre quelque chose de côté pour ses vieux jours ou pour les mauvaises années et pour ceux que nous avons mis au monde. Veillent les dieux que le brouillard qui enveloppe le présent se dissipe avant longtemps, afin que nous puissions contempler un monde où l'État ne soit pas notre principal créancier durant notre vie et notre principal héritier après notre mort!

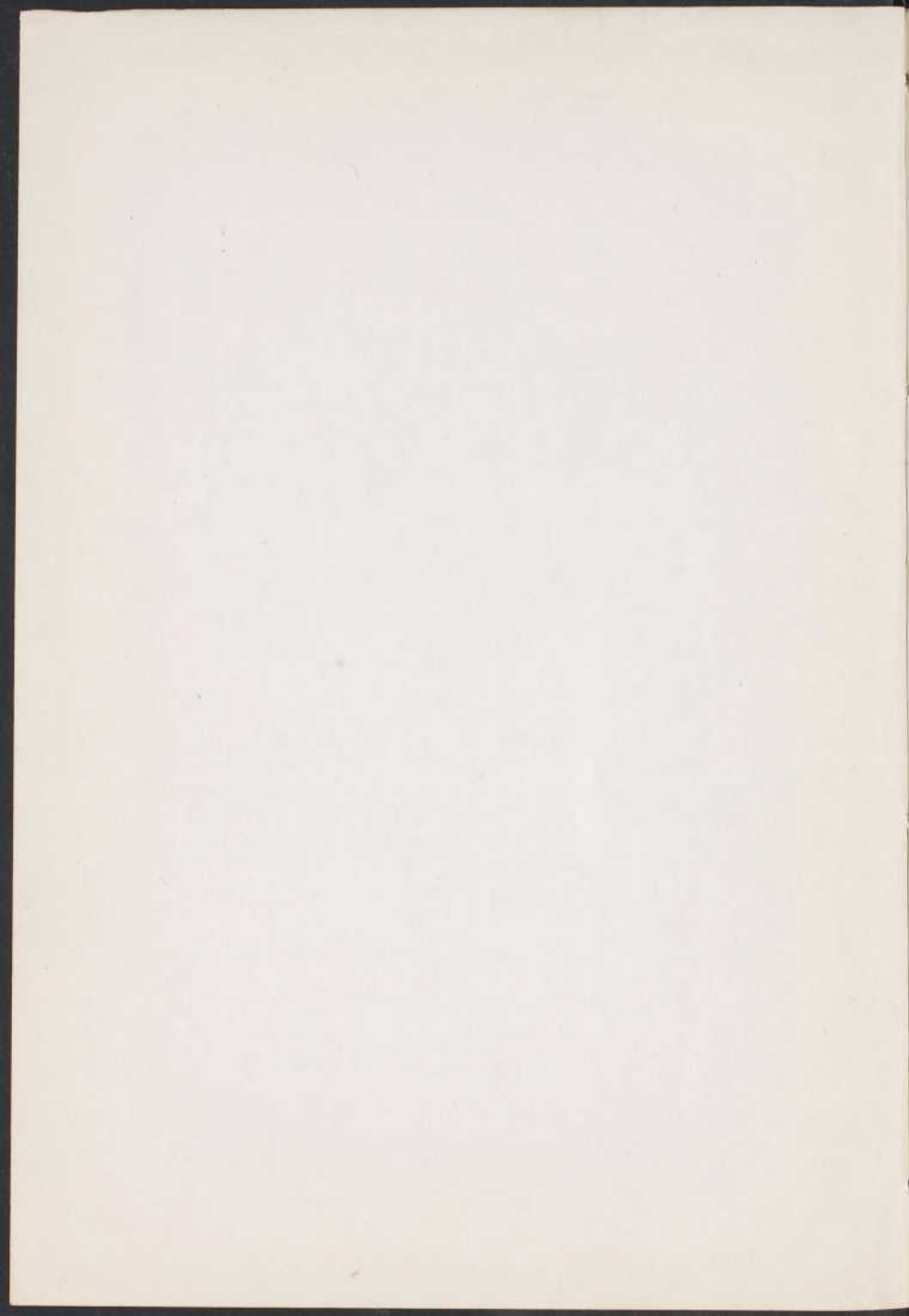
TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Hier et demain	9
L'Évolution du commerce et de l'industrie	25
Évolution ou révolution économique?	41
La Démocratisation du capital	55
Les Canadiens français et le milieu américain	69
Vivre dans son siècle et avec son siècle	85
Le Progrès économique, facteur de survivance	97
Propos économiques	115
L'Intervention de l'État dans l'économie moderne	131
Commentaires sur l'économie de guerre	149
Trois chapitres d'histoire monétaire canadienne	169
La Panacée monétaire	181
L'Assurance-vie et la monnaie	193
Le Crédit et la banque	203
Commentaires au sujet de la revision de la loi sur la banque	223

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
PARLEMENTAIRE

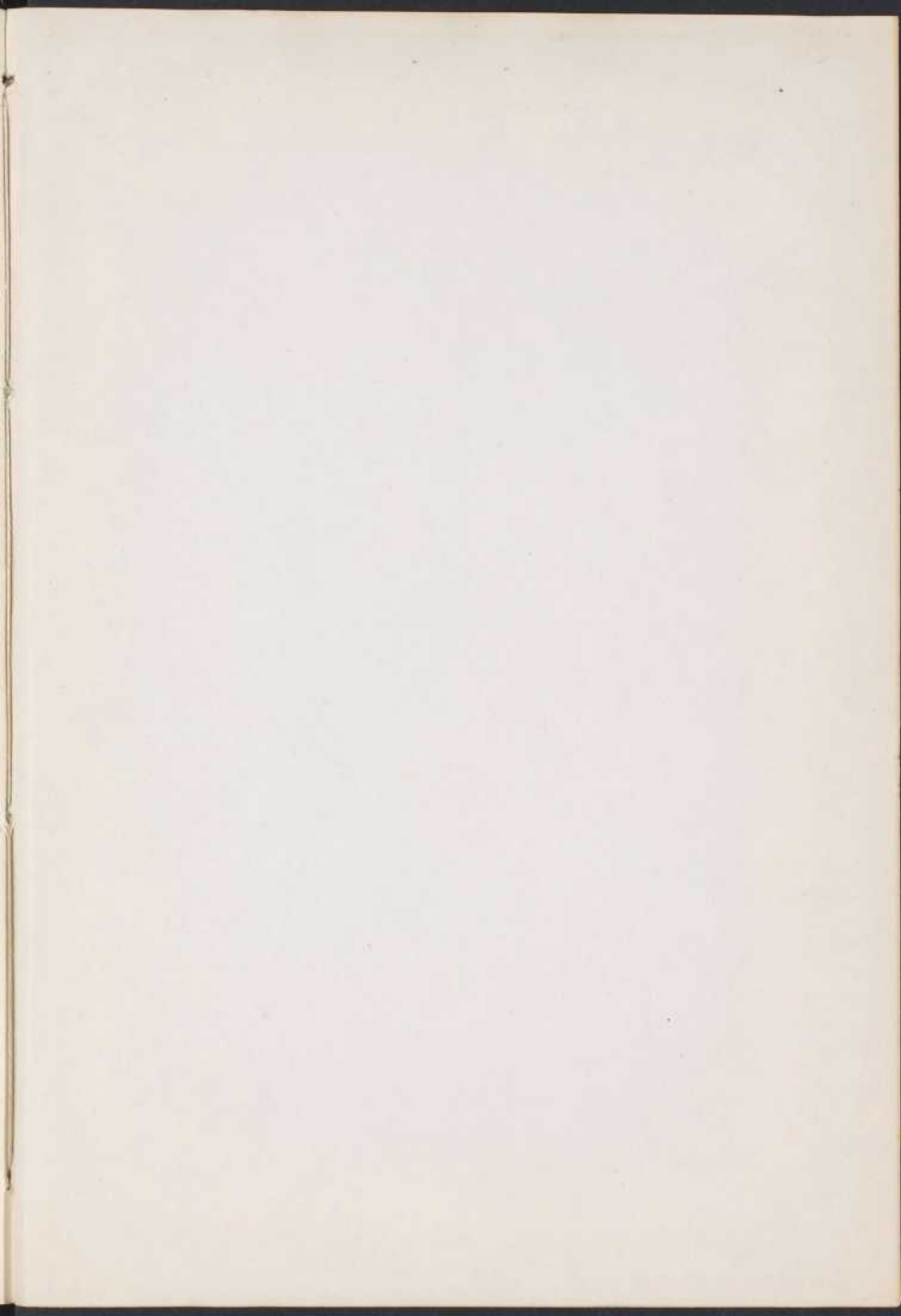
7-0001101015
TOP 116-11102

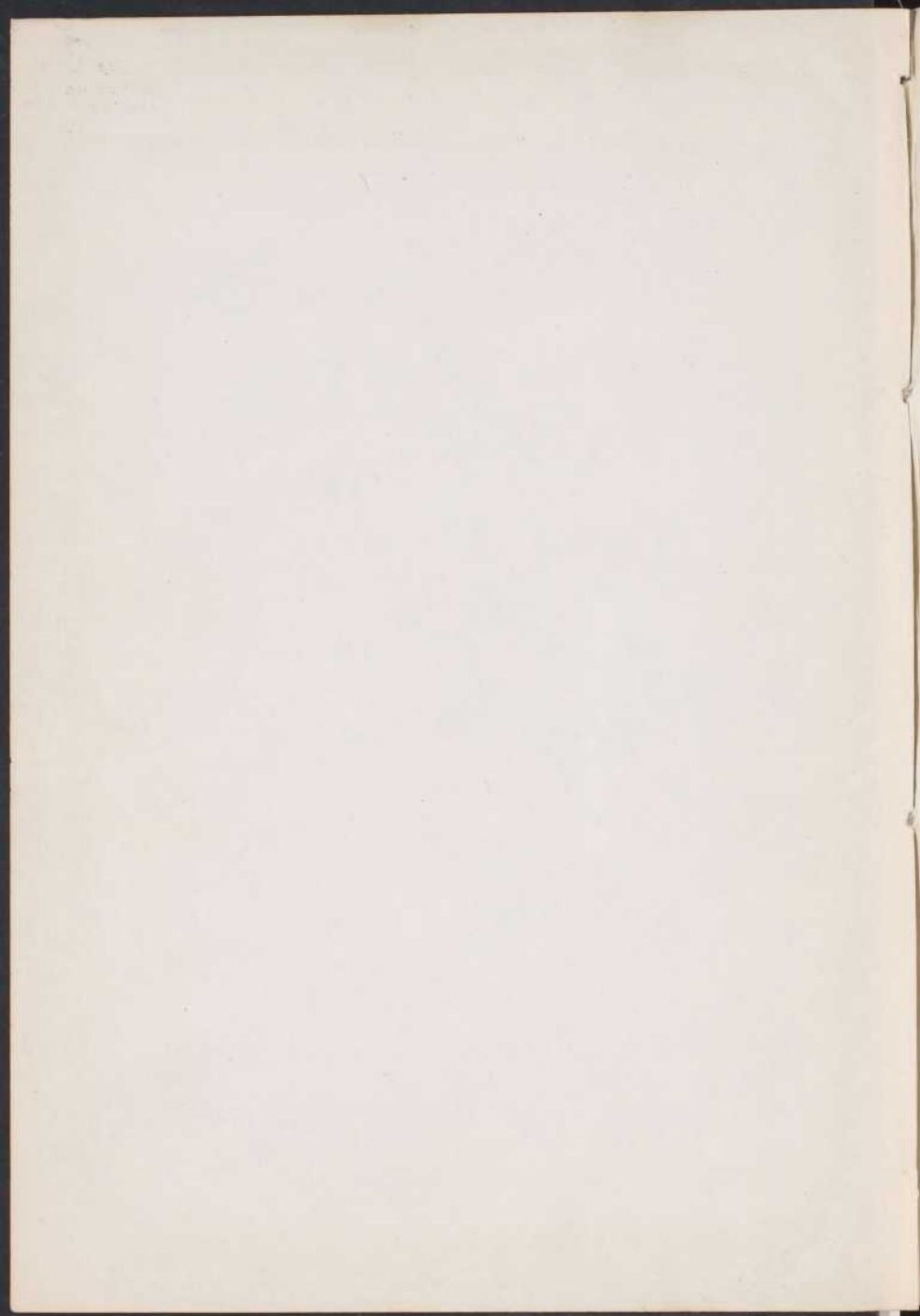












BNQ



000 343 281

arg.
ING

S.

330.4

LEMAN (Jean-Baptiste)

L54lhi

Hier et demain.

159397

